

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Retour à une croissance forte?

.....



AVR 10

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Retour à une croissance forte?

.....

AVR 10

©2010 International Monetary Fund
Édition française ©2010 Fonds monétaire international

Édition française

Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue
Correction & PAO : Monica Nepote-Cit et Van Tran

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne — [Washington] :
Fonds monétaire international, 2010. — (Études économiques et financières)
p. ; cm.

Avril 2010

«Retour à une croissance forte?»

French translation of: Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa

Includes bibliographical references

ISBN 978-1-58906-964-0

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan. 2. Global Financial Crisis,
2008–09. 3. Economic development — Africa, Sub-Saharan. 4. Fiscal policy
— Africa, Sub-Saharan. I. International Monetary Fund. II. Series: World economic
and financial surveys

HC800 .R445 2010

Les commandes doivent être adressées à :
International Monetary Fund, Publication Services
P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)
Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201
Messagerie électronique : publications@imf.org
Internet : www.imfbookstore.org

Table des matières

Sigles et acronymes	vi
Préface	vii
Principales conclusions	1
1. Retour à une croissance forte?	3
Introduction et résumé	3
Un panorama contrasté en 2009	6
Le tournant	10
2010 et au-delà	12
Implications pour la politique économique	18
Atténuation chocs financiers	21
2. La politique budgétaire pendant la récession a-t-elle été anticyclique et favorable aux pauvres?	24
Introduction et résumé	24
La politique budgétaire a-t-elle été anticyclique?	26
Comment les investissements publics et les dépenses sociales ont-ils évolué pendant la crise?	40
3. Les flux de financement extérieurs privés et la crise financière mondiale	46
Introduction et résumé	46
Intégration financière internationale et pays en développement	48
L'évolution des flux de financement privés pendant la crise	49
La gestion des entrées de capitaux — comment éviter un ajustement brutal	58
Les politiques visant à attirer les capitaux privés	64
Appendice statistique	69
Bibliographie	99
Publications du Département Afrique du FMI, 2009–10	102
Encadrés	
2.1 Caractérisation simplifiée des orientations de la politique budgétaire	27
2.2 Mise en œuvre de la politique budgétaire en Afrique	34
2.3 Les programmes de protection et de promotion sociale en Afrique subsaharienne	44
3.1 L'Afrique du Sud — principal marché de capitaux de l'Afrique	54
3.2 L'apparition de marchés boursiers en Afrique subsaharienne	56
3.3 L'aide officielle pendant la crise économique mondiale	62
3.4 Gagnants et perdants permanents dans la concurrence pour attirer les capitaux	64
3.5 Attirer l'IDE en Afrique subsaharienne et exploiter ses avantages	67

Tableaux

1.1	Afrique subsaharienne : variations des principaux indicateurs entre 2004-08 et 2009	5
2.1	Afrique subsaharienne : projet de budget 2009 et moyenne pour 2003-07	30
2.2	Afrique subsaharienne : croissance réelle médiane des dépenses primaires, projets de budget, 2008-09 et moyenne pour 2003-07	30
2.3	Afrique subsaharienne : résultats budgétaires 2009 et moyenne pour 2003-07	33
2.4	Afrique subsaharienne : valeur médiane des dépenses d'investissement et des dépenses de santé et d'éducation, 2003-09	40
3.1	Total cumulé des entrées brutes de capitaux en Afrique subsaharienne, 2002-09	52
3.2	Afrique subsaharienne : corrélation moyenne entre entrées brutes de capitaux privés et officiels de 2002 à 2009	57
3.3	Comparaison des moyennes des 12 derniers et premiers pays	66

Graphiques

1.1	Croissance du PIB en Afrique subsaharienne et dans le monde	3
1.2	Afrique subsaharienne : croissance du PIB par groupes de pays, 2009	4
1.3	Afrique subsaharienne : décélération de la croissance du PIB en 2009 et ratios d'exportations (en %)	6
1.4	Afrique subsaharienne : croissance du PIB en 2004-08 et 2009 par groupes de pays	7
1.5	Afrique subsaharienne : contributions à la croissance du PIB	7
1.6	Afrique subsaharienne : solde des transactions courantes par groupes de pays	8
1.7	Afrique subsaharienne : solde budgétaire par groupes de pays	9
1.8	Afrique subsaharienne : taux de change effectifs réels par groupes de pays	10
1.9	Afrique subsaharienne : indicateurs macroéconomiques	11
1.10	Afrique subsaharienne : participation à la reprise mondiale	12
1.11	Contributions à la croissance du PIB mondial	13
1.12	Afrique subsaharienne : exportations par destination	13
1.13	Afrique subsaharienne et monde : variation des ratios investissement privé/PIB entre 2003-07 et 2009	14
1.14	Afrique subsaharienne : solde primaire effectif et solde primaire nécessaire pour stabiliser la dette, 2007, 2009, 2011	16
1.15	Afrique subsaharienne : croissance du PIB en 2004-08 par rapport à 2010-12	16
1.16	Afrique subsaharienne : projections du PIB établies aux printemps 2008, 2009, 2010	20
1.17	Afrique subsaharienne : engagements de prêts du FMI, 2007-09	23
2.1	Afrique subsaharienne : écarts de croissance projetés	29
2.2	Afrique subsaharienne : cyclicité de la politique budgétaire, projet de budget 2009	29
2.3	Afrique subsaharienne : projets de dépenses budgétaires 2009	31
2.4	Afrique subsaharienne : croissance réelle médiane des dépenses primaires, projets de budget, 2008-09	32
2.5	Afrique subsaharienne : écarts de croissance estimés et cyclicité de la politique budgétaire, résultats budgétaires 2009	32
2.6	Afrique subsaharienne : écarts de cyclicité de la politique budgétaire, projet et résultats budgétaires 2009	33

2.7	Afrique subsaharienne : erreurs de prévision de l'écart de croissance du PIB réel et réactions budgétaires, 2009	38
2.8	Afrique subsaharienne : différences entre résultats et projets budgétaires, 2008-09.....	38
2.9	Afrique subsaharienne : écarts de recettes et de dépenses entre les projets et les résultats budgétaires de 2009.....	39
2.10	Afrique subsaharienne : financements extérieurs et orientation de la politique budgétaire.....	40
2.11	Afrique subsaharienne : dépenses d'investissement, 2003-09	41
2.12	Afrique subsaharienne : dépenses d'investissement en 2008-09 par rapport à 2003-07.....	41
2.13	Afrique subsaharienne : dépenses d'investissement prévues et effectives en 2008 et 2009.....	42
2.14	Afrique subsaharienne : dépenses de santé et d'éducation en 2008-10 par rapport à 2006-07.....	43
3.1	Facteurs déterminant les flux de capitaux privés	48
3.2	Volume et composition des flux de financement privés vers les pays émergents et en développement.....	50
3.3	La cycle des financements privés en Afrique subsaharienne.....	50
3.4	Élasticités des entrées brutes de capitaux privés pendant l'expansion de 2002-07.....	51
3.5	Composition des flux de financement privés vers l'Afrique subsaharienne	51
3.6	Concentration des flux privés bruts vers l'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud non comprise).....	52
3.7	Émissions internationales d'obligations souveraines par l'Afrique subsaharienne, 2000-09	53
3.8	Pays d'Afrique subsaharienne dont le crédit souverain a reçu une notation.....	53
3.9	Principaux indicateurs de l'accès aux marchés internationaux de capitaux	55
3.10	Contributions aux variations des entrées de capitaux pendant le cycle.....	57
3.11	Afrique subsaharienne : production et investissement dans le secteur pétrolier.....	57
3.12	Évolution des termes de l'échange et des flux financiers, pays d'Afrique subsaharienne non exportateurs de pétrole	58
3.13	Évolution des termes de l'échange et des flux financiers, pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne.....	58
3.14	Envois de fonds, 2008-09	59
3.15	Financements officiels et privés à destination de l'Afrique subsaharienne (hormis l'Afrique du Sud et le Nigéria)	59
3.16	Afrique subsaharienne : indice de pression sur le marché des changes	60
3.17	Afrique subsaharienne : principaux indicateurs de politique macroéconomique	61
3.18	Afrique subsaharienne : décélération de la croissance du PIB après la crise et principaux indicateurs de politique économique pendant la période d'afflux de capitaux qui a précédé la crise	65

Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
APD	Aide publique au développement
CAD	Comité d'aide au développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
DTS	Droit de tirage spécial
IADM	Initiative d'allégement de la dette multilatérale
IDE	Investissement direct étranger
IPC	Indice des prix à la consommation
NaCSA	Commission nationale pour l'action sociale (Sierra Leone)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PER	Perspectives économiques régionales
PIB	Produit intérieur brut
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPTE	Pays pauvres très endettés
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté du développement de l'Afrique australe
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- - entre des années ou des mois (par exemple 2009-10 ou janvier-juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2005/06) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à $\frac{1}{4}$ de point (de pourcentage).

Préface

L'édition d'avril 2010 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Abebe Aemro Selassie, Robert Burgess et Montfort Mlachila, sous l'autorité de Saul Lizondo. L'équipe était composée de Duval Guimarães, Robert Keyfitz, Victor Lledó, Yanliang Miao, Gustavo Ramirez, Jon Shields et Irene Yackovlev, et a bénéficié de contributions spécifiques de Jiro Honda, Alexei Kireyev, Amina Lahreche, Marcos Poplawski-Ribeiro, Geneviève Verdier et Charles Amo Yartey. Anne Grant a procédé à la mise en forme du rapport en anglais, dont la production a été supervisée par Joanne Blake et Martha Bonilla, du Département des relations extérieures, avec le concours de Natasha Mingos, assistée d'Anne O'Donoghue, pour l'édition.

Principales conclusions

Tout porte à croire que le ralentissement économique en Afrique subsaharienne aura heureusement été de courte durée :

- *D'après les projections, la production devrait s'accroître de 4¾ % en 2010, contre 2 % en 2009.* Après avoir connu une décélération de la croissance ou une contraction de la production pendant la récession mondiale, la plupart des pays de la région sont en train de rebondir. Si le ralentissement de l'activité a été bref, c'est surtout grâce à la bonne santé relative dont jouissaient les économies de la région en abordant la période 2008–09, aux politiques macroéconomiques expansionnistes qu'ont alors adoptées la plupart des pays ainsi qu'au redressement relativement rapide de l'activité économique mondiale.
- *Bien que la croissance économique n'ait que modérément fléchi dans la plupart des pays à faible revenu, le ralentissement a infligé des dommages durables à la région.* La réduction de la pauvreté a marqué le pas. Certains des pays exportateurs de pétrole et à revenu intermédiaire de la région ont subi des ajustements considérables, notamment sous forme d'une forte aggravation du chômage.
- *Les perspectives pour 2011 et au-delà sont prometteuses.* Il ressort des projections que la croissance de la production s'accélénera pour atteindre 5¾ % en 2011, en bénéficiant de l'amélioration de la conjoncture économique mondiale, qui devrait se poursuivre. On s'attend à ce que les taux de croissance de la plupart des pays subsahariens ne soient alors que légèrement inférieurs à ce qu'ils étaient au milieu de la décennie 2000.
- *Les principaux risques qui pèsent sur les perspectives* tiennent à la possibilité que la reprise mondiale s'interrompe (ce qui entraînerait un repli de la demande et des prix des produits de base) ainsi que, sur le plan intérieur, à l'instabilité politique ou à la détérioration des systèmes financiers dans certains pays.

L'un des aspects peut-être les moins remarquables de la récession mondiale a été la capacité de résistance dont a fait preuve l'Afrique subsaharienne. La faible intégration de nombreux pays de la région à l'économie mondiale a sans doute joué en leur faveur, mais seulement de façon limitée. Les ralentissements antérieurs (moins sévères) de l'économie mondiale ont eu des conséquences beaucoup plus dévastatrices. Cette fois, la récession mondiale a été nettement plus prononcée, mais elle a produit bien moins de bouleversements. La principale caractéristique qui distingue le dernier ralentissement en date des cycles précédents réside dans le fait que la plupart des pays de la région ont abordé la crise dans de meilleures conditions sur le plan macroéconomique.

Lorsque la crise financière mondiale a commencé à se propager, les autorités ont réagi sans tarder et de façon efficace en axant leurs politiques économiques sur l'atténuation des chocs extérieurs. La plupart

des gouvernements qui avaient anticipé le ralentissement ont pris des dispositions pour accélérer la croissance des dépenses publiques, alors même que les ratios recettes/PIB stagnaient ou étaient en baisse. Le creusement des déficits budgétaires a aidé à compenser l'essoufflement des dépenses privées. En ce qui concerne la politique monétaire, les taux d'intérêt directeurs ont été abaissés sauf là où cela aurait été contre-productif compte tenu des impératifs de taux de change ou des pressions inflationnistes.

En outre, la plupart des pays ont été en mesure de préserver les dépenses publiques en faveur des pauvres et des secteurs générateurs de croissance. D'après les premières données dont on dispose sur les résultats budgétaires de 2009, les dépenses de santé et d'éducation ont augmenté en termes réels dans 20 des 29 pays à faible revenu de la région. Dans le même ordre d'idées, il apparaît aussi que, globalement, les dépenses publiques d'investissement se sont maintenues, progressant en termes réels dans plus de la moitié des pays de la région.

Les contraintes en matière de financement extérieur se sont avérées bien moins fortes qu'on ne le craignait. Le cycle expansion-contraction des entrées de capitaux privés a été beaucoup moins marqué que dans d'autres régions en raison de la prédominance de l'investissement direct étranger en Afrique subsaharienne par rapport aux autres formes de capitaux privés, en général plus volatiles. Les envois de fonds des travailleurs expatriés n'ont aussi que légèrement diminué, et les flux de financement officiels ont augmenté grâce aux efforts déployés par le FMI et d'autres institutions pour accroître l'aide face à la crise. Les investisseurs étrangers commencent déjà à revenir dans les pays les plus avancés de la région, dont les politiques macroéconomiques devront tenir compte de cet afflux renouvelé de capitaux afin d'éviter une surchauffe de l'économie, une appréciation injustifiée de la monnaie et une envolée des prix des actifs.

Plus d'un tiers des pays de la région restent toutefois à l'écart des marchés de capitaux internationaux et tributaires des sources officielles de financement extérieur. Pour ces pays, les réformes nécessaires pour libérer le potentiel productif de l'économie, à savoir la promotion du commerce et le développement du secteur financier, les mesures d'encouragement de l'épargne intérieure et de l'investissement, ainsi que l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des institutions, sont aussi utiles pour attirer durablement les capitaux privés.

Désormais, dans la plupart des pays de la région, la politique économique doit privilégier les objectifs de développement à moyen terme sans perdre de vue l'impératif de stabilité macroéconomique. La reprise étant déjà enclenchée, la politique budgétaire de ces pays doit maintenant être axée non plus sur des considérations de court terme et la stabilisation de la production, mais sur des objectifs plus traditionnels consistant notamment à renforcer les systèmes de santé et d'éducation ainsi qu'à remédier à l'insuffisance des infrastructures. Les pays dont les déficits budgétaires ont évolué selon une trajectoire intenable à moyen terme devraient revoir leur politique de manière à se reconstruire des marges de manœuvre. Cela dit, dans certains pays où la production est encore nettement en deçà du potentiel, il va de soi qu'il reste tout à fait légitime de recourir à la politique budgétaire pour soutenir la demande à court terme, pour autant que des financements soient disponibles.

1. Retour à une croissance forte?

Introduction et résumé

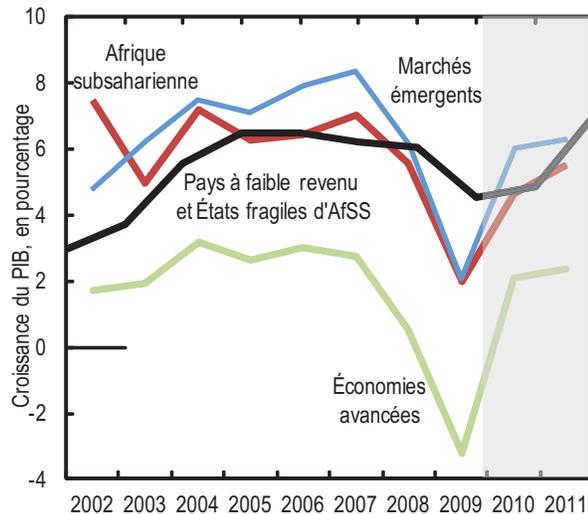
Comme pour le reste du monde, 2009 a été une année difficile pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Cependant, la croissance de la région devrait rebondir cette année en bénéficiant du redressement de l'activité économique mondiale. Selon les dernières projections, en effet, la production devrait augmenter de quelque 4¾ % en 2010, contre 2 % l'année dernière¹. Ces chiffres ont été révisés en hausse d'environ ½ à 1 point de pourcentage depuis octobre dernier. Enfin, pour autant que l'économie mondiale continue de s'améliorer, la croissance devrait continuer de s'accroître dans la région pour atteindre 5¾ % en 2011. Autrement dit, la croissance devrait rebondir dans la plupart des pays subsahariens tout en restant légèrement inférieure aux niveaux atteints au milieu de la décennie 2000.

Si le ralentissement de l'activité a été bref dans la région, c'est surtout grâce à la bonne santé relative des économies de la région au milieu de la décennie 2000 et aux politiques macroéconomiques anticycliques qu'un grand nombre d'entre elles ont menées, ainsi qu'au redressement rapide de l'activité économique mondiale (graphique 1.1). La diminution du volume des échanges internationaux, bien qu'elle ait été très prononcée, a finalement été assez brève. Par conséquent, avec la reprise de la demande, les prix des produits de base se sont relevés, ce qui a accru les recettes d'exportation de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Près des deux tiers des pays qui ont connu un ralentissement ont été en mesure d'accroître leurs dépenses publiques pour soutenir l'activité économique. Les envois de fonds des travailleurs expatriés et

Note : Ce chapitre a été rédigé par Abebe Aemro Selassie, Jon Shields, avec le concours de Gustavo Ramirez et Duval Guimarães en matière de recherche.

¹Sauf indication contraire, tous les chiffres cités pour la région ou des groupes de pays sont des moyennes pondérées par le PIB récent de chaque pays considéré, mesuré sur la base de la parité de pouvoir d'achat.

Graphique 1.1. Croissance du PIB en Afrique subsaharienne et dans le monde

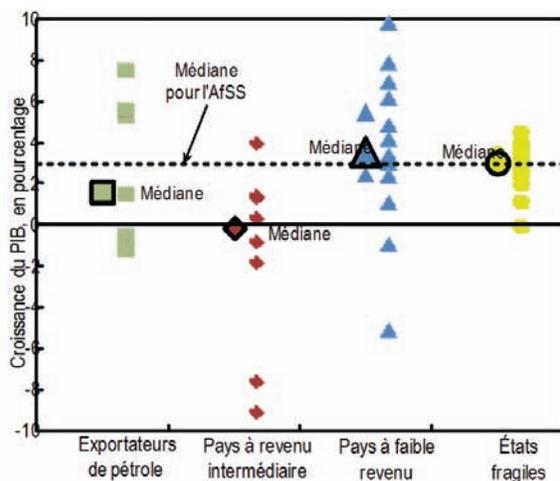


Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

les flux d'aide publique sont restés à peu près au même niveau qu'en 2008, malgré la récession qui sévissait dans les pays avancés.

La crise financière mondiale a eu des effets très contrastés sur les pays de la région (graphique 1.2). Les pays subsahariens les plus touchés ont été les pays à revenu intermédiaires et les pays exportateurs de pétrole, qui sont intégrés plus étroitement à l'économie mondiale. Le taux de croissance médian de ces pays est passé de 4½ % pendant la période 2004-08 à ½ % en 2009. D'un autre côté, tout bien considéré, les pays à faible revenu et les États fragiles de la région (qui sont au nombre de 29 et regroupent environ deux tiers des 750 millions d'habitants de la région) ont assez bien résisté au ralentissement mondial (tableau 1). Certes, le taux de croissance médian de ces pays a diminué, mais de façon moins marquée : de 5½ % en 2004-08, elle est descendue à 3½ % en 2009. Naturellement, vu leur situation de

Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : croissance du PIB par groupes de pays, 2009



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

départ, ce sont ces pays qui ont le plus à perdre quand la réduction de la pauvreté marque le pas. Pourtant, compte tenu de l'ampleur du choc — le ralentissement mondial le plus prononcé depuis au moins les années 30 —, il est rassurant de constater que la plupart de ces pays ont pu continuer d'afficher des taux de croissance relativement élevés.

Le ralentissement a toutefois entraîné des perturbations sociales et des souffrances considérables. Même s'il reste impossible de citer des chiffres précis, il ne fait aucun doute que les destructions d'emplois et la raréfaction des débouchés ont touché des millions de ménages. Dans la seule Afrique du Sud, où il est plus facile d'obtenir des informations à jour, quelque 900.000 emplois ont été détruits en 2009, ce qui a aggravé un chômage déjà élevé. Ailleurs, le ralentissement a sans doute engendré moins de pertes d'emplois, proportionnellement, dans le secteur formel. Mais, en raison de la quasi-inexistence de dispositifs publics de protection sociale, la disparition des possibilités d'emploi a été particulièrement dommageable, tant par son effet sur les revenus que par ses conséquences non monétaires à plus long terme. Compte tenu

de ce qu'on a pu observer pendant les ralentissements antérieurs de l'activité économique, on peut s'attendre à des revers dans tous les domaines du développement humain, ce qui implique que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) va sans doute être freinée. Bien que ces dernières années des progrès considérables aient été accomplis dans ce domaine en Afrique subsaharienne, en particulier dans la réduction de la pauvreté monétaire, la Banque mondiale estime à 7 millions le nombre de personnes que la crise économique mondiale a peut-être empêchées de passer au-dessus du seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour en 2009.

L'une des questions essentielles qui se posent pour la période à venir est celle de la mesure dans laquelle le ralentissement global et les perspectives incertaines de l'économie mondiale pèseront sur les taux de croissance économique en Afrique subsaharienne. Pour le moment, tout porte à croire que, dans la plupart des pays de la région, le ralentissement mondial a surtout pris la forme d'un choc considérable sur la demande plutôt que sur l'offre. En particulier, l'Afrique subsaharienne semble avoir échappé aux perturbations du système financier et à la détérioration prononcée des bilans du secteur public qui ont ébranlé un grand nombre de pays avancés et certains pays émergents. La région est plutôt touchée indirectement, en ce sens que, en freinant la croissance des pays avancés et de certains pays émergents, ces effets du ralentissement mondial font baisser la demande d'exportations en provenance de l'Afrique subsaharienne ainsi que les prix de ces exportations. Pour l'heure, toutefois, on s'attend à ce que l'économie mondiale connaisse une reprise modérée mais soutenue. Si cette évolution se confirme, les taux de croissance devraient retrouver des niveaux proches de ceux d'avant la crise dans la plupart des pays, à l'exception notable des pays exportateurs de pétrole, où la croissance ne devrait pas être aussi dynamique qu'au milieu de la décennie 2000.

Tableau 1.1. Afrique subsaharienne : variations des principaux indicateurs entre 2004–08 et 2009¹

	PIB	IPC	Solde budgétaire global, hors dons	Solde courant, hors dons	Stock de réserves
	<i>(variation en %)</i>		<i>(% du PIB)</i>		
Afrique subsaharienne					
Moyenne	-4,4	2,0	-7,1	-2,9	0,8
Valeur médiane	-2,1	-0,1	-2,5	-2,3	0,9
Exportateurs de pétrole²					
Moyenne	-4,7	0,3	-14,1	-7,6	0,4
Valeur médiane	-4,1	0,5	-12,9	-9,8	1,0
Pays à rev. intermédiaire²					
Moyenne	-6,7	1,3	-6,1	0,0	1,5
Valeur médiane	-4,8	0,8	-6,2	-4,3	1,5
Pays à faible revenu²					
Moyenne	-2,1	4,7	-0,7	-0,7	0,0
Valeur médiane	-1,8	-0,5	-1,9	-1,0	0,0
États fragiles²					
Moyenne	-0,5	2,9	-1,2	0,4	1,1
Valeur médiane	-0,9	-1,8	-0,6	-0,8	1,2

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

¹Différence entre 2009 et la moyenne pour la période 2004–08.

²Voir le détail dans les tableaux de l'appendice.

À la lumière de ce qui précède, cette 14^e édition du rapport sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne s'articule en trois chapitres de la façon suivante :

- Le présent chapitre se poursuit par un examen de l'évolution économique de la région en 2009 et de ses perspectives pour 2010 et au-delà. Les auteurs s'attachent ensuite à déterminer dans quelle mesure le ralentissement de l'activité et les changements intervenus dans la conjoncture mondiale pourraient influencer sur les résultats économiques de la région à moyen terme. Le chapitre se conclut par une analyse des implications pour la poli-

tique macroéconomique au cours des prochains mois.

- Le chapitre 2 explore les mesures que les pays de la région ont prises pour donner à la politique budgétaire un tour expansionniste afin de contrer les effets du ralentissement de l'activité. D'après les données réunies par les services du FMI, les dépenses publiques primaires de la plupart de ces pays se sont accélérées en 2009 par rapport au milieu de la décennie 2000. À première vue, il semblerait aussi que les dépenses publiques en faveur des pauvres et des secteurs générateurs de croissance aient continué d'augmenter en termes réels pendant la période du ralentissement. Cette capacité des pays de

donner une orientation anticyclique à leur politique budgétaire représente un changement qu'il faut saluer et qui tranche nettement avec le passé, lorsque, bien souvent, les ralentissements économiques obligeaient à un resserrement généralisé de la politique budgétaire. Cependant, étant donné que les taux de croissance de la plupart des pays de la région devraient frôler l'an prochain les records atteints récemment, les décideurs doivent dès maintenant se préparer à recadrer la politique de finances publiques dans une perspective à moyen terme.

- Une autre question qui a pris de l'importance ces derniers mois et qui fait l'objet du chapitre 3 est celle des flux de financement extérieurs privés et des effets perturbateurs qu'ils ont pu avoir au lendemain de la crise financière mondiale. Il ressort de l'analyse que ces flux ont moins diminué en direction de l'Afrique subsaharienne que vers les autres régions. Cela tient en partie à leur composition et à la prépondérance relative de l'investissement direct étranger (IDE) en Afrique subsaharienne, qui a

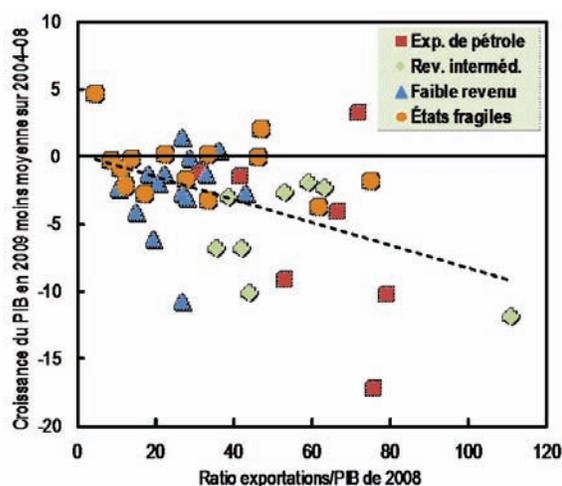
augmenté moins vite pendant la période d'expansion et qui s'est révélé plus résistant que les autres formes de capital privé. Cependant, une grande partie de la région demeure à l'écart des marchés de capitaux internationaux et tributaire des diverses sources publiques de financement extérieur. Plus d'un tiers des pays d'Afrique subsaharienne sont pratiquement restés hors jeu pendant la hausse et la baisse des entrées de capitaux privés.

Un panorama contrasté en 2009

En temps normal, les fluctuations de la croissance économique des pays subsahariens sont étroitement liées à des chocs propres aux pays concernés². À ce type de chocs est venu se superposer en 2009 un puissant choc systémique provoqué par la crise financière internationale et le ralentissement économique mondial qui a suivi. Il en est résulté un ralentissement de la croissance économique dans la plupart des pays, et même un repli particulièrement prononcé dans les pays exportateurs de pétrole et les pays à revenu intermédiaire de la région. On estime que, globalement, l'activité économique n'a progressé que de 2 % en 2009, ce qui est bien inférieur aux taux de croissance de 5 à 7 % que la région enregistrait depuis 2003.

Il semblerait que la cause immédiate du ralentissement de l'activité économique en 2009 réside davantage dans la baisse de la demande extérieure que dans les perturbations des flux financiers. La production des partenaires commerciaux de la région s'est en effet contractée d'environ 1½ % en 2009; il faut remonter au moins au début des années 70 pour retrouver une baisse de cette ampleur. Ce sont les pays qui étaient le plus tributaires des exportations qui ont été le plus touchés (graphique 1.3). Dans les pays à revenu intermédiaire, la crois-

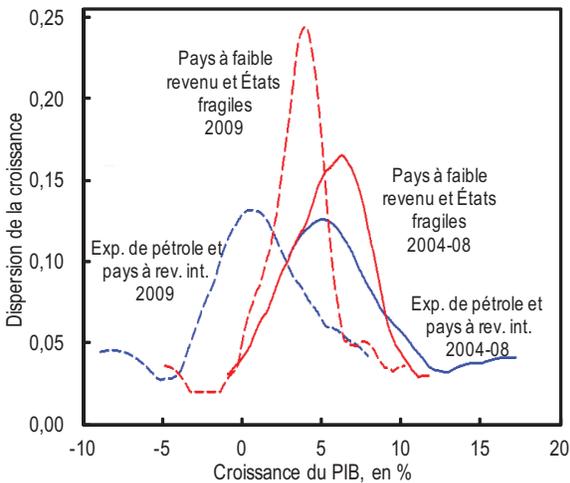
Graphique 1.3. Afrique subsaharienne : décélération de la croissance du PIB en 2009 et ratios d'exportation (en %)



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

²Parmi les chocs qui ont frappé certains pays en 2009, on citera la sécheresse en Afrique de l'Est (qui a touché plus particulièrement le Kenya, l'Érythrée et l'Éthiopie) et l'instabilité politique (Guinée et Madagascar).

Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : croissance du PIB en 2004–08 et 2009 par groupes de pays

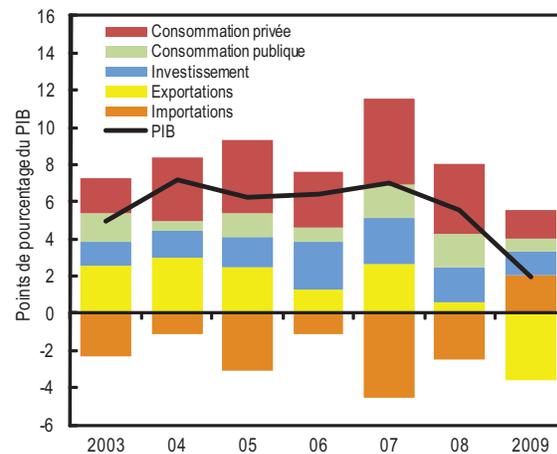


Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

sance de la production a diminué en moyenne d'environ $6\frac{3}{4}$ % en 2009 par rapport à la période 2004–08, tandis que les pays exportateurs de pétrole voyaient la croissance de leur production tomber à $3\frac{3}{4}$ % seulement en 2009, contre $8\frac{1}{2}$ % pour la période 2004–08. Ces deux groupes de pays (qui comptent au total 15 pays) représentent plus des deux tiers de la production globale de la région, et les grandes difficultés qu'ils ont connues sont la raison première de la chute brutale du taux de croissance moyen pondéré de la région en 2009.

Le repli de l'activité économique a été moins marqué dans les 29 pays à faible revenu et les États fragiles de la région (graphique 1.4). Les taux de croissance moyens de ces pays sont descendus de $6\frac{1}{4}$ % en 2004–08 à $4\frac{1}{2}$ % en 2009. Ce recul s'explique principalement (mais pas exclusivement) par les effets du ralentissement mondial. Les chocs subis par certains pays en particulier, notamment des conditions climatiques défavorables, qui ont nui à la production agricole, et l'instabilité politique, ont contribué dans certains cas au ralentissement de la croissance. Cependant, certains pays ont vu s'accroître le volume de leurs exportations et s'améliorer leurs termes de l'échange. Les

Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : contributions à la croissance du PIB

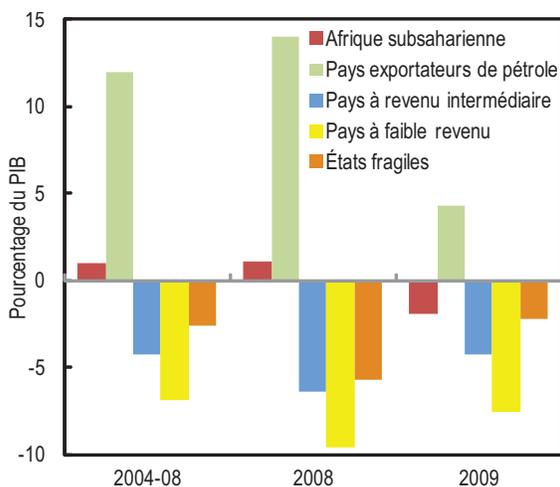


Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

politiques adoptées ont aussi atténué les effets des chocs externes dans de nombreux pays. Six pays ont échappé à une décélération de la croissance de la production entre 2008 et 2009. Ils font presque tous partie du groupe des États fragiles, qui ont vu un redémarrage de la croissance au lendemain d'un conflit civil, d'un choc externe ou d'une période d'instabilité économique.

La baisse des exportations de la région a coïncidé avec une diminution du taux de croissance de la demande intérieure réelle (graphique 1.5). Le taux de croissance de la consommation totale (publique et privée), qui avait été en moyenne de $6\frac{3}{4}$ % pendant la période 2004–08, est descendu à 5 % en 2009. La croissance des dépenses d'équipement a aussi nettement ralenti, passant de 10 % à 6 % au cours de la même période.

La chute brutale de la valeur des recettes d'exportation de la région, imputable essentiellement aux pays exportateurs de pétrole, n'a été qu'en partie compensée par la diminution des importations. Bien que, pour la plupart, les marchés de produits de base aient rebondi au second semestre de 2009, les recettes d'exportation pour l'année des principaux pays

Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : solde des transactions courantes par groupes de pays

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

exportateurs de pétrole et des pays producteurs de minéraux et de pierres précieuses ont été amoindries par l'effondrement des prix des produits énergétiques et des métaux ainsi que par la baisse des ventes de pierres précieuses. Du fait que, en valeur, les exportations de biens et de services des pays exportateurs de pétrole ont chuté en 2009 de plus de 40 % en dollars, les excédents extérieurs considérables de ces pays ont été ramenés à 4½ % du PIB, contre une moyenne de 12 % durant la période 2004-08. Un certain nombre de pays où le secteur minier est particulièrement étendu, dont le Botswana, le Lesotho et la Namibie, ont aussi vu leurs soldes extérieurs se dégrader sensiblement. En Afrique du Sud, où la demande extérieure de produits miniers et manufacturés s'est effondrée, les exportations de biens et de services ont reculé de plus de 20 % en dollars. Cependant, la valeur des exportations a diminué de 5 % en moyenne dans les pays à faible revenu et les États fragiles (et certains d'entre eux ont même vu leurs exportations augmenter), et leurs soldes extérieurs, malgré de moins bonnes performances en moyenne que pendant la période 2004-08, se sont améliorés par rapport à 2008.

En conséquence, le solde extérieur courant de la région est devenu négatif. Alors que la région avait enregistré de légers excédents de l'ordre de 1 % du PIB pendant la période 2004-08, elle a affiché un déficit d'environ 2 % du PIB en 2009 (graphique 1.6). Le déficit extérieur courant de la région, qui s'est établi à environ 18 milliards de dollars en 2009, semble avoir été financé en partie par un excédent du compte de capital³. Les réserves de change, qui ont reçu un supplément de près de 12 milliards de dollars lors des allocations de droits de tirage spéciaux (DTS) d'août et de septembre 2009, se situaient fin octobre 2009 à des niveaux globalement comparables à ceux de fin 2008⁴.

Sous l'effet de la baisse des prix du pétrole et du repli de la demande intérieure, l'inflation a diminué en 2009. La dépréciation prononcée et, dans la plupart des cas, de courte durée de la monnaie de certains pays émergents, pionniers et exportateurs de pétrole a freiné cette tendance pendant la première partie de l'année, mais, en décembre 2009, aucun des 33 pays pour lesquels on dispose de taux d'inflation sur 12 mois n'affichait des taux nettement en hausse sur un an. Dans tous les pays déclarants sauf cinq, l'inflation est restée en dessous de 10 %.

Face à cette évolution, la riposte des pouvoirs publics, en particulier sur le plan budgétaire, a été très impressionnante. Malgré une chute prononcée des ratios moyens impôts/PIB, les ratios dépenses/PIB ont augmenté dans pratiquement tous les pays (voir l'analyse détaillée au chapitre 2). En raison de la volatilité inattendue des prix du pétrole, les moins-values sur recettes fiscales par rapport aux prévisions budgétaires ont été particulièrement marquées dans les pays exportateurs de pétrole, qui ont vu leurs ratios moyens recettes/PIB tomber de près de 36 % en 2008 à 24 % en 2009, alors même que les PIB nominaux étaient en forte

³Les décaissements bruts du FMI en faveur de l'Afrique subsaharienne se sont élevés à 2,7 milliards de dollars en 2009.

⁴Les données portent sur 31 des 44 pays d'Afrique subsaharienne.

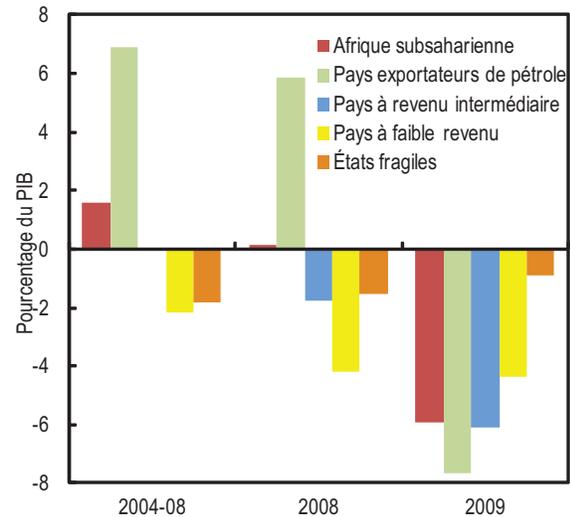
diminution. Au cours de la même période, les ratios moyens dépenses/PIB de ces pays sont passés de 30 à 31½ %. Parmi les pays importateurs de pétrole, les moins-values sur recettes fiscales ont été en général moins prononcées, certains pays à faible revenu ayant même fait mieux que les prévisions dans ce domaine en enregistrant une hausse de leurs ratios recettes/PIB. En moyenne, les ratios recettes/PIB des pays importateurs de pétrole ont diminué de près de ½ point de pourcentage tandis que leurs ratios dépenses/PIB augmentaient de presque 2 points. La croissance des dépenses réelles de ces pays s'est accélérée, passant de 6¼ % pendant la période 2003-07 à 7½ % en 2009.

En outre, d'après les premières données dont on dispose, il semblerait que les dépenses consacrées au développement ainsi qu'à la santé et à l'éducation aient continué de s'accroître pendant la période de ralentissement de l'activité. En proportion du PIB, le ratio médian des dépenses en capital a augmenté d'environ 9 % en 2009, contre une moyenne de 7½ % durant la période 2003-07. Dans le même temps, les dépenses de santé et d'éducation ont aussi suivi une courbe ascendante, passant d'une moyenne d'environ 5½ % du PIB en 2006-07 à environ 7 % du PIB en 2008.

Cette évolution s'est traduite par un creusement des déficits budgétaires dans la plupart des pays (graphique 1.7). Dans ce domaine aussi, ce sont les pays exportateurs de pétrole et les pays à revenu intermédiaire qui ont accusé les plus fortes variations. Pour la plupart, les excédents budgétaires substantiels des pays exportateurs de pétrole (qui s'étaient maintenus en moyenne à 7 % du PIB pendant la période 2004-08) ont été effacés ou, tout au moins, considérablement réduits.

Les autorités monétaires se sont aussi efforcées en général d'abaisser les taux d'intérêt pour compenser le fléchissement de la demande privée, sous réserve des impératifs en matière d'inflation et de taux de change. En moyenne pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne,

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : solde budgétaire par groupes de pays

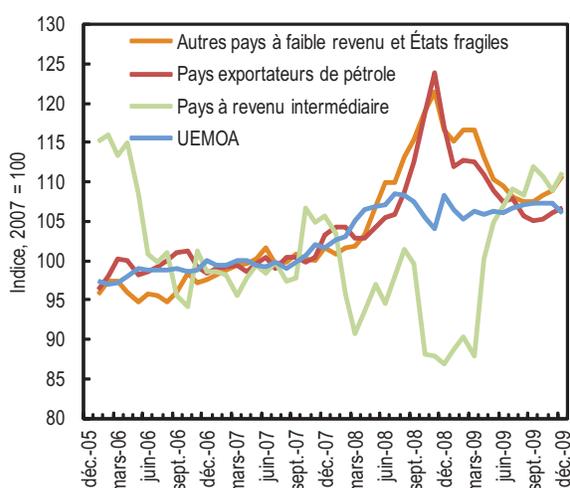


Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

les taux des bons du Trésor à court terme sont tombés de plus de 9 % à la veille de l'effondrement de Lehman Brothers en septembre 2008 à environ 6¼ % en septembre 2009. Ont échappé à cette évolution les pays de la zone franc, où les taux d'intérêt évoluaient déjà à l'intérieur d'une fourchette bien plus basse (3¼-3½ %), et quelques pays (dont le Kenya et la Zambie) qui ont subi des accès de pression à la baisse sur leurs taux de change.

Dans la plupart des pays, il semblerait que la politique monétaire ait aidé à soutenir l'activité face aux chocs externes et à la détérioration des conditions intérieures, notamment les répercussions financières limitées de la crise mondiale qui a réduit l'accès aux financements transfrontaliers et incité les banques locales à se montrer plus prudentes en matière de prêts. La baisse des taux d'intérêt nominaux dans la plupart des pays de la région n'a pas égalé celle des taux d'inflation rétrospectifs sur 12 mois pour cette période (de 15 % à 7 %), mais il est vrai que la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques n'avait donné lieu auparavant à aucun ajustement à la hausse des taux d'intérêt. Globalement, il

**Graphique 1.8. Afrique subsaharienne :
taux de change effectifs réels par groupes de pays**



Source : FMI, Système des avis d'information.

semble probable que les anticipations inflationnistes soient restées relativement stables pendant et après la période de flambée des prix, ce qui implique que les taux d'intérêt réels ont diminué parallèlement aux taux nominaux en 2009.

Autre signe de l'orientation accommodante de la politique monétaire, la croissance médiane de la masse monétaire au sens large, qui est passée de 19 % en septembre 2008 à 11½ % un an plus tard, a cependant diminué moins vite que celle du PIB, qui est tombée de 16½ % en 2008 à 6 % en 2009. La croissance médiane sur 12 mois du crédit bancaire au secteur privé a aussi baissé un peu moins rapidement que le PIB nominal, passant de 28 % à 19 %. Si l'on observe l'évolution du stock de crédit et de monnaie au cours du seul premier semestre de 2009, le crédit est resté grosso modo inchangé en termes réels et la monnaie a suivi une légère tendance à la hausse.

Les autorités ne sont guère intervenues sur les marchés des changes pour défendre les monnaies; aussi les réserves n'ont-elles diminué sensiblement que dans un petit groupe de pays. Les plus grands producteurs de pétrole de la région, à savoir l'Angola et le Nigéria, ont puisé dans leurs très confortables réserves, qui ont diminué d'environ un tiers, avant de

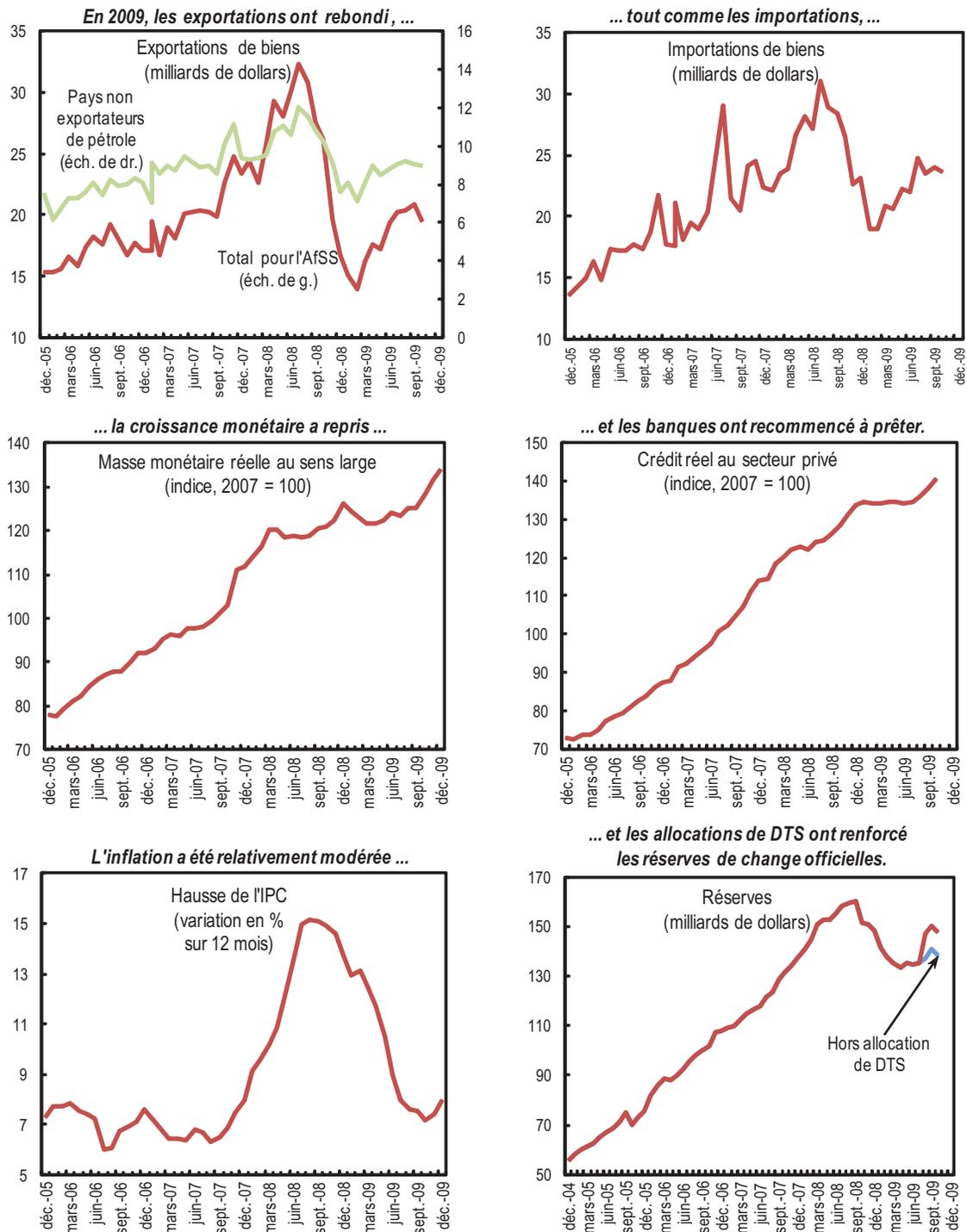
laisser leurs monnaies s'ajuster de façon plus complète à la baisse des prix du pétrole. Le niveau des réserves a aussi diminué au Malawi, qui, jusqu'à la fin de l'année 2009, a essayé de défendre un taux de change fixe surévalué. Dans l'ensemble constitué par la zone franc, les réserves ont légèrement baissé, mais la prime des taux directeurs par rapport aux taux de l'euro a aussi accusé une nouvelle hausse. Bien que les taux de change effectifs réels moyens aient suivi des évolutions fortement divergentes d'un groupe de pays à l'autre en 2008 et au début de 2009, ils étaient revenus fin 2009 à des niveaux supérieurs d'environ 5 à 10 % à leurs valeurs de 2007 (graphique 1.8). Cela s'explique en partie par les différences de structure de l'inflation intérieure.

Jusqu'à présent, seuls quelques pays de la région se sont heurtés à des problèmes dans le secteur financier. Au Nigéria, où la croissance du crédit au secteur privé a été en moyenne proche de 50 % par an entre fin 2004 et fin 2008, huit banques ont nécessité une intervention des pouvoirs publics en 2009. Certaines d'entre elles avaient accumulé des engagements considérables sur les marchés d'actions au moyen de prêts sur marge, et les pertes sur prêts ont été aggravées par la baisse des prix du pétrole, la dépréciation des monnaies et le ralentissement de la croissance. Les structures de gouvernance de ces établissements étaient faibles. Au Ghana, qui a connu des taux similaires d'expansion du crédit de 2004 à 2008, 15 % du total des prêts bancaires étaient improductifs fin 2009, alors que ce taux était inférieur à 8 % un an plus tôt. Cela s'explique par l'exposition de certaines banques à des entrepreneurs aux prises avec des arriérés budgétaires et à des entreprises d'État sous-performantes, ainsi que par le resserrement du crédit.

Le tournant

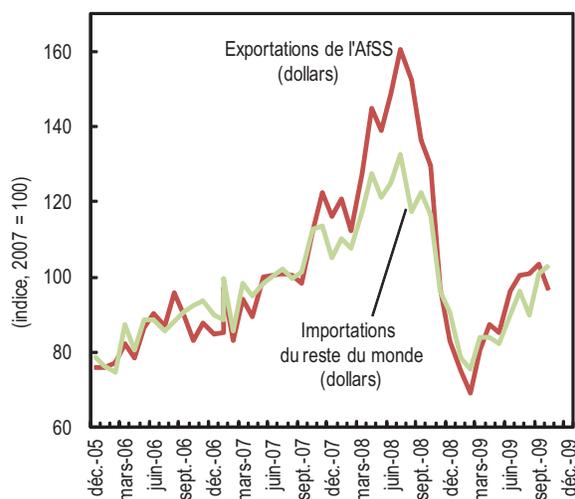
D'après une série d'indicateurs, le tournant s'est produit au milieu de l'année 2009 pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne (graphique 1.9). Les exportations ont amorcé

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : indicateurs macroéconomiques



Sources : FMI, *International Financial Statistics*, *Direction of Trade Statistics* et base de données du Département Afrique.
 Note : Le nombre de pays pris en compte est limité par la disponibilité des données mensuelles. Par exemple, l'IPC porte sur 33 à 42 pays en fonction de la période considérée; pour ce qui est des données relatives aux réserves, seuls 31 pays sont intégralement pris en compte, qui représentent environ 95 % des réserves de l'Afrique subsaharienne en 2007.

Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : participation à la reprise mondiale



Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

un redressement dans toute la région au début de l'année lorsque le déstockage massif au niveau mondial a commencé à s'atténuer et que les marchés des produits de base ont rebondi. C'est aussi à cette époque que les importations ont montré les premiers signes de dynamisme. Ces facteurs ont aidé à rétablir la confiance dans les économies d'Afrique subsaharienne et les marchés financiers de la région. Au troisième trimestre, les masses monétaires de la région avaient repris leur mouvement de hausse en termes réels, et le crédit bancaire au secteur privé repartait timidement à la hausse. En Afrique du Sud, pays qui a le plus souffert du fléchissement de la demande de consommation et du comportement des entreprises peu enclines à engager des dépenses, la production industrielle a commencé à se redresser vers le mois de septembre.

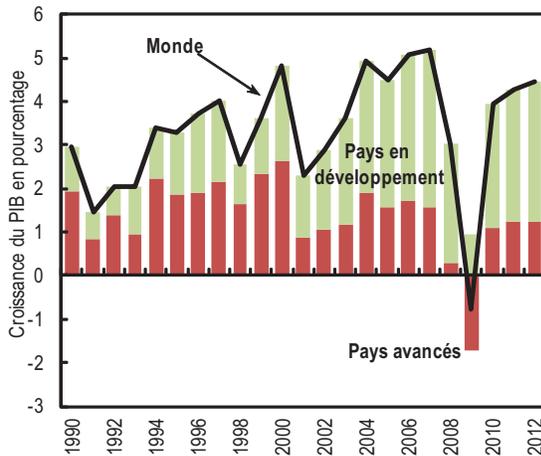
Les dépréciations monétaires n'ont pas tardé à s'inverser ou à se stabiliser. Le rand sud-africain en particulier a fortement rebondi, tandis que les taux d'intérêt continuaient à baisser, et le taux de change par rapport au dollar a terminé l'année 2009 à environ 7,5, contre 10 au début de l'année. Fin 2009, les

écarts de taux sur les obligations souveraines extérieures avaient retrouvé leurs niveaux d'avant la crise, et le Sénégal était en mesure d'émettre pour la première fois des obligations internationales.

Ces résultats sont très encourageants compte tenu des cycles économiques antérieurs de l'Afrique subsaharienne. En effet, dans le passé, comme cela est expliqué dans la dernière édition des *Perspectives économiques régionales* (FMI, 2009b), l'Afrique subsaharienne a en général mis beaucoup plus de temps que le reste du monde à se redresser au lendemain des ralentissements de l'activité économique mondiale. Les gouvernements ne disposaient alors que d'une marge de manœuvre réduite pour soutenir la reprise, car ils n'avaient guère accès aux financements et recouraient donc souvent, pour conserver des devises, à des contrôles administratifs qui faussaient le marché. Cette fois, la phase initiale de la reprise et les politiques économiques menées par les pays d'Afrique subsaharienne semblent beaucoup plus prometteuses. La structure des échanges commerciaux (exportations et importations) semble suivre de beaucoup plus près les évolutions mondiales dans ce domaine (graphique 1.10), et il n'y a aucun signe que les achats ou la production sont entravés de façon significative par des contraintes de financement, des facteurs administratifs ou des goulets d'étranglement du côté de l'offre. En général, les gouvernements ont eu pour politique de soutenir la demande en laissant le déficit budgétaire se creuser et les marchés fonctionner normalement.

2010 et au-delà

Dans ces conditions, la perspective de voir la croissance rebondir dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, même sans atteindre tout à fait le dynamisme du milieu de la décennie 2000, semble aujourd'hui beaucoup plus assurée qu'il y a six mois, et ce en raison de deux nouveaux facteurs. Premièrement, les

Graphique 1.11. Contributions à la croissance du PIB mondial

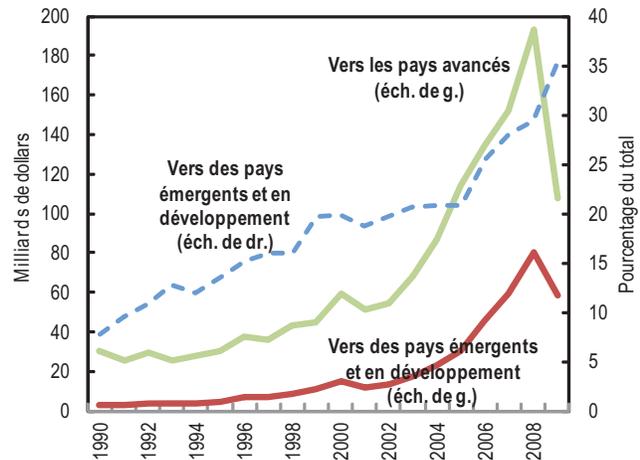
Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

«risques extrêmes» pour l'économie mondiale se sont estompés depuis la dernière édition des *Perspectives économiques régionales* (FMI, 2009b), et les projections de croissance mondiale ont été révisées à la hausse : on s'attend maintenant à une croissance d'environ 4¼ % en 2010, contre à peine plus de 3 % il y a six mois. Deuxièmement, comme on l'a vu, des signes sont perceptibles en Afrique subsaharienne (même s'il s'agit d'indicateurs indirects) qui mènent à penser que le pire du ralentissement est passé et qu'un rebond est amorcé.

Il importe maintenant de déterminer si les facteurs qui ont perturbé l'activité économique et les flux de financement en 2009 ont eu des effets sensibles et durables sur les perspectives de croissance de l'Afrique subsaharienne. Pour ce faire, il convient d'examiner trois éléments qui auront une influence dans ce domaine.

Un recul de la croissance mondiale

D'après les projections, la croissance économique mondiale sera d'environ 4¼ % en 2010 et restera de l'ordre de 4 à 4½ % à partir de 2011, alors qu'elle tournait autour de 5 % au milieu de la décennie 2000. En outre, on

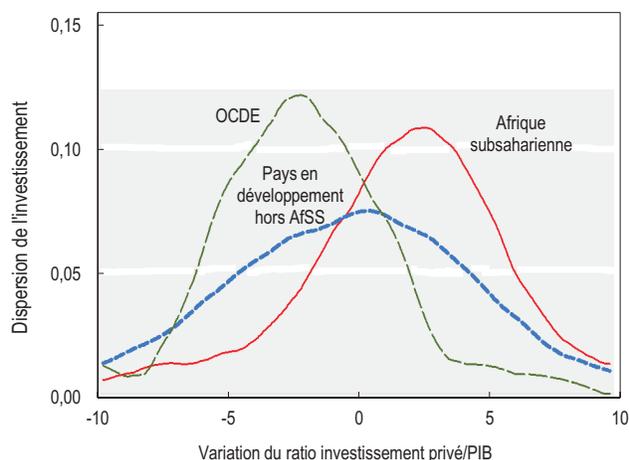
Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : exportations par destination

Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

s'attend à ce que ce soient les pays émergents qui impriment le rythme de la croissance au cours des années à venir. Ce ralentissement de la croissance économique mondiale et la diminution de la contribution des pays avancés à la croissance pourraient-ils se traduire aussi par une croissance moins vigoureuse pour les pays d'Afrique subsaharienne?

Cela semble peu probable. Tout d'abord, s'il est vrai que l'activité économique mondiale devrait se développer moins vite que dans le passé récent, il n'en demeure pas moins que, si l'on se place dans une perspective historique, les taux témoignent d'une croissance tout à fait vigoureuse. Ainsi, la croissance de 4 à 4½ % prévue pour 2011 est à rapprocher des taux de 4½ % des années 70, de 3 % des années 80 et aussi de 3 % des années 90. Pour ce qui est de l'évolution des contributions respectives à la croissance, il s'agit d'un phénomène à l'œuvre depuis un certain temps déjà (graphique 1.11), et rien ne permet de conclure qu'il nuira à l'Afrique subsaharienne. Parallèlement à la redistribution de la production mondiale, les exportations de la région ont délaissé l'Europe au profit de l'Amérique du Nord et des pays émergents et en développement (graphique 1.12). Quoi qu'il en soit,

Graphique 1.13. Afrique subsaharienne et monde : variation des ratios investissement privé/PIB entre 2003–07 et 2009



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

les exportations de la région étant composées surtout de produits de base, peu importe où ceux-ci finiront par être consommés.

Un recul de l'investissement privé

Au-delà de la baisse de la demande extérieure mentionnée ci-dessus, les taux d'investissement privé de la région pourraient diminuer encore pendant la période à venir sous l'effet de la hausse attendue du coût du capital — engendrée par le niveau élevé des emprunts du secteur public à l'échelle mondiale et, partant, la raréfaction des financements extérieurs. Mais il est probable là aussi que ce phénomène ne freinera que légèrement la croissance de l'investissement privé dans la région. Deux facteurs semblent jouer un rôle particulièrement important à cet égard.

Premièrement, bien que la croissance des dépenses privées d'investissement semble avoir fortement ralenti en 2009, elle s'est maintenue, en proportion du PIB, bien au-dessus des niveaux observés pendant la période d'expansion. Cette situation contraste nettement avec ce qui s'est produit ailleurs (graphique 1.13). Dans les pays de l'Organisation de coopération

et de développement économiques (OCDE) et dans les pays en développement hors Afrique subsaharienne, l'investissement privé, mesuré en proportion du PIB, a accusé un recul prononcé entre 2003–07 et 2009. Cette différence concorde avec la baisse moins marquée de la production en Afrique subsaharienne.

Deuxièmement, en Afrique subsaharienne, l'investissement privé est moins tributaire qu'ailleurs des prêts bancaires et des autres sources plus officielles de financement. Dans la plupart des pays de la région, il repose en effet essentiellement sur les bénéficiaires non distribués (Ramchandran, Gelb, and Shah, 2009). Par conséquent, une hausse du coût de financement ne sera peut-être pas si dommageable à la croissance de l'investissement qu'ailleurs⁵.

Compte tenu de ces considérations, les projections font état d'une croissance de l'investissement total (public et privé) d'environ 7 % en 2010, contre 6 % en 2009. Ces chiffres sont à rapprocher d'une croissance moyenne de l'investissement d'environ 10 % observée pendant la période 2004–08. En 2011 et au-delà, la croissance de l'investissement devrait revenir à 6¼ %.

Une marge de manœuvre budgétaire limitée

L'autre principal facteur qui pourrait peser sur la croissance de la région est le risque que la détérioration de certains soldes budgétaires soit prononcée au point de nécessiter un vigoureux rééquilibrage des finances publiques dans les années à venir. Confrontés au début de la crise financière mondiale à la perspective d'un choc extérieur considérable, les décideurs de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont cherché à soutenir l'activité économique en se servant de la marge de manœuvre budgétaire qu'ils avaient constituée pendant la période d'expansion. Il ressort de l'analyse

⁵Il va de soi qu'une hausse des taux d'intérêt accroîtra le coût d'opportunité qu'implique l'utilisation de fonds à des fins d'investissement plutôt que pour d'autres usages.

présentée au chapitre 2 qu'ils y sont parvenus dans une large mesure. La hausse des dépenses publiques en 2009 s'est en fait accélérée dans la plupart des pays qui ont connu un ralentissement économique. Reste à savoir si cette hausse a engendré des déficits budgétaires excessifs. Pour répondre à cette question, nous considérons deux indicateurs.

Premièrement, comme dans la dernière édition des *Perspectives économiques régionales* (FMI, 2009b), les services du FMI ont comparé les trajectoires d'endettement résultant des analyses de viabilité de la dette effectuées avant et après la crise financière mondiale pour un large groupe de pays subsahariens à faible revenu. La principale conclusion à tirer de cette comparaison est que, si une accentuation des trajectoires d'endettement paraît inévitable dans presque tous les pays à la suite du ralentissement de l'activité économique, cette évolution n'a pas pris des proportions alarmantes. La hausse de l'endettement ne devrait pas se traduire par une aggravation généralisée des risques de surendettement pour autant que deux hypothèses restent vérifiées, à savoir 1) que la crise n'ait pas un effet permanent sur la croissance; et 2) que les pays retirent progressivement les mesures de soutien budgétaire auxquelles ils ont eu recours pendant la crise. Cela dit, un nombre non négligeable de pays restent surendettés ou exposés à un risque élevé de surendettement. L'application suivie d'un train de mesures, concernant à la fois les débiteurs et les créanciers, devrait permettre de réduire considérablement à moyen terme les facteurs qui rendent ces pays vulnérables.

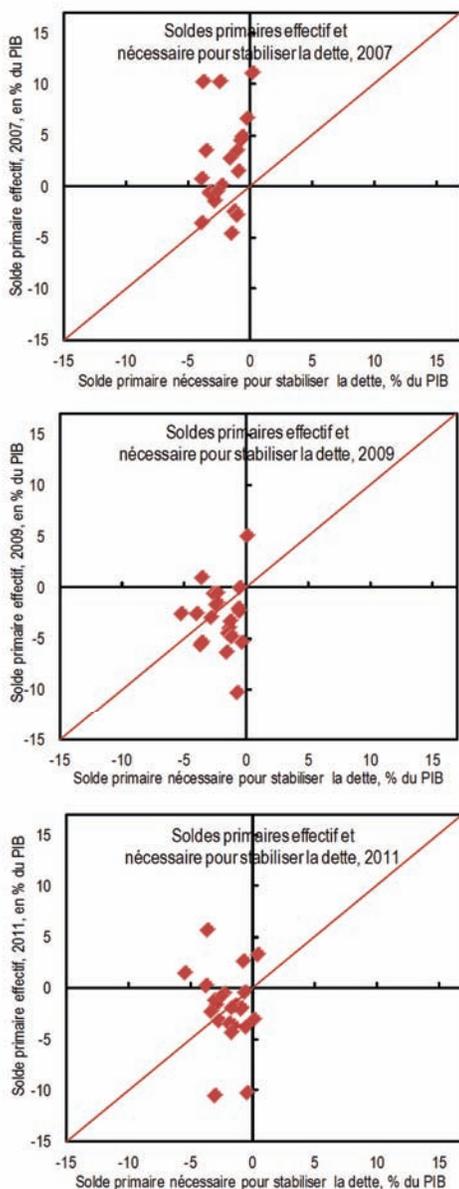
Deuxièmement, on peut observer aussi dans quelle mesure les soldes budgétaires primaires s'écartent du niveau qui serait nécessaire pour stabiliser les ratios dette publique/PIB aux niveaux actuels. Il s'agit non pas de quantifier le degré d'ajustement nécessaire ni le degré de vulnérabilité en matière d'endettement, mais plutôt d'identifier les tendances générales des soldes budgétaires des pays par

rapport à ce point de référence important⁶. En 2007, le solde primaire de la plupart des pays de l'échantillon (20 sur 23) était égal ou supérieur au niveau requis pour stabiliser les ratios de la dette publique (graphique 1.14, panneau supérieur). Cela s'expliquait par les taux de croissance relativement élevés que ces pays connaissaient alors et ont continué de connaître à peu près jusqu'à la fin de 2008, ainsi que par les soldes budgétaires confortables qu'ils ont ainsi pu enregistrer. Mais, avec le ralentissement de l'activité économique survenu en 2009 et la hausse des dépenses dont il s'est accompagné dans de nombreux cas, le solde primaire de beaucoup de pays (12 sur 23) est descendu l'an dernier en dessous du niveau nécessaire pour stabiliser les ratios d'endettement (graphique 1.14, panneau du milieu). Cette évolution s'explique essentiellement par la politique anticyclique menée délibérément par les pouvoirs publics face au ralentissement de l'activité.

Il y aurait lieu de s'inquiéter si les pays dont le solde primaire est inférieur à ce qui est nécessaire pour stabiliser la dette restaient à ce niveau trop longtemps. D'après cette analyse, la proportion de pays dont le solde budgétaire primaire prévu est inférieur au niveau nécessaire pour stabiliser les ratios de la dette au niveau de fin 2007 reste à peu près la même (12 sur 23) jusqu'à la fin de 2011 au moins (graphique 1.14, panneau inférieur). Il semblerait donc que la situation budgétaire de nombreux pays d'Afrique subsaharienne se soit détériorée à la suite de la crise financière mondiale, mais pas de façon alarmante dans la plupart des cas.

⁶Pour réaliser cette analyse, nous avons pris en compte les 23 pays subsahariens dont le ratio dette/PIB était compris entre 15 et 60 % en 2007. La plupart des pays pour lesquels ce ratio est supérieur à 60 % n'ont pas encore bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'initiative IADM et/ou doivent restructurer leurs dettes. Quant aux pays pour lesquels ce ratio est inférieur à 15 %, on considère qu'ils peuvent se permettre d'accroître leur endettement sans qu'il y ait lieu de s'en inquiéter outre mesure.

Graphique 1.14. Afrique subsaharienne¹ : solde primaire effectif et solde primaire nécessaire pour stabiliser la dette², 2007, 2009, 2011



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique; calculs des services du FMI.

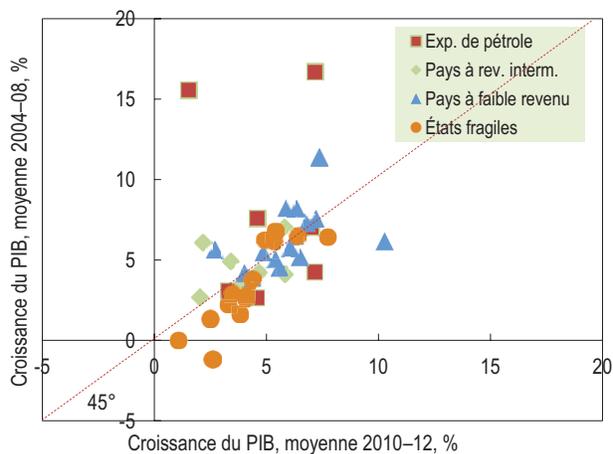
¹Non compris le Burundi, la République démocratique du Congo, l'Érythrée et le Libéria.

²Calculé selon la formule suivante :

$$pb^* = \left\{ \frac{r - g}{1 + g} \right\} (D/Y)_{t-1}$$

où r = taux d'intérêt effectif nominal
g = taux de croissance nominal du PIB
D/Y = ratio dette/PIB

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : croissance du PIB en 2004–08 par rapport à 2010–12



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

En définitive, tout bien considéré, la croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait passer de 4¾ % en 2010 à 5½-6 % en 2011 et au-delà (graphique 1.15). Bien que ce chiffre soit inférieur aux taux voisins de 5-7 % enregistrés au milieu de la décennie 2000, 5½-6 % est un taux assez élevé si l'on considère les performances sur longue période. En outre, si l'on prévoit que le taux de croissance moyen de la région restera inférieur à son niveau du milieu de la décennie 2000, c'est essentiellement parce que le groupe des pays exportateurs de pétrole et celui des pays à revenu intermédiaire afficheront de moins bons résultats. Même si l'on s'attend à un net rebond de l'activité dans ces deux groupes de pays en 2010-11, la croissance resterait modeste par rapport au milieu de la décennie 2000. Comme la production de pétrole plafonne ou presque dans certains pays (Cameroun, Gabon et Tchad), les projections font état d'une croissance moyenne du PIB de 6½ % en 2010 pour les pays exportateurs de pétrole, c'est-à-dire nettement en dessous des 8½ % atteints pendant le boom pétrolier des années 2004-08.

En ce qui concerne les perspectives des pays à revenu intermédiaire, l'Afrique du Sud se détache avec un taux de croissance d'environ 2½ % prévu pour 2010, qui passerait à 3½-4 % en 2011 et au-delà, contre une croissance moyenne de près de 5 % pendant la période 2004-08. Pour l'ensemble des États fragiles, la croissance devrait continuer à s'améliorer régulièrement en 2010 et au-delà pour atteindre environ 4½-5½ %, c'est-à-dire bien au-dessus de la fourchette de 3-3¾ % observée pendant la période 2004-08.

Cette prévision selon laquelle la plupart des pays importateurs de pétrole de la région retrouveront des taux de croissance proches de leur niveau d'avant la crise s'appuie essentiellement sur l'idée que, pour ces pays, la crise a pris la forme d'un choc externe sur la demande qui ne devrait pas durer ni influencer de façon permanente sur les termes de l'échange. Dans une étude récente, les services du FMI ont examiné les facteurs qui déterminent les périodes d'accélération et de décélération de la croissance parmi les pays à faible revenu (Banque mondiale, 2010). Il en ressort que la structure de la croissance du PIB des pays d'Afrique subsaharienne en 2009 cadre avec l'idée que c'est le repli de la demande mondiale, et non l'évolution des termes de l'échange, qui a été le principal facteur de ralentissement de la croissance. Les auteurs relèvent aussi que cet effet, même s'il réduit la production à moyen terme, n'affecte généralement pas la croissance de façon permanente. Par contre, une détérioration sensible et persistante des termes de l'échange peut propulser les pays dans une phase de «croissance faible» qui peut durer pendant longtemps.

Risques pesant sur les perspectives

Il est probable qu'une incertitude exceptionnelle va continuer de planer tant que l'économie mondiale ne se sera pas tout à fait remise des convulsions extraordinaires qui ont ébranlé les systèmes financiers et des affres de la récession globale. Pour la région,

il existe plusieurs «risques extrêmes», d'origine externe et interne, dont la concrétisation pourrait peser sur les perspectives de croissance et, partant, sur la capacité des pays de progresser réellement dans la réduction de la pauvreté.

- *Une interruption de la reprise mondiale.* La marge de manœuvre est désormais très réduite dans les pays avancés pour faire face à d'éventuels chocs négatifs. Les engagements immobiliers des banques continuent de peser sur les perspectives. Le risque demeure que les tensions qui se sont accumulées en 2008-09 dans l'économie mondiale fassent de nouveau leur apparition en provoquant, une fois encore, un effondrement des prix des produits de base.
- *Un manque de financements officiels.* L'aide bilatérale s'est maintenue à un bon niveau pendant la récession mondiale et les institutions financières internationales ont accru leurs dons et leurs prêts, mais les perspectives concernant les financements officiels se sont détériorées en raison des effets durables de la crise sur les économies des principaux donateurs. Déjà, bien qu'ils aient fait preuve de résistance en 2009, les donateurs du G-8 ont pris beaucoup de retard par rapport aux engagements qu'ils avaient pris à Gleneagles en 2005 d'accroître leur aide. Étant donné que ces pays sont confrontés à des PIB plus faibles que prévu et à d'énormes problèmes budgétaires, le risque existe que l'aide et les autres formes de financement diminuent encore plus pendant les années à venir. Cela pourrait alors avoir de graves conséquences pour les dépenses en faveur des pauvres et les investissements d'infrastructure en Afrique subsaharienne.
- *La volatilité des prix des produits de base.* Même si la reprise mondiale se poursuit,

une nouvelle flambée, voire un changement durable des prix des produits de base, en particulier du pétrole et des minéraux, demeurent possibles et pourraient être aggravés par la reconfiguration de la demande induite par le rééquilibrage de l'économie mondiale. Comme ce fut le cas ces trois dernières années, de fortes variations des prix des produits de base auraient diverses répercussions sur les différents pays d'Afrique subsaharienne. Ainsi, une hausse prononcée des prix énergétiques serait particulièrement dommageable pour les pays importateurs de pétrole — comme le fut l'envolée des prix alimentaires et énergétiques en 2008. Inversement, une baisse des prix énergétiques serait sans doute bien accueillie par la plupart des pays à faible revenu, mais elle aggraverait les problèmes budgétaires de certains pays exportateurs de pétrole. De façon plus générale, le simple risque de volatilité peut brider la croissance en incitant les agents économiques à prendre des précautions, ce qui peut se traduire par l'augmentation des taux d'épargne privée, la diminution de l'investissement privé et la réduction des programmes de dépenses publiques.

- *Sur le plan interne, les risques* consistent en des troubles politiques et une détérioration du système financier dans certains pays. Comme l'ont montré les événements survenus en Guinée et à Madagascar en 2009, l'instabilité politique peut avoir des effets négatifs immédiats et puissants sur l'activité économique. Si la situation politique déjà précaire devait s'aggraver dans certains pays d'Afrique occidentale, la croissance économique des pays concernés pourrait s'en ressentir, et les pays voisins pourraient en subir les répercussions. Quant aux risques

concernant le système financier, même si le problème des prêts improductifs ne semble pas encore avoir pesé de façon sensible sur l'activité économique générale, la croissance de l'économie pourrait être freinée si les trous des bilans des banques ne sont pas comblés avec célérité et énergie.

Implications pour la politique économique

À ce stade, le ralentissement économique en Afrique subsaharienne semble avoir été prononcé mais, par bonheur, de courte durée. Parallèlement à la reprise de l'économie mondiale, la croissance de la région, après avoir été de 2 % seulement l'an dernier, semble prête à atteindre 4¾ % en 2010 et 5½-6 % au-delà. Bien que ces taux soient inférieurs à la fourchette de 5 à 7 % que la région a connue au milieu de la décennie 2000, ils seraient néanmoins assez élevés par rapport aux résultats observés sur longue période. Cela dit, le ralentissement a causé des dérèglements et des souffrances considérables, et la population de la région ne devrait pas avoir à supporter de nouvelles épreuves.

À de nombreux égards, l'un des principaux aspects positifs du ralentissement a été qu'il a permis à la région de faire preuve de sa capacité de résistance. En effet, la crise financière mondiale et la récession qui a suivi ont en fait constitué le «test de résistance» le plus rigoureux possible pour les politiques macroéconomiques et structurelles améliorées de la région. Or, la plupart des pays s'en sont sortis plutôt bien, quoique légèrement meurtris.

La difficulté consiste maintenant pour les pays de la région à préserver la cohérence de leurs politiques économiques dans une conjoncture marquée par une incertitude accrue au niveau mondial. Pour surmonter ce nouveau «test de résistance» sans trop d'encombres, ils devront notamment procéder à un réglage fin de leurs politiques macroéconomiques. Ce recadrage

s'impose pour deux raisons. Premièrement, étant donné que, dans la plupart des pays, la croissance économique devrait retrouver presque d'ici à 2011 sa trajectoire d'avant la crise, il sera important de veiller à ce que les politiques macroéconomiques restent compatibles avec les objectifs à moyen terme, en faisant passer au second plan les considérations plus immédiates et les objectifs de stabilisation de la production qui ont dominé (à juste titre) la politique économique depuis environ un an. Deuxièmement, il convient de remédier aux risques qui commencent à se faire jour et menacent de peser sur la vigueur de la croissance. En particulier, l'expérience récente a mis en lumière les risques qui peuvent apparaître lorsque les secteurs financiers sont mal supervisés et que les politiques macroéconomiques ne sont pas adaptées pour contrer l'afflux de capitaux privés. Certaines des questions de politique économique examinées ci-après sont plus pressantes dans certains pays que dans d'autres et elles ne se sont pas toutes posées au cours du ralentissement récent, mais cet épisode difficile — et, espérons-le, de courte durée — a rendu plus impérieuse la nécessité de leur trouver une réponse.

Reconstitution des marges de manœuvre

L'argument principal, et d'ailleurs tout à fait valable, qui sous-tend la nécessité de reconstituer les marges de manœuvre des pouvoirs publics est le fait que les pays de la région sont très vulnérables aux chocs, comme l'ont abondamment illustré les événements récents. Ces trois dernières années, la région a subi coup sur coup deux chocs mondiaux considérables : la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques en 2007-08 et la crise financière mondiale de 2008-09. Les décideurs ont été obligés de mettre en place une ligne de défense alors qu'ils auraient dû concentrer leurs efforts sur des priorités établies de longue date. En outre, on ne peut exclure que des chocs tout aussi généralisés ne se reproduisent, ni qu'ils puissent se ré-

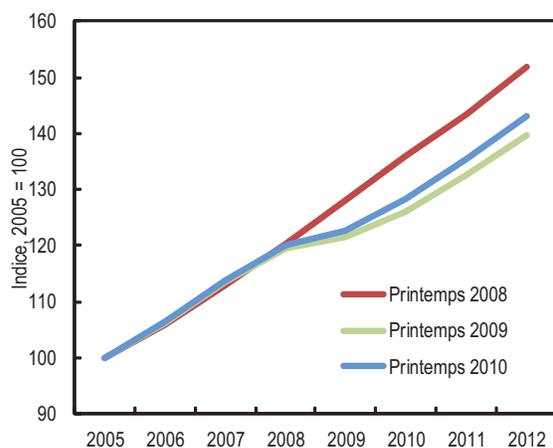
véler encore plus destructeurs en s'ajoutant les uns aux autres. Mais, outre les chocs de cette nature, les pays de la région subissent aussi des chocs plus localisés qui les mettent à rude épreuve. On citera, par exemple, la sécheresse qui a frappé plusieurs pays d'Afrique de l'Est au second semestre de 2009. Gérer tous ces chocs n'est ni facile ni gratuit. Mais le meilleur moyen d'en réduire autant que possible le coût est de reconstituer, là où cela est nécessaire, les marges de manœuvre indispensables pour affronter les chocs qui sont presque sûrs de se produire.

Finances publiques

Le recours à la politique budgétaire pour atténuer les effets de la récession sur la production a été, on l'a vu, un des nouveaux aspects positifs dans la région. Sur les 32 pays qui ont connu un ralentissement de l'activité en 2009, 20 (c'est-à-dire près des deux tiers) semblent avoir été en mesure de mener une politique budgétaire anticyclique. Qui plus est, dans la plupart des cas, ils ont pu le faire sans mettre en péril la viabilité de la dette publique, ce qui témoigne de l'amélioration de la situation des finances publiques dans un nombre croissant de pays subsahariens durant la période qui a immédiatement précédé la crise mondiale. Lors des épisodes antérieurs de ralentissement, la proportion des pays qui avaient été en mesure de soutenir l'activité au moyen de la politique budgétaire avait été nettement moins élevée. Ainsi, en 1992, dernière année où un grand nombre de pays de la région ont subi une décélération de la croissance, un tiers seulement d'entre eux avaient pu donner une orientation anticyclique à leur politique budgétaire. À l'époque, les finances publiques étaient moins solides et la conjoncture macroéconomique plus difficile, marquée par des taux d'inflation supérieurs à 10 % dans la plupart des pays.

Cette fois, les pays n'ont bien sûr pas tous été en mesure de mener une politique budgétaire anticyclique. Un tiers des pays de la région

Graphique 1.16. Afrique subsaharienne : projections du PIB établies aux printemps 2008, 2009, 2010



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

qui ont subi un ralentissement de l'activité (12 sur 32) n'ont pas suivi une politique budgétaire anticyclique en 2009. Il s'agit de cinq pays à faible revenu qui se heurtaient à des contraintes de financement et/ou dont les déficits budgétaires étaient déjà élevés, et de sept pays à revenu intermédiaire et exportateurs de pétrole où la croissance réelle des dépenses primaires diminuait face à la baisse des recettes et après la forte hausse des dépenses les années précédentes.

Lorsque la crise a éclaté, les pays ont le plus souvent décidé, à bon droit, d'utiliser la politique budgétaire pour soutenir la production à court terme. Mais, étant donné que dans la plupart d'entre eux la croissance économique devrait retrouver ses niveaux de la période 2004–08 à partir de 2011, il est important de recadrer aussi la politique budgétaire⁷. En particulier :

⁷D'après les projections, sept pays seulement connaîtront en 2011 un taux de croissance inférieur de 2 points de pourcentage à ce qu'il était pendant la période 2004–08. Trois d'entre eux sont des pays exportateurs de pétrole (Angola, Guinée équatoriale et Tchad) qui ont vu leur croissance économique monter en flèche durant la période 2004–08 à la suite de la découverte de nouveaux gisements de pétrole. Les quatre autres pays sont l'Éthiopie, Madagascar, la Namibie et le Rwanda.

- Dans les pays où la croissance devrait remonter aux niveaux d'avant la crise ou l'écart de production simplement se combler, les programmes de dépenses à partir de 2011 devraient être conçus en fonction d'objectifs budgétaires à moyen terme. Il va de soi que, si tel était déjà le cas pendant la crise, il n'y a pas lieu de changer quoi ce soit. Ce sont plutôt les pays qui ont rehaussé leurs dépenses pour atténuer les effets de la crise ou dont les perspectives de production se sont dégradées — au moins par rapport à la trajectoire prévue avant la crise (graphique 1.16) — qui doivent réexaminer le profil de leurs dépenses pour s'assurer que celles-ci pourront être financées sans difficulté à l'avenir et qu'elles restent justifiées. Faute de jeter un regard neuf sur les profils de dépenses nominales, les pays concernés pourraient se retrouver avec des ratios dépenses/PIB plus élevés que ne l'exigerait la viabilité à long terme des finances publiques.
- Dans les pays où la production demeure bien inférieure au potentiel, il reste tout à fait défendable, sous réserve que des financements soient disponibles, de recourir à la politique budgétaire pour soutenir la demande à court terme.

Réserves internationales

Dans un nombre important de pays de la région, les réserves de change restent inférieures au niveau souhaitable, même après prise en compte de l'allocation de DTS. Trois raisons principales militent en faveur du maintien des réserves de change à un niveau confortable : pour faciliter les transactions commerciales, à titre d'autoassurance contre les chocs de balance des paiements et, dans une moindre mesure, pour renforcer la confiance dans le cadre de politique économique du gouvernement et sa capacité d'honorer ses obligations

extérieures. Mais, dans un quart de la région (11 pays), les réserves sont inférieures à l'équivalent de 3 mois d'importations (niveau minimal jugé généralement souhaitable pour les pays à faible revenu). Et si le nombre des pays dans cette situation n'a pas augmenté pendant le ralentissement, leurs réserves demeurent néanmoins basses : d'après les projections, elles seront inférieures à l'équivalent de 2 mois d'importations dans 7 de ces 11 pays à la fin de l'année 2010.

Étant donné que, en ce qui concerne les comptes courants et les financements extérieurs de source publique et privée, les perspectives sont plus incertaines que d'habitude, il est d'autant plus urgent de porter les réserves à l'équivalent d'au moins 3 mois d'importations, ce qui ne sera pas chose facile. Les politiques macroéconomiques doivent néanmoins continuer de tendre vers cet objectif important, sans pour autant en faire une priorité absolue. Quant aux mesures à prendre pour y parvenir, elles varient d'un pays à l'autre, mais comporteront vraisemblablement un recalibrage des politiques monétaires et de change et, dans certains cas, un ajustement de la politique budgétaire.

Atténuation des chocs financiers

Renforcer les secteurs financiers

Dans de nombreux pays de la région, le secteur financier reste peu profond et vulnérable. Le secteur bancaire ne dessert qu'une faible partie de la population, les établissements financiers non bancaires sont fragiles, et la capacité de surveillance est très limitée. On l'a vu, les prêts improductifs du secteur bancaire se sont accrus dans plusieurs pays de la région, ce qui a contribué à la raréfaction du crédit et risque de porter atteinte aux bilans du secteur public. L'expansion exceptionnelle du crédit bancaire au secteur privé au milieu de la décennie 2000, qui a atteint plus de 40 % par an dans de nombreux

pays, a poussé à leurs limites la capacité d'évaluation des banques et les compétences de contrôle des autorités, accru la vulnérabilité aux fluctuations des marchés d'actifs et de capitaux, et modifié la composition de la demande finale dans l'économie de certains pays. Cette expansion du crédit a aussi été à la base de la diversification de la structure institutionnelle du secteur financier, ce qui a singulièrement compliqué la tâche des autorités de contrôle.

Pour la période à venir, il est urgent que les autorités adaptent leurs capacités de contrôle à la profondeur et à l'étendue des marchés financiers, qui se développent notamment par le biais des institutions transfrontalières. Des tests de résistance peuvent mettre en lumière les facteurs de vulnérabilité inhérents à ces nouvelles interconnexions. Il conviendrait, compte tenu des fragilités qui persistent manifestement sur les marchés financiers internationaux, d'élaborer et d'actualiser régulièrement des plans d'action conjoncturelle. Mais il convient aussi de suivre plus étroitement les conséquences macroéconomiques directes de la croissance du crédit et de la monnaie, notamment pour les prix des actifs et la volatilité des dépenses.

Tirer profit d'une intégration financière extérieure plus poussée

L'équilibre entre les coûts et les avantages de l'intégration financière extérieure reste fragile. En théorie, un accès accru aux capitaux étrangers peut stimuler la croissance économique, réduire la volatilité macroéconomique et contribuer au développement du secteur financier intérieur. En même temps, cependant, l'ouverture financière a aussi eu pour corollaire des crises économiques à la fois plus fréquentes et plus graves. Deux facteurs essentiels déterminent si les flux de capitaux stimuleront ou freineront le développement : l'adéquation des structures institutionnelles du pays concerné et la qualité de son cadre de politique économique.

Pour un grand nombre des pays à faible revenu et des États fragiles de la région qui se tiennent actuellement à l'écart des marchés internationaux de capitaux, la difficulté consistera à créer des possibilités d'investissement capables d'attirer des capitaux étrangers. L'expérience passée de la région porte à penser que les réformes nécessaires pour libérer le potentiel productif d'une économie, à savoir la promotion du commerce et le développement du secteur financier, les mesures d'encouragement de l'épargne intérieure et de l'investissement, ainsi que l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des institutions, sont aussi utiles pour attirer les capitaux privés et les rendre plus productifs. Compte tenu des délais que nécessitent les réformes de cette nature, ces pays devraient surveiller attentivement les implications et les effets de l'ouverture financière. Il est permis de compter davantage sur une augmentation de l'investissement direct extérieur, qui peut se traduire par le transfert non seulement de ressources mais aussi de savoir-faire et est en général avantageux, même pour les pays dont les fondamentaux économiques sont relativement faibles.

Des défis supplémentaires attendent les pays d'Afrique subsaharienne qui se rapprochent du statut de pays émergent ou de pays pionnier. Il devient en effet de plus en plus difficile de mettre une économie à l'abri de la volatilité des flux financiers transfrontaliers, y compris les plus imprévisibles tels que les investissements de portefeuille et autres placements à court terme, lorsque le commerce de marchandises s'accroît et que le secteur financier intérieur est en plein développement. Face à l'augmentation et à la volatilité potentielle des flux en direction de ces pays, leur politique macroéconomique doit viser en particulier à éviter le risque de surchauffe, la perte de compétitivité et une plus grande vulnérabilité aux crises.

Les fluctuations des flux de capitaux privés qu'ont connues certains pays d'Afrique subsaharienne pendant la crise financière mondiale ont

constitué un premier test de résistance pour les instruments auxquels ils ont eu recours face à cette situation. La plupart d'entre eux ont profité de la période d'expansion pour accumuler des réserves de change (et ont stérilisé une bonne partie de l'augmentation de la masse monétaire qui en est résulté), mais ils ont laissé leur monnaie se déprécier pendant la phase de ralentissement. Cette riposte asymétrique se justifiait largement compte tenu du faible niveau de départ des réserves de change et de la vigueur des pressions à la baisse qui se sont exercées sur les taux de change juste après la crise financière mondiale. L'application d'une politique budgétaire plus restrictive pendant la période d'afflux des capitaux semble aussi avoir permis à certains pays de surmonter la crise sans trop de dégâts, en atténuant les pressions à la hausse des taux de change réels pendant la période d'expansion et aussi en créant une marge de manœuvre qui a permis de mener une politique budgétaire anticyclique plus robuste pendant la période de ralentissement.

Les décideurs devront envisager le recours à ces instruments, entre autres, lorsque l'afflux de capitaux vers la région reprendra. L'expérience des pays émergents lors des crises récentes a remis à l'ordre du jour les mesures financières dissuasives, parmi d'autres instruments, pour décourager les flux qui risquent d'être volatils. Par exemple, il pourrait être souhaitable de durcir les obligations prudentielles ou d'imposer des pénalités en cas d'afflux soudain de capitaux si 1) une économie tourne presque à plein potentiel (en excluant une baisse des taux d'intérêt), 2) pour des raisons politiques et compte tenu des délais de mise en œuvre, les possibilités de procéder à un rééquilibrage des finances publiques sont limitées, 3) les réserves de change sont suffisantes, et 4) la monnaie est déjà surévaluée, de sorte qu'une nouvelle appréciation nuirait à la compétitivité. Si les entrées de capitaux persistent, il faudra cependant que les pays s'habituent à un relèvement permanent du taux de change (Ostry *et al.*, 2010).

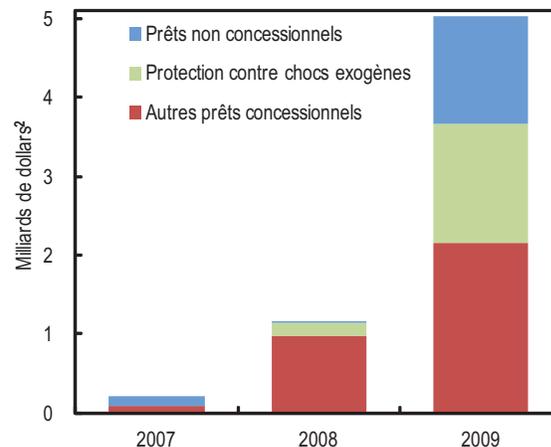
Le rôle du FMI

En 2009, le FMI a accéléré le rythme et accru le volume de ses prêts à l'Afrique subsaharienne. Plus de 3,6 milliards de dollars de financements concessionnels (à taux d'intérêt zéro) ont ainsi été engagés au cours de l'année, de même que 1,4 milliard de dollars dans le cadre d'accords de confirmation et d'accords élargis (graphique 1.17). Cela représente presque 5 fois le montant engagé en 2008 par le FMI (à l'exclusion des prêts liés aux arriérés). En outre, les allocations de DTS d'août et de septembre 2009 ont apporté près de 12 milliards de dollars d'actifs de réserve aux pays d'Afrique subsaharienne. La mesure dans laquelle ces ressources financières additionnelles seront utilisées dépendra de la vigueur de la reprise mondiale et de la poursuite de politiques économiques cohérentes par les pays membres.

Les politiques économiques adoptées en 2009 par les autorités des 30 pays d'Afrique subsaharienne qui appliquent des programmes soutenus par le FMI ont été conçues pour la plupart dans le but d'atténuer les effets de la récession mondiale. Il était prévu que le déficit budgétaire se creuse et que les taux d'intérêt diminuent. Les dépenses sociales ont été préservées. Cependant, dans un petit nombre de pays où préexistaient des déséquilibres macroéconomiques, la priorité a été donnée au rétablissement de la stabilité macroéconomique.

Pendant la période à venir, pour que la stabilité macroéconomique perdure et que la croissance économique et la réduction de la

Graphique 1.17. Afrique subsaharienne : engagements de prêts du FMI¹, 2007-09



Source : FMI, Département financier.

¹Comprend les prêts concessionnels (FRPC, aide d'urgence post-conflit et aide d'urgence à la suite de catastrophes naturelles, et FCE) et les prêts non concessionnels (accords de confirmation et MEDC). Ne comprend pas les prêts liés aux arriérés (Libéria).

²Convertis en dollars à l'aide du taux de change moyen pour chaque année.

pauvreté se poursuivent en Afrique subsaharienne, il sera indispensable que la communauté internationale maintienne son soutien financier à un niveau élevé. Cela suppose que les donateurs bilatéraux accroissent leurs décaissements d'aide afin de mieux honorer l'engagement qu'ils ont pris à l'égard des pays à faible revenu et que les institutions financières multilatérales mobilisent davantage de financements concessionnels et de dons. Pour sa part, le FMI a non seulement accru le montant des concours qui peuvent être mis à la disposition des pays à faible revenu, mais il a aussi élargi l'éventail des instruments qui peuvent être utilisés et les a assouplis.

2. La politique budgétaire pendant la récession a-t-elle été anticyclique et favorable aux pauvres?

Introduction et résumé

Depuis le début de la récession, en Afrique subsaharienne comme ailleurs, les autorités tentent à des degrés divers d'utiliser la politique budgétaire pour soutenir l'activité. En s'appuyant sur les résultats d'une enquête effectuée auprès des spécialistes des économies nationales du FMI¹, ce chapitre tente de répondre à deux questions de politique économique²:

- Dans quelle mesure la politique budgétaire a-t-elle réagi à la crise de façon anticyclique et favorable aux pauvres?
- Comment expliquer les différences entre les intentions et les résultats?

Les principales conclusions de cette étude sont que, dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les mesures budgétaires projetées et appliquées ont bien été anticycliques, et que

les dépenses sociales ont été sauvegardées. Plus précisément, sur la base des résultats budgétaires préliminaires pour 2009, les auteurs font les constatations suivantes :

- Lors de l'élaboration des budgets de 2009, à peu près la moitié des pays prévoient un taux de croissance inférieur aux moyennes réalisées de 2003 à 2007. Pour contrecarrer le ralentissement, beaucoup d'entre eux ont programmé des mesures anticycliques, surtout sous forme de hausses des dépenses. Là où ce n'a pas été le cas, cela s'explique surtout par un souci de stabilité macroéconomique et par des contraintes de financement (s'agissant notamment du versement de l'aide).
- Les données préliminaires portant sur 2009 indiquent que, dans l'ensemble, la politique budgétaire a effectivement été anticyclique. Cette situation diffère nettement du passé, lorsque la politique budgétaire des pays d'Afrique subsaharienne avait été la plupart du temps procyclique. En 2009, les déficits budgétaires ont augmenté dans les deux tiers des pays de la région qui ont vu leur croissance ralentir, en grande partie parce que la progression des dépenses discrétionnaires a été supérieure aux tendances à moyen terme. Cela a été permis dans une large mesure par l'amélioration assez générale des soldes budgétaires au cours de la période qui a précédé la crise et par la disponibilité de financements externes additionnels. Dans un certain nombre de cas, la persistance de déséquilibres macroéconomiques a compliqué l'application de mesures anticycliques, alors même que le ralentissement anticipé se concrétisait.

Note : Ce chapitre a été rédigé par Montfort Mlachila, Victor Lledó et Irene Yackovlev, avec le concours de Duval Guimarães et Gustavo Ramírez en matière de recherche.

¹L'enquête a recueilli des informations quantitatives et qualitatives, datant de mars 2010, sur les mesures annoncées et appliquées par les autorités nationales pour atténuer l'effet de la crise financière mondiale. Les données quantitatives demandées portaient sur les budgets publics, les résultats et les projections budgétaires ainsi que sur les dépenses sociales pendant la période 2000-10. Les données qualitatives concernaient les ripostes budgétaires des gouvernements face à la crise mondiale et leur évaluation par les spécialistes des différentes économies. On a obtenu suffisamment d'informations pour 41 pays. La Guinée, l'Érythrée et le Zimbabwe ne figurent pas dans l'échantillon en raison de la rareté des données fiables.

²Ce chapitre s'inscrit dans le prolongement de l'analyse des marges de manœuvre budgétaires dont disposent les pays africains et de leur bon usage, réalisée antérieurement par les services du FMI (FMI, 2009a et 2009b; Berg *et al.*, 2009). On a également commencé à faire le bilan de la stimulation budgétaire exercée dans les pays du G-20 et ceux qui appliquent un programme du FMI (FMI, 2009c et 2009d).

- La tendance à la hausse des crédits de santé et d'éducation observée avant la crise dans tous les groupes de pays d'Afrique subsaharienne ne semble pas s'être interrompue, les taux de croissance réelle des dépenses s'étant maintenus à des niveaux élevés. Les dépenses en capital paraissent aussi avoir été généralement maintenues, encore qu'il y ait de grosses disparités d'un pays à l'autre. Un nombre croissant de pays ont mis en place des transferts monétaires qui sont bien ciblés et ont habituellement un fort impact pour un faible coût. Ils envisagent de plus en plus la protection sociale sous l'angle du développement; l'accent est mis sur les travaux publics et la sécurité alimentaire, notamment en subventionnant les intrants agricoles.
- Il est possible que l'efficacité des mesures anticycliques ait été amoindrie parce que les hypothèses budgétaires concernant la croissance et l'évolution macroéconomique étaient erronées et l'exécution des plans défailante. Ces problèmes sont symptomatiques d'une difficulté plus générale d'application de la politique budgétaire qui est particulièrement aiguë en Afrique subsaharienne. Des données empiriques montrent aussi que l'excès d'ambition des projets budgétaires, l'inexactitude des prévisions de croissance et l'inadéquation des institutions tendent à aggraver les erreurs d'exécution dans toute la région.

Quatre grandes leçons pratiques à tirer :

- Là où la croissance devrait retrouver ses niveaux d'avant la crise, les projets de dépenses doivent être élaborés en fonction d'objectifs budgétaires à moyen terme, et les mesures de relance à court terme qui ont parfois été prises doivent être retirées. Pour beaucoup de pays, cela implique de mettre fin, dès le budget 2011, à toute mesure de relance éventuelle.

Pour d'autres, comme les membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) — où la croissance semble avoir assez peu souffert de la crise —, un resserrement budgétaire dès 2010 serait indiqué pour réduire les problèmes d'endettement que la crise a aggravés. Pour les États fragiles, dont les besoins sociaux et d'infrastructures sont plus pressants, une nouvelle progression des dépenses serait appropriée — à condition qu'elle soit financée par la mobilisation de recettes supplémentaires et par des aides concessionnelles.

- Avec le retour de l'expansion, les pays devront d'abord s'efforcer d'accroître leurs ratios recettes publiques/PIB, qui demeurent très bas dans beaucoup de pays. Il faudra accélérer les réformes visant à améliorer la gestion des finances publiques ainsi qu'à accroître la qualité et la quantité des dépenses de mise en valeur des ressources humaines et matérielles. Enfin, les pays devront se garder de recourir à nouveau à des sources de financement non viables, telles que l'accumulation d'arriérés de paiement.
- La solidité des institutions budgétaires et les capacités prévisionnelles conditionnent l'amélioration des réactions à la conjoncture économique en Afrique subsaharienne. Des institutions budgétaires solides garantissent des moyens de financement adéquats quand l'activité est mal orientée et limite la dérive des dépenses en période de prospérité. Elles permettent de comprendre la dimension des problèmes budgétaires et de trouver les bons moyens d'y répondre. En affinant les prévisions, on réduit le risque d'erreurs d'orientation.
- Bien que les mesures prises pour préserver les investissements et les crédits sociaux aillent dans le bon sens, il faut faire plus. Pour accélérer la croissance

à long terme, il importe d'accroître durablement la quantité et la qualité des dépenses de mise en valeur du capital humain et des infrastructures. Une protection sociale minimale pouvant aussi jouer un rôle important, il faut la renforcer par l'application systématique et le développement de programmes ciblés.

La politique budgétaire a-t-elle été anticyclique?

La précédente édition des *Perspectives économiques régionales* (FMI, 2009b) présentait de premiers éléments montrant que la plupart des pays de la région envisageaient de se servir de la politique budgétaire comme outil de stabilisation. C'est là une rupture avec le passé : auparavant, la gestion budgétaire avait tendance à être très procyclique dans cette région. Ainsi, Thornton (2008) a constaté que la consommation publique réelle avait été manifestement procyclique, dans 32 pays africains sur 37, de 1960 à 2004. Selon d'autres études récentes, cette tendance s'est atténuée au fil des ans, en raison, en partie, d'une plus grande disponibilité des financements et d'une meilleure discipline budgétaire, mesurée par la diminution de la dette extérieure publique (Lledó, Yackovlev, and Gadenne, 2009). En s'inspirant de ces travaux, nous nous attachons dans cette section à :

- présenter les objectifs des pays, tels qu'indiqués dans leurs budgets pour 2009;
- apprécier leur mise en œuvre effective au regard des résultats et des estimations budgétaires pour 2009;
- rechercher les facteurs pouvant expliquer les différences entre les résultats escomptés et effectifs.

Une politique de stabilisation conjoncturelle ou anticyclique (expansionniste quand la croissance est inférieure à la tendance et restrictive dans le cas contraire) est généralement souhaitable, parce qu'elle contribue à lisser la variabilité

de la production. On évalue habituellement le caractère anticyclique de la gestion budgétaire par les corrélations entre des mesures de l'activité publique corrigées des variations conjoncturelles et l'écart de production³. Cependant, compte tenu du manque de fiabilité des estimations de la situation budgétaire ainsi corrigée et de la production potentielle en Afrique subsaharienne (voir FMI, 2009b), on ne peut appliquer cette méthode en confiance. Comme dans des études antérieures (FMI, 2009b; Kaminsky, Reinhart, and Végh, 2004), on s'en tient donc ici à une technique simplifiée pour évaluer l'orientation budgétaire et la position cyclique (encadré 2.1). On fait de même pour apprécier les objectifs budgétaires et leur exécution. En bref, nous considérons que la politique budgétaire est anticyclique si un pays a pu majorer les dépenses primaires réelles pour faire face à une récession (définie comme une baisse de la croissance en 2009 en deçà de la tendance 2003–07). Pour vérifier la robustesse, nous nous référons à d'autres mesures, à savoir l'évolution du solde primaire hors pétrole et du solde global.

Les politiques budgétaires se voulaient-elles anticycliques?

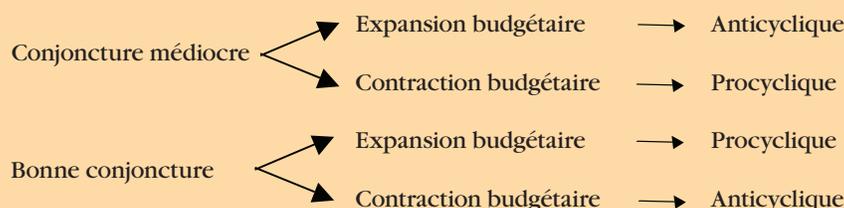
Au moment où la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont établi leurs budgets pour 2009⁴, la moitié d'entre eux environ prévoyait que la croissance tomberait en deçà des taux moyens observés de 2003 à 2007. L'écart négatif entre croissance réelle et potentielle prévu pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne était chiffré à quelque 2½ points

³Différence entre la croissance effective et la croissance potentielle.

⁴Dans tout le chapitre, ce qu'on appelle le budget 2009 signifie le budget adopté par l'administration centrale pour l'exercice 2009. Dans les pays où l'exercice diffère de l'année calendaire, on a retenu le budget 2009/10. En cas de révision ou d'adoption d'une loi de finances rectificative, on se réfère au budget révisé ou complémentaire; dans les pays appliquant un programme soutenu par le FMI, on retient le budget le plus proche des objectifs convenus dans le cadre du programme.

Encadré 2.1. Caractérisation simplifiée des orientations de la politique budgétaire

La politique budgétaire est jugée anticyclique si elle est expansionniste lorsque la conjoncture est bonne et restrictive lorsqu'elle est médiocre; pour une politique procyclique, la relation est de sens opposé :



Mesure d'une «bonne» et d'une «mauvaise» conjoncture. On qualifie la conjoncture de médiocre quand la croissance du PIB réel est inférieure à la tendance (écart de croissance négatif), et de bonne, quand la croissance est supérieure à la tendance (écart de croissance positif). Une autre méthode, plus traditionnelle, consisterait à mesurer la qualité de la conjoncture à partir des déviations entre le niveau de la production et sa tendance de long terme (écart de production) au moyen du filtre Hodrick-Prescott. Les récessions seraient définies comme les périodes pendant lesquelles l'écart de production est négatif, et les expansions comme celles pendant lesquelles il est positif. Toutefois, compte tenu du manque de données très fréquentes et de l'existence de ruptures structurelles dans la plupart des séries de production, cette méthode ne peut être appliquée de façon fiable dans la région. La démarche employée ici a l'avantage d'être non paramétrique et non entachée de ces problèmes d'estimation.

Estimation de la croissance tendancielle. De 1995 à 2007, la grande majorité des pays africains a connu une accélération soutenue de la croissance (FMI, 2008b; Arbache, Go, and Page, 2008), que l'on peut considérer comme convergeant vers son potentiel à moyen terme. Cette convergence est probablement interrompue depuis 2008 à la suite de la dérive des cours des produits alimentaires et pétroliers ainsi que du ralentissement mondial de 2009. Dans les pays exportateurs de pétrole, la croissance a donc probablement dépassé la tendance en 2008 (et lui est devenue inférieure dans les pays importateurs de pétrole) en raison du cours historiquement élevé de celui-ci. De même, il est vraisemblable qu'elle soit tombée en deçà de la tendance dans la plupart des pays africains, du fait du ralentissement de l'activité économique mondiale. Tenant compte de cela, nous estimons le taux de croissance tendanciel de tous ces pays par référence au rythme de progression moyen de 2003-07, censé représenter leur dernière phase d'accélération au cours de la période de décollage postérieure à 1995.

Évaluation de la politique budgétaire. Nous estimons surtout les expansions et les contractions budgétaires en regard du rythme annuel d'augmentation des dépenses primaires réelles. Ces dernières excluent les charges d'intérêts (qui échappent largement au contrôle des autorités). C'est la meilleure

Tableau 1. Politique budgétaire : cyclicité

		Croissance réelle des dépenses primaires	
		Positive (Expansion budgétaire)	Négative (Contraction budgétaire)
Écart	Négatif	Anticyclique	Procyclique
	Positif	Procyclique	Anticyclique

mesure disponible de la politique budgétaire pour notre échantillon, compte tenu du manque de données systématiques sur les taux d'imposition (Iltzetzki and Végh, 2008). Une valeur positive indique que la politique budgétaire est expansionniste et une valeur négative qu'elle est restrictive. Le tableau 1 résume les orientations budgétaires conjoncturelles qui en résultent.

Encadré 2.1 (fin)

Il convient aussi de relever les points méthodologiques suivants :

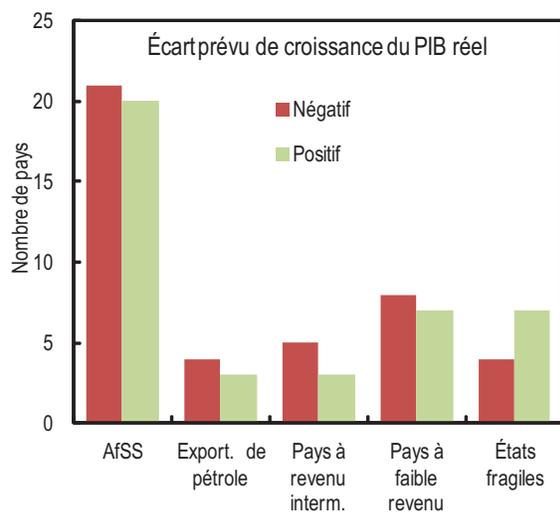
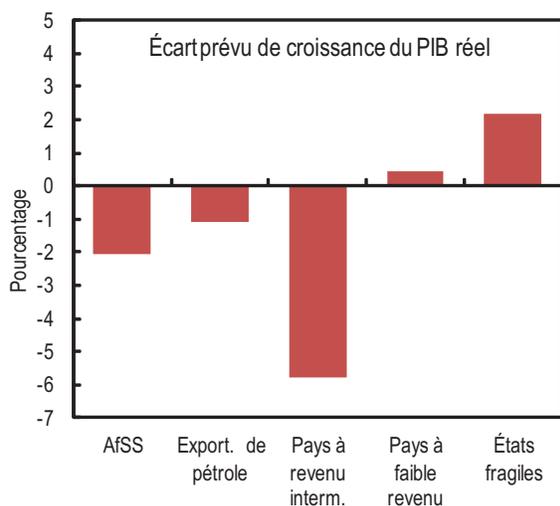
- La hausse des dépenses primaires réelles est leur variation en pourcentage dans le budget 2009, comparée aux résultats du budget 2008. Ceux-ci sont les dernières estimations disponibles, extrapolées à l'ensemble de l'exercice afin de pouvoir être rapprochées des chiffres correspondants qui figurent dans le projet de budget. Nous aurions dû en principe utiliser les estimations des résultats d'exécution du budget 2008 disponibles au moment où les projets de budgets pour 2009 ont été formulés, mais ces informations n'étaient pas disponibles dans la plupart des pays.
- Nous estimons les variations réelles à l'aide des déflateurs du PIB réel dans tous les pays sauf les exportateurs de pétrole. Pour déflater les chiffres budgétaires de ces derniers, nous nous référons aux indices des prix à la consommation, car la chute récente des cours du pétrole a fait nettement baisser les déflateurs du PIB, d'où une possible surestimation de la progression des dépenses.
- Nous examinons aussi les soldes primaires globaux et hors pétrole pour rechercher les cas où l'on a programmé et mis en œuvre une relance budgétaire en laissant jouer les stabilisateurs automatiques ou en laissant baisser les recettes tirées des produits de base. Comme pour les dépenses primaires, nous mesurons ces soldes par leurs variations réelles en pourcentage par rapport aux résultats du budget 2008, et non en pourcentage du PIB, afin de filtrer l'effet éventuel des évolutions de la production liées au cycle conjoncturel (Kaminsky, Reinhart, and Végh, 2004).
- Pour bien distinguer les aspects conjoncturels des tendances structurelles à moyen terme de la politique budgétaire, nous regardons aussi dans quelle mesure la hausse des dépenses primaires réelles a dépassé le rythme prévu dans les plans à moyen terme. Nous employons l'augmentation annuelle moyenne des dépenses primaires réelles de 2003 à 2007 comme substitut de celle prévue par la programmation à moyen terme.

Reserves. Nos résultats doivent être considérés comme indicatifs et interprétés avec prudence, car :

- Dans certains cas, notre méthode peut donner des résultats différents de la technique traditionnelle fondée sur l'écart de production. Ainsi, une expansion budgétaire intervenant immédiatement après le creux d'une récession, lorsque la croissance est forte mais l'écart de production encore négatif, serait classée comme anticyclique dans le cadre de la méthode traditionnelle et comme procyclique selon la nôtre, si l'écart de croissance est positif. De même, une contraction budgétaire au terme d'une phase de forte expansion, au moment où la croissance est soit faible, soit négative, mais où l'écart de production demeure positif, serait jugé anticyclique dans la conception traditionnelle, mais procyclique avec la méthode employée ici si l'écart de croissance est négatif.
- Notre démarche peut aussi sous-estimer la croissance tendancielle dans les pays où l'accélération est plus récente. C'est en particulier le cas des États fragiles, dans lesquels le taux moyen d'expansion de 2003 à 2007 sous-estime probablement la croissance à moyen terme. Dans ces conditions, les écarts de croissance positifs sont sans doute surestimés et les écarts négatifs sous-estimés. Le fait de mettre l'accent sur les cas où l'écart de croissance est négatif atténue ce problème, car, dans les États fragiles et dans d'autres cas où le décollage a été tardif, l'écart est vraiment lié à des récessions. En tout état de cause, il faut toujours utiliser avec prudence les techniques de «de-trending» (paramétriques ou non), surtout dans les pays en développement (Aguilar and Gopinath, 2007).
- Notre méthode n'estime ni l'effet des stabilisateurs automatiques, ni leur contribution aux mesures anticycliques. Les tentatives en ce sens sont discutables en raison du manque d'estimations fiables des situations budgétaires corrigées des variations conjoncturelles et du potentiel de production en Afrique subsaharienne. Il a été démontré que les stabilisateurs automatiques sont limités dans ces pays du fait des faibles ratios recettes publiques/PIB et de l'absence de programmes de dépenses sensibles au cycle (Berg *et al.*, 2009). La technique utilisée doit donc intégrer l'essentiel des réactions anticycliques dans la région.

Note : Cet encadré a été rédigé par Victor Lledó.

Graphique 2.1. Afrique subsaharienne¹ : écarts de croissance projetés²

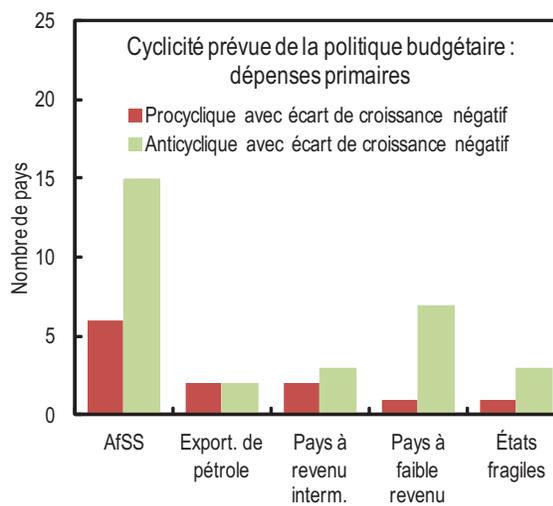


Source : FMI, base de données du Département Afrique.
¹Ne comprend pas l'Érythrée, la Guinée et le Zimbabwe.
²L'écart de croissance est la différence entre la croissance projetée du PIB réel en 2009 et la croissance moyenne du PIB réel pendant la période 2003-07.

(graphique 2.1)⁵, mais il a en moyenne été plus prononcé et observé surtout dans les pays à revenu intermédiaire. En Afrique du Sud, par exemple, le budget 2009 tablait sur un recul de 1½ % de la production réelle, c'est-à-dire un ralentissement de 6½ points de la croissance

⁵Sauf indication contraire, tous les tableaux et graphiques sont basés sur des moyennes pondérées par la parité de pouvoir d'achat.

Graphique 2.2. Afrique subsaharienne¹ : cyclicité de la politique budgétaire, projet de budget 2009



Source : FMI, base de données du Département Afrique.
¹Ne comprend pas l'Érythrée, la Guinée et le Zimbabwe.

par rapport à la période de référence 2003-07. En revanche, les écarts de croissance étaient positifs dans plus des trois cinquièmes des 11 États fragiles de notre échantillon. Ainsi, la République démocratique du Congo a retenu dans son budget 2009 l'hypothèse d'une croissance supérieure à 10 %, soit une accélération de plus de 4 points par rapport à la tendance à moyen terme.

Près des trois quarts des pays prévoyant un ralentissement de l'expansion envisageaient une réaction anticyclique (graphique 2.2). Sur les 21 pays dont le budget 2009 reposait sur l'hypothèse d'un taux de croissance inférieur à la tendance, 15 ont programmé une hausse des dépenses primaires réelles. Dans 12 d'entre eux, elle dépassait la progression tendancielle récente à moyen terme (2003-07). La moitié des exportateurs de pétrole ainsi que la plupart des pays à revenu intermédiaire et faible ont prévu une réaction anticyclique. Trois des quatre États fragiles avaient aussi l'intention de suivre une politique budgétaire anticyclique. Les variations réelles des soldes primaires hors pétrole et

des soldes globaux montrent des résultats à peu près similaires⁶. Ces plans de dépenses anticycliques étaient généralement de grande ampleur. Ils prévoyaient en moyenne une hausse de quelque 5 points de PIB par rapport aux niveaux de 2003–07 et expliquent l'alourdissement constaté des déficits par rapport à la même période dans tous les groupes de pays (tableau 2.1). Même en comparaison de la programmation à moyen terme, cette poussée des dépenses a été remarquable partout, sauf dans les pays exportateurs de pétrole. En termes réels, les plans de dépenses primaires dépassaient de 5 points les moyennes de 2003–07 (tableau 2.2). La hausse envisagée était particulièrement spectaculaire dans certains États fragiles, tels que le Togo, où elle devait dépasser de plus de 30 points la hausse tendancielle à moyen terme récente (2003–07). Peu de pays envisageaient de réduire les recettes de façon discrétionnaire⁷.

⁶Si l'on se réfère à ces deux mesures, les objectifs budgétaires étaient anticycliques dans plus des deux tiers des pays, y compris tous les pays à revenu intermédiaire, qui anticipaient un ralentissement de la croissance.

⁷Les réductions d'impôt ont été limitées à un petit nombre de pays disséminés entre les différents groupes et visaient des secteurs spécifiques; c'est le cas de l'abaissement de l'impôt sur les sociétés en faveur des sociétés minières en Namibie, de la suppression par la Zambie des taxes exceptionnelles frappant le même secteur et de la réduction des taxes à l'exportation et de la TVA sur le bois d'œuvre décidée par le Gabon.

Tableau 2.1. Afrique subsaharienne : projet de budget 2009 et moyenne pour 2003–07

	Solde global	Dépenses totales	Total recettes et dons
	<i>(Différence en % du PIB)</i>		
Afrique subsaharienne	-5,7	5,1	-0,6
Exportateurs de pétrole	-7,4	5,4	-2,1
Pays à rev. intermédiaire	-7,8	7,9	0,2
Pays à faible revenu	-2,3	2,2	-0,1
États fragiles	1,7	2,4	4,1

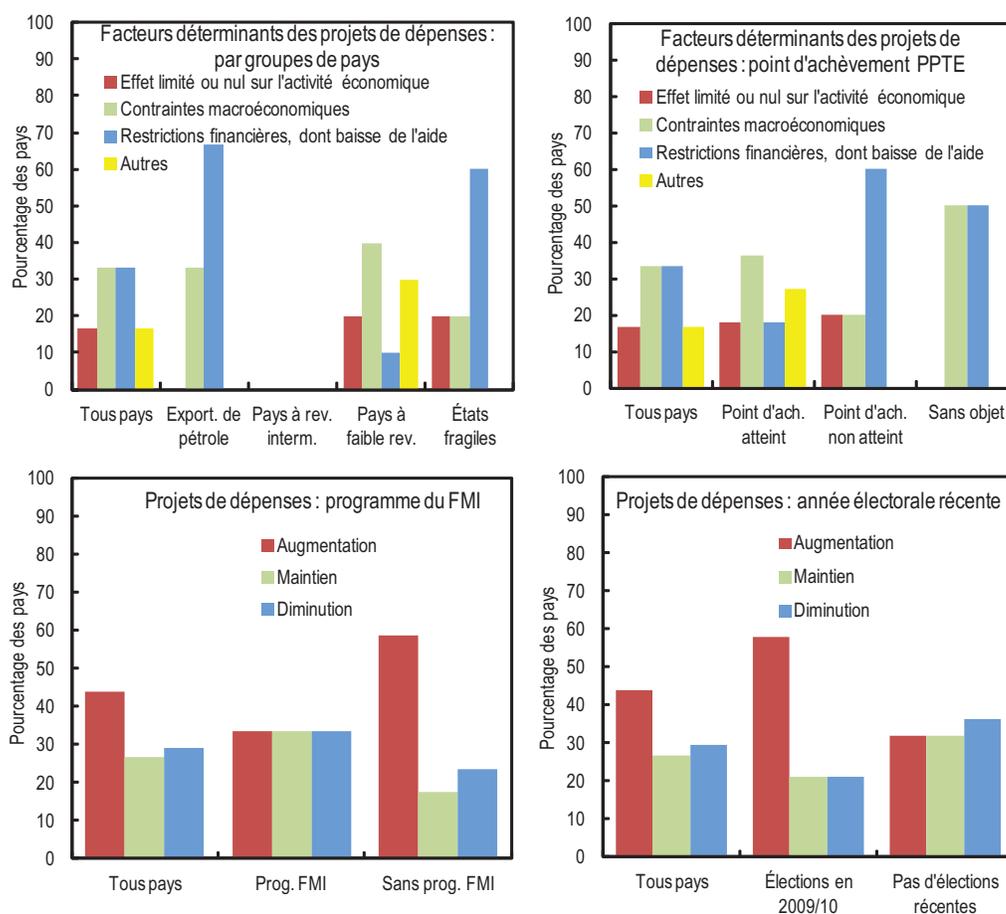
Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Un petit nombre de pays anticipaient un ralentissement de la croissance, mais n'en ont pas moins décidé de resserrer leur politique budgétaire à cause de contraintes financières et macroéconomiques. Selon notre enquête auprès des spécialistes des économies nationales du FMI, là où le montant des dépenses projetées n'a pas augmenté quelles que soient les prévisions de croissance, cela a été surtout dû à un souci de stabilité économique et à des contraintes de financement, s'agissant notamment du versement de l'aide (graphique 2.3). Cela se vérifie surtout dans des États fragiles comme les Comores, qui n'ont pas encore atteint le point d'achèvement pour les pays pauvres très endettés (PPTE). Mais cela vaut aussi pour certains pays à revenu intermédiaire, les Seychelles par exemple, qui étaient confrontés à des déséquilibres macroéconomiques même avant la crise.

Tableau 2.2. Afrique subsaharienne : croissance réelle médiane des dépenses primaires, projets de budget, 2008–09 et moyenne pour 2003–07

	Moyenne 2003–07	Projets de budget		Écart par rapport à 2003–07	
		2008	2009	2008	2009
		<i>(Variation annuelle en pourcentage)</i>		<i>(Pourcentage)</i>	
Afrique subsaharienne	8,3	9,7	12,2	1,4	3,9
Exportateurs de pétrole	16,4	9,0	11,2	-7,4	-5,2
Pays à rev. intermédiaire	3,4	0,6	10,8	-2,8	7,4
Pays à faible revenu	9,2	19,2	12,1	10,0	2,8
États fragiles	4,7	-5,8	30,5	-10,4	25,9

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Graphique 2.3. Afrique subsaharienne : projets de dépenses budgétaires, 2009

Source : FMI, enquête du Département Afrique.

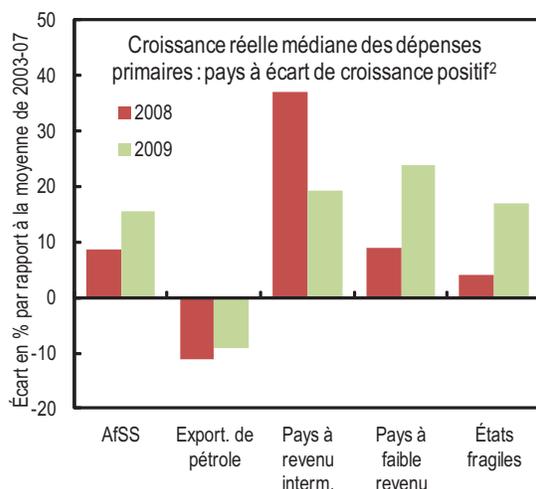
Ces deux pays comptaient durcir leur gestion budgétaire, alors même qu'ils s'attendaient à un ralentissement de l'expansion. En général, l'existence de programmes soutenus par le FMI n'a pas eu d'incidence négative sur le niveau des dépenses, qui a été maintenu ou majoré dans à peu près les deux tiers des cas. La tenue ou l'imminence d'élections a augmenté la probabilité d'un relèvement des dépenses, ce qui est le signe d'un certain effet conjoncturel des élections.

Dans le reste des pays d'Afrique subsaharienne, les budgets ont été établis sur l'hypothèse que l'économie continuerait à croître à un rythme rapide. Les trois quarts d'entre

eux prévoient néanmoins de majorer les dépenses dans un but procyclique. La plupart sont des États fragiles, ce qui tient sans doute en partie à leurs efforts de reconstruction à la suite d'un conflit (graphique 2.4)⁸. Mais ce groupe comprend aussi des pays à revenu intermédiaire, tels que le Botswana, le Lesotho et Maurice, où les budgets prévoient une progression des dépenses très marquée par rapport aux plans à moyen terme.

⁸Comme cela est expliqué à l'encadré 2.1, ces résultats doivent aussi être interprétés prudemment, parce qu'ils pourraient indiquer des réactions anticycliques appropriées dans l'éventualité d'une sous-estimation de la croissance tendancielle de certains pays.

Graphique 2.4. Afrique subsaharienne¹ : croissance réelle médiane des dépenses primaires, projets de budget, 2008–09



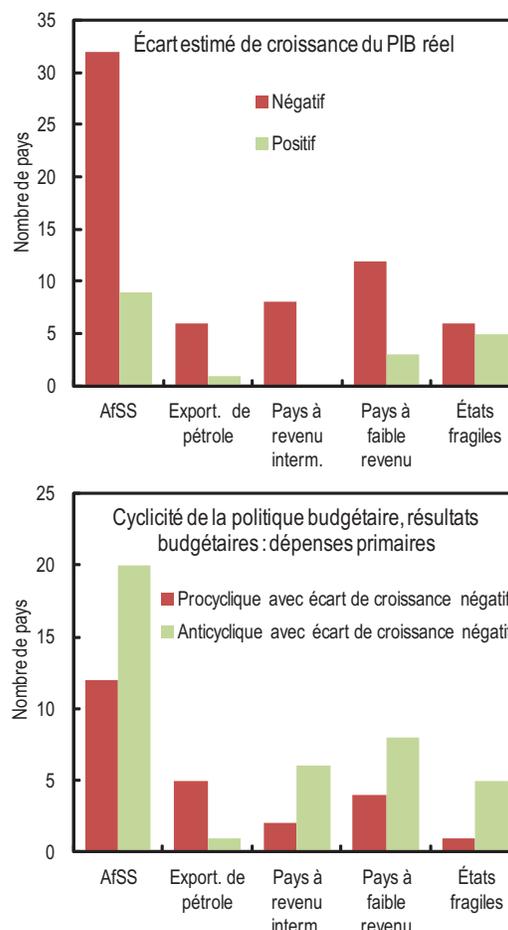
Source : FMI, base de données du Département Afrique.
¹Ne comprend pas l'Érythrée, la Guinée et le Zimbabwe.
²L'écart de croissance est la différence entre la croissance projetée du PIB réel en 2009 et la croissance moyenne du PIB réel pendant la période 2003–07.

L'application des budgets a-t-elle été anticyclique?

La politique budgétaire a en définitive été anticyclique dans les deux tiers des pays qui ont subi un ralentissement. Au vu des données préliminaires de PIB, la croissance réalisée en 2009 a été inférieure à la tendance dans plus des trois quarts des pays d'Afrique subsaharienne. La politique budgétaire a réagi de façon anticyclique dans les deux tiers de ceux présentant des écarts de croissance négatifs, dans la mesure où ils ont augmenté les dépenses primaires réelles (graphique 2.5)⁹. Cela contraste nettement avec la manière dont les pays de la région s'étaient comportés après la dernière grande récession mondiale de 1991 :

⁹La politique budgétaire, mesurée par les variations du solde primaire hors pétrole et du solde global, garde un caractère anticyclique dans les deux tiers environ des pays où l'écart de croissance observé était négatif; la proportion tombe à la moitié si l'on ne retient que les hausses des dépenses primaires réelles supérieures à leur récente progression à moyen terme (2003–07).

Graphique 2.5. Afrique subsaharienne¹ : écarts de croissance estimés² et cyclicité de la politique budgétaire, résultats budgétaires 2009

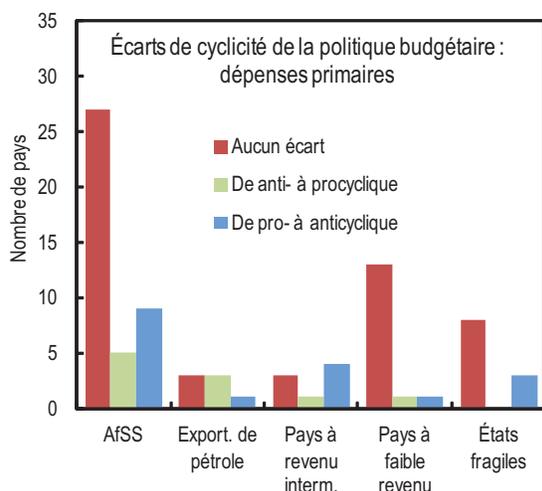


Source : FMI, base de données du Département Afrique.
¹Ne comprend pas l'Érythrée, la Guinée et le Zimbabwe.
²L'écart de croissance est la différence entre la croissance projetée du PIB réel en 2009 et la croissance moyenne du PIB réel pendant la période 2003–07.

près des trois cinquièmes de ceux ayant des écarts négatifs avaient alors opté pour une politique budgétaire procyclique.

- La plupart des groupes de pays, y compris les États fragiles, ont réagi au ralentissement par une politique budgétaire anticyclique. Les pays exportateurs de pétrole ont fait exception à cette règle; le fait que moins d'un tiers d'entre eux aient pris des mesures anticycliques résulte probablement d'une moins-value imprévue des recettes, comme expliqué plus bas.

Graphique 2.6. Afrique subsaharienne¹ : écarts de cyclicité de la politique budgétaire, projet et résultats budgétaires 2009



Source : FMI, base de données du Département Afrique.
¹Ne comprend pas l'Érythrée, la Guinée et le Zimbabwe.

- En règle générale, les pays qui ont souhaité aller à contre-courant du cycle y sont parvenus (graphique 2.6). Dans certains cas, il est vrai, les résultats ont différé des projets. La politique budgétaire n'en a pas moins été anticyclique dans 14 des 15 pays qui la voulaient initialement ainsi, notamment dans tous les pays à faible revenu et dans les États fragiles¹⁰. En Namibie, au contraire, les projets anticycliques sont devenus procycliques lors de leur mise en œuvre.
- Au Botswana, en République démocratique du Congo, en Gambie, au Lesotho, au Mali et à Maurice, la politique budgétaire a fini par prendre un caractère anticyclique parce que d'importantes hausses de dépenses ont eu lieu comme prévu, mais la croissance s'est révélée inférieure aux prévisions.
- Les contraintes d'ordre macroéconomique ont continué à empêcher des pays comme les Comores, le Ghana, le Malawi

¹⁰Burkina Faso, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Togo et Zambie.

Tableau 2.3. Afrique subsaharienne : résultats budgétaires 2009 et moyenne pour 2003–07

	Solde global	Dépenses totales	Total recettes et dons
<i>(Différence en % du PIB)</i>			
Afrique subsaharienne	-5,8	3,7	-2,0
Exportateurs de pétrole	-8,3	3,4	-4,9
Pays à rev. intermédiaire	-7,5	7,0	-0,4
Pays à faible revenu	-2,2	0,6	-1,5
États fragiles	2,5	3,6	6,1

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

et les Seychelles de pratiquer une politique anticyclique, bien que le ralentissement attendu se soit concrétisé.

- Conformément aux projets budgétaires, les mesures anticycliques mises en œuvre ont pris la forme de hausses des dépenses discrétionnaires, mais les réactions anticycliques n'ont pas eu l'ampleur envisagée au départ.
- L'alourdissement des déficits budgétaires a encore découlé partout de la progression des charges, sauf dans les pays exportateurs de pétrole et dans certains pays à faible revenu où la baisse des recettes a été le facteur principal (tableau 2.3). Comme précisé ci-après, cette situation semble résulter à la fois de l'exécution défailante du budget et du manque de réalisme des hypothèses de croissance et des objectifs de recettes.

Qu'est-ce qui compromet l'efficacité des mesures anticycliques?

L'efficacité de la politique budgétaire face à la conjoncture peut être compromise par des hypothèses irréalistes concernant la croissance et d'autres variables macroéconomiques ainsi que par des défaillances au niveau de l'exécution. C'est symptomatique d'un problème plus général de mise en œuvre de la politique budgétaire qui est particulièrement aigu en Afrique subsaharienne (encadré 2.2). Cela dit, il est partout difficile de faire des projections

Encadré 2.2. Mise en œuvre de la politique budgétaire en Afrique

Dans n'importe quel pays, quel que soit son niveau de développement, la mise en œuvre de la politique budgétaire est soumise à un certain nombre de contraintes : difficultés de prévoir en temps réel les récessions et les reprises; considérations stratégiques conduisant à fixer des objectifs budgétaires trop ambitieux (par exemple projections excessivement optimistes de la croissance et des recettes fiscales pour assurer le respect de règles budgétaires prédéfinies); longueur de la procédure budgétaire; pressions politiques pour surdépenser ou sous-taxer.

En Afrique subsaharienne, le problème est particulièrement aigu, en raison d'écueils : mauvaise qualité des données, insuffisance des capacités de prévision, importance et fréquence des chocs macroéconomiques, inadéquation des institutions budgétaires, lenteur d'exécution des projets et instabilité des systèmes politiques. Il a souvent été reconnu que ces facteurs expliquaient pourquoi les politiques budgétaires menées dans la région étaient en général plus procycliques qu'ailleurs (Balassone and Kumar, 2007; FMI, 2008).

Mais quel est au juste le degré de difficulté d'exécution des décisions budgétaires dans la région? Varie-t-il selon les pays? Quels sont les principaux blocages? Pour répondre à ces questions, nous commençons par calculer les défauts d'application dans un grand nombre de pays, dont certains situés dans d'autres régions, afin d'avoir une base de référence pour évaluer la mise en œuvre des politiques budgétaires en Afrique subsaharienne. Nous utilisons ensuite un modèle économétrique des pays de la région pour déterminer l'importance du rôle qu'y jouent certaines des contraintes les plus répandues : l'exactitude des paramètres essentiels du budget (croissance et inflation), la qualité des institutions budgétaires, le rôle des élections et d'autres caractéristiques du contexte économique¹.

On définit les défauts d'application de la politique budgétaire comme les différences entre les variations prévues et ce qui apparaît dans les résultats d'exécution (soldes, dépenses, recettes, etc.). Pour mesurer les variations projetées et effectives, on retient les variations annuelles des variables pertinentes, exprimées en pourcentage du PIB. Sur le modèle de Beetsma, Giuliodori et Wiert (2009), on calcule les variations programmées des résultats budgétaires en prenant les projections en temps réel faites un an à l'avance, c'est-à-dire les prévisions dont disposent les gouvernements quand ils préparent le projet de budget. Les variations effectives des résultats budgétaires sont mesurées sur la base des dernières données disponibles. Pour assurer la comparabilité entre pays, on se réfère aux prévisions d'automne des *Perspectives de l'économie mondiale* et à des séries historiques².

En Afrique subsaharienne, les défauts d'application de la politique budgétaire tendent à être comparables à ceux observés dans d'autres régions, mais plus hétérogènes en raison de nettes disparités intrarégionales. Comme ailleurs, il est arrivé que des mesures de rééquilibrage se transforment finalement en relance budgétaire. En ce qui concerne le solde global, les défauts d'application moyens ont été moindres que dans les autres régions (tableau 1)³. En revanche, ceux qui portent sur les dépenses et les recettes ont généralement été plus marqués qu'ailleurs, ces deux variables étant en moyenne largement sous-estimées du fait de grandes différences intrarégionales au stade de l'exécution. Ceux qui mènent à des déficits supérieurs ou à des excédents inférieurs aux prévisions découlent d'un manque à gagner dans les pays exportateurs de pétrole, d'un dérapage des dépenses dans les pays à revenu intermédiaire et d'une conjonction des deux dans le sous-groupe à faible revenu. Pour leur part, les États fragiles ont tendance à sous-estimer les excédents projetés en raison de recettes exceptionnelles pour une large part imprévues.

Selon des données économétriques préliminaires, les mesures de rigueur ou de relance budgétaires programmées dans la région ont d'autant moins de chance d'être appliquées qu'elles sont de grande envergure, que les prévisions de croissance qui les justifient sont inexactes et que les institutions régulant leur conception, leur adoption et leur exécution sont faibles :

- Les projets ambitieux sont sujets à de gros défauts d'application. Il arrive que des mesures d'ajustement ou de relance de grande ampleur traduisent l'irréalisme des objectifs budgétaires fixés au stade de la préparation, compte tenu des déficiences d'exécution, de la nécessité d'obtenir un soutien politique pour leur adoption ou du fait qu'ils répondent en réalité à des considérations politiques. L'ordre de grandeur, très élevé, peut parfois aller jusqu'à un déficit supplémentaire de 0,7 % du PIB, pour un ajustement programmé de 1 % du PIB.

Tableau 1. Résultats budgétaires, projets budgétaires et erreurs d'exécution du budget, moyenne pour 2004–08

	Solde global			Dépenses totales			Recettes totales		
	Effectif	Prévu	Erreur	Effectif	Prévues	Erreur	Effectif	Prévues	Erreur
<i>(Variation en pourcentage du PIB)</i>									
Afrique subsaharienne									
Moyenne	-0,13	0,24	-0,36	1,07	-0,49	1,42	0,94	-0,25	1,07
Écart-type	15,8	20,0	13,5	4,6	2,4	4,5	15,3	19,8	13,6
Nombre d'observations	217	217	217	217	217	217	217	217	217
Pays exportateurs de pétrole									
Moyenne	-0,70	1,23	-1,93	-0,40	-0,71	0,31	-1,10	0,51	-1,61
Écart-type	11,7	9,4	11,9	3,7	2,8	4,0	10,7	8,5	10,4
Nombre d'observations	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Pays à revenu intermédiaire									
Moyenne	-1,81	-0,72	-1,09	1,32	-0,31	1,62	-0,50	-1,03	0,53
Écart-type	3,6	1,9	3,1	4,7	1,6	5,0	3,3	1,7	3,4
Nombre d'observations	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Pays à faible revenu									
Moyenne	-1,45	-1,42	-0,03	1,18	-0,21	1,39	-0,27	-1,63	1,36
Écart-type	11,4	7,1	9,2	2,3	1,6	2,7	11,4	7,2	8,9
Nombre d'observations	75	75	75	75	75	75	75	75	75
États fragiles									
Moyenne	2,64	2,21	0,56	1,58	-0,81	1,94	4,21	1,40	2,50
Écart-type	24,0	34,9	20,7	6,5	3,3	6,0	23,1	34,6	21,3
Nombre d'observations	67	67	67	67	67	67	67	67	67
Pays avancés									
Moyenne	-0,96	0,09	-1,06	0,63	-0,24	0,87	-0,33	-0,15	-0,18
Écart-type	2,32	0,75	2,20	1,68	0,83	1,71	1,21	0,81	1,44
Nombre d'observations	163	163	163	163	163	163	163	163	163
Autres pays en développement									
Moyenne	-0,62	0,38	-1,00	0,34	-0,68	1,00	-0,28	-0,30	0,00
Écart-type	4,7	2,5	4,6	3,4	2,5	3,6	3,7	2,7	3,6
Nombre d'observations	455	455	455	455	455	455	455	455	451

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; estimations des services du FMI.

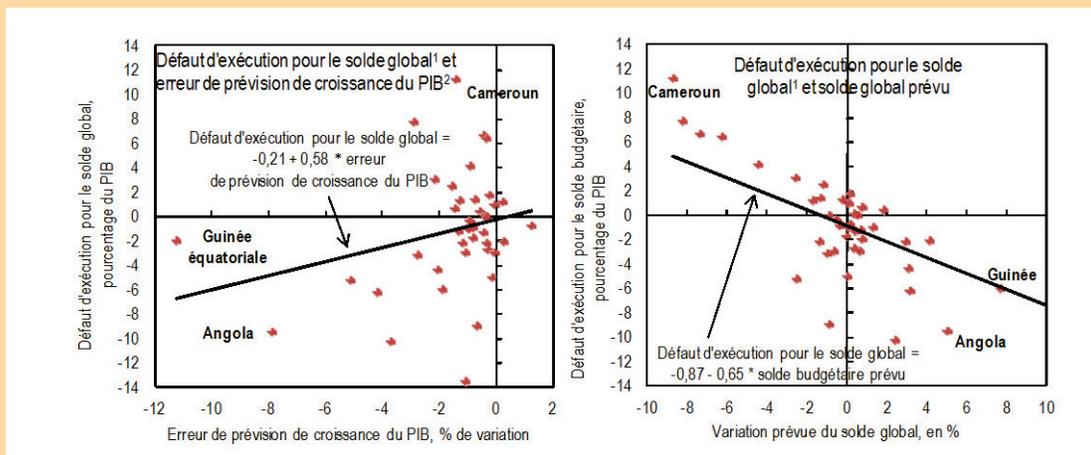
Note : Les résultats budgétaires (f), c'est-à-dire l'excédent global, les dépenses totales et les recettes totales, sont exprimés en pourcentage du PIB. La variation des résultats budgétaires (df) est la différence entre les valeurs de f pour les années t et t+1 et t', selon les données disponibles sur l'année t' (c'est-à-dire $df = f(t+1, t') - f(t, t')$). Les variations effectives (dfa) et les variations prévues (dfb) sont basées sur les données disponibles pour l'année t+1 et t, respectivement (c'est-à-dire $dfa = f(t+1, t+1) - f(t, t+1)$; $dfp = f(t+1, t) - f(t, t')$). Par défaut d'exécution on entend la différence entre les variations effectives et prévues des résultats budgétaires ($ef = dfa - dfp$).

- Des prévisions de croissance du PIB réel trop optimistes ou pessimistes entraînent souvent un écart sensible entre la politique budgétaire appliquée et les projets initiaux. C'est probablement parce que les recettes sont inférieures aux projections; les erreurs de prévision de l'inflation ne sont pas significatives.
- Les rivalités politiques — pas nécessairement sous forme d'élections — semblent jouer un rôle. Quand il y a des freins au pouvoir exécutif, résultant de règles officielles ou d'une plus grande rivalité politique, on constate systématiquement des erreurs moindres, qui ne semblent ni s'aggraver, ni se réduire sensiblement en année électorale.
- La solidité des procédures budgétaires contribue à réduire les défauts d'application, surtout quand les freins imposés à l'exécutif sont suffisants. Mais les procédures budgétaires n'ont pas toutes la même importance. Il semble qu'une plus grande transparence parvienne mieux à diminuer les défauts qu'un système où l'autorité s'exerce plus du sommet vers la base.

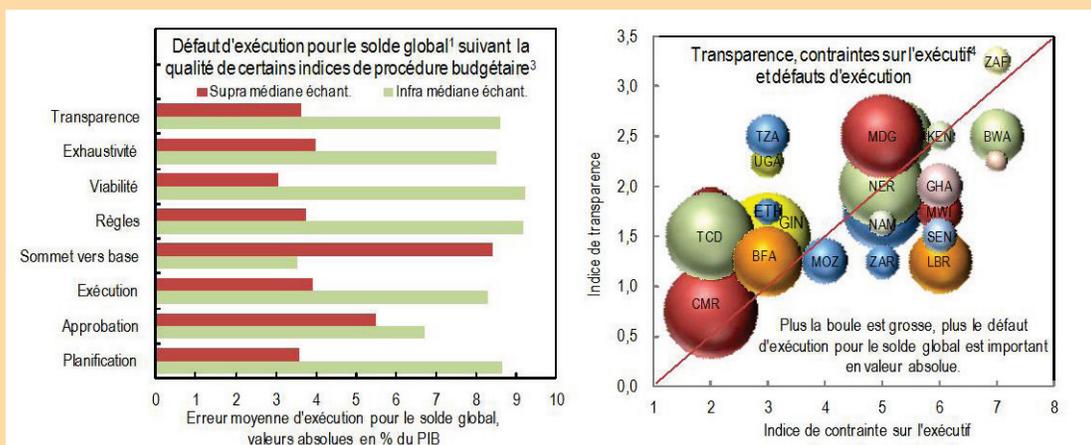
Encadré 2.2 (fin)

Graphique 1. Exécution de la politique budgétaire en Afrique subsaharienne : éléments d'appréciation économétriques

Des ajustements prévus de petite ampleur et des prévisions de croissance réalistes diminuent en général le risque de défaut d'exécution ...



... de même que des institutions budgétaires solides, en particulier si l'exécutif est soumis à des contraintes.



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; estimations des services du FMI; Dabla-Norris *et al.* (2010); base de données Polity IV, Integrated Network for Societal Conflict Research.

¹Écart entre variation effective et variation prévue du solde global.

²Écart entre les taux de croissance effectifs et projetés du PIB réel.

³L'indice de procédure budgétaire va de 0 à 4; plus le score est élevé, meilleurs sont les résultats.

Note : Cet encadré a été rédigé par Victor Lledó et Marcos Poplawski-Ribeiro.

¹On évalue la solidité des institutions budgétaires au moyen d'indices multidimensionnels de leur qualité présentés par Dabla-Norris *et al.* (2010). Ils appréhendent cette qualité à divers stades (programmation, adoption et exécution) et avec différentes caractéristiques de la procédure budgétaire (par exemple centralisation, efficacité des règles et du contrôle, viabilité et transparence).

²On utilise les projections d'automne des *Perspectives de l'économie mondiale* pour une année donnée; c'est pour mieux cerner les projets budgétaires des gouvernements pour l'exercice suivant que la plupart des pays établissent sur la base d'informations disponibles au dernier trimestre.

³En valeur absolue, les défauts portant sur les dépenses sont plus marqués que ceux qui portent sur les recettes.

macroéconomiques pendant une crise d'une gravité sans précédent comme celle que nous connaissons actuellement.

- Les erreurs de prévision relatives à la croissance économique risquent d'affaiblir les mesures anticycliques, indépendamment de la qualité d'exécution des plans budgétaires. Si les retournements conjoncturels ne sont pas correctement appréhendés au stade de l'élaboration du budget, des projets judicieusement anticycliques peuvent se transformer en une action procyclique, même si les résultats budgétaires sont conformes aux intentions de départ (ainsi, une contraction budgétaire en phase de haute conjoncture peut cesser d'être anticyclique si elle intervient comme prévu, alors que la conjoncture se dégrade). Les erreurs de prévision peuvent aussi retarder le lancement de mesures adéquates. Il arrive que des hypothèses macroéconomiques sur la croissance et d'autres variables, comme l'inflation, le taux de change et les financements externes, donnent indirectement à un plan anticyclique un caractère procyclique en limitant les dépenses, parce que le financement prévu est insuffisant¹¹. En Afrique subsaharienne, l'exactitude des prévisions souffre notamment du manque de données de qualité disponibles en temps réel, de l'importance et de la fréquence des chocs macroéconomiques, et de la faiblesse des capacités prévisionnelles par rapport à celles d'autres régions. Ces difficultés sont exacerbées par des objectifs budgétaires irréalistes, dictés par des considérations d'ordre stratégique ou politique.
- Indépendamment des erreurs de prévision, les écarts entre projets et résultats

¹¹Cela peut être partiellement compensé par l'existence de stabilisateurs économiques du côté des recettes.

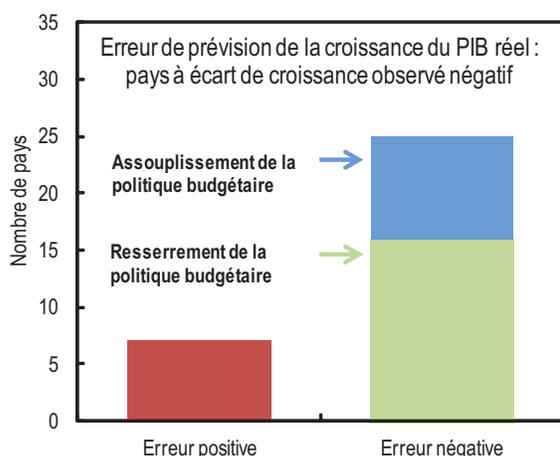
budgétaires dus à une exécution défailante peuvent aussi miner l'efficacité des mesures anticycliques. On le voit quand une relance budgétaire programmée en phase de basse conjoncture est insuffisante ou réaffectée, en raison de défaillances imprévues au niveau de l'exécution du budget ou du recouvrement des recettes¹². Cela peut aussi arriver si les institutions budgétaires ne peuvent protéger les ajustements décidés en période de bonne conjoncture contre des pressions politiques en faveur d'un dépassement des dépenses ou d'une réduction de la taxation.

- Même quand les prévisions sont exactes et le budget bien exécuté, il est encore possible que des dispositions anticycliques ne soient pas mises en œuvre si le gouvernement n'est pas en mesure de couvrir des besoins de financement non anticipés.

En 2009, la plupart des pays n'ont pu ni prévoir le ralentissement économique, ni redresser le cap lorsque les erreurs de prévision ont été détectées (graphique 2.7). Selon des estimations préliminaires, les trois quarts de ceux qui ont subi un ralentissement de la croissance l'ont sous-estimé, et la moitié d'entre eux n'ont pas ajusté leur politique budgétaire après la détection des erreurs de prévision. L'inaptitude à bien distinguer le retournement conjoncturel au stade de la préparation du budget a été particulièrement notable dans les pays exportateurs de pétrole, comme l'Angola, et dans les pays à faible revenu, tels que Madagascar. Tous ces pays ont maintenu une politique budgétaire restrictive, alors même que la croissance du PIB réel

¹²On doit toutefois prendre garde de ne pas confondre une baisse appropriée des recettes, sous l'effet des stabilisateurs automatiques, avec des difficultés de recouvrement imprévues, qui peuvent être ou non liées au cycle ou aggravées par la conjoncture.

Graphique 2.7. Afrique subsaharienne : erreurs de prévision¹ de l'écart de croissance² du PIB réel et réactions budgétaires³, 2009

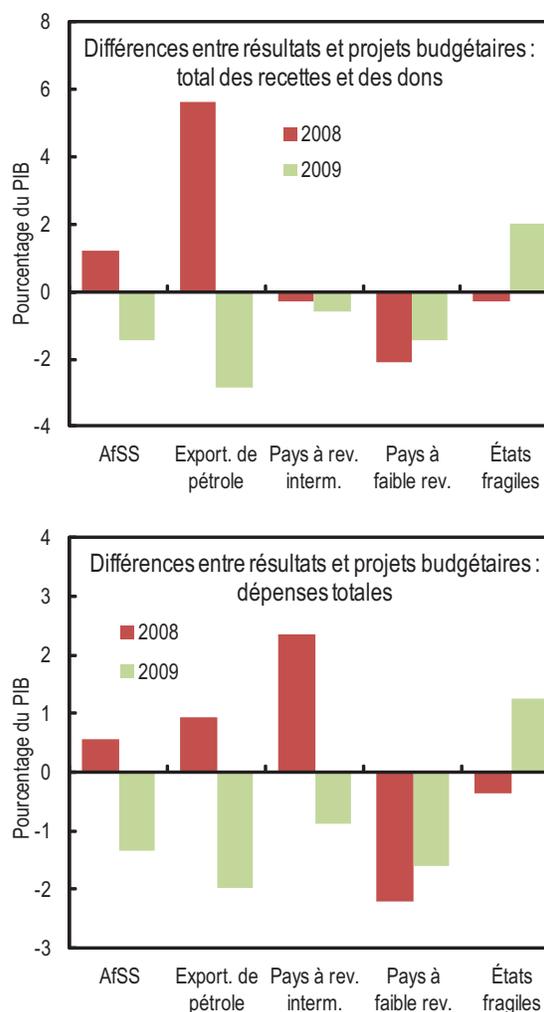


Source : FMI, base de données du Département Afrique.
¹Par erreur de prévision on entend la différence entre l'écart projeté et l'écart effectif de croissance du PIB réel en 2009.
²L'écart de croissance est la différence entre la croissance projetée du PIB réel en 2009 et la croissance moyenne du PIB réel pendant la période 2003–07.
³Il y a assouplissement ou resserrement de la politique budgétaire selon que la croissance des dépenses primaires effectives réelles est supérieure (ou inférieure) au niveau prévu.

était inférieure de 12 points aux projections initiales. Mais, dans la plupart des cas, la politique budgétaire est restée ou devenue anticyclique dans sa phase d'application en dépit des erreurs de prévision.

Les recettes et les dépenses ont la plupart du temps été nettement en deçà des projets, la différence étant plus prononcée qu'avant la crise. Une grande majorité des pays ont annoncé des résultats d'exécution inférieurs, dans les deux cas, à leurs objectifs budgétaires pour 2009. Le manque à gagner a été particulièrement fréquent dans les pays exportateurs de pétrole, en raison de la baisse imprévue des recettes pétrolières. Malgré leur ampleur, les écarts ont été à peu près conformes au niveau observé de 2004 à 2008, avant la crise (graphique 2.8). En revanche, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les moins-values de recettes contrastent avec les rentrées exceptionnelles généralement constatées antérieurement. En matière de dépenses,

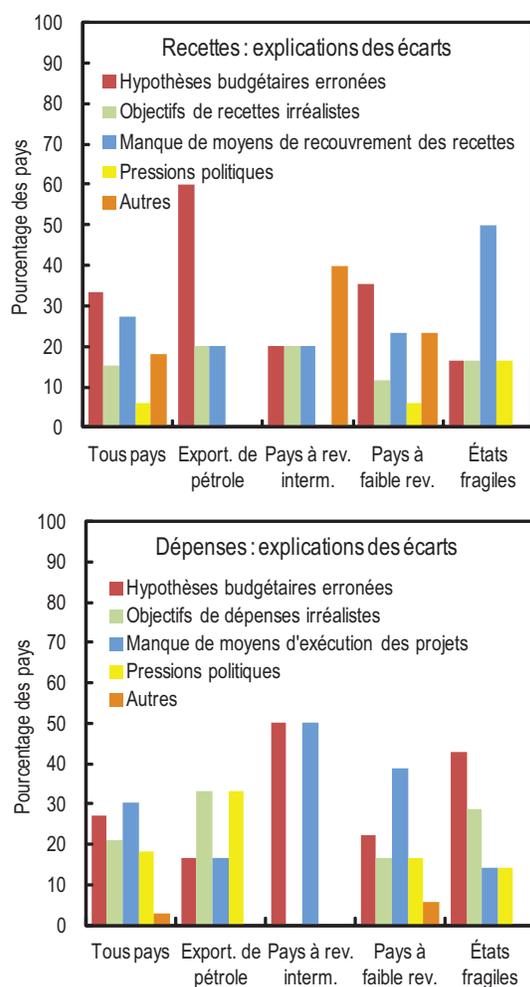
Graphique 2.8. Afrique subsaharienne : différences entre résultats et projets budgétaires, 2008–09



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

l'infériorité par rapport aux niveaux d'avant la crise a été un peu plus marquée dans les pays exportateurs de pétrole et dans les pays à revenu intermédiaire ou faible. Compte tenu des niveaux d'avant la crise, la situation inverse a prévalu dans les États fragiles (les charges effectives ont dépassé les prévisions). De manière générale, les projets de dépenses étaient généralement assez ambitieux pour résister aux pertes supplémentaires imprévues de production et de recettes.

Graphique 2.9. Afrique subsaharienne : écarts de recettes et de dépenses entre les projets et les résultats budgétaires de 2009



Source : FMI, enquête du Département Afrique.

Selon l'enquête, les erreurs de prévision et les défaillances de l'exécution du budget constituent la principale explication des écarts entre les projets et les résultats budgétaires (graphique 2.9). En matière de dépenses, l'efficacité des politiques nationales a été amoindrie pour moitié à peu près par l'inexactitude des hypothèses macrobudgétaires et l'irréalisme des objectifs, et pour l'autre moitié par les difficultés de mise en œuvre dues aux capacités d'exécution des projets budgétaires et aux pressions politiques. Dans les États

fragiles, les prévisions erronées et l'irréalisme des projets budgétaires ont davantage joué que les défauts d'exécution. L'exécution du projet de budget est le problème le plus commun auquel se heurte le groupe des pays à revenu intermédiaire, alors que ce sont les pressions politiques dans les pays exportateurs de pétrole¹³. Sur le plan des recettes, les erreurs de prévision ont été plus préjudiciables à la bonne réalisation des projets budgétaires que les défauts d'exécution.

Cela a été particulièrement vrai pour les pays exportateurs de pétrole, probablement parce que la prévision des prix est particulièrement ardue, surtout quand ils sont très volatils. En revanche, l'inadéquation des moyens de recouvrement de l'impôt a plus fréquemment gêné les États fragiles.

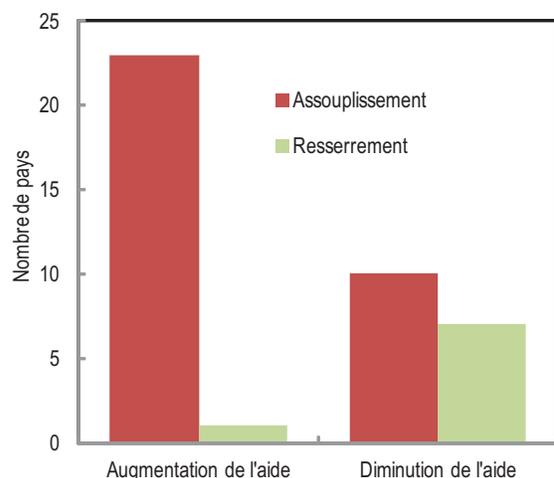
Dans la plupart des pays, le financement ne semble pas avoir été un obstacle majeur à l'application de la politique budgétaire. L'augmentation de l'aide publique extérieure a facilité les choses en donnant une marge de manœuvre supplémentaire¹⁴. En 2009, les pays bénéficiant d'une aide extérieure accrue et d'une meilleure situation budgétaire étaient de loin les mieux placés pour assouplir leur gestion (graphique 2.10). Afin d'alléger les charges financières, le FMI a, par exemple, doublé ses décaissements, portant ses programmes d'aide (dont une partie a servi au soutien budgétaire) à 2,7 milliards de dollars en 2009, contre 1,4 milliard de dollars en 2008. Parallèlement, pour renforcer les réserves extérieures de l'Afrique subsaharienne, il lui a alloué des droits de tirage spéciaux (DTS) à hauteur de d'environ 12 milliards de dollars.

Même les pays qui n'ont pas obtenu un surcroît d'aide extérieure ont le plus souvent assoupli

¹³Si l'exécution du projet de budget a été le problème le plus fréquent dans les pays à revenu intermédiaire, c'est peut-être à cause de l'insuffisance des capacités d'absorption. Certains d'entre eux disposaient d'une marge pour augmenter les dépenses publiques, mais pas de projets pouvant être lancés immédiatement ou d'idées précises sur les modalités d'extension des projets existants.

¹⁴Voir aussi l'encadré 3.3 au chapitre 3.

Graphique 2.10. Afrique subsaharienne : financements extérieurs et orientation de la politique budgétaire¹



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

¹Changement des financements extérieurs en 2009 par rapport à la moyenne pour 2003–07 (en pourcentage du PIB), rapporté à l'assouplissement ou au resserrement de la politique budgétaire (solde global) en 2009 par rapport à la moyenne pour 2003–07.

leur discipline budgétaire, surtout en recourant davantage à l'emprunt intérieur. Mais il y a des limites à cela compte tenu du relativement faible niveau de développement des marchés financiers nationaux. En outre, en les sollicitant davantage, on risque de faire monter les coûts d'emprunt et d'aboutir à l'éviction des investissements privés.

Comment les investissements publics et les dépenses sociales ont-ils évolué pendant la crise?

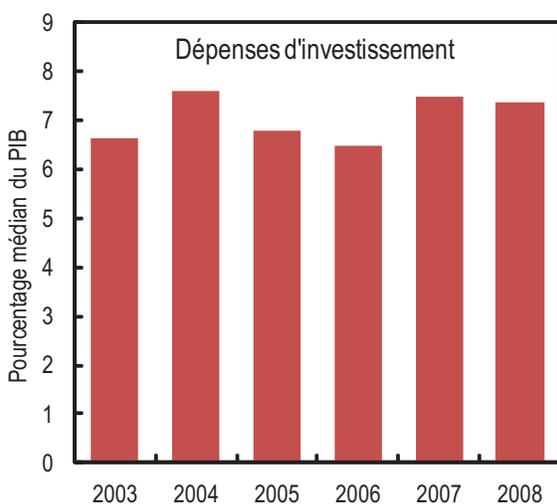
En période de tension budgétaire, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne avaient auparavant une fâcheuse tendance à couper dans les dépenses sociales et génératrices de croissance. Dans cette partie, nous examinons les données préliminaires sur les investissements (censés représenter les dépenses propices à la croissance) et sur les crédits consacrés à la santé et à l'éducation (censés représenter les dépenses sociales), afin de vérifier si ce problème reste d'actualité. Il s'agit bien sûr de substituts imparfaits, mais ce sont des chiffres facilement disponibles à ce stade dans la plupart des pays en question, bien que ceux de 2009 soient provisoires. S'il apparaît que des compressions sont faites dans ces domaines, il est préférable de le savoir dès maintenant. Or, il apparaît que la hausse des dépenses d'investissements publics, de santé et d'éducation observée avant la récession s'est poursuivie en 2009.

Cela n'est pas surprenant dans la mesure où les charges totales ont continué à augmenter sensiblement en termes réels. En fait, tant les pays exportateurs de pétrole que les pays à faible revenu et les États fragiles ont confirmé en 2009 la priorité donnée aux investissements publics ainsi qu'à la santé et à l'éducation (tableau 2.4). Cependant, les dépenses médianes de santé et

Tableau 2.4. Afrique subsaharienne : valeur médiane des dépenses d'investissement et des dépenses de santé et d'éducation, 2003–09

	Dépenses d'investissement						Santé et éducation					
	2003–07	2008	2009	2003–07	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009
	<i>(Pourcentage du PIB)</i>			<i>(Croissance réelle, en %)</i>			<i>(Pourcentage du PIB)</i>			<i>(Croissance réelle, en %)</i>		
Afrique subsaharienne	7,5	7,4	9,2	13,2	16,0	11,1	4,9	5,5	6,0	5,4	4,8	6,8
Exportateurs de pétrole	7,9	7,9	9,5	16,2	14,9	-13,8	3,1	3,2	4,1	18,5	14,1	4,6
Pays à rev. intermédiaire	6,2	8,3	7,9	6,2	30,3	14,6	7,8	8,8	8,5	-0,1	13,4	0,2
Pays à faible revenu	9,9	9,0	9,5	13,2	0,6	11,1	5,5	6,1	5,9	7,5	1,6	6,8
États fragiles	4,8	4,6	7,1	16,4	25,7	39,1	4,0	4,4	5,8	7,8	2,5	17,8

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Graphique 2.11. Afrique subsaharienne : dépenses d'investissement, 2003-09

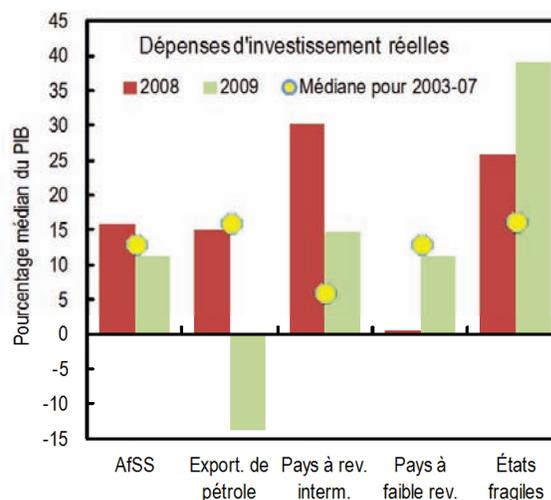
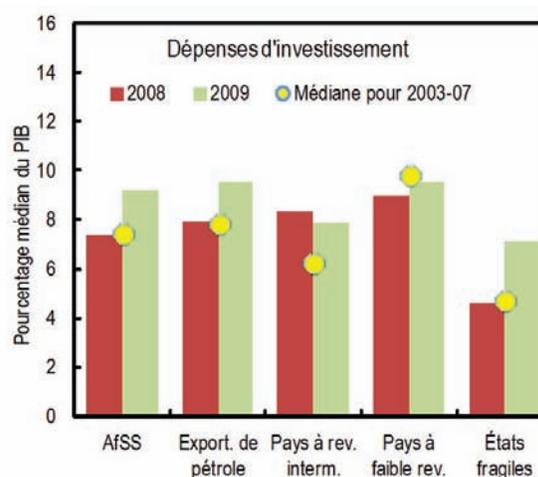
Source : FMI, base de données du Département Afrique.

d'éducation ont quelque peu diminué dans les pays à revenu intermédiaire, alors que l'investissement public a été généralement stable.

Évolution des investissements publics depuis la crise

Ces dernières années, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont accru les investissements publics en pourcentage du PIB (graphique 2.11). On a observé cette tendance dans une majorité de pays de toutes les catégories, les États fragiles enregistrant à juste titre les plus fortes hausses. Les taux de croissance réelle ont aussi été assez élevés bien qu'il y ait des écarts considérables entre groupes de pays (tableau 2.4). En 2009, tous les groupes de pays (hormis les pays exportateurs de pétrole qui ont subi une baisse prononcée de leurs recettes) ont connu une forte croissance réelle.

Il ressort de données préliminaires que, malgré le manque à gagner dans la plupart des pays, l'investissement public exprimé en pourcentage du PIB a en réalité augmenté (graphique 2.12). Le montant médian des dépenses d'investissement s'est élevé de quelque

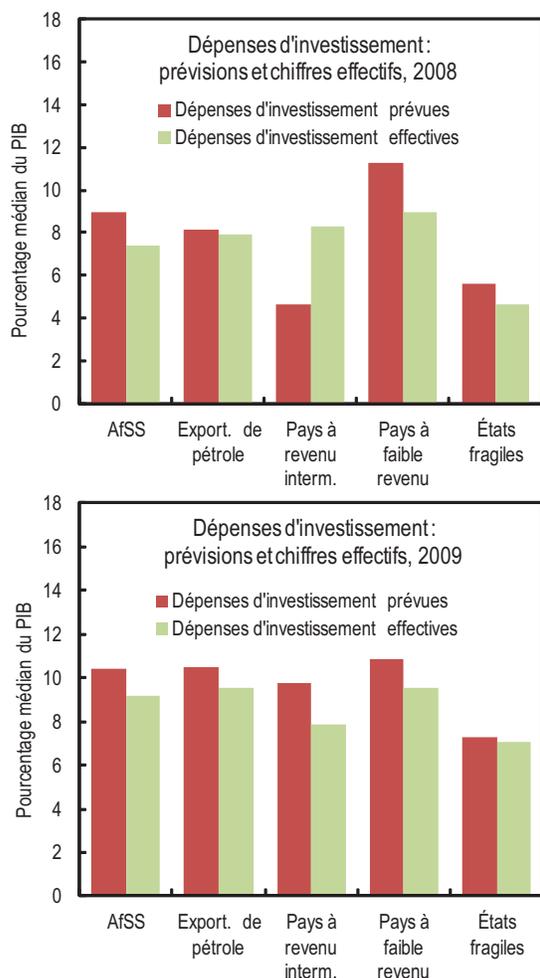
Graphique 2.12. Afrique subsaharienne : dépenses d'investissement en 2008-09 par rapport à 2003-07

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

1½ point en 2009 par rapport à 2008 et à 2003-07, pour s'établir à 9,1 % du PIB. Certes, elles ont été inférieures à 8 % du PIB en 2009 dans les pays à revenu intermédiaire et les États fragiles, mais, pour ces deux groupes, il s'agit encore d'une forte hausse en comparaison du niveau médian de 2003-07.

En dépit de la progression constatée de l'effort d'investissement, des problèmes de capacité continuent à empêcher de nombreux pays africains d'exécuter leurs budgets d'investissements conformément aux prévisions

Graphique 2.13. Afrique subsaharienne : dépenses d'investissement prévues et effectives en 2008 et 2009



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

(graphique 2.13). Dans les pays à faible revenu, les dépenses en capital réalisées n'ont représenté en moyenne que 76 % de l'enveloppe approuvée. Toutefois, au Bénin, au Burkina Faso, au Malawi et en Tanzanie, les investissements publics ont dépassé en 2009 les montants inscrits aux budgets. Pour leur part, l'Ouganda et la Zambie ont moins dépensé que prévu, malgré un degré d'exécution du budget des investissements plus élevé qu'en 2008. Dans les pays à revenu intermédiaire, le taux d'exécution a été au contraire inférieur en 2009.

Évolution des dépenses d'éducation et de santé pendant la récession

Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les dépenses de santé et d'éducation étaient orientées en hausse jusqu'à la récession. Elles ont représenté en moyenne quelque 5½ % du PIB en 2006-07, puis se sont élevées à 7 % environ en 2008 — soit près d'un tiers du total des charges primaires dans la région. Ce sont les pays à revenu intermédiaire qui ont consenti le plus grand effort en ce domaine, avec des dépenses de l'ordre de 8 % du PIB en 2006-07, alors que les pays exportateurs de pétrole y ont consacré le plus faible pourcentage du PIB, soit moins de 3 %.

On observe en outre que la plupart des pays ont préservé en 2009 les crédits de la santé et de l'éducation (graphique 2.14). D'après les données préliminaires sur les résultats, leur montant médian a été supérieur dans tous les groupes aux niveaux de 2006-07, surtout dans les États fragiles, qui ont sensiblement accru leurs dépenses (tableau 2.4). De ce fait, les dépenses de santé et d'éducation de ces pays, exprimées en pourcentage du PIB, sont comparables à celles des pays à faible revenu. À l'exception des pays à revenu intermédiaire, en 2009, les taux de croissance réelle des dépenses de santé et d'éducation ont été particulièrement robustes.

Dans un nombre croissant de pays d'Afrique subsaharienne, il existe aussi des programmes conçus pour assurer la protection sociale quand l'économie va mal et la promotion sociale quand elle va bien. Les systèmes de protection sociale sont hétérogènes et extrêmement complexes, et on ne dispose malheureusement pas d'informations à jour sur ce point (encadré 2.3). Une poignée de pays africains a réussi à mettre en place des programmes de transferts monétaires pour lutter contre la pauvreté, et beaucoup d'autres prennent note de leur faible coût et de leur efficacité relative. Le défi à relever sera de maintenir le caractère prioritaire reconnu au renforcement de la protection sociale en

Afrique lorsque la reprise sera enclenchée, afin que la population soit mieux protégée quand le prochain choc se produira.

Si l'on se réfère aux projets de budgets et à leurs résultats, les objectifs semblent clairs : accroître les investissements publics, tout en préservant les dépenses de santé et d'éducation. Mais, sur le deuxième point, il sera difficile de maintenir la tendance amorcée avant la crise.

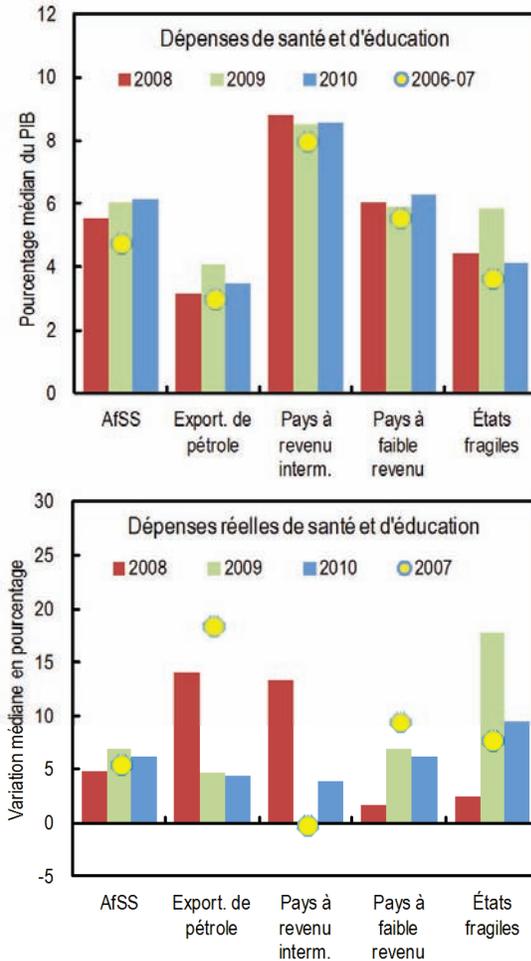
Conclusions

D'après les premières données dont on dispose, la réaction budgétaire à la crise a été anticyclique comme il convenait, tout en préservant les dépenses sociales et d'investissement. Il semblerait que les pays aient été plus nombreux que par le passé à disposer de la stabilité économique et de la marge de manœuvre nécessaires pour prendre des mesures à contre-courant du cycle. La plupart d'entre eux l'ont fait en relevant ou en maintenant le montant des dépenses publiques malgré la baisse des recettes. En règle générale, les budgets sociaux et les investissements ont été sauvegardés pendant la récession. Néanmoins, des problèmes d'exécution ont empêché de réaliser toutes les dépenses, d'investissement notamment, qui étaient prévues. Cela a aussi été parfois le résultat d'un ralentissement brutal de la croissance et donc des rentrées fiscales.

À l'avenir, la plupart des pays devront reconsidérer leurs orientations budgétaires. Comme les perspectives d'activité sont généralement meilleures, un retrait graduel des mesures de relance va s'imposer pour éviter une accumulation rapide de la dette publique et veiller à ce que la politique économique reste anticyclique en période «faste».

À l'évidence, le rythme approprié de ce retrait dépendra de la situation propre à chaque pays, notamment de l'écart par rapport à la croissance tendancielle à moyen terme, du degré d'endettement public et de la santé foncière de

Graphique 2.14. Afrique subsaharienne : dépenses de santé et d'éducation en 2008–10 par rapport à 2006–07



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

l'économie. En tout état de cause, il faudra que les gouvernements reconnaissent l'amélioration conjoncturelle quand elle se produira (et pas plus tard) et qu'ils limitent la progression des dépenses à un rythme un peu inférieur à la croissance à moyen terme de la production, afin de garantir la crédibilité des politiques budgétaires anticycliques.

Il reste encore à déterminer le résultat final des diverses stratégies. Il est indéniable que le tassement de la croissance, conjugué à la hausse

Encadré 2.3. Les programmes de protection et de promotion sociale en Afrique subsaharienne

Les programmes prévoyant des transferts monétaires constituent une partie importante de la réponse apportée à la crise par certains pays en développement. Ils assurent un revenu minimum aux ménages vulnérables et préservent leur accès aux produits de consommation de base pendant une courte période (Steta, 2008). Le ciblage relativement efficace de ces programmes fait qu'ils produisent un effet maximum pour un coût minimum. Un nombre croissant de pays africains ont mis en place une forme ou une autre de transferts monétaires sociaux (Grosh and Weigand, 2009), mais la plupart sont encore en période d'essai et d'ampleur trop limitée pour avoir une portée macroéconomique. Pour la totalité des rares programmes rencontrés dans notre enquête, il a été fait état de majorations prévues et effectives des crédits, ce qui montre que les dispositifs établis ont été bien protégés des conséquences de la crise. L'Afrique du Sud et l'Angola, où l'on trouve les deux programmes les plus importants en pourcentage du PIB, ont augmenté en termes nominaux les dotations affectées aux transferts monétaires en 2009, puis de nouveau en 2010 (voir tableau 1).

Tableau 1. Dépenses sociales, 2006–10

	2006	2007	2008	2009	2010
	<i>(Pourcentage du PIB)</i>				
Transferts monétaires					
Afrique du Sud	4,5	4,6	4,8	5,2	5,1
Angola	2,3	2,1	1,8	2,3	1,9
Transferts aux pauvres					
Afrique du Sud	1,6	1,9	1,9	2,2	2,3
Angola	0,8	0,9	0,7	1,0	0,8

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Les responsables à la recherche de moyens d'atténuer la pauvreté avec un bon rapport coût/efficacité s'intéressent de plus en plus aux aides sociales, également qualifiées de transferts aux personnes défavorisées. En Afrique du Sud, le montant de ces transferts inscrits au budget 2010 représente plus de 2 % du PIB et 7 % des dépenses de l'État. Dans les pays pour lesquels on dispose de données, ces programmes ont été largement épargnés par la crise mondiale.

De plus en plus de pays adoptent une conception de la protection sociale axée sur le développement des collectivités. En 2009, la Côte d'Ivoire et le Kenya ont doté de moyens accrus leurs programmes de travaux publics créateurs d'emplois. Au Kenya, les crédits du programme pour l'emploi des jeunes ont triplé en pourcentage du PIB, à la suite de l'élargissement de son champ d'application. Au Malawi et en Zambie, il existe de grands programmes de subventions aux engrais. Leur coût devrait représenter 2,4 % du PIB au Malawi en 2010 (après avoir atteint un maximum de 5,6 % en 2008 à cause des prix élevés du pétrole). En Zambie, le coût des subventions aux engrais est passé à 0,7 % du PIB et à 2,7 % des dépenses totales de l'État.

En Afrique subsaharienne, les programmes de protection et de promotion sociale sont hétérogènes et complexes. Présents dans de nombreux secteurs, ils sont financés par des ressources intérieures et extérieures, et gérés par diverses administrations. Un examen détaillé de certains des programmes les plus importants et les plus suivis permet de se faire une idée des efforts déployés en faveur des pauvres en temps de crise :

Afrique du Sud — Programme de transferts monétaires. Il s'agit du programme le plus ancien et le plus important de cette nature, dont le coût annuel avoisine 5 % du PIB (voir tableau 1); il exerce un effet mesurable sur la réduction de la pauvreté.

Kenya — Transferts monétaires destinés aux orphelins et aux enfants vulnérables. Au vu de données préliminaires tirées de rapports de suivi et de la première série d'évaluations indépendantes, l'incidence est positive malgré les obstacles administratifs et les retards de paiement (Bryant, 2009). L'enveloppe budgétaire, en grande partie financée par des donateurs, a échappé à des coupes significatives pendant la crise. Le gouvernement a récemment lancé un programme de transferts monétaires électroniques à l'intention des ménages urbains en difficulté, qui devrait bénéficier à 40.000 d'entre eux en 2010.

Nigéria — Programme conditionnel pilote de transferts monétaires. Il a été lancé en 2008, à la fin de la flambée des prix des produits alimentaires et pétroliers. Trop récent pour apporter une réponse significative à la crise mondiale, il a été en butte à des difficultés d'application concernant notamment les modalités de versement (Nwadinobi, 2009).

Sierra Leone — Commission nationale pour l'action sociale (NaCSA). Cette organisation, vouée au développement communautaire, est au centre de la stratégie de protection sociale. Privilégiant la réhabilitation d'infrastructures et de services publics, elle emploie de la main-d'œuvre dans le cadre d'un dispositif aide-contre-travail. Loin de faire l'objet d'économies à cause de la crise, le programme a été renforcé (Ngebeh, 2009).

Note : Cet encadré a été rédigé par Irene Yackovlev.

des coûts de l'alimentation et du pétrole, a pénalisé les plus défavorisés, mettant en péril les progrès durement acquis sur le front de la lutte contre la pauvreté. Le bilan des transferts monétaires est satisfaisant, mais ils n'existent que

dans quelques pays; même dans ceux-ci, leur champ d'application est relativement limité et on se heurte parfois à de considérables obstacles administratifs. En définitive, un retour au rythme d'expansion antérieur à la crise, ou

3. Les flux de financement extérieurs privés et la crise financière mondiale

Introduction et résumé

Pendant la première décennie du 21^{ème} siècle, on a assisté à une hausse spectaculaire des flux financiers privés¹ à destination des régions émergentes et en développement, dont l'Afrique subsaharienne. Dans celle-ci, leur montant brut a presque quintuplé de 2002 à 2007. Comme ailleurs, la crise mondiale a provoqué une chute des entrées de capitaux, mais on note les premiers signes d'un regain d'intérêt des investisseurs étrangers.

Il arrive que les entrées de capitaux posent de sérieux problèmes aux autorités. Certes, elles ont l'avantage de donner accès à l'épargne étrangère et de faciliter le développement du secteur financier. Néanmoins, comme leur instabilité récente l'a montré dans une certaine mesure, elles doivent être gérées soigneusement pour éviter une surchauffe de l'économie, une perte de compétitivité et une vulnérabilité accrue aux crises. Dans le prolongement de l'édition d'avril 2008 du rapport sur les *Perspectives économiques régionales* de l'Afrique subsaharienne, ce chapitre analyse les effets de la crise financière mondiale et les conséquences pour la politique économique de la volatilité des mouvements de capitaux².

Ce chapitre a été rédigé par Robert Burgess, Robert Keyfitz et Yanliang Miao, avec le concours de Gustavo Ramirez et Duval Guimaraes en matière de recherche.

¹Les flux peuvent être qualifiés de publics ou privés en fonction de la source ou du destinataire. Ainsi, l'acquisition d'une obligation publique par un investisseur privé étranger serait considérée comme un flux officiel pour l'emprunteur, mais comme un flux privé pour le prêteur. Dans la suite de ce chapitre, les flux seront qualifiés par référence au créancier.

²Le rapport sur les *Perspectives économiques régionales* de l'Afrique subsaharienne (FMI, 2008a) a montré l'importance croissante des mouvements de capitaux privés avant la crise financière mondiale.

Après avoir présenté brièvement les études récentes, théoriques et empiriques, sur les bienfaits et les risques de l'intégration financière internationale pour les pays en développement, on traitera les questions suivantes :

- Quel a été l'ordre de grandeur des entrées de capitaux privés en Afrique subsaharienne avant, pendant et après la crise financière mondiale? Quelle forme ont-elles prise et ont-elles été différentes des flux de capitaux privés vers les autres régions émergentes et en développement? En quoi la structure des flux de capitaux a-t-elle varié d'un pays à l'autre à l'intérieur de l'Afrique subsaharienne?
- Dans quelle mesure les fluctuations des flux de capitaux privés, du point de vue de leur ampleur et de leur sens, ont-elles différé des autres chocs extérieurs qui ont frappé la région pendant la crise financière mondiale, tels que les amples fluctuations des cours des produits de base et la baisse des envois de fonds des travailleurs émigrés? Dans quelle mesure ces chocs ont-ils été compensés par une augmentation des entrées de fonds officiels?
- Comment les politiques macroéconomiques ont-elles réagi à ces évolutions? Des mesures ont-elles été adoptées qui ont atténué les effets de la baisse des flux de capitaux privés et dont les autorités pourraient tirer les leçons pour bien gérer la reprise des entrées de capitaux privés?
- Pourquoi certains pays ont-ils pu attirer constamment des capitaux privés et d'autres non? Que doivent en conclure les autorités?

Principales conclusions

- Au cours de la récente phase d'expansion, les entrées de capitaux privés en Afrique subsaharienne ont vivement progressé, sans pour autant égaler la poussée exceptionnelle observée dans certaines autres régions émergentes et en développement. Cependant, le fléchissement causé par la crise financière mondiale a été d'autant plus limité. Cette différence découle en partie de la composition de ces flux, c'est-à-dire de la prépondérance relative, en Afrique subsaharienne, de l'investissement direct étranger (IDE) qui a mieux résisté que les autres formes de capital privé.
- Le boom des flux de capitaux privés a laissé de côté plus d'un tiers des pays d'Afrique subsaharienne; la majeure partie de la région reste à l'écart des marchés obligataires internationaux de capitaux et tributaire des financements externes officiels.
- Dans l'ensemble de la région, si l'on considère l'intégralité du cycle conjoncturel, les flux financiers constituent habituellement un facteur de volatilité plus important que les flux commerciaux. Pendant la crise actuelle, toutefois, les variations des termes de l'échange ont, pour un grand nombre de pays, plus que compensé le retournement des flux de capitaux privés. Pour les producteurs de pétrole, la dégradation des termes de l'échange a été aggravée par la disponibilité réduite de financements externes privés. En revanche, les envois de fonds des travailleurs émigrés ont montré une étonnante résistance.
- Les institutions multilatérales ayant récemment accru leur soutien, une hausse des financements officiels a partiellement compensé la baisse des entrées de capitaux privés. Par ailleurs, les donateurs bilatéraux doivent majorer leur aide pour respecter les engagements pris. Compte tenu de la récente dégradation des finances publiques et de la faiblesse de la reprise conjoncturelle attendue chez eux, ils auront du mal à le faire, mais ces engagements sont modestes comparativement aux budgets totaux des donateurs.
- Dans les pays qui ont attiré beaucoup de capitaux privés avant la crise, la meilleure qualité de la gestion macroéconomique pendant cette période a aussi donné de meilleurs résultats lorsque la crise mondiale a frappé et que les entrées de capitaux privés ont diminué. Plus précisément, dans les pays qui ont fait preuve de discipline budgétaire au plus fort des entrées de capitaux, la croissance a moins ralenti après la crise. En revanche, la résistance à la hausse du taux de change et le contrôle des mouvements de capitaux ne semblent pas avoir influé sur le ralentissement induit par la crise.
- Dans une optique à plus long terme, et surtout au regard des difficultés budgétaires des donateurs traditionnels, il est probable que l'importance des financements officiels continuera à diminuer et que la concurrence pour l'obtention de fonds privés externes s'intensifiera. L'expérience de l'Afrique subsaharienne montre que les réformes nécessaires pour libérer le potentiel productif — promotion du commerce et développement du secteur financier, mesures d'encouragement de l'épargne et de l'investissement intérieurs, amélioration de la gouvernance et renforcement des institutions — sont aussi de nature à susciter des entrées régulières de capitaux privés.

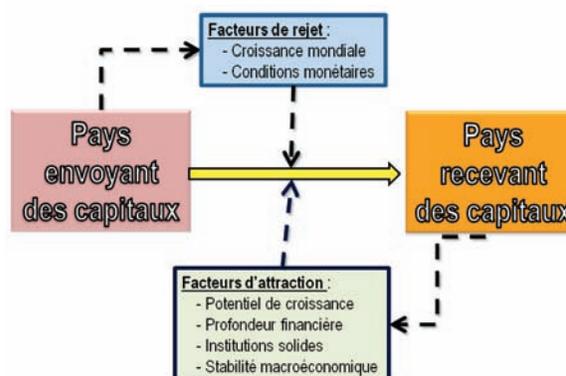
Intégration financière internationale et pays en développement :

Qu'avons-nous appris?

Les flux de capitaux privés à destination des pays émergents et en développement résultent d'une conjonction de facteurs de rejet et d'attraction. Les premiers comprennent notamment les taux d'intérêt et la croissance des marchés. Les seconds déterminent l'attrait relatif de différentes destinations offrant des possibilités d'investissement (Graphique 3.1); certains d'entre eux — notamment la dimension du marché, la qualité des institutions, la stabilité économique, la profondeur et l'ouverture des marchés financiers — montrent invariablement leur capacité d'attirer des capitaux (Banque mondiale, 2009a; Levy-Yeyati, Panizza et Stein, 2007). La discipline budgétaire et la présence de ressources naturelles ont aussi contribué à attirer l'IDE en Afrique subsaharienne (FMI, 2008a). Plusieurs de ces facteurs influent à la fois sur le volume et sur la composition des entrées de capitaux. Ainsi, la fiabilité des institutions peut susciter davantage d'IDE et d'investissements de portefeuille, lesquels sont moins risqués que l'endettement et plus susceptibles de générer des retombées technologiques (Faria and Mauro, 2004).

Il ressort des études récentes que les pays doivent peut-être atteindre un certain seuil de développement pour bénéficier des avantages de l'intégration financière et en éviter les risques. Théoriquement, l'accès aux capitaux étrangers devrait aider les pays en développement, pauvres en capital et riches en main-d'œuvre, à augmenter leurs investissements et à accélérer leur croissance. Mais, en pratique, la concrétisation de ces avantages exige plus qu'une simple ouverture à ces capitaux. Ainsi, une protection insuffisante des droits de propriété dissuade les investisseurs. Il faut aussi qu'après leur entrée dans un pays les capitaux soient répartis efficacement. L'instabilité du taux de change réel, la faiblesse du contrôle prudentiel du système financier, des frictions sur les marchés des produits et du travail ainsi qu'une fiscalité défavorable

Graphique 3.1. Facteurs déterminant les flux de capitaux privés



Source : services du FMI.

aux échanges, par exemple sous forme de droits de douane élevés, peuvent compromettre des investissements qui seraient par ailleurs viables (Kose, Prasad and Taylor 2009)³. Si certaines des conditions préalables nécessaires ne sont pas remplies, l'ouverture aux capitaux étrangers risque de faire plus de mal que de bien si, par exemple, elle provoque une appréciation des taux de change réels ou déstabilise les secteurs bancaires fragiles. (Rodrik and Subramanian, 2008.)

Il est surprenant que les multiples travaux de recherche empiriques ne donnent guère de preuves indiscutables que les entrées de capitaux privés accélèrent la croissance. En effet, outre les interactions subtiles et complexes, il est difficile d'interpréter les résultats empiriques à cause de la simultanéité et parce que les autres réformes normalement associées à la libéralisation financière peuvent expliquer à la fois la hausse des entrées de fonds et l'amélioration des résultats dont elles s'accompagnent. Mais tout le monde reconnaît

³La plupart des pays de l'Afrique subsaharienne se situent en deçà des seuils de profondeur du système financier et de développement institutionnel qui ont été estimés pour des échantillons de pays émergents. Mais cela ne signifie pas que la région ne puisse pas bénéficier de l'intégration financière. Les seuils estimés sont notamment sensibles aux techniques d'échantillonnage, de modélisation et d'estimation. De plus, comme cela est expliqué à l'encadré 3.5, certains éléments permettent de conclure que, même en Afrique subsaharienne, la corrélation entre entrées de capitaux privés et croissance tend à être forte dans les pays dotés de meilleures institutions et de systèmes financiers plus profonds.

que les types de réforme nécessaires pour réduire l'influence des groupes d'intérêts en place et libérer le potentiel de production des économies en développement concourent aussi à attirer les flux de capitaux privés et à les rendre plus productifs (Obstfeld, 2009).

D'un point de vue pratique, la libéralisation du secteur financier et l'ouverture des marchés de capitaux doivent être gérées avec soin. Un afflux soudain de capitaux peut ébranler les secteurs financiers intérieurs jusque-là protégés. Pour limiter autant que possible l'éventualité et la gravité des crises, les autorités doivent donc d'abord renforcer la réglementation prudentielle et permettre à des systèmes bancaires vulnérables de se familiariser avec les techniques de gestion des risques et de restructurer leurs bilans. Un consensus apparaît progressivement sur un autre point : la croissance n'est pas seulement sensible au montant des flux financiers, mais aussi à leur composition, d'où l'importance de leur succession dans le temps. Les flux d'IDE et d'investissements de portefeuille sous forme de participations sont plus stables et moins sujets à des retournements; ils sont aussi davantage de nature à générer du savoir-faire technologique, des retombées managériales et une croissance de la productivité. Les flux de dette, et en particulier les emprunts à court terme, ont tendance à être plus procycliques et volatils ainsi qu'à accentuer l'incidence des chocs défavorables sur la croissance économique.

L'évolution des flux de financement privés pendant la crise⁴

Avant-propos

Au cours de la dernière décennie, les entrées de capitaux financiers privés dans les pays

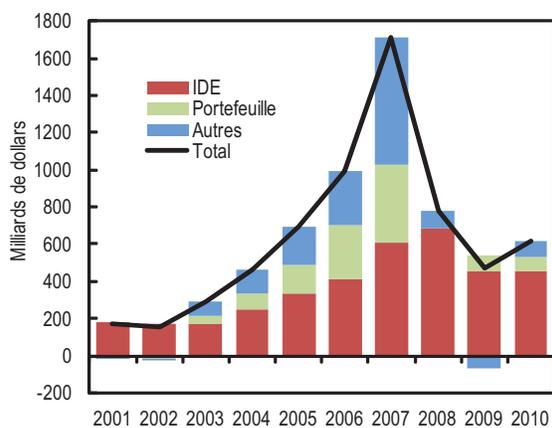
⁴Les données sur les flux financiers figurant dans ce chapitre émanent de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI. Elles correspondent généralement aux séries statistiques officielles nationales. Les services du FMI procèdent à des estimations quand les séries officielles sont indisponibles ou inadéquates. De nombreux pays ayant encore peu de moyens pour suivre les flux de financement privés, la qualité de certaines séries laisse beaucoup à désirer.

en développement ont fortement augmenté et l'Afrique subsaharienne a bénéficié de cet essor. Au total, les flux privés bruts à destination des pays émergents et en développement sont passés de 151 milliards de dollars en 2002 à un maximum de 1.700 milliards de dollars en 2007, ou encore de 49 à 674 milliards de dollars en termes nets⁵. L'IDE, principale composante des flux d'investissement vers les pays en développement, a presque triplé. La croissance des investissements de portefeuille (titres de dette et fonds propres) et des autres flux (principalement prêts bancaires et crédits commerciaux) a été encore plus spectaculaire : on est passé d'un montant négligeable en 2002 à 1.100 milliards de dollars en 2007, soit 65 % du total des entrées (graphique 3.2). Toutes les régions en développement ont profité de cette dynamique. En Afrique subsaharienne, les entrées brutes de capitaux privés sont montées de 10,1 à 53 milliards de dollars; bien que les sorties soient passées de 8,1 à 28,0 milliards de dollars, les entrées nettes ont plus que décuplé, en passant de 1,9 milliards à 28,2 milliards de dollars (graphique 3.3).

Toutefois, la répartition entre les régions a été inégale. On peut le faire apparaître en calculant les élasticités des contributions des diverses régions à l'expansion générale — c'est-à-dire la variation en pourcentage des entrées dans chaque région divisée par l'augmentation en pourcentage vers la totalité des pays en développement (graphique 3.4). Une élasticité inférieure à 1 est le signe d'une incapacité à suivre le rythme de l'expansion et d'une baisse relative de la part régionale dans le total mondial. Au cours du récent boom, l'Asie du Sud, l'Europe et l'Asie centrale ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes ont vu leurs parts s'accroître; l'Afrique

⁵Le concept d'entrées brutes de capitaux utilisé dans ce chapitre désigne l'acquisition nette d'actifs intérieurs par des non-résidents. La cession d'un actif intérieur par un non-résident est donc une entrée brute négative. Le concept d'entrées nettes correspond à l'acquisition nette d'actifs intérieurs par des non-résidents diminuée de l'acquisition nette d'actifs étrangers par des résidents.

Graphique 3.2. Volume et composition des flux de financement privés vers les pays émergents et en développement



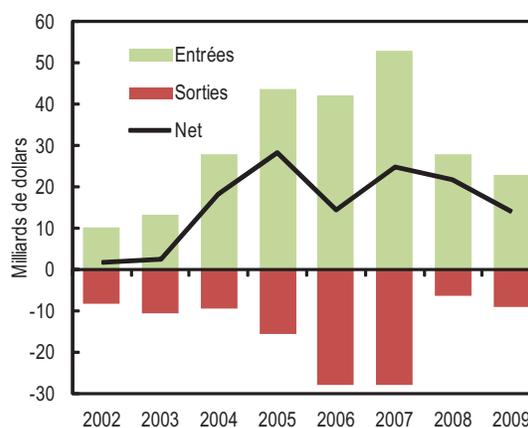
Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

subsaaharienne, l'Asie de l'Est et Pacifique ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont perdu du terrain. Les deux dernières régions citées ont même été exportatrices nettes de capitaux privés. Avec une élasticité de 0,75, l'Afrique subsaharienne a vu sa part des flux mondiaux passer de 6,0 % en 2002 à 4,1 % en 2007; moins d'un quart des pays de la région ont pu préserver leurs parts. En ce qui concerne la composition des entrées, la tendance en Afrique subsaharienne a suivi l'évolution générale : la progression a été proportionnellement supérieure pour les investissements de portefeuille et les autres flux, mais les hausses ont été moins marquées (graphique 3.5).

Malgré une solide croissance, ces deux catégories ne représentaient encore que 38 % des entrées totales en 2007, et nettement moins si l'on exclut l'Afrique du Sud qui est de loin le principal destinataire d'investissements de portefeuille de la région.

Les pays de l'Afrique subsaharienne n'ont pas un accès égal aux financements extérieurs privés. Les deux tiers des entrées de capitaux ont été destinées aux deux plus grandes économies, Afrique du Sud et Nigéria, tandis qu'un quart a été affecté aux autres producteurs de pétrole de la région (encadré 3.1). À l'autre extrême, dans

Graphique 3.3. Le cycle des financements privés en Afrique subsaharienne



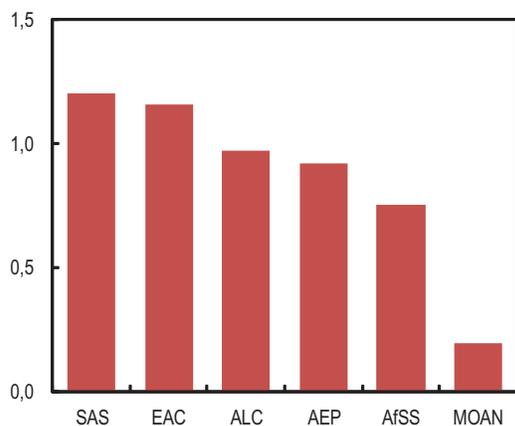
Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

les huit derniers pays, il y a eu des sorties nettes de capitaux et les dix suivants ne se sont partagés qu'1 % du total des entrées dans la région.

On relève les mêmes disparités dans les ratios entrées/PIB ou entrées/population et dans la composition désagrégée des flux (tableau 3.1). Les investissements de portefeuille ont été particulièrement concentrés, l'Afrique du Sud en recevant presque la totalité. L'IDE a été diffusé un peu plus largement, tout en restant très concentré, puisque les producteurs de pétrole de la région ont absorbé les deux tiers des entrées totales.

Alors que la participation aux marchés de capitaux internationaux était confinée à une poignée de pays au début de la décennie, on notait à la fin du boom des signes encourageants d'extension. En excluant l'Afrique du Sud, la part des entrées de capitaux dans les quatre principaux destinataires est tombée de 88 % en 2002 à 46 % en 2007, tandis que beaucoup des 20 principaux destinataires suivants ont vu leurs parts s'accroître (graphique 3.6). Les entrées sont néanmoins restées concentrées et près d'un tiers des pays de la région a été tenu à l'écart de l'augmentation des flux. Dans neuf d'entre eux, les entrées ont diminué pendant la phase d'expansion

Graphique 3.4. Elasticités des entrées brutes de capitaux privés pendant l'expansion de 2002–07



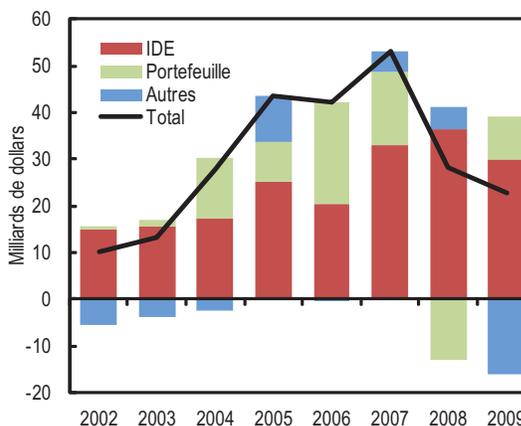
Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, selon les régions telles que définies par la Banque mondiale : Asie de l'Est et Pacifique (AEP), Europe et Asie centrale (EAC), Amérique latine et Caraïbes (ALC), Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN), Asie du Sud (SAS) et Afrique subsaharienne (AfSS).

et, dans quatre autres, la hausse a été inférieure à 1 % du PIB moyen au cours de ces cinq ans. L'utilisation par la région de capitaux étrangers est allée progressivement au-delà de l'IDE et du crédit bancaire traditionnel. Le Gabon, le Ghana et les Seychelles ont sollicité les marchés internationaux en 2006–07 et un nombre croissant de pays s'est fait attribuer une notation de crédit souverain dans la perspective d'émissions éventuelles (graphiques 3.7 et 3.8)⁶.

Bien qu'il soit difficile de suivre la participation étrangère aux marchés de la dette libellée en monnaie locale, on pense qu'elle est devenue significative dans un certain nombre de pays, en particulier au Ghana, Nigéria, Ouganda et en Zambie (FMI, 2008a). De plus en plus de pays ont également mis en place des marchés boursiers (encadré 3.2). À partir

⁶En février 2010, les 18 pays d'Afrique subsaharienne suivants avaient reçu une notation de crédit souverain d'une ou plusieurs des agences Fitch Ratings, Moody's Investors Service et Standard & Poor's : l'Afrique du Sud, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap-Vert, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Nigéria, l'Ouganda, le Rwanda, le Sénégal et les Seychelles.

Graphique 3.5. Composition des flux de financement privés vers l'Afrique subsaharienne



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

de 2006–07, la participation étrangère à ces marchés, auparavant limitée à l'Afrique du Sud (de loin la principale place de la région), a commencé à s'étendre à d'autres pays. Après avoir pris place au Nigéria, les investisseurs étrangers ont commencé à intervenir sur d'autres marchés de création récente, notamment au Botswana, au Ghana, au Kenya, à Maurice et en Zambie.

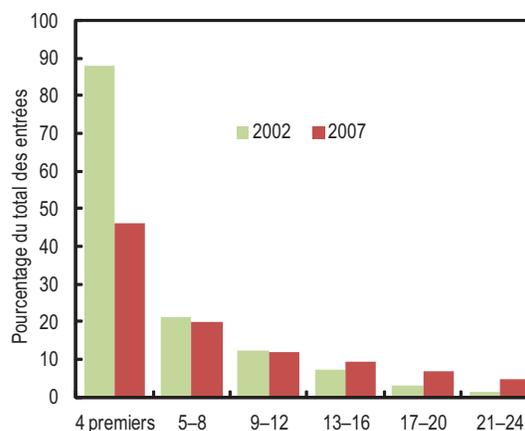
Les flux de capitaux privés pendant la crise

La crise financière mondiale a fait chuter les flux de capitaux privés à destination de l'Afrique subsaharienne (graphique 3.9) :

- En 2008, les marchés obligataires internationaux n'ont pas été accessibles. Les écarts de taux d'intérêt sur la dette souveraine ont énormément augmenté dans le sillage de la crise et des projets d'émissions totalisant environ 3,3 milliards de dollars ont été différés.
- Sur certains marchés, le retrait partiel des investisseurs étrangers immédiatement après la crise a contribué à une augmentation des rende-

- ments sur les titres de la dette publique locale. Des données détaillées relatives à la dette de la Zambie montrent que ces investisseurs ont réduit leurs engagements (surtout en ne renouvelant pas leurs créances à court terme arrivées à échéance), bien que cela ait été plus que compensé par des souscriptions accrues de résidents.
- Les cessions nettes opérées par les investisseurs étrangers ont alimenté une baisse des cours des actions, qui a généralement correspondu au repli observé sur les marchés des autres pays en développement et des pays avancés.
 - De septembre 2008 à juin 2009, les banques étrangères ont diminué de quelque 15 % (14,4 milliards de dollars) leurs engagements sur la région (graphique 3.9). Près de la moitié de ce chiffre est imputable à une forte

Graphique 3.6. Concentration des flux privés bruts vers l'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud non comprise)¹



¹ Si l'on inclut l'Afrique du Sud, la répartition des flux reste moins concentrée : les quatre premiers pays reçoivent 82 % des entrées en 2002 et 70 % en 2007.

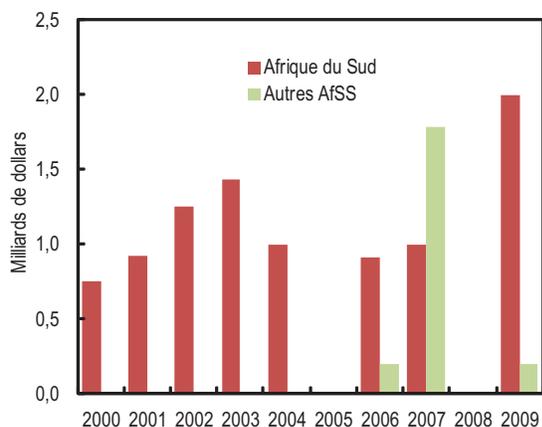
contraction des prêts au Nigéria, concentrée sur son système bancaire en difficulté, mais il y a eu aussi des réductions substantielles au Ghana, au

Tableau 3.1. Total cumulé des entrées brutes de capitaux en Afrique subsaharienne, 2002-09

	Entrées brutes de capitaux				Différence		
	(Milliards de dollars)	(% du PIB)	(Par habitant en dollars)	(% du total pour l'AFSS)	2002-07	2007-08	2008-09
Afrique Subsaharienne							
Entrées privées brutes	240,9	4,6	42,6	100,0	42,9	-24,9	-5,3
IDE	192,9	3,7	34,1	100,0	18,0	3,3	-6,4
Inv. de portefeuille	56,7	1,1	10,0	100,0	15,3	-28,9	22,3
Autres	-8,9	-0,2	-1,6	...	9,6	0,7	-21,1
Afrique du Sud							
Entrées privées brutes	113,7	6,1	300,6	47,2	25,9	-19,2	4,6
IDE	29,6	1,6	78,3	15,4	4,1	3,3	-3,3
Inv. de portefeuille	57,2	3,1	151,2	100,7	13,5	-20,0	18,7
Autres	26,9	1,4	71,1	...	8,3	-2,5	-10,8
Exportateurs de pétrole							
Entrées privées brutes	75,2	4,3	50,2	31,2	4,9	-6,0	-2,7
IDE	109,7	6,3	73,3	56,9	6,1	-2,5	-1,0
Inv. de portefeuille	-3,0	-0,2	-2,0	-5,3	0,7	-8,0	3,6
Autres	-31,6	-1,8	-21,1	...	-1,9	4,4	-5,3
Pays non exportateurs de pétrole							
Entrées privées brutes	52,0	3,2	13,8	21,6	12,1	0,3	-7,2
IDE	53,6	3,2	14,2	27,8	7,8	2,4	-2,1
Inv. de portefeuille	2,6	0,2	0,7	4,5	1,1	-0,9	0,0
Autres	-4,2	-0,3	-1,1	...	3,2	-1,2	-5,0

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 3.7. Émissions internationales d'obligations souveraines par l'Afrique subsaharienne, 2000-09



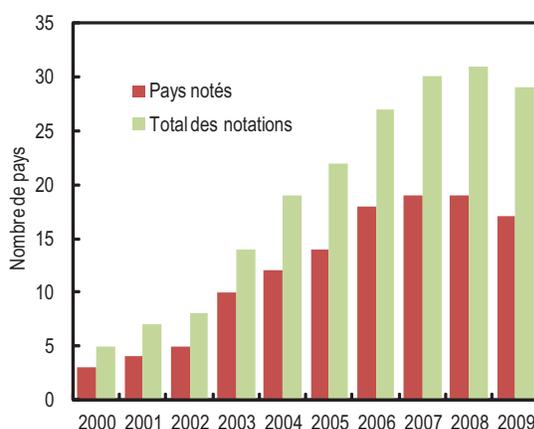
Source : Dealogic.

Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. En ce qui concerne les crédits consortiaux, l'encours a diminué en Afrique du Sud, mais est resté relativement stable ailleurs, bien que cela résulte davantage de la reconduction de financements à court terme que de nouveaux engagements.

Les entrées totales de capitaux en Afrique subsaharienne sont descendues de 53 milliards de dollars en 2007 à 22,8 milliards de dollars en 2009, c'est-à-dire de 57 % ou encore de 3,7 points de PIB. Malgré son importance, le changement de tendance a été moins marqué qu'ailleurs. À l'échelle mondiale, les entrées brutes de fonds dans les économies émergentes et en développement se sont effondrées de 72 % pendant la même période, la chute étant la plus forte en Europe centrale et orientale, puis en Asie du Sud et en Amérique latine — c'est-à-dire dans les régions où les entrées avaient été le plus abondantes avant la crise.

Dans tous les pays, on a observé une corrélation significative entre l'ampleur de la hausse et celle de la baisse. Là où les entrées avaient le plus augmenté de 2002 à 2007, l'inversion de tendance a été relativement plus marquée en

Graphique 3.8. Pays d'Afrique subsaharienne dont le crédit souverain a reçu une notation¹



Source : Bloomberg.

¹ Pays auxquels Standard & Poor's, Moody's ou Fitch ont attribué une note de crédit souverain en devises.

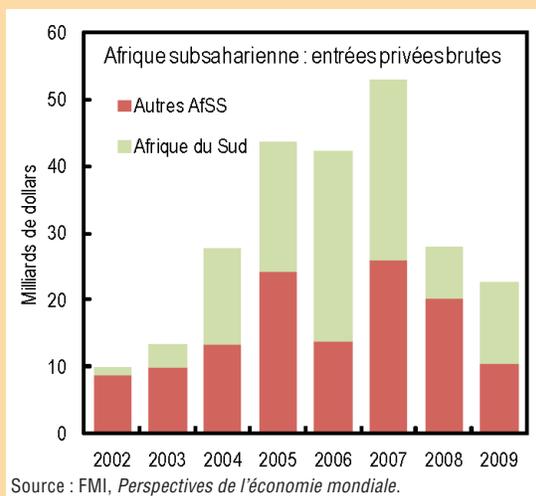
2008-09⁷. On relève toutefois des différences par sous-catégorie, la plus notable concernant les producteurs de pétrole qui ont contribué à raison de seulement 11,5 % à la hausse, mais de 28,8 % à la baisse pendant le ralentissement (graphique 3.10). Cela s'explique largement par la vague d'investissements intervenue en 2001-03 pour installer de nouvelles capacités de production en Angola, au Tchad et en Guinée équatoriale (graphique 3.11). Si l'on considère la nature des flux, l'IDE n'a diminué que de 9,5 % en 2008-09, les investissements de portefeuille ont chuté de 41,8 % et les autres flux de 490 %.

Malgré de premiers signes d'un regain d'intérêt des investisseurs étrangers à l'égard de l'Afrique subsaharienne, la reprise des entrées n'est pas encore aussi forte que dans certaines autres régions. Les banques étrangères ont recommencé à augmenter leurs engagements à partir de la mi-2009. En outre, les écarts de taux sur la dette publique extérieure des pays de la région sont retombés aux niveaux d'avant la crise. L'Afrique du Sud est revenue au même moment

⁷Dans l'ensemble de la région, la corrélation de la croissance des ratios entrées/PIB entre 2002-07 et 2007-09 est de -0,7.

Encadré 3.1. L'Afrique du Sud — principal marché de capitaux de l'Afrique

L'Afrique du Sud est de loin le plus grand marché de capitaux de la région et le plus perfectionné. Sur la base de la capitalisation, son marché des actions compte parmi les 20 plus grands du monde (en incluant les économies avancées) et les investisseurs étrangers opèrent activement sur le marché local de la dette, qui est développé et liquide. Les sociétés sud-africaines (privées comme publiques) et l'État empruntent régulièrement sur les marchés de capitaux internationaux. Dans ces conditions, le pays, qui dépend davantage que ses voisins des investissements de portefeuille et d'autres formes d'investissements volatils, a été plus sensible à l'évolution du cycle financier mondial : de 2002 à 2007, il a absorbé les deux tiers de la croissance des entrées de capitaux privés dans la région, puis subi les retraits les plus importants pendant la crise.



sur les marchés obligataires internationaux, le Sénégal a procédé à sa première émission internationale en décembre 2009 et les Seychelles ont effectué avec succès une opération d'échange de dette en février 2010. L'Angola, le Kenya, le Mozambique, le Nigéria et la Tanzanie font partie des pays qui ont fait connaître leur intention d'emprunter sur les marchés internationaux. Toutefois, la remontée des cours des actions depuis le début de 2009 est moins forte en Afrique subsaharienne que dans certaines autres régions. Alors qu'ils se sont nettement redressés sur les marchés boursiers du Botswana, de Maurice, de Namibie et d'Afrique du Sud, qui sont les plus avancés, ils restent moins bien orientés dans les autres pays.

L'effet des autres chocs externes

Plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ont subi d'autres chocs externes du fait de la crise mondiale. Les producteurs de produits de base, en particulier les pays exportateurs de pétrole, ont vu leurs termes de l'échange fluctuer fortement et, dans les pays qui dépendent beaucoup des envois de fonds des travailleurs émigrés, ils ont diminué en raison de la baisse des revenus et de la raréfaction des emplois dans les pays avan-

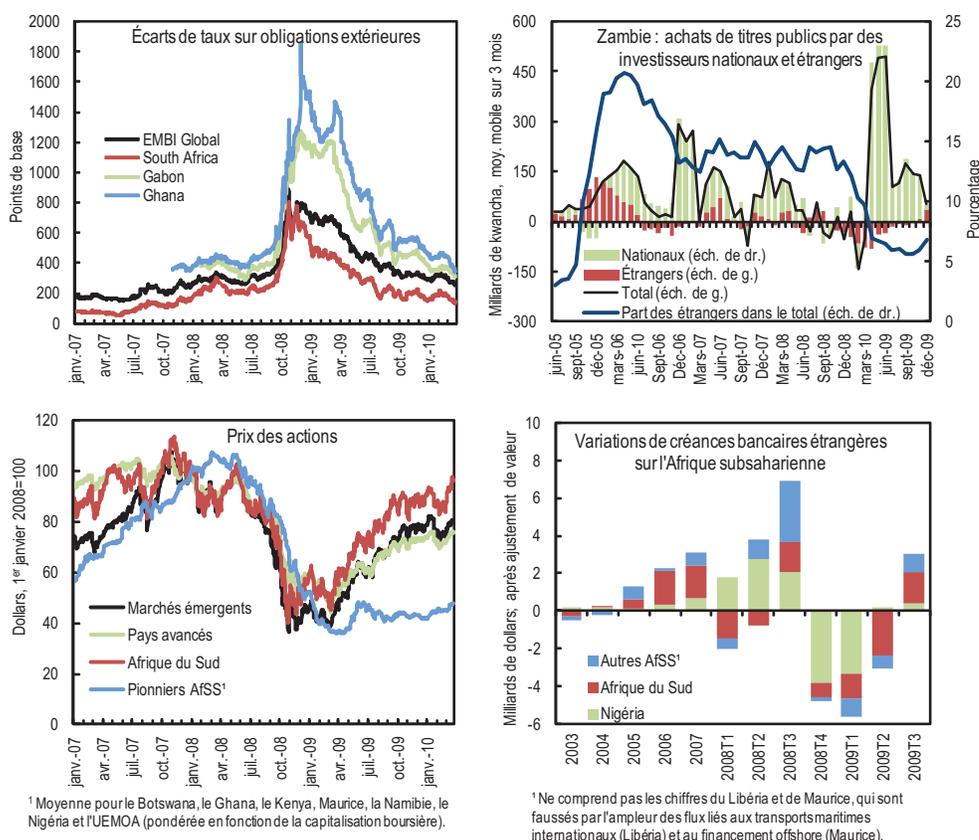
cés. Enfin, la hausse des financements officiels a compensé en partie le recul des flux privés.

Les cours des matières premières

Les producteurs de matières premières, et notamment les pays exportateurs de pétrole, ont été confrontés à une grande instabilité des prix qui a été d'autant plus problématique qu'elle s'est parfois conjuguée à un retournement des flux de capitaux. Dans les pays producteurs de pétrole, la profonde dégradation des termes de l'échange intervenue en 2009, représentant en moyenne 26,8 % du PIB, a coïncidé avec un retournement des flux financiers équivalent à 3,8 % du PIB. Dans le groupe des pays n'exportant pas de pétrole, l'amélioration des termes de l'échange en 2008-09 a au contraire largement compensé le choc financier (graphiques 3.12 et 3.13). Pourtant, sur l'ensemble du cycle, et même compte tenu de l'intégration assez limitée de la région aux marchés financiers internationaux, les comptes financiers ont beaucoup plus contribué que les comptes courants à l'instabilité de la balance des paiements dans les deux catégories de pays⁸.

⁸Au cours de la décennie écoulée, l'écart-type moyen dans l'ensemble de la région des variations annuelles des entrées

Graphique 3.9. Principaux indicateurs de l'accès aux marchés internationaux de capitaux



Sources : Datastream, Bloomberg, Banque de Zambie et Banque des règlements internationaux.

Les envois de fonds des immigrés

La crainte d'une forte baisse des envois de fonds des travailleurs émigrés, due à la crise financière mondiale, n'a pas été jusqu'à présent confirmée par les faits. Après avoir culminé à 18 milliards de dollars en 2008 (soit en moyenne 2 ¼ % du PIB des pays destinataires), le montant officiellement enregistré de ces flux n'a diminué que de 500 millions de dollars (3 %) en 2009, selon des estimations prélimi-

brutes de capitaux privés en pourcentage du PIB a été supérieur à l'écart-type pour les termes de l'échange ou les exportations brutes. Ainsi, en 2002-09, l'écart-type des entrées privées brutes a été en moyenne de 8,1 % du PIB contre 5,9 % pour les termes de l'échange et 6 % pour les exportations brutes.

naires. Les pays qui sont le plus tributaires des envois de fonds ont subi des réductions un peu plus fortes, mais sans qu'elles dépassent jamais 0,5 % du PIB (graphique 3.14)⁹. Néanmoins, les conséquences d'une reprise éventuellement non génératrice d'emplois dans les économies avancées pourraient n'influer qu'avec un certain décalage sur les envois de fonds. Un ralentissement des activités de construction dans les États membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) risque aussi de se répercuter sur les envois de fonds, encore que les pays d'Afri-

⁹ On se réfère ici aux données de la Banque mondiale (2009b). Les informations émanant d'autres sources diffèrent quelque peu. Ainsi, selon l'ODI (2010), les envois de fonds en Éthiopie auraient diminué de 10 à 20 % au premier semestre 2009.

Encadré 3.2. L'apparition de marchés boursiers en Afrique subsaharienne

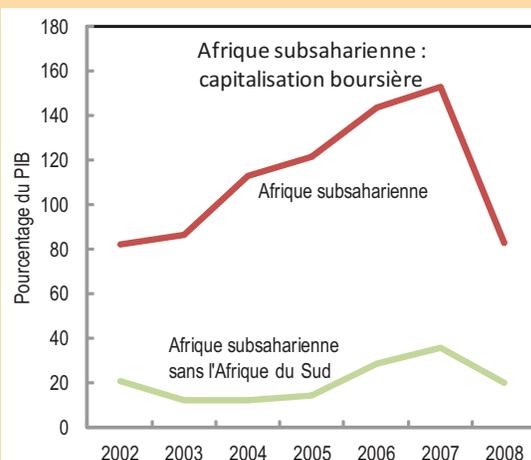
Le nombre de marchés boursiers dans les pays d'Afrique subsaharienne est passé de 5 en 1989 à 16 actuellement. De 2002 à 2007, la capitalisation boursière a presque doublé pour atteindre 153 % du PIB, avant de revenir à 83 % en 2008 sous l'effet de la crise financière mondiale (graphique).

Si les flux de capitaux étrangers ont concouru à cette expansion (Andrianaivo and Yartey, 2009), les marchés restent souvent trop étroits et illiquides pour attirer un montant significatif d'investissements extérieurs. Sauf en Afrique du Sud et au Nigéria, ils sont de dimension modeste (tableau). En général, il y a peu de sociétés cotées et la capitalisation moyenne, qui avoisine 20 % du PIB en 2008 (hors Afrique du Sud), est inférieure à celle de la grande majorité des marchés émergents. La liquidité

n'atteint pas 10 % de la valeur annuelle des actions négociées. Le montant des transactions étant faible, il est difficile de faire vivre un marché local doté de son propre système opérationnel, de capacités d'analyse et de sociétés de bourse. Selon Moss, Ramachandran et Stanley (2007), l'exiguïté des marchés et l'insuffisance de la liquidité dissuadent aussi les investisseurs étrangers : les investisseurs institutionnels étrangers se font souvent rares jusqu'à ce que la capitalisation approche 50 milliards de dollars ou le montant annuel des actions échangées, 10 milliards de dollars.

Diverses réformes favoriseraient le développement des marchés boursiers et contribueraient ainsi à la croissance économique. Il faut aussi améliorer le cadre juridique et comptable, les capacités d'évaluation du secteur privé et la supervision réglementaire du secteur public. Les réformes doivent être bien échelonnées : les marchés boursiers ne prennent souvent leur essor qu'une fois atteint un certain degré de profondeur (Yartey, 2008). Souvent, l'ouverture aux investisseurs étrangers n'est fructueuse que dans les pays où le risque politique est limité et les revenus assez élevés (Andrianaivo and Yartey, 2009). Des institutions de qualité, caractérisées par la primauté

du droit, la responsabilité démocratique et une corruption limitée, sont aussi nécessaires pour limiter les risques et assurer la viabilité des financements extérieurs. Enfin, la mise en place de marchés régionaux pourrait permettre de promouvoir l'efficacité par rapport au coût et de surmonter le handicap de la taille.



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

Afrique subsaharienne : indicateurs de développement des marchés boursiers, 2007

	Nombre de sociétés cotées	Capitalisation (Pourcentage du PIB)	Capitalisation (Milliards de dollars)	Valeur des transactions (Pourcentage du PIB)	Taux de rotation
Botswana	18	41,9	5,9	0,9	2,2
UEMOA	40	32	8,4	0,8	2,5
Ghana	32	18,6	2,4	0,7	4,5
Kenya	51	42,2	13,4	4,5	9,8
Malawi	n.d.	12,9	1,8	2,4	0,45
Maurice	41	73,1	5,7	5,8	7,9
Namibie	9	9,3	0,7	0,3	3,3
Nigéria	202	35,9	86,3	10,1	19,4
Afrique du Sud	401	280,8	833,5	153,4	51,1
Tanzanie	n.d.	4	1,3	0,1	2,1
Ouganda	n.d.	1,2	0,1	0,1	5
Zambie	n.d.	15,6	2,3	0,6	3,1
Argentine	103	31,9	52,3	4,1	9,5
Brésil	392	79,3	589,3	44,5	42,6
Chili	244	118,9	132,4	27,1	22,8
Mexique	131	42	232,6	12,9	30,8
Malaisie	1027	156	187,1	83	53,2
Thaïlande	476	68,9	102,6	45,1	55,1

Sources : Financial Structure Database; et Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Note : cet encadré a été rédigé par Charles Amo Yartey.

que subsaharienne dépendent moins d'envois en provenance de ces États que d'autres pays, notamment asiatiques.

Les flux officiels

Les flux officiels sont restés une importante source de financement pour de nombreux pays de la région¹⁰. Si l'on exclut l'Afrique du Sud et le Nigéria, ils ont représenté presque la moitié des entrées de capitaux en Afrique subsaharienne pendant le cycle et la quasi-totalité dans nombre des pays les plus pauvres. Au niveau des différents pays, les flux officiels ont en moyenne réduit les fluctuations des flux privés (tableau 3.2). On a pu observer un mouvement anticyclique au niveau régional, les flux officiels diminuant pendant la période 2002-06 avant un relèvement de l'aide pour faire face à la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques ainsi qu'à la crise financière mondiale. (graphique 3.15).

Les prêts multilatéraux à la région ont nettement augmenté à la suite de la crise. Chargé de jouer un rôle directeur dans la riposte à la crise mondiale, le FMI a presque quintuplé les prêts concessionnels à l'Afrique subsaharienne en 2009; les nouveaux engagements ont ainsi atteint 3,6 milliards de dollars, à quoi s'ajoutent 1,4 milliard de dollars au titre d'accords de confirmation et d'accords de prêts concessionnels élargis. Le relèvement des allocations de DTS a majoré à hauteur de 12 milliards de dollars les réserves auxquelles les États peuvent recourir à des conditions non concessionnelles (voir chapitre 1). En 2007-08, la Banque mondiale a commencé à augmenter ses concours à la région en réponse à l'envolée des prix de l'alimentation et de l'énergie, et a continué de le faire en 2009; les nouveaux engagements ont ainsi atteint 8,2 milliards de dollars, soit une progression de 135 % par rapport à 2006.

On ne peut guère compter sur une hausse continue de l'aide bilatérale et il y a même un risque sérieux de réduction. L'aide est vulnér-

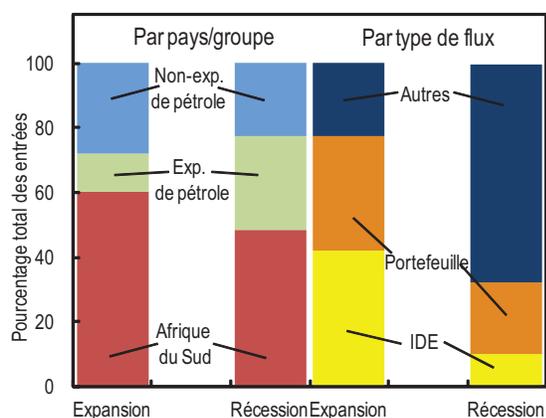
¹⁰On définit ici les flux officiels comme la somme des prêts de créanciers officiels et des transferts officiels courants.

Tableau 3.2. Afrique subsaharienne : corrélation moyenne entre entrées brutes de capitaux privés et officiels de 2002 à 2009

	2002-09	2002-07	2007-09
Valeur en dollars	-0,11	-0,09	-0,19
En % du PIB	-0,26	-0,18	-0,20

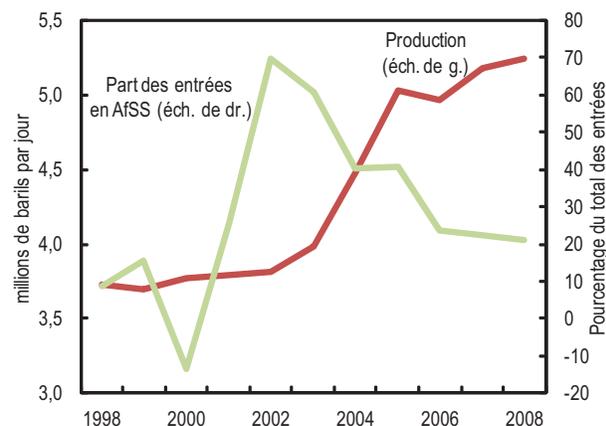
Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; et estimations des services du FMI.

Graphique 3.10. Contributions aux variations des entrées de capitaux pendant le cycle



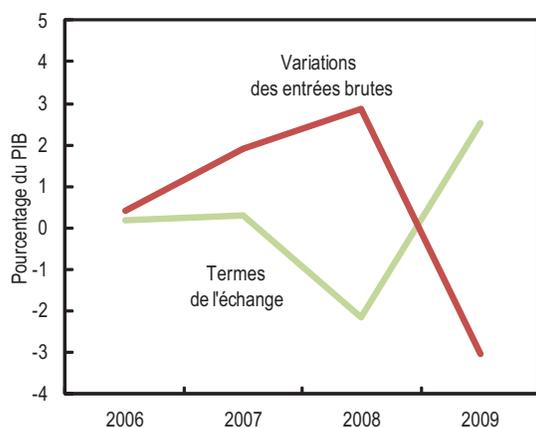
Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 3.11. Afrique subsaharienne : production et investissement dans le secteur pétrolier



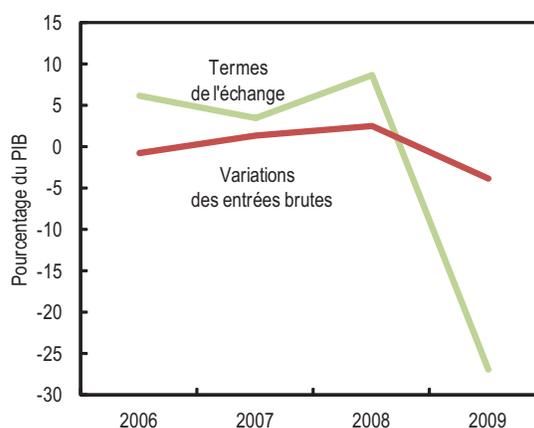
Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; et la Energy Information Administration (EIA).

Graphique 3.12. Évolution des termes de l'échange et des flux financiers, pays d'Afrique subsaharienne non exportateurs de pétrole



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 3.13. Évolution des termes de l'échange et des flux financiers, pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

nable en raison de la gravité de la récession dans les pays donateurs, surtout ceux où les finances publiques se sont beaucoup dégradées. Au vu d'indications préliminaires, il est probable que les flux d'aide à destination de l'Afrique subsaharienne soient globalement inférieurs en 2010 aux objectifs fixés à Gleneagles (encadré 3.3).

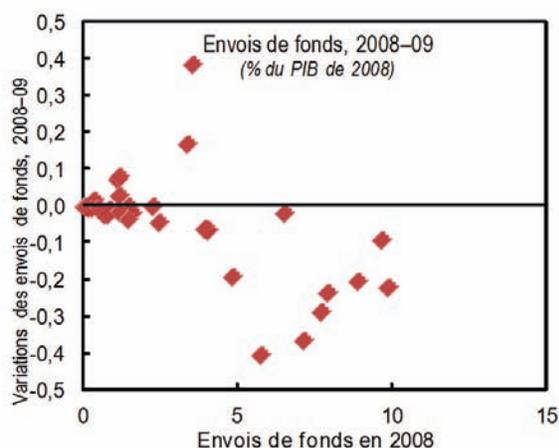
La gestion des entrées de capitaux — comment éviter un ajustement brutal

Les pays d'Afrique subsaharienne qui ont vu des entrées massives de capitaux avant la crise ont enregistré des résultats différents dans la période récente. Les uns ont connu après la crise un recul assez net de la croissance de la production, alors que les autres paraissent assez peu éprouvés. Certaines mesures macroéconomiques prises pendant la période d'expansion semblent avoir permis d'éviter un ajustement brutal lorsque les financements extérieurs se sont raréfiés; les autorités pourraient donc s'en inspirer quand les entrées de capitaux dans la région reprendront.

La réaction appropriée à d'importantes entrées de fonds dépend de la situation propre à

chaque pays, c'est-à-dire de la composition des entrées, de la situation conjoncturelle, de la solidité des finances publiques et du niveau des réserves de change. Mais il ressort aussi de l'expérience¹¹ que (1) maintenir la discipline budgétaire, plutôt que de permettre des hausses procycliques des dépenses publiques quand les entrées sont abondantes, peut permettre de limiter l'appréciation de la monnaie et le risque d'un «atterrissage en catastrophe» quand les flux de capitaux s'inversent; (2) résister à l'appréciation nominale de la monnaie est souvent vain si la poussée des entrées de capitaux persiste, et peut gonfler à l'excès la demande intérieure s'il est impossible de neutraliser l'incidence monétaire des interventions; (3) durcir le contrôle des mouvements de capitaux ne semble pas plus efficace, sauf peut-être quand l'économie opère à un niveau proche de son plein potentiel, le montant des réserves est adéquat, la monnaie n'est pas sous-évaluée et les flux de capitaux sont susceptibles d'être temporaires. Nous allons maintenant examiner dans quelle mesure ces leçons s'appliquent aux pays d'Afrique subsaharienne qui ont connu

¹¹Voir, par exemple, Montiel (1999), FMI (2007b) ainsi qu'Ostry *et al.* (2010).

Graphique 3.14. Envois de fonds, 2008–09

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

d'importantes entrées de capitaux avant la crise financière mondiale.

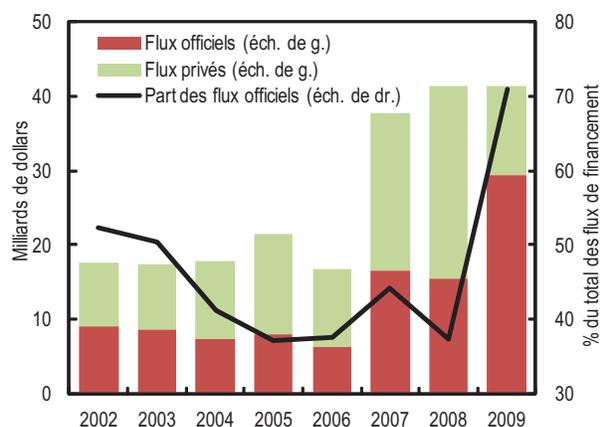
Les ripostes macroéconomiques

On peut recourir à des indicateurs quantitatifs pour caractériser la manière dont les pays d'Afrique subsaharienne ont adapté leurs politiques macroéconomiques face à la récente envolée des entrées de capitaux, puis à leur chute¹² :

- On mesure la politique de change par un indice de tension sur le marché des changes (TMC), qui représente une conjonction des variations du taux de change et des réserves internationales¹³. En divisant les variations des réserves de change par le TMC, on obtient un ratio qui chiffre la proportion de TMC à laquelle on s'oppose par des interven-

¹²La méthode adoptée est conforme à celle de FMI 2007(b), qui examine les politiques économiques des pays émergents de 1987 à 2006.

¹³On ne retient pas ici les variations des taux d'intérêt nominaux. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, ils ne constituent probablement pas un instrument puissant pour attirer (ou dissuader) les flux financiers internationaux en raison de l'étroitesse des marchés de la dette intérieure.

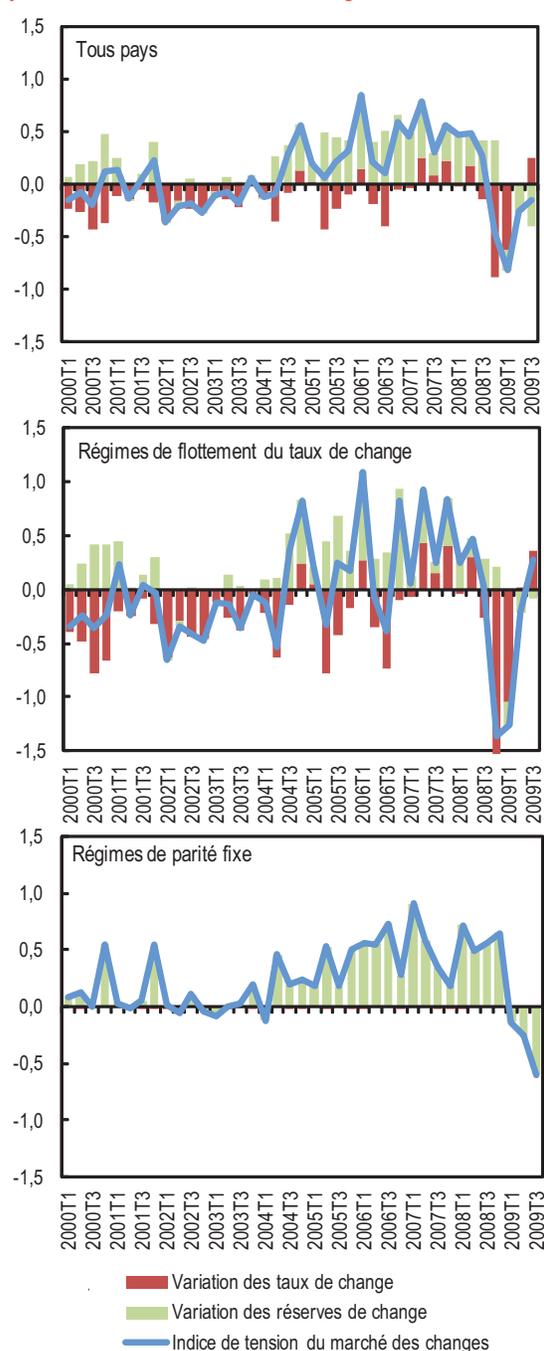
Graphique 3.15. Financements officiels et privés à destination de l'Afrique subsaharienne (hormis l'Afrique du Sud et le Nigéria)

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

tions. Ce ratio est ensuite standardisé pour créer un indice du degré de résistance aux évolutions du taux de change — l'indice de résistance (IR) — qui a des valeurs comprises entre 0 et 1, les valeurs proches de 1 indiquant une plus grande résistance aux fluctuations du taux de change¹⁴.

- On mesure la politique de stérilisation par un indice qui rend compte de la capacité des autorités monétaires d'isoler la liquidité intérieure des interventions sur le marché des changes. Cet indice chiffre la mesure dans laquelle les autorités monétaires comprime le crédit intérieur pour compenser l'expansion de la base

¹⁴La pondération des deux composantes constitue une étape cruciale du calcul de l'indice TMC. On pourrait bien sûr opter pour une moyenne non pondérée, mais la volatilité des réserves et celle des mouvements du taux de change étant très différentes, nous pondérons les deux composantes pour éviter que l'une ne domine l'indice. L'autre question est de savoir s'il faut utiliser une pondération par pays ou pour toute la région. Reprenant FMI (2007b), nous utilisons des pondérations régionales afin d'éviter le risque que les pays dont le taux de change évolue à peine ne soient considérés comme ayant une politique de change souple en raison du très faible écart-type des variations.

Graphique 3.16. Afrique subsaharienne : indice de pression sur le marché des changes¹

Sources : FMI, *International Financial Statistics*; et calculs des services du FMI.

¹Moyennes non pondérées des indices nationaux (hormis la République démocratique du Congo, l'Érythrée, le Libéria et le Zimbabwe). L'indice est la moyenne pondérée des variations trimestrielles des réserves de change et des variations trimestrielles des taux de change bilatéraux nominaux, les pondérations étant l'inverse de leurs écarts-types. Les variations des réserves de change sont mesurées par rapport à la base monétaire.

monétaire découlant de l'accumulation de réserves. Une valeur égale ou supérieure à l'unité dénote une stérilisation intégrale; une valeur égale à zéro ou négative dénote l'absence de stérilisation.

- La politique budgétaire est représentée par la croissance réelle des dépenses publiques primaires.
- On mesure les contrôles sur les mouvements de capitaux en se servant d'un indice basé sur le rapport annuel du FMI sur les régimes et les restrictions de change (Chinn and Ito, 2008).

Les principales caractéristiques de la riposte macroéconomique des pouvoirs publics au boom des entrées de capitaux et à son interruption ont été les suivantes (graphiques 3.16 et 3.17) :

- Les mouvements de l'IR montrent que les politiques de change, généralement asymétriques et contraires à la tendance du marché, ont cherché à empêcher le taux de change de s'apprécier, mais pas de se déprécier. Avant la crise financière mondiale, la hausse des entrées de capitaux et l'amélioration des termes de l'échange ont entraîné des pressions haussières sur les devises, auxquelles les pays ont souvent résisté en accumulant des réserves officielles. En revanche, la crise a suscité des pressions de sens contraire à la fin de 2008 et au début de 2009. La plupart des pays à taux de change flexible ont consenti un ajustement substantiel en baisse et sont très peu intervenus pour soutenir leur monnaie. Néanmoins, les réactions ont été variables. Ainsi, le Kenya, Maurice, l'Afrique du Sud, l'Ouganda et la Zambie ont laissé leurs taux de change monter assez sensiblement avant la crise, tout en accumulant des réserves. Pendant la crise, l'Angola, le Malawi et le Nigéria, dont les régimes de change sont en principe souples, sont intervenus énergiquement sur

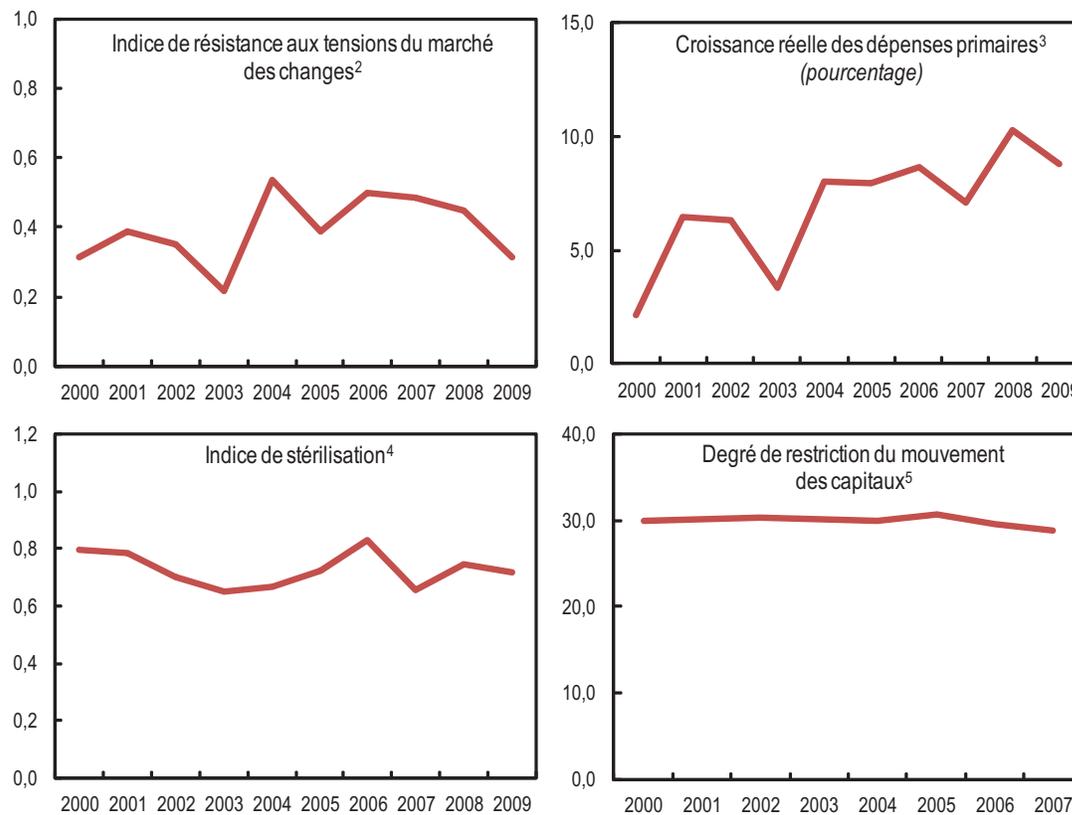
les marchés de change pour freiner la baisse de leurs devises. Le Malawi a aussi rationné l'acquisition de devises quand les réserves officielles sont tombées à des niveaux critiques. Le Nigéria a resserré le contrôle des changes pour atténuer la pression sur sa monnaie.

- Avant la crise, la stérilisation s'est intensifiée parallèlement à l'entrée de capitaux en quantité importante dans la région. Toutefois, la baisse de l'indice de stérilisation en 2007 — année où les entrées de fonds ont culminé dans la plupart des pays — incite à penser qu'elle est peut-être devenue progressivement plus coûteuse ou plus difficile, dans la mesure où le progrès de l'intégration financière a entraîné une plus grande substituabilité entre actifs nationaux et étrangers.

lisation en 2007 — année où les entrées de fonds ont culminé dans la plupart des pays — incite à penser qu'elle est peut-être devenue progressivement plus coûteuse ou plus difficile, dans la mesure où le progrès de l'intégration financière a entraîné une plus grande substituabilité entre actifs nationaux et étrangers.

- La croissance réelle des dépenses publiques s'est accélérée pendant la période d'expansion, mais moins que

Graphique 3.17. Afrique subsaharienne : principaux indicateurs de politique macroéconomique¹



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; *International Financial Statistics*; et calculs des services du FMI.

¹Moyenne simple des indices nationaux (hors République démocratique du Congo, Érythrée, Libéria et Zimbabwe), sauf indication contraire.

²Variation des réserves de change divisée par l'indice de tension du marché des changes. Les résultats sont normalisés avec des valeurs comprises entre 0 et 1, les valeurs plus proches de 1 indiquant une plus grande résistance aux fluctuations du taux de change. Les résultats se rapportent aux pays à régime de taux flottant.

³Valeur médiane.

⁴Degré auquel les autorités monétaires contractent (laissent croître) le crédit intérieur pour compenser l'expansion (la contraction) de la base monétaire du fait de l'accumulation (la diminution) des réserves de change. Le coefficient de stérilisation se calcule par régression des variations des avoirs intérieurs nets de la banque centrale sur les avoirs extérieurs nets. Une valeur égale (ou supérieure) à l'unité indique que la stérilisation est complète et une valeur nulle (ou négative) qu'il n'y a pas de stérilisation.

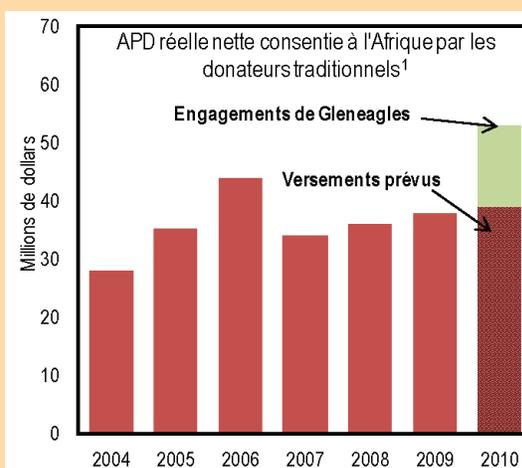
⁵Valeur moyenne de l'indice de restriction des mouvements des capitaux de jure de Chinn-Ito, normalisé à des valeurs comprises entre 0 et 100, 100 étant le régime le plus libéral.

Encadré 3.3. L'aide officielle pendant la crise économique mondiale

Malgré une hausse significative ces dernières années, l'aide à l'Afrique subsaharienne reste inférieure aux engagements pris lors du sommet du G-8 à Gleneagles en 2005. Selon le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les flux d'aide (déduction faite des allègements de dette) émanant des donateurs traditionnels ont triplé de 2000 à 2008, passant de 8 à 24 milliards de dollars. L'aide apportée par des donateurs non habituels et déclarée au CAD (c'est-à-dire la Corée, le Mexique, la Turquie et l'Arabie Saoudite) a été portée de 1 milliard de dollars en 2003 à 5 milliards en 2008. Le Brésil, l'Inde et la Chine sont aussi devenus des sources importantes d'aide, mais n'en font pas connaître le montant officiel. Alors que le total des flux financiers chinois vers l'Afrique (y compris l'IDE et les crédits commerciaux) atteindrait plusieurs milliards de dollars, une estimation prudente chiffre la seule aide à quelque 1,4 milliard de dollars en 2007 (Brautigam, 2010). La Chine s'est engagée à faire nettement plus ces prochaines années.

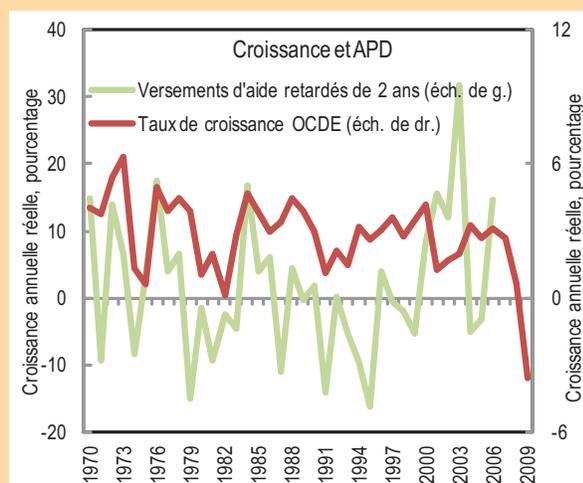
Les graves récessions qui touchent la plupart des économies les plus avancées et pèsent lourdement sur leurs finances publiques, rendront plus difficile un nouveau relèvement de leur aide. En 2009, le PIB des pays membres du CAD a fléchi de 3,7 % en moyenne et on ne prévoit qu'une croissance de 2 % en 2010. Même si les pays promettent de stabiliser les programmes d'aide, exprimés en pourcentage du PIB, cela se traduira par une diminution des flux. La récession s'est aussi accompagnée d'une dégradation rapide des situations budgétaires : les déficits des pays du CAD se sont aggravés au point de représenter en moyenne 9,2 % du PIB en 2009-10. Dans ce contexte, les programmes d'aide risquent d'être réduits. Selon une enquête effectuée par le CAD sur les projets de dépenses en la matière, une majorité de pays devrait respecter les engagements d'accroissement de l'aide pris il y a cinq ans au sommet de Gleneagles. Toutefois, le total sera probablement inférieur à l'objectif de Gleneagles en raison de versements insuffisants de plusieurs grands donateurs (OCDE, 2010).

Des études empiriques confirment l'existence d'un lien entre les cycles conjoncturels des donateurs et les flux d'aide, en particulier pendant de fortes récessions. Lors de récessions brèves et modérées, l'aide ne semble pas procyclique vis-à-vis de la croissance réelle ou de la situation budgétaire des pays donateurs, mais certains éléments permettent



Source : CAD de l'OCDE.

¹ Les donateurs traditionnels sont les membres du CAD de l'OCDE. Les flux incluent l'allègement de dette qui a été exceptionnellement élevé en 2005 et 2006.



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; et CAD de l'OCDE.

Encadré 3.3 (fin)

de penser que les flux d'aide réagissent négativement et avec un certain décalage aux ralentissements prononcés de l'activité dans les pays donateurs (voir, par exemple, Banque mondiale, 2009c et Hallet, 2009). Les recherches basées sur des modèles (par exemple, Faini, 2006; Bertoli et al., 2008; Dabla-Norris et al., 2010b) mettent l'aide en relation avec des données économiques fondamentales comme l'orientation budgétaire, la production et la dette des pays donateurs. Elles concluent généralement que l'aide diminue parallèlement à un ralentissement de la croissance, à une dégradation de la situation budgétaire et à une hausse de l'endettement dans les pays donateurs, même si la corrélation statistique n'est pas toujours solide. Ces résultats tendent à être confirmés par des corrélations simples entre

la croissance du PIB des pays donateurs et le montant effectif de l'aide versée. De 1970 à 2008, la corrélation entre croissance réelle et aide réelle est faible et négative (-0,13), mais elle devient positive et augmente (à 0,24) quand les versements sont retardés de deux ans (graphique). Pendant des récessions graves, caractérisées par une baisse du PIB réel supérieure à 2 %, le Canada, la Finlande, la Suède et la Nouvelle-Zélande ont réagi par une réduction sensible de l'aide, alors qu'elle n'a été que légèrement amputée au Royaume-Uni et laissée intacte en Irlande, en Italie et au Japon (tableau).

Note : cet encadré a été rédigé par Alexei Kireyev.

Épisodes de récession et flux d'APD

(% de variation des décaissements nominaux par rapport à l'année t)

	t, PIB < -2%	t+1	t+2	t+3	t+4	t+5
Canada	1991	-3,4	-7,8	-13,6	-20,6	-31,0
Finlande	1991	-30,8	-61,8	-68,8	-58,2	-56,1
Finlande	1992	-44,8	-54,9	-39,7	-36,6	-41,1
Irlande	1975	10,8	12,1	234,9	287,2	297,0
Italie	1975	24,1	8,7	106,5	49,7	274,8
Japon	1998	14,3	27,0	-7,5	-12,8	-16,5
Nouvelle-Zélande	1977	4,6	29,9	37,7	29,0	24,2
Nouvelle-Zélande	1979	6,0	-0,7	-4,4	-10,2	-19,8
Norvège	1978	21,1	37,0	31,8	57,7	64,5
Suède	1993	2,9	-3,7	13,0	-2,1	-11,1
Royaume-Uni	1975	-2,1	23,2	62,0	138,5	105,0

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; et CAD de l'OCDE.

pendant les cycles économiques antérieurs (FMI, 2009b).

- Les régimes des mouvements de capitaux en Afrique subsaharienne ont été assouplis pendant les années 90, mais ils demeurent en moyenne plus restrictifs que dans les autres régions du monde. Le caractère restrictif de ces régimes a peu changé en moyenne ces dernières années.

Eviter des ajustements brutaux

La question centrale est de savoir si ces politiques ont permis d'obtenir de meilleurs résultats lorsque la crise financière mondiale a éclaté et que les financements extérieurs se sont raréfiés. Nous nous intéressons ici aux pays d'Afrique subsaharienne qui ont reçu un volume considérable

de capitaux — plus précisément à ceux qui recevaient avant la crise plus que le niveau médian des entrées dans la région¹⁵. L'échantillon est ensuite divisé en fonction du degré de discipline budgétaire, de résistance aux pressions à la hausse du taux de change, et de la rigueur du contrôle des mouvements de capitaux dans les pays ayant reçu des capitaux pendant la période antérieure à la crise. L'objectif est de déterminer si les différences de politique dans ces domaines ont influé sur la croissance des pays après la crise¹⁶. Il ressort des résultats (graphique 3.18) que :

¹⁵Selon ce critère, dans chacun d'entre eux les entrées brutes ont été d'au moins 3½ % du PIB en moyenne de 2003 à 2007.

¹⁶Par croissance postérieure à la crise, on entend la différence entre la hausse moyenne du PIB en 2009 et la hausse moyenne pendant le boom de 2003-07.

Encadré 3.4. Gagnants et perdants permanents dans la concurrence pour attirer des capitaux

On peut mesurer la capacité à attirer des capitaux au moyen du ratio entrées privées brutes/PIB. Presque tous les pays se déplacent entre le haut et le bas de la distribution, mais, au cours des deux dernières décennies, à peu près la moitié d'entre eux se sont trouvés la plupart du temps proches du point haut ou du point bas de la distribution. En utilisant cette caractéristique comme critère de sélection tout en accordant une plus grande pondération à l'expérience récente, on peut identifier deux groupes assez distincts qui ont été en moyenne dans le quartile supérieur ou inférieur de la distribution et ont été peu fréquemment proches de l'autre extrémité. Ces deux groupes sont composés des pays indiqués dans le tableau.

Cette approche met l'accent sur le maintien de la même position dans la durée, mais si l'on applique des règles différentes, par exemple en divisant l'échantillon au point médian, en se référant à une période plus courte, ou même en utilisant une mesure complètement différente, telle que la croissance du PIB, on obtient des résultats sensiblement identiques.

12 derniers	12 premiers
Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Guinée, Libéria, Rwanda, Sierra Leone, Togo.	Angola, Cap-Vert, Guinée équatoriale, Gambie, Lesotho, Maurice, Namibie, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Swaziland, Zambie.

- Dans les pays où la discipline budgétaire était la plus grande pendant la période antérieure à la crise (signalée par des hausses de dépenses primaires réelles inférieures à la médiane), le ralentissement de la croissance du PIB a été ensuite moins marqué. C'est peut-être parce que les restrictions budgétaires pratiquées pendant la phase d'afflux de capitaux ont créé la marge de manœuvre nécessaire pour pouvoir mener une politique anticyclique plus vigoureuse lors de la baisse : les pays qui avaient le mieux maîtrisé les dépenses quand la conjoncture était bonne ont pu majorer de 7,2 % les dépenses primaires réelles en 2009, contre un relèvement de 3,4 % dans ceux qui avaient été dispendieux quand les capitaux affluaient.
- En revanche, les interventions sur les marchés de change pour résister à l'appréciation de la monnaie et les restrictions des mouvements de capitaux pendant la phase d'expansion ne semblent pas

avoir sensiblement modifié l'ampleur du ralentissement résultant de la crise. Après celle-ci, la décélération de la croissance a été à peu près similaire dans les pays situés au-delà et en deçà des niveaux médians de résistance aux pressions à la hausse du taux de change; il en a été de même dans ceux où le degré de contrôle du compte de capital est supérieur ou inférieur au niveau médian.

Les politiques visant à attirer les capitaux privés

Compte tenu de la dégradation des finances publiques et de la perspective d'une reprise atone dans les pays donateurs, l'Afrique subsaharienne va sans doute devoir s'appuyer davantage sur les financements privés. On examine dans cette partie les facteurs structurels, institutionnels et de politique économique qui ont joué un rôle important en attirant les flux de capitaux privés dans la région.

Certains pays d'Afrique subsaharienne réussissent invariablement mieux que les autres à attirer les capitaux. Pour tenter de comprendre

pourquoi, nous considérons un échantillon de 24 pays, dont 12 ont toujours été proches du point bas de la distribution des ratios flux privés bruts/PIB et les 12 autres toujours proches du point haut. (encadré 3.4).

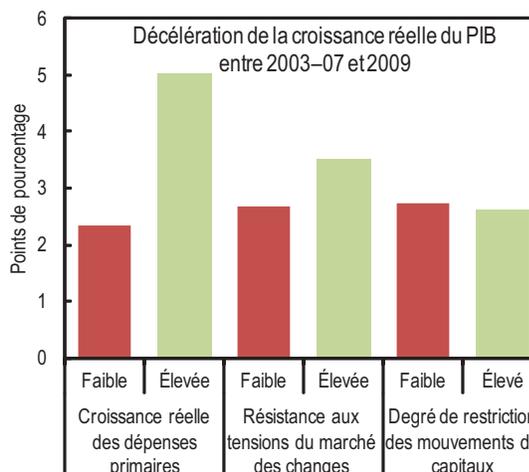
Les deux groupes sont très différents sur à peu près tous les plans. Tous deux comprennent des pays à revenu faible et intermédiaire, de petits pays insulaires et de vastes États enclavés, des exportateurs de pétrole ainsi que d'autres produits de base, agricoles et minéraux¹⁷. À peu près tous les pays de l'échantillon ont de bons indicateurs de performance dans certains domaines et des indicateurs médiocres dans d'autres, de sorte qu'il est difficile de distinguer une typologie particulière. Les exportateurs de pétrole constituent peut-être la seule exception; ils conjuguent une grande ouverture commerciale avec de faibles indicateurs de gouvernance et de développement du capital humain.

Néanmoins, des différences systématiques et importantes apparaissent entre les groupes. Bien que les situations individuelles semblent résulter de facteurs idiosyncratiques — contraintes ou avantages compétitifs spécifiques — une comparaison des moyennes des échantillons différencie les deux groupes de façon très révélatrice (tableau 3.3). Les pays les plus performants :

- étaient plus intégrés à l'économie mondiale sur le plan financier et commercial. Les mieux classés avaient des comptes de capital plus ouverts et des entrées brutes de capitaux privés nettement supérieures, ce qui n'est pas surprenant puisqu'il s'agit du critère de sélection. Mais leurs sorties de capitaux financiers et leurs parts des échanges commerciaux étaient aussi plus élevées. La composition des entrées (IDE, investissements de portefeuille et autres) ou

¹⁷On remarquera aussi l'absence de plusieurs pays en développement qui n'ont pas satisfait aux critères de sélection mentionnés dans l'encadré 3.4.

Graphique 3.18. Afrique subsaharienne : décélération de la croissance du PIB après la crise et principaux indicateurs de politique économique pendant la période d'afflux de capitaux qui a précédé la crise¹



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, *International Financial Statistics*, Chinn et Ito (2008); et calculs des services du FMI.

¹Les valeurs indiquées sont les médianes pour les deux groupes de pays. Les pays dont le taux de croissance des dépenses primaires est faible se situent en dessous du niveau médian de croissance des dépenses primaires durant la période d'afflux de capitaux antérieure à la crise (2003-07). De même, les pays plus résistants aux tensions du marché des changes se situent au-dessus du niveau médian de l'indice de résistance aux tensions du marché des changes durant la période d'afflux de capitaux antérieure à la crise. Enfin, les pays ayant un régime de mouvements de capitaux plus restrictifs sont définis par rapport à leur indice de Chinn-Ito moyen durant la période 2003-07.

les soldes des balances commerciales et des comptes courants ne différaient pas sensiblement en pourcentage du PIB.

- avaient des secteurs financiers plus étendus et plus développés. La masse monétaire au sens large était nettement plus élevée par rapport au PIB dans les pays les plus performants, tandis que le crédit au secteur privé était plus élevé, mais sans que l'écart soit significatif.
- étaient mieux placés sur le plan de la qualité institutionnelle : leurs institutions étaient meilleures au regard des indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale. La primauté du droit et la qualité réglementaire étaient très signifi-

ficatives, et la maîtrise de la corruption l'était marginalement. Il est intéressant de noter que, si l'on sort de l'échantillon les quatre pays producteurs de pétrole, les niveaux de significativité augmentent fortement pour toutes les catégories. Il y a une interprétation possible : les investisseurs des secteurs enclavés peuvent trouver d'autres moyens

de protéger leurs droits de propriété, mais les institutions sont importantes dans les cas plus généraux.

- bénéficiaient d'un plus haut niveau de capital humain : les taux d'alphabétisation des adultes y étaient plus élevés et l'accès à Internet y était plus développé, ce qui était le signe d'une plus grande capacité de

Tableau 3.3. Comparaison des moyennes des 12 derniers et premiers pays

Intégration à l'économie mondiale			
Entrées privées brutes (<i>en % du PIB</i>)	-0,4	10,2	p < 0,001
Investissements privés bruts (<i>en % du PIB</i>)	1,0	5,3	p = 0,052
Échanges (X+M) (<i>en % du PIB</i>)	73,2	114,2	p = 0,053
Ouverture du compte de capital (de jure)	-0,9	0,1	p = 0,095
Développement du secteur financier			
Monnaie au sens large (<i>en % du PIB</i>)	24,6	45,3	p = 0,043
Crédit au secteur privé (<i>en % du PIB</i>)	13,3	39,9	p = 0,337
Solidité institutionnelle			
Qualité réglementaire	-0,9	-0,5	p = 0,034
Primauté du droit	-1,0	-0,3	p = 0,004
Maîtrise de la corruption	-0,8	-0,4	p = 0,056
Capital humain			
Alphabétisation des adultes (<i>en % de la population</i>)	47,1	78,3	p = 0,010
Nombre d'utilisateurs d'Internet (<i>sur 100 personnes</i>)	1,3	7,1	p = 0,020
Gestion macroéconomique			
Inflation IPC	5,9	9,2	p = 0,304
Résultats macroéconomiques			
PIB par habitant, moyenne 2002–07 (<i>en dollars</i>)	358,1	1478,1	...
Croissance du PIB par habitant, 2002–07 (<i>en %</i>)	10,2	17,8	p = 0,036
Taux d'investissement	0,2	0,2	p = 0,025
Taux d'épargne national (<i>en % du PIB</i>)	14,0	21,9	p = 0,067

Sources : *Perspectives de l'économie mondiale*; Banque mondiale, indicateurs de gouvernance; Guide international des risques pays, notation ICRG du risque financier.

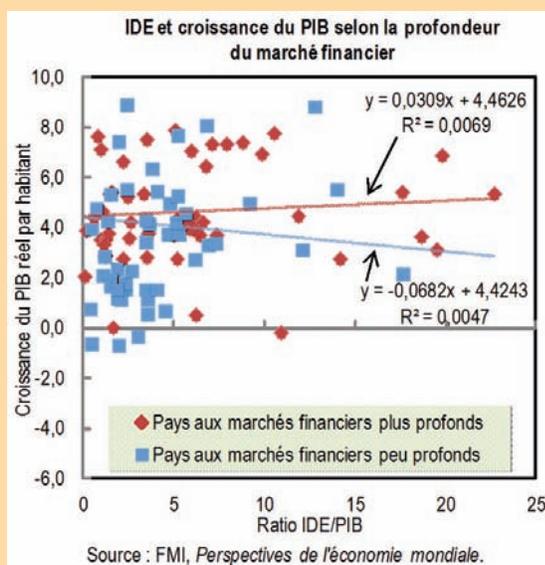
Notes : (1) tous les indicateurs sont des moyennes nationales non pondérées, sauf le PIB par habitant qui est pondéré par la population. (2) Les valeurs-p testent l'hypothèse selon laquelle les deux groupes ne diffèrent pas l'un de l'autre compte tenu des moyennes. Si les 12 premiers et les 12 derniers étaient tirés au hasard dans la même population, la probabilité d'observer des ratios entrées brutes/PIB de 0,7 % et de 12,2 % serait inférieure à 0,1 %. P<0,05 est généralement considéré comme significatif.

Encadré 3.5. Attirer l'IDE en Afrique subsaharienne et exploiter ses avantages

Le cycle conjoncturel des économies avancées a en général une grande incidence sur le montant des investissements étrangers directs à destination des pays en développement. Selon des estimations basées sur un modèle de gravité modifié : (1) un resserrement monétaire dans les économies avancées tend à réduire l'IDE vers les pays en développement, y compris en Afrique subsaharienne; (2) pendant les ralentissements synchronisés, le cycle conjoncturel des économies avancées a un effet négatif plus prononcé sur les flux d'IDE vers les pays en développement, en particulier ceux qui n'exportent pas de pétrole.

Des régressions standard sur la croissance incitent aussi à penser que l'IDE a un effet nettement positif sur la croissance par habitant dans les pays en développement destinataires, bien que moins marqué en Afrique subsaharienne que dans les autres régions en développement.

Pour comprendre pourquoi la corrélation entre IDE et croissance semble plus forte dans certains pays que dans les autres, on réestime le modèle en utilisant des sous-échantillons. Les pays sont divisés en groupes, en fonction du fait que les indicateurs sont supérieurs ou inférieurs à la valeur moyenne de l'échantillon

**Coefficients sur les IDE obtenus par régression pour divers échantillons par indicateurs¹**

(Variable dépendante = croissance annuelle du revenu réel par habitant (moyenne sur 5 ans); 1974-78 à 2004-08)

	Pays avec de meilleurs fondamentaux économiques/plus de réformes économiques/un environnement macroéconomique plus stable			Pays avec de moins bons fondamentaux économiques/moins de réformes économiques/un environnement macroéconomique moins stable		
Fondamentaux économiques						
Profondeur du secteur financier	Profond	0,36	***	Peu profond	0,21	
Ouverture commerciale	Plus ouvert	0,24		Moins ouvert	0,35	
Infrastructures (diffusion du téléphone)	Meilleures	0,34	*	Moins bonnes	0,35	***
Maîtrise de la corruption	Meilleure	0,33	**	Moins bonne	-0,02	
Exportations autres que matières premières	Elevées	0,49	***	Faibles	-0,34	*
Réformes économiques						
Libéralisation du compte courant	Poussée	0,16	**	Moins poussée	-0,08	
Libéralisation du compte de capital	Poussée	0,14		Moins poussée	0,01	
Stabilité macroéconomique						
IPC	Faible	0,31	***	Elevé	0,37	
Croissance réelle par habitant	Elevée	0,25	*	Faible	0,14	

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale.

¹L'équation est estimée selon la méthode généralisée des moments avec des variables temporelles fictives. A ***, **, et * représentent une significativité à 1, 5 et 10 %, respectivement. Les tests de Wald montrent que les coefficients d'IDE sont significatifs à 1 %. La profondeur du secteur financier est mesurée par le ratio crédit au secteur privé/PIB. Les indicateurs relatifs à la bureaucratie et à la corruption sont tirés de la base de données de l'ICRG.

Encadré 3.5 (fin)

pour (1) les fondamentaux économiques, (2) les réformes économiques et (3) la stabilité macroéconomique. On s'aperçoit que les différences en matière de fondamentaux économiques, d'importance des réformes et de discipline macroéconomique contribuent largement à expliquer les variations selon les pays des retombées bénéfiques de l'IDE sur la croissance (tableau) : l'IDE influe davantage sur la croissance dans les pays ayant (1) un secteur financier développé (graphique), (2) une qualité institutionnelle supérieure, (3) un régime de compte courant plus libéral et (4) un contexte macroéconomique plus stable (stabilité des prix et régularité de la croissance).

Note : cet encadré a été rédigé par Jiro Honda, Amina Lahreche et Geneviève Verdier; il s'inspire de Dabla-Norris *et al.* (2010b).

- fournir un capital humain complémentaire des flux d'investissements étrangers.
- n'avaient pas une gestion macroéconomique, illustrée par le niveau de l'inflation, sensiblement meilleure. Celle-ci était en fait plus élevée dans les 12 premiers pays. L'explication est peut-être que ces derniers étaient confrontés à un environnement plus difficile, à savoir une croissance plus forte, des termes de l'échange plus volatils et des entrées de capitaux plus instables.
 - avaient de meilleurs résultats macroéconomiques : dans les 12 premiers pays, les taux d'investissement et d'épargne étaient sensiblement supérieurs, de même que la croissance réelle.
- En Afrique subsaharienne comme ailleurs, il est difficile d'établir une corrélation entre les entrées de capitaux et les performances économiques. Bien que la causalité soit difficile à établir, les faits stylisés associent une plus grande ouverture et un montant supérieur de flux financiers privés à des institutions plus solides, à une épargne et des investissements plus élevés et à une croissance plus rapide. En tenant compte des réserves formulées à la deuxième partie de ce chapitre (Intégration financière internationale et pays en développement) à propos de l'importance de mener une politique cohérente et d'échelonner prudemment les réformes, les résultats laissent penser que les politiques qui favorisent la croissance et le développement peuvent aussi attirer les investissements privés, les deux se renforçant mutuellement. Des données portant spécifiquement sur les effets des IDE confortent cette conclusion (encadré 3.5, pages 67-68).

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 9 avril 2010 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'avril 2010 des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La base de données et les projections couvrent 44 pays qui relèvent du Département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, les pays sont répartis en quatre groupes distincts : pays exportateurs de pétrole et 3 groupes de pays non exportateurs de pétrole : pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et États fragiles (voir les tableaux de l'appendice).

- Les sept pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola et le Nigéria, ils appartiennent à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Les pays exportateurs de pétrole sont classés comme tels même s'ils pourraient appartenir à un autre groupe.
- Les huit pays à revenu intermédiaire ne sont pas exportateurs de pétrole et leur revenu national brut par habitant dépassait 975 dollars en 2008, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode de l'Atlas.

- Les quinze pays à faible revenu ne sont pas exportateurs de pétrole et leur revenu national brut par habitant était égal ou inférieur à 975 dollars en 2008; ils ont obtenu une note supérieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA 2008.
- Les quatorze pays qui ne sont pas exportateurs de pétrole dont le revenu national brut par habitant était égal ou inférieur à 975 dollars en 2008 et qui ont obtenu une note égale ou inférieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA 2008.

En outre, les pays sont considérés comme riches en ressources naturelles si les rentes qu'ils tirent de ces matières premières dépassent 10 % du PIB. Les pays pauvres en ressources naturelles sont répartis entre pays côtiers et pays enclavés (tableau AS MN 1).

Enfin, les pays sont groupés en fonction des organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC); la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5); la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC); le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) (tableau AS MN 2).

Sauf indication contraire, les chiffres se rapportant aux divers groupes ne prennent pas en compte l'Érythrée, le Libéria ni le Zimbabwe en raison de la mauvaise qualité des données. Les données agrégées relatives à la CAE-5 com-

prennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007. Les données relatives au COMESA ne prennent pas en compte le Soudan.

Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1-4, AS6-12, AS14, AS21-22 et AS26, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Pour les tableaux AS15-20 et AS23-25, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour le tableau AS5 et AS13, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Tableau AS MN 1. Afrique subsaharienne : groupes de pays

Pays riches en ressources naturelles		Pays pauvres en ressources naturelles	
Pays pétroliers	Pays non pétroliers	Pays côtiers	Pays enclavés
Angola	Botswana	Afrique du Sud	Burkina Faso*
Cameroun*	Côte d'Ivoire	Bénin*	Burundi
Congo, Rép. du	Guinée	Cap-Vert	Congo, Rép. dém. du
Gabon	Namibie	Comores	Éthiopie*
Guinée équatoriale	Sierra Leone*	Gambie*	Lesotho
Nigéria	Zambie*	Ghana*	Malawi*
Tchad		Guinée-Bissau	Mali*
		Kenya	Niger*
		Madagascar*	Ouganda*
		Maurice	République
		Mozambique*	Centrafricaine
		São Tomé-et-Príncipe*	Rwanda
		Sénégal*	Swaziland
		Seychelles	Zimbabwe
		Tanzanie*	
		Togo	

L'astérisque (*) signale les pays qui ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée et remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'IADM.

Tableau AS MN 2. Afrique subsaharienne : composition des groupements régionaux en Afrique

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém.	Ouganda	Botswana	Lesotho
Guinée-Bissau	Guinée	Érythrée	Rwanda	Congo, Rép. dém.	Namibie
Mali	équatoriale	Éthiopie	Tanzanie	Lesotho	Swaziland
Niger	République	Kenya		Madagascar	
Sénégal	Centrafricaine	Madagascar		Malawi	
Togo	Tchad	Malawi		Maurice	
		Maurice		Mozambique	
		Ouganda		Namibie	
		Rwanda		Seychelles	
		Seychelles		Swaziland	
		Soudan		Tanzanie	
		Swaziland		Zambie	
		Zambie		Zimbabwe	
		Zimbabwe			

Liste des tableaux

AS1.	Croissance du PIB réel	73
AS2.	Croissance du PIB réel, hors pétrole	74
AS3.	Croissance du PIB réel par habitant	75
AS4.	PIB réel par habitant	76
AS5.	Prix à la consommation.....	77
AS6.	Investissement total.....	78
AS7.	Épargne intérieure.....	79
AS8.	Solde budgétaire global, dons compris	80
AS9.	Solde budgétaire global, hors dons	81
AS10.	Recettes publiques, hors dons.....	82
AS11.	Dépenses publiques	83
AS12.	Masse monétaire au sens large	84
AS13.	Expansion de la masse monétaire au sens large	85
AS14.	Créances sur le secteur privé non financier.....	86
AS15.	Exportations de biens et de services.....	87
AS16.	Importations de biens et de services	88
AS17.	Balance commerciale.....	89
AS18.	Solde extérieur courant, dons compris	90
AS19.	Solde extérieur courant, hors dons	91
AS20.	Dons officiels	92
AS21.	Taux de change effectifs réels.....	93
AS22.	Taux de change effectifs nominaux	94
AS23.	Dettes extérieures envers les créanciers publics.....	95
AS24.	Termes de l'échange	96
AS25.	Réserves	97
AS26.	Dettes publiques.....	98

Tableau AS1. Croissance du PIB réel (Pourcentages)										
	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	8,5	8,3	11,2	7,6	7,4	9,2	7,0	3,8	6,5	6,8
Hors Nigéria	10,7	4,9	12,3	11,2	9,3	12,5	8,5	1,0	5,6	6,0
Angola	16,8	3,3	11,2	20,6	18,6	20,3	13,2	-0,4	7,1	8,3
Cameroun	3,1	4,0	3,7	2,3	3,2	3,3	2,9	2,0	2,6	2,9
Congo, Rép. du	4,3	0,8	3,5	7,8	6,2	-1,6	5,6	7,6	12,1	6,6
Gabon	2,7	2,4	1,1	3,0	1,2	5,3	2,7	-1,4	5,4	4,9
Guinée équatoriale	16,2	14,0	38,0	9,7	1,3	21,4	10,7	5,3	0,9	2,1
Nigéria	7,0	10,3	10,6	5,4	6,2	7,0	6,0	5,6	7,0	7,3
Tchad	8,3	14,7	33,6	7,9	0,2	0,2	-0,4	-1,6	4,4	3,9
Pays à revenu intermédiaire	4,9	3,2	4,8	4,9	5,6	5,4	3,6	-1,8	2,8	3,7
Hors Afrique du Sud	4,4	4,7	6,3	2,0	5,3	5,1	3,4	-2,0	4,2	4,1
Afrique du Sud	4,9	2,9	4,6	5,3	5,6	5,5	3,7	-1,8	2,6	3,6
Botswana	4,1	6,3	6,0	1,6	5,1	4,8	3,1	-6,0	6,3	5,1
Cap-Vert	7,1	4,7	4,3	6,5	10,8	7,8	5,9	4,1	5,0	5,5
Lesotho	3,3	4,3	2,3	1,1	6,5	2,4	4,5	1,4	3,0	2,8
Maurice	4,1	4,3	5,5	1,5	3,9	5,4	4,2	1,5	4,1	4,7
Namibie	6,1	4,3	12,3	2,5	7,1	5,5	3,3	-0,7	1,7	2,2
Seychelles	4,4	-5,9	-2,9	5,8	8,3	11,5	-0,9	-7,6	4,0	5,0
Swaziland	2,7	3,9	2,5	2,2	2,9	3,5	2,4	0,4	1,1	2,5
Pays à faible revenu	6,9	4,5	6,1	7,3	7,4	7,0	6,9	4,9	5,1	7,5
Bénin	3,9	4,0	3,0	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	3,2	4,4
Burkina Faso	5,5	7,8	4,5	8,7	5,5	3,6	5,2	3,2	4,4	4,7
Éthiopie	11,4	-3,5	9,8	12,6	11,5	11,8	11,2	9,9	7,0	7,7
Ghana	6,2	5,2	5,6	5,9	6,4	5,7	7,3	3,5	4,5	20,1
Kenya	5,1	2,8	4,6	5,9	6,4	7,0	1,5	2,1	4,1	5,8
Madagascar	5,6	9,8	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-5,0	-1,0	3,7
Malawi	6,6	5,7	5,4	3,3	13,6	1,2	9,4	8,0	6,0	6,3
Mali	4,5	7,2	1,2	6,1	6,1	4,2	4,9	4,5	5,1	6,3
Mozambique	7,6	6,5	8,8	8,7	6,3	7,3	6,7	6,3	6,5	7,5
Niger	5,2	7,1	-0,8	8,4	5,8	3,4	9,3	-0,9	4,4	3,8
Ouganda	8,2	6,5	6,8	6,3	10,8	8,4	8,7	7,1	5,6	6,4
Rwanda	8,2	1,4	7,0	9,0	8,6	5,5	11,2	4,1	5,4	5,9
Sénégal	4,2	6,7	5,9	5,6	2,4	4,8	2,3	1,5	3,4	4,1
Tanzanie	7,3	6,9	7,8	7,4	6,7	7,1	7,4	5,5	6,2	6,7
Zambie	5,8	5,1	5,4	5,3	6,2	6,2	5,7	6,3	5,8	6,0
États fragiles	3,4	1,2	3,3	3,7	3,0	3,2	3,9	2,9	3,7	4,8
Zimbabwe compris	2,9	2,7	2,9	3,1	2,9	3,7	4,6
Burundi	3,8	-1,2	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	3,5	3,9	4,5
Comores	1,3	2,5	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,1	1,5	2,5
Congo, Rép. dém. du	6,5	5,8	6,6	7,9	5,6	6,3	6,1	2,8	5,4	7,0
Côte d'Ivoire	1,6	-1,7	1,6	1,9	0,7	1,6	2,3	3,8	3,0	4,0
Érythrée	-1,1	-2,7	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,6	1,8	2,8
Gambie	6,2	6,9	7,0	5,1	6,5	6,3	6,1	4,6	4,8	5,0
Guinée	2,9	1,2	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	3,0	3,6
Guinée-Bissau	2,8	-3,5	3,1	5,0	2,2	0,3	3,5	3,0	3,5	4,3
Libéria	6,4	-31,3	2,6	5,3	7,8	9,4	7,1	4,6	5,9	9,0
République Centrafricaine	2,6	-7,1	1,0	2,4	3,8	3,7	2,0	1,7	3,3	4,0
São Tomé-et-Principe	6,1	5,4	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	4,0	4,5	5,5
Sierra Leone	6,8	9,5	7,4	7,2	7,3	6,4	5,5	4,0	4,8	5,5
Togo	2,2	5,2	2,4	1,2	3,9	1,9	1,8	2,5	2,6	3,3
Zimbabwe ¹	-7,3	-3,8	-3,6	-14,5	4,0	2,2	0,0
Afrique subsaharienne	6,5	5,0	7,1	6,3	6,5	7,0	5,6	2,1	4,7	5,8
Zimbabwe compris	6,3	6,5	6,9	5,5	2,1	4,7	5,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,3	4,2	7,4	7,4	7,2	7,9	6,7	3,0	5,0	6,5
Pays importateurs de pétrole	5,5	3,5	5,1	5,7	6,1	5,9	4,9	1,2	3,8	5,3
Hors Afrique du Sud	6,1	4,0	5,7	6,0	6,5	6,2	6,0	3,8	4,8	6,7
Zone franc	4,8	4,6	7,6	4,9	2,9	4,6	4,1	2,5	4,0	4,1
UEMOA	3,6	3,8	2,8	4,7	3,3	3,3	4,0	2,8	3,7	4,4
CEMAC	6,0	5,5	12,5	5,1	2,5	5,8	4,2	2,3	4,3	3,8
CAE-5	6,7	4,7	6,3	6,6	7,5	7,2	5,7	4,5	5,2	6,2
SADC	6,5	3,8	5,7	6,7	7,1	7,4	5,4	-0,6	3,8	4,8
Union douanière d'Afrique australe	4,9	3,2	4,8	5,0	5,6	5,4	3,6	-1,9	2,7	3,7
COMESA	9,5	3,1	7,6	9,9	10,6	10,9	8,4	3,4	5,5	6,7
Pays à forte intensité de ressources	7,7	7,2	10,0	6,7	6,8	8,3	6,4	3,3	6,1	6,4
Pétrolières	8,5	8,3	11,2	7,6	7,4	9,2	7,0	3,8	6,5	6,8
Non pétrolières	3,8	2,6	4,8	2,7	3,9	3,8	3,6	1,0	4,2	4,4
Pays à faible intensité de ressources	5,7	3,6	5,2	6,0	6,3	6,1	5,0	1,2	3,8	5,4
Pays côtiers	5,2	3,7	4,9	5,4	5,6	5,7	4,1	-0,2	3,2	5,1
Pays enclavés	7,9	3,1	6,2	8,4	8,9	7,4	8,5	6,3	5,7	6,4
IADM	6,8	4,8	6,1	6,9	7,1	6,6	7,2	5,0	5,0	7,2
Régime de taux de change fixe	4,8	4,6	7,4	4,4	3,4	4,6	3,9	1,6	4,0	4,1
Régime de taux de change flottant	6,9	5,1	7,1	6,7	7,2	7,5	6,0	2,2	4,9	6,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).¹En dollars constants de 2009. Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole
(Pourcentages)

	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	10,8	6,5	11,3	8,3	12,2	12,5	9,5	7,3	7,1	7,3
Hors Nigéria	12,2	7,2	8,1	10,4	16,4	15,9	10,5	6,7	6,8	7,5
Angola	17,1	10,3	9,0	14,1	27,5	20,1	14,8	6,7	7,7	10,0
Cameroun	3,6	4,9	4,9	3,2	2,9	4,1	3,2	3,0	3,3	3,4
Congo, Rép. du	5,7	5,4	5,0	5,4	5,9	6,6	5,4	3,5	6,0	6,3
Gabon	4,3	0,9	2,3	4,3	4,9	5,9	3,9	-0,8	6,9	5,2
Guinée équatoriale	29,3	13,9	28,4	22,8	29,8	47,2	18,1	27,6	10,8	6,7
Nigéria	9,8	6,1	13,3	7,0	9,6	10,1	8,9	7,7	7,3	7,2
Tchad	4,8	6,0	2,1	11,0	4,7	3,1	3,2	-0,6	5,0	5,5
Pays à revenu intermédiaire	4,9	3,2	4,8	4,9	5,6	5,4	3,6	-1,8	2,8	3,7
Hors Afrique du Sud	4,4	4,7	6,3	2,0	5,3	5,2	3,3	-2,0	4,2	4,1
Afrique du Sud	4,9	2,9	4,6	5,3	5,6	5,5	3,7	-1,8	2,6	3,6
Botswana	4,1	6,3	6,0	1,6	5,1	4,8	3,1	-6,0	6,3	5,1
Cap-Vert	7,2	4,7	4,2	6,2	10,8	9,8	4,9	4,1	5,0	5,5
Lesotho	3,3	4,3	2,3	1,1	6,5	2,4	4,5	1,4	3,0	2,8
Maurice	4,1	4,3	5,5	1,5	3,9	5,4	4,2	1,5	4,1	4,7
Namibie	6,1	4,3	12,3	2,5	7,1	5,5	3,3	-0,7	1,7	2,2
Seychelles	4,4	-5,9	-2,9	5,8	8,3	11,5	-0,9	-7,6	4,0	5,0
Swaziland	2,7	3,9	2,5	2,2	2,9	3,5	2,4	0,4	1,1	2,5
Pays à faible revenu	6,9	4,5	6,1	7,3	7,4	7,0	6,9	4,9	5,1	6,1
Bénin	3,9	4,0	3,0	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	3,2	4,4
Burkina Faso	5,5	7,8	4,5	8,7	5,5	3,6	5,2	3,2	4,4	4,7
Éthiopie	11,4	-3,5	9,8	12,6	11,5	11,8	11,2	9,9	7,0	7,7
Ghana	6,2	5,2	5,6	5,9	6,4	5,7	7,3	3,5	4,5	5,6
Kenya	5,1	2,8	4,6	5,9	6,4	7,0	1,5	2,1	4,1	5,8
Madagascar	5,6	9,8	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-5,0	-1,0	3,7
Malawi	6,6	5,7	5,4	3,3	13,6	1,2	9,4	8,0	6,0	6,3
Mali	4,5	7,2	1,2	6,1	6,1	4,2	4,9	4,5	5,1	6,3
Mozambique	7,6	6,5	8,8	8,7	6,3	7,3	6,7	6,3	6,5	7,5
Niger	5,2	7,1	-0,8	8,4	5,8	3,4	9,3	-0,9	4,4	3,8
Ouganda	8,2	6,5	6,8	6,3	10,8	8,4	8,7	7,1	5,6	6,4
Rwanda	8,2	1,4	7,0	9,0	8,6	5,5	11,2	4,1	5,4	5,9
Sénégal	4,2	6,7	5,9	5,6	2,4	4,8	2,3	1,5	3,4	4,1
Tanzanie	7,3	6,9	7,8	7,4	6,7	7,1	7,4	5,5	6,2	6,7
Zambie	5,8	5,1	5,4	5,3	6,2	6,3	5,7	6,3	5,8	6,0
États fragiles	3,4	0,9	3,3	3,5	2,8	3,4	3,9	2,9	3,8	4,8
Zimbabwe compris	2,9	2,7	2,9	3,1	2,9	3,7	4,6
Burundi	3,8	-1,2	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	3,5	3,9	4,5
Comores	1,3	2,5	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,1	1,5	2,5
Congo, Rép. dém. du	6,5	5,8	6,6	7,9	5,6	6,3	6,1	2,8	5,4	7,0
Côte d'Ivoire	1,5	-2,2	1,6	1,3	0,0	2,1	2,5	3,7	3,1	4,0
Érythrée	-1,1	-2,7	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,6	1,8	2,8
Gambie	6,2	6,9	7,0	5,1	6,5	6,3	6,1	4,6	4,8	5,0
Guinée	2,9	1,2	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	3,0	3,6
Guinée-Bissau	2,8	-3,5	3,1	5,0	2,2	0,3	3,5	3,0	3,5	4,3
Libéria	6,4	-31,3	2,6	5,3	7,8	9,4	7,1	4,6	5,9	9,0
République Centrafricaine	2,6	-7,1	1,0	2,4	3,8	3,7	2,0	1,7	3,3	4,0
São Tomé-et-Principe	6,1	5,4	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	4,0	6,0	6,5
Sierra Leone	6,8	9,5	7,4	7,2	7,3	6,4	5,5	4,0	4,8	5,5
Togo	2,2	5,2	2,4	1,2	3,9	1,9	1,8	2,5	2,6	3,3
Zimbabwe ¹	-7,3	-3,8	-3,6	-14,5	4,0	2,2	0,0
Afrique subsaharienne	7,2	4,4	7,2	6,5	8,0	8,1	6,4	3,3	5,0	5,7
Zimbabwe compris	7,5	8,0	8,1	6,4	3,3	5,0	5,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,7	4,7	6,3	7,1	9,1	8,9	7,2	4,6	5,4	6,2
Pays importateurs de pétrole	5,5	3,5	5,1	5,6	6,0	5,9	4,9	1,2	3,8	4,8
Hors Afrique du Sud	6,1	3,9	5,7	6,0	6,4	6,2	6,0	3,8	4,8	5,7
Zone franc	6,0	4,3	5,1	6,2	5,6	7,8	5,2	4,7	4,8	4,7
UEMOA	3,6	3,6	2,7	4,5	3,1	3,4	4,0	2,8	3,7	4,4
CEMAC	8,4	5,0	7,4	7,9	8,1	12,2	6,3	6,6	5,9	5,0
CAE-5	6,7	4,7	6,3	6,6	7,5	7,2	5,7	4,5	5,2	6,2
SADC	6,5	4,4	5,5	6,1	8,1	7,3	5,7	0,3	3,9	5,1
Union douanière d'Afrique australe	4,9	3,2	4,8	5,0	5,6	5,4	3,6	-1,9	2,7	3,7
COMESA	9,6	4,6	7,1	8,5	12,6	10,8	8,9	5,2	5,6	7,1
Pays à forte intensité de ressources	9,5	5,7	10,1	7,3	10,7	11,0	8,5	6,3	6,7	6,9
Pétrolières	10,8	6,5	11,3	8,3	12,2	12,5	9,5	7,3	7,1	7,3
Non pétrolières	3,7	2,4	4,8	2,5	3,7	4,0	3,6	0,9	4,2	4,4
Pays à faible intensité de ressources	5,7	3,6	5,2	6,0	6,3	6,1	5,0	1,2	3,8	4,8
Pays côtiers	5,2	3,7	4,9	5,4	5,6	5,7	4,1	-0,2	3,2	4,3
Pays enclavés	7,9	3,1	6,2	8,4	8,9	7,4	8,5	6,3	5,7	6,4
IADM	6,9	4,9	6,2	7,0	7,1	6,7	7,3	5,1	5,1	5,9
Régime de taux de change fixe	5,7	4,4	5,3	5,5	5,6	7,3	4,8	3,3	4,7	4,6
Régime de taux de change flottant	7,6	4,4	7,6	6,8	8,6	8,2	6,8	3,3	5,0	5,9

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).¹ En dollars constants de 2009. Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant (Pourcentages)										
	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	5,6	5,2	8,2	4,7	4,5	6,2	4,1	1,0	3,6	3,9
Hors Nigéria	7,7	1,5	9,2	8,1	6,3	9,4	5,6	-1,7	2,8	3,2
Angola	13,4	0,4	8,0	17,2	15,2	16,9	10,0	-3,3	3,9	5,1
Cameroun	0,3	1,2	0,9	-0,5	0,4	0,4	0,1	-0,8	0,1	0,4
Congo, Rép. du	1,4	-2,0	0,6	4,7	3,2	-4,4	2,6	4,5	9,0	3,6
Gabon	0,4	-0,1	-1,4	0,5	-1,3	2,7	1,2	-2,8	3,9	3,4
Guinée équatoriale	12,9	10,7	34,1	6,7	-1,6	18,0	7,6	2,4	-1,9	-0,7
Nigéria	4,2	7,4	7,6	2,6	3,4	4,1	3,1	2,8	4,1	4,4
Tchad	5,7	4,8	30,4	5,3	-2,3	-2,3	-2,9	-4,0	1,8	1,4
Pays à revenu intermédiaire	3,7	2,1	3,7	3,9	4,5	4,4	1,9	-3,0	1,7	2,6
Hors Afrique du Sud	3,3	3,5	5,1	1,0	4,2	3,9	2,1	-3,0	3,1	3,1
Afrique du Sud	3,7	1,9	3,5	4,3	4,5	4,5	1,9	-3,0	1,5	2,5
Botswana	3,0	5,1	4,8	0,8	4,3	3,5	1,8	-7,2	4,9	3,7
Cap-Vert	5,1	2,8	2,4	4,6	8,8	6,4	3,4	2,1	3,0	3,5
Lesotho	1,4	2,5	0,0	-0,8	4,6	0,6	2,6	-0,4	1,1	1,0
Maurice	3,3	3,2	4,6	0,7	3,1	4,8	3,3	0,7	3,3	4,0
Namibie	4,3	2,5	10,4	0,7	5,2	3,6	1,5	-1,5	0,9	1,3
Seychelles	3,7	-6,0	-2,5	5,3	6,1	11,0	-1,1	-7,8	3,6	4,6
Swaziland	2,3	3,5	2,1	1,8	2,5	3,1	2,0	0,0	0,7	2,1
Pays à faible revenu	4,5	2,0	3,5	4,7	4,9	4,8	4,3	2,4	2,7	5,0
Bénin	0,9	0,6	-0,3	-0,4	0,9	1,8	2,2	-0,1	0,4	1,6
Burkina Faso	2,9	4,4	1,3	6,1	3,1	1,2	2,8	0,9	2,1	2,4
Éthiopie	8,5	-6,0	7,0	9,8	8,7	8,9	8,3	7,2	4,5	5,1
Ghana	3,5	2,6	3,0	3,2	3,8	3,0	4,6	0,9	1,9	17,2
Kenya	3,2	0,7	2,6	3,9	4,5	5,1	-0,3	0,3	2,3	4,0
Madagascar	2,8	6,7	2,4	1,8	2,2	3,4	4,2	-7,5	-3,6	1,1
Malawi	4,4	3,4	3,2	1,2	11,3	-0,8	7,2	5,9	3,9	4,2
Mali	2,2	4,8	-1,1	3,7	3,7	1,8	2,6	2,1	2,8	3,9
Mozambique	5,4	4,5	6,6	6,5	4,2	5,2	4,6	4,2	4,4	5,4
Niger	2,1	3,8	-3,8	5,2	2,6	0,3	6,0	-3,8	1,3	0,7
Ouganda	4,5	2,9	3,2	2,7	6,9	4,6	4,9	3,3	1,9	2,7
Rwanda	6,3	-0,2	5,5	7,1	6,6	3,3	8,9	2,0	3,2	3,7
Sénégal	1,8	4,2	3,4	3,2	0,0	2,3	-0,1	-0,8	1,0	1,6
Tanzanie	5,1	4,8	5,5	5,1	4,8	5,0	5,3	3,4	4,1	4,6
Zambie	4,5	2,7	2,9	2,8	3,7	9,4	3,7	4,3	3,8	4,1
États fragiles	0,4	-1,1	-0,4	0,9	0,2	0,3	1,0	0,0	0,9	1,8
Zimbabwe compris	0,1	-0,1	0,1	0,3	0,2	0,9	1,8
Burundi	1,8	-4,0	2,8	-1,1	3,1	1,5	2,5	1,4	1,8	2,4
Comores	-0,7	0,4	-2,3	2,1	-0,8	-1,6	-1,1	-0,9	-0,6	0,4
Congo, Rép. dém. du	3,4	2,8	3,5	4,7	2,5	3,2	3,0	-0,2	2,4	3,9
Côte d'Ivoire	-1,7	-3,2	-3,3	-0,8	-2,2	-1,4	-0,7	0,7	0,0	1,0
Érythrée	-5,2	-6,9	-2,8	-1,4	-7,1	-1,9	-12,6	0,5	-1,3	-0,3
Gambie	3,5	4,2	4,3	2,5	3,8	3,6	3,4	1,9	2,2	2,3
Guinée	-0,3	-2,0	-0,9	-0,2	-0,7	-1,4	1,7	-3,4	-0,2	0,4
Guinée-Bissau	0,5	-5,9	0,6	2,6	-0,1	-1,9	1,3	0,8	0,5	1,3
Libéria	5,2	-32,2	0,8	2,4	3,7	4,4	14,9	-0,3	1,6	5,2
République Centrafricaine	0,6	-8,9	-1,0	0,4	1,8	1,7	0,0	-0,3	1,8	1,6
São Tomé-et-Príncipe	4,4	3,6	4,8	3,9	5,0	4,3	4,1	2,4	2,8	3,8
Sierra Leone	4,1	6,7	4,6	4,5	4,6	3,7	2,9	1,4	2,1	2,8
Togo	-0,3	2,4	-0,3	-1,4	1,4	-0,6	-0,8	0,0	0,0	0,8
Zimbabwe ¹	-7,3	-3,8	-3,6	-14,5	4,0	2,2	0,0
Afrique subsaharienne	4,3	2,8	4,9	4,2	4,3	4,9	3,2	-0,1	2,6	3,7
Zimbabwe compris	4,1	4,3	4,8	3,2	-0,1	2,6	3,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,7	1,6	4,7	4,8	4,7	5,5	4,1	0,6	2,6	4,0
Pays importateurs de pétrole	3,7	1,8	3,3	3,9	4,3	4,2	2,8	-0,6	2,0	3,5
Hors Afrique du Sud	3,7	1,7	3,1	3,6	4,1	4,0	3,6	1,4	2,5	4,3
Zone franc	2,0	1,6	4,4	2,2	0,2	1,8	1,4	-0,1	1,4	1,5
UEMOA	0,8	1,3	-0,7	2,0	0,7	0,6	1,3	0,1	1,0	1,7
CEMAC	3,3	1,8	9,6	2,4	-0,2	3,0	1,6	-0,3	1,9	1,3
CAE-5	4,3	2,3	3,8	4,1	5,2	4,8	3,4	2,2	2,9	3,9
SADC	4,9	2,3	4,2	5,2	5,6	5,9	3,4	-2,2	2,2	3,2
Union douanière d'Afrique australe	3,7	2,1	3,7	4,0	4,5	4,4	1,9	-3,2	1,6	2,5
COMESA	6,9	0,7	5,0	7,2	7,9	8,4	5,8	0,9	3,0	4,1
Pays à forte intensité de ressources	4,9	4,3	7,0	4,0	4,0	5,6	3,7	0,7	3,4	3,7
Pétrolières	5,6	5,2	8,2	4,7	4,5	6,2	4,1	1,0	3,6	3,9
Non pétrolières	1,6	0,8	1,8	0,6	1,7	2,4	1,3	-1,2	2,0	2,3
Pays à faible intensité de ressources	3,9	1,9	3,5	4,3	4,6	4,4	2,9	-0,6	2,0	3,7
Pays côtiers	3,6	2,3	3,5	4,0	4,2	4,3	2,2	-1,8	1,7	3,6
Pays enclavés	5,1	0,4	3,4	5,6	6,1	4,6	5,7	3,6	3,0	3,7
IADM	4,2	2,2	3,4	4,2	4,5	4,2	4,6	2,4	2,5	4,7
Régime de taux de change fixe	2,2	1,9	4,6	2,0	1,0	2,2	1,5	-0,8	1,7	1,8
Régime de taux de change flottant	4,8	3,1	5,0	4,7	5,1	5,5	3,6	0,1	2,8	4,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).¹ En dollars constants de 2009. Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS4. PIB réel par habitant (En dollars EU, aux prix de 2000, calculés aux taux de change de 2000)										
	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	691	591	634	660	686	724	752	760	788	818
Hors Nigéria	959	791	845	902	949	1025	1076	1059	1088	1120
Angola	1131	766	828	970	1117	1306	1436	1388	1443	1516
Cameroun	679	673	679	675	678	681	682	676	677	679
Congo, Rép. du	1170	1114	1120	1173	1211	1158	1188	1242	1354	1402
Gabon	4080	4097	4041	4062	4009	4119	4168	4050	4206	4350
Guinée équatoriale	3923	2572	3449	3679	3620	4272	4596	4704	4615	4580
Nigéria	596	520	559	574	593	617	637	655	682	712
Tchad	296	224	293	308	301	294	286	274	280	283
Pays à revenu intermédiaire	3403	3034	3146	3268	3412	3562	3630	3519	3577	3668
Hors Afrique du Sud	2550	2311	2425	2444	2544	2642	2692	2612	2684	2760
Afrique du Sud	3564	3169	3281	3422	3576	3736	3807	3691	3745	3840
Botswana	4390	3987	4179	4211	4391	4544	4624	4289	4501	4669
Cap-Vert	1577	1365	1398	1462	1590	1691	1747	1784	1837	1901
Lesotho	378	367	367	365	381	384	394	392	397	400
Maurice	4492	4083	4272	4303	4436	4647	4801	4835	4996	5194
Namibie	2664	2286	2524	2542	2674	2771	2812	2768	2792	2830
Seychelles	9269	8436	8226	8660	9186	10192	10081	9296	9634	10081
Swaziland	1722	1611	1645	1674	1716	1769	1804	1805	1818	1856
Pays à faible revenu	295	261	270	282	295	308	321	328	336	352
Bénin	350	346	345	343	347	353	361	360	362	367
Burkina Faso	278	254	258	273	282	285	293	296	302	309
Éthiopie	150	117	125	138	150	163	177	189	198	208
Ghana	318	288	296	306	317	327	342	345	352	412
Kenya	458	413	424	440	460	484	482	484	495	515
Madagascar	241	224	229	233	239	247	257	238	229	232
Malawi	164	146	150	152	169	168	180	191	198	206
Mali	297	281	278	288	299	305	312	319	328	341
Mozambique	345	291	310	331	345	363	379	395	413	435
Niger	178	172	166	174	179	180	190	183	185	187
Ouganda	317	281	290	297	318	333	349	361	368	378
Rwanda	294	246	259	277	296	306	333	340	351	364
Sénégal	507	474	490	506	506	517	517	513	518	527
Tanzanie	402	344	363	382	400	420	443	458	476	498
Zambie	371	329	339	349	361	396	410	428	444	462
États fragiles	221	219	219	221	221	222	224	224	225	230
Zimbabwe compris
Burundi	109	104	107	105	109	110	113	115	117	120
Comores	372	380	371	379	376	370	366	362	360	362
Congo, Rép. dém. du	95	85	88	92	94	97	100	100	103	107
Côte d'Ivoire	541	574	555	551	539	531	528	532	532	537
Érythrée	169	190	185	182	169	166	145	146	144	143
Gambie	359	323	337	345	358	371	384	391	400	409
Guinée	382	388	385	384	381	376	382	369	368	370
Guinée-Bissau	284	278	280	287	286	281	284	287	288	292
Libéria	130	118	119	122	126	132	151	151	153	161
République Centrafricaine	218	216	214	215	218	222	222	221	225	229
São Tomé-et-Principe	720	630	660	686	720	751	782	801	824	855
Sierra Leone	234	205	215	224	235	243	250	254	259	267
Togo	225	227	227	224	227	225	224	224	224	225
Zimbabwe ¹	418	454	437	421	360	375	383	383
Afrique subsaharienne	643	578	600	620	642	668	685	679	692	713
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	383	340	353	367	382	399	413	414	424	439
Pays importateurs de pétrole	625	573	588	605	625	646	660	648	656	673
Hors Afrique du Sud	321	292	300	309	320	331	341	344	351	364
Zone franc	495	471	483	491	493	500	506	506	513	520
UEMOA	360	355	352	359	360	362	366	366	370	376
CEMAC	805	736	782	797	798	818	830	828	843	854
CAE-5	369	326	338	352	370	387	400	409	421	437
SADC	1064	951	982	1019	1063	1113	1141	1109	1124	1150
Union douanière d'Afrique australe	3386	3016	3127	3251	3396	3543	3610	3497	3552	3641
COMESA	314	265	277	293	313	336	352	354	363	376
Pays à forte intensité de ressources	684	600	636	656	679	712	735	739	763	789
Pétrolières	691	591	634	660	686	724	752	760	788	818
Non pétrolières	655	635	643	644	651	666	672	659	668	679
Pays à faible intensité de ressources	621	567	581	601	623	644	658	647	655	672
Pays côtiers	1116	1015	1043	1078	1117	1159	1181	1152	1166	1198
Pays enclavés	188	165	170	179	189	197	207	213	219	227
IADM	299	267	276	287	298	310	323	330	338	352
Régime de taux de change fixe	594	563	579	587	593	603	610	603	611	620
Régime de taux de change flottant	654	582	605	628	654	683	703	697	712	735

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).¹En dollars constants de 2009. Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS5. Prix à la consommation
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	10,8	19,8	14,9	14,8	8,1	5,6	10,5	11,0	10,8	8,6
Hors Nigéria	9,5	30,2	14,6	10,2	7,9	6,0	8,8	9,0	9,7	7,1
Angola	20,9	98,3	43,6	23,0	13,3	12,2	12,5	14,0	15,0	9,8
Cameroun	2,7	0,6	0,3	2,0	4,9	1,1	5,3	3,0	3,0	2,7
Congo, Rép. du	3,9	1,7	3,7	2,5	4,7	2,6	6,0	4,3	4,0	3,0
Gabon	2,1	2,1	0,4	1,2	-1,4	5,0	5,3	2,1	7,5	9,0
Guinée équatoriale	4,3	7,3	4,2	5,7	4,5	2,8	4,3	7,1	7,1	6,6
Nigéria	11,6	14,0	15,0	17,9	8,2	5,4	11,6	12,4	11,5	9,5
Tchad	1,5	-1,8	-4,8	3,7	7,7	-7,4	8,3	10,1	6,0	3,0
Pays à revenu intermédiaire	5,9	5,9	1,9	3,6	5,1	7,1	11,5	7,1	5,7	5,7
Hors Afrique du Sud	7,7	6,9	5,2	5,5	8,3	7,4	11,8	7,3	5,0	4,9
Afrique du Sud	5,6	5,8	1,4	3,4	4,7	7,1	11,5	7,1	5,8	5,8
Botswana	9,4	9,2	7,0	8,6	11,6	7,1	12,6	8,1	6,1	6,2
Cap-Vert	2,9	1,2	-1,9	0,4	4,8	4,4	6,8	1,2	1,4	2,0
Lesotho	6,7	7,3	5,0	3,4	6,1	8,0	10,7	7,7	5,9	5,7
Maurice	7,4	3,9	4,7	4,9	9,0	8,8	9,7	2,5	2,1	2,4
Namibie	5,6	7,2	4,1	2,3	5,1	6,7	10,0	9,1	6,5	5,9
Seychelles	9,0	3,3	3,9	0,6	-1,9	5,3	37,0	31,8	3,2	2,5
Swaziland	7,0	7,4	3,4	4,8	5,3	8,2	13,1	7,6	6,2	5,6
Pays à faible revenu	9,4	8,6	7,6	8,7	9,0	8,6	13,2	14,1	6,8	6,3
Bénin	3,9	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	8,0	2,2	2,5	2,8
Burkina Faso	3,8	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,2	10,7	2,6	2,3	2,0
Éthiopie	13,8	15,1	8,6	6,8	12,3	15,8	25,3	36,4	3,8	9,3
Ghana	13,0	26,7	12,6	15,1	10,2	10,7	16,5	19,3	10,6	8,9
Kenya	11,9	9,8	11,6	10,3	14,5	9,8	13,1	11,8	8,0	5,0
Madagascar	12,5	-1,1	14,0	18,4	10,8	10,4	9,2	9,0	9,6	8,9
Malawi	11,5	9,6	11,4	15,5	13,9	7,9	8,7	8,4	8,4	7,7
Mali	3,1	-1,2	-3,1	6,4	1,5	1,5	9,1	2,2	2,1	2,6
Mozambique	10,2	13,5	12,6	6,4	13,2	8,2	10,3	3,3	9,3	5,6
Niger	3,9	-1,8	0,4	7,8	0,1	0,1	11,3	4,3	8,4	2,0
Ouganda	6,7	5,7	5,0	8,0	6,6	6,8	7,3	14,2	10,5	7,5
Rwanda	10,9	7,4	12,0	9,1	8,8	9,1	15,4	10,4	6,4	6,5
Sénégal	3,2	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-1,1	1,6	2,1
Tanzanie	6,6	4,4	4,1	4,4	7,3	7,0	10,3	12,1	7,8	5,0
Zambie	13,7	21,4	18,0	18,3	9,0	10,7	12,4	13,4	8,2	7,5
États fragiles	9,1	6,6	4,8	11,6	8,9	8,4	11,8	12,0	9,9	6,8
Zimbabwe compris	11,7	9,7	6,7
Burundi	11,4	10,7	8,0	13,4	2,8	8,3	24,4	11,3	8,0	7,2
Comores	4,0	3,7	4,5	3,0	3,4	4,5	4,8	4,8	2,2	2,3
Congo, Rép. dém. du	14,7	12,8	4,0	21,4	13,2	16,7	18,0	46,2	26,2	13,5
Côte d'Ivoire	3,2	3,3	1,5	3,9	2,5	1,9	6,3	1,0	1,4	2,5
Érythrée	16,4	22,7	25,1	12,5	15,1	9,3	19,9	34,7	20,5	15,0
Gambie	6,2	17,0	14,3	5,0	2,1	5,4	4,5	4,6	3,9	5,0
Guinée	25,0	11,0	17,5	31,4	34,7	22,9	18,4	4,7	16,6	12,3
Guinée-Bissau	4,0	-3,5	0,8	3,3	0,7	4,6	10,4	-1,7	2,5	2,5
Libéria	9,8	10,3	3,6	6,9	7,2	13,7	17,5	7,4	7,2	4,3
République Centrafricaine	3,5	4,4	-2,2	2,9	6,7	0,9	9,3	3,5	2,1	2,9
São Tomé-et-Principe	19,5	9,6	12,8	17,2	23,1	18,5	26,0	17,0	12,3	7,4
Sierra Leone	12,5	7,5	14,2	12,0	9,5	11,6	14,8	9,2	15,5	7,8
Togo	3,8	-0,9	0,4	6,8	2,2	1,0	8,7	2,0	2,1	2,6
Zimbabwe ¹	6,5	5,0	5,0
Afrique subsaharienne	8,5	10,8	7,6	8,9	7,2	7,1	11,6	10,5	7,9	6,9
Zimbabwe compris	10,5	7,9	6,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,2	13,2	8,8	9,1	8,6	7,7	11,7	11,9	7,8	6,5
Pays importateurs de pétrole	7,4	7,0	4,2	6,2	6,8	7,8	12,2	10,3	6,5	6,0
Hors Afrique du Sud	9,1	8,0	6,8	8,8	8,9	8,4	12,8	13,0	7,0	6,2
Zone franc	3,1	1,3	0,4	3,7	3,1	1,5	6,8	3,1	3,7	3,5
UEMOA	3,4	1,1	0,3	4,7	2,2	2,0	8,0	1,4	2,4	2,4
CEMAC	2,8	1,6	0,4	2,7	4,1	1,0	5,7	4,7	5,1	4,6
CAE-5	8,9	7,1	7,7	7,9	9,8	8,2	11,2	12,3	8,4	5,7
SADC	7,9	12,3	6,3	6,7	6,8	8,1	11,6	9,3	7,8	6,6
Union douanière d'Afrique australe	5,8	6,0	1,8	3,6	5,0	7,1	11,5	7,2	5,8	5,8
COMESA	13,1	23,6	15,4	12,9	11,4	11,3	14,4	17,9	9,8	8,1
Pays à forte intensité de ressources	10,4	17,6	13,5	13,9	8,3	5,9	10,5	10,3	10,1	8,2
Pétrolières	10,8	19,8	14,9	14,8	8,1	5,6	10,5	11,0	10,8	8,6
Non pétrolières	9,0	8,6	7,5	9,8	9,2	7,5	10,9	6,4	6,3	5,8
Pays à faible intensité de ressources	7,3	6,8	3,8	5,7	6,6	7,8	12,3	10,7	6,5	6,1
Pays côtiers	6,7	6,5	3,5	4,9	6,1	7,4	11,4	7,9	6,2	5,6
Pays enclavés	9,5	7,9	5,1	8,9	8,3	9,4	15,9	20,8	7,4	7,5
IADM	8,3	7,4	6,1	7,7	7,7	7,6	12,4	13,2	6,3	6,1
Régime de taux de change fixe	3,9	2,5	1,3	4,1	4,0	2,5	7,8	4,0	4,1	3,9
Régime de taux de change flottant	9,6	13,0	9,1	10,0	8,0	8,1	12,5	12,0	8,8	7,6

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

¹Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS6. Investissement total (En pourcentage du PIB)										
	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	21,3	24,6	21,7	20,8	21,1	21,5	21,2	24,7	23,0	23,2
Hors Nigéria	18,8	23,2	19,1	17,5	18,9	19,6	18,8	22,4	20,8	20,4
Angola	11,7	12,7	9,1	8,1	11,3	14,0	15,8	17,5	15,0	14,3
Cameroun	18,1	17,5	18,9	19,1	16,8	17,6	18,1	16,6	16,9	17,6
Congo, Rép. du	23,6	26,1	22,5	22,4	24,8	26,4	22,1	24,9	23,1	22,0
Gabon	23,2	23,9	24,4	21,3	25,8	23,6	20,7	22,9	33,3	33,4
Guinée équatoriale	35,4	59,7	43,7	39,9	32,5	35,3	25,8	46,6	29,2	34,9
Nigéria	22,9	25,4	23,3	22,8	22,6	22,8	22,8	26,2	24,5	25,0
Tchad	25,7	52,1	24,3	20,2	32,6	26,6	24,8	31,6	39,2	31,2
Pays à revenu intermédiaire	20,4	17,4	19,0	18,6	20,1	21,7	22,6	19,8	22,8	22,7
Hors Afrique du Sud	25,5	25,2	26,1	23,7	24,0	25,6	28,2	24,1	27,0	29,4
Afrique du Sud	19,7	16,3	18,0	17,9	19,6	21,2	21,8	19,3	22,2	21,8
Botswana	28,3	30,0	33,2	26,3	24,0	25,8	32,3	24,0	28,2	31,8
Cap-Vert	44,6	31,3	39,2	41,4	43,4	50,9	48,1	49,1	48,3	48,2
Lesotho	26,3	32,4	24,6	23,9	24,8	27,9	30,5	33,3	34,1	33,9
Maurice	25,5	23,5	24,4	22,5	26,6	26,8	27,2	23,5	29,2	33,4
Namibie	21,6	19,4	19,1	19,7	22,3	23,7	23,4	21,9	22,0	22,5
Seychelles	27,7	9,5	9,7	34,3	28,1	34,4	32,1	33,8	31,3	32,7
Swaziland	15,0	21,3	15,5	15,8	14,6	14,0	15,3	15,5	14,6	13,2
Pays à faible revenu	23,4	19,6	21,3	22,4	23,0	24,7	25,6	23,5	24,6	25,1
Bénin	19,8	19,6	19,0	19,6	18,1	21,4	20,8	24,8	25,1	25,0
Burkina Faso	18,7	17,7	16,2	20,3	16,4	19,6	20,9	18,6	19,7	19,9
Éthiopie	24,2	21,6	25,5	23,0	24,2	25,8	22,5	22,4	24,3	25,1
Ghana	31,5	22,9	28,4	29,0	30,4	33,8	35,9	30,1	34,8	32,9
Kenya	17,9	13,1	14,4	16,3	18,1	17,1	23,4	16,5	16,4	17,4
Madagascar	27,3	16,8	25,8	23,8	25,0	28,3	33,4	24,2	20,6	21,5
Malawi	23,5	17,1	18,2	22,7	22,8	27,3	26,5	23,9	28,3	24,0
Mali	21,2	24,5	21,5	22,1	20,9	21,0	20,8	18,2	20,3	20,7
Mozambique	17,4	22,0	18,6	18,7	17,7	16,1	15,7	21,0	25,2	26,5
Niger	22,7	16,3	14,6	23,1	23,6	23,0	29,2	36,3	37,9	38,0
Ouganda	22,1	21,0	20,2	22,4	21,2	23,7	23,0	24,2	23,3	24,7
Rwanda	20,9	18,4	19,9	20,9	19,7	20,2	23,5	21,2	22,3	22,0
Sénégal	30,2	25,9	26,0	28,5	28,2	34,5	33,8	28,5	29,3	30,0
Tanzanie	26,9	19,2	22,6	25,1	27,6	29,6	29,8	27,8	28,0	28,6
Zambie	21,5	23,3	22,1	21,2	21,3	22,0	20,8	23,5	23,8	24,1
États fragiles	13,2	12,7	12,8	12,8	12,4	12,7	15,2	14,2	17,3	19,4
Zimbabwe compris
Burundi	15,4	10,6	13,3	10,8	16,3	17,5	19,4	20,4	20,6	22,3
Comores	10,7	10,3	9,4	9,3	9,6	11,2	14,3	13,4	15,6	16,6
Congo, Rép. dém. du	16,0	12,3	12,8	13,8	13,3	18,2	22,0	19,4	33,4	37,4
Côte d'Ivoire	9,7	10,1	10,8	9,7	9,3	8,7	10,1	10,2	9,5	11,2
Érythrée	15,9	26,5	20,3	20,3	13,7	12,7	12,7	9,1	11,8	10,0
Gambie	13,4	20,0	17,4	13,3	13,2	8,9	14,4	15,5	17,2	15,7
Guinée	17,8	21,6	20,7	19,5	17,2	14,2	17,2	13,0	10,0	11,2
Guinée-Bissau	13,2	12,0	13,5	13,0	12,9	13,3	13,5	15,9	16,7	16,6
Libéria
République Centrafricaine	9,7	6,3	6,8	9,8	10,1	10,0	11,6	11,4	11,8	12,7
São Tomé-et-Principe
Sierra Leone	14,2	14,0	10,6	17,0	15,3	13,2	14,8	14,8	16,1	16,6
Togo	16,3	14,5	14,6	16,3	16,7	14,8	18,9	18,4	19,6	20,9
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	21,0	19,9	20,1	19,9	20,7	21,9	22,5	22,2	23,0	23,3
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	21,2	20,1	20,2	20,1	20,7	22,0	22,8	22,3	23,0	23,5
Pays importateurs de pétrole	20,9	17,8	19,3	19,5	20,5	22,1	23,1	20,8	23,1	23,4
Hors Afrique du Sud	22,0	19,1	20,5	21,0	21,4	22,9	24,4	22,2	23,8	24,7
Zone franc	21,0	22,8	20,7	20,8	20,8	21,7	21,0	23,2	23,2	23,6
UEMOA	18,7	17,4	17,0	18,7	17,7	19,5	20,7	20,0	20,6	21,4
CEMAC	23,3	28,7	24,5	23,0	24,0	23,9	21,2	26,4	25,7	25,8
CAE-5	21,8	16,9	18,6	20,6	21,9	22,7	25,3	22,4	22,3	23,2
SADC	19,9	17,2	18,4	18,1	19,6	21,3	22,2	20,3	22,4	22,4
Union douanière d'Afrique australe	20,2	17,2	18,8	18,4	19,9	21,5	22,3	19,6	22,4	22,2
COMESA	19,2	16,9	17,6	17,5	18,8	20,3	21,6	20,4	20,9	21,4
Pays à forte intensité de ressources	20,8	23,6	21,4	20,3	20,5	20,9	21,0	23,6	22,3	22,7
Pétrolières	21,3	24,6	21,7	20,8	21,1	21,5	21,2	24,7	23,0	23,2
Non pétrolières	18,7	19,2	20,1	18,0	17,5	17,8	20,0	17,6	18,3	20,0
Pays à faible intensité de ressources	21,2	17,6	19,2	19,7	20,9	22,6	23,5	21,2	23,6	23,8
Pays côtiers	21,2	17,2	19,0	19,4	21,0	22,6	23,7	20,9	23,2	23,3
Pays enclavés	21,3	19,3	19,8	20,8	20,6	22,7	22,6	22,3	24,7	25,4
IADM	23,6	20,3	22,0	23,0	23,0	25,0	25,1	23,8	25,0	25,4
Régime de taux de change fixe	21,8	23,3	21,7	21,4	21,3	22,3	22,3	23,3	23,7	24,4
Régime de taux de change flottant	20,8	19,1	19,7	19,6	20,6	21,8	22,5	21,9	22,9	23,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

Tableau AS7. Épargne intérieure
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	39,6	28,5	35,5	39,2	43,8	39,5	39,7	30,3	33,8	34,1
Hors Nigéria	40,5	29,9	33,1	40,8	46,6	42,1	39,7	30,0	31,9	31,5
Angola	39,6	19,2	25,1	37,9	49,1	45,0	40,7	29,0	30,0	30,1
Cameroun	14,8	17,8	18,5	18,1	18,9	7,7	10,8	12,3	12,1	11,6
Congo, Rép. du	52,6	55,3	47,9	58,7	60,7	49,3	46,6	42,3	47,7	49,9
Gabon	57,5	48,1	54,6	58,3	56,0	57,5	61,0	49,0	51,1	51,3
Guinée équatoriale	81,7	80,1	78,9	83,7	86,1	86,9	73,1	58,8	57,0	55,6
Nigéria	38,9	27,8	37,0	38,2	41,9	37,8	39,7	30,5	35,1	35,8
Tchad	27,3	15,6	15,4	27,1	37,5	29,1	27,4	4,8	17,8	12,8
Pays à revenu intermédiaire	18,5	19,5	18,5	18,2	18,0	18,9	18,8	17,3	19,4	17,8
Hors Afrique du Sud	22,7	25,6	24,5	23,4	23,9	23,3	18,5	9,1	12,3	14,7
Afrique du Sud	17,9	18,7	17,7	17,5	17,2	18,3	18,8	18,4	20,4	18,3
Botswana	39,4	41,0	40,5	43,1	40,4	38,3	34,6	13,0	21,7	25,3
Cap-Vert	4,3	-7,2	-5,7	2,0	3,9	12,2	9,0	10,8	7,0	6,9
Lesotho	-22,2	-22,0	-23,2	-24,7	-21,1	-21,9	-19,9	-23,8	-25,3	-17,2
Maurice	16,6	24,7	22,0	16,5	15,3	16,6	12,5	11,2	10,7	12,2
Namibie	19,0	12,8	15,6	16,6	24,7	22,7	15,3	9,3	11,5	12,9
Seychelles	8,8	13,2	5,7	15,6	14,2	17,4	-9,1	19,0	4,4	9,4
Swaziland	3,6	23,3	13,8	0,8	1,8	1,5	-0,2	-0,4	-0,4	-2,3
Pays à faible revenu	9,0	8,6	8,8	8,6	9,0	9,6	8,9	8,4	9,2	11,7
Bénin	8,1	6,7	6,7	10,2	8,0	6,5	9,1	11,8	13,2	13,8
Burkina Faso	3,9	4,3	1,9	4,8	3,1	5,4	4,3	6,3	5,8	6,9
Éthiopie	5,1	8,3	5,0	3,0	3,7	8,7	5,3	1,0	2,7	4,5
Ghana	5,3	9,1	7,3	3,7	5,5	6,8	2,9	10,9	9,7	19,0
Kenya	6,9	6,2	6,6	7,2	7,2	5,8	7,9	4,8	3,7	5,4
Madagascar	11,2	6,7	10,9	9,9	13,7	12,3	9,1	6,3	6,1	21,7
Malawi	0,9	3,2	0,0	-5,5	0,2	9,3	0,5	6,2	12,8	10,4
Mali	12,8	17,2	13,1	13,2	15,7	12,0	9,9	7,0	9,2	10,9
Mozambique	6,2	3,5	7,7	6,5	8,8	6,3	1,6	2,2	6,1	8,5
Niger	9,1	6,4	3,5	8,7	10,5	10,9	12,1	13,0	13,8	14,9
Ouganda	11,1	7,2	10,1	11,7	8,1	10,3	15,3	12,8	13,2	13,8
Rwanda	7,5	5,3	8,4	8,9	5,8	6,1	8,3	3,2	3,5	4,8
Sénégal	11,3	13,8	13,4	13,1	10,7	12,1	7,3	8,5	9,9	10,8
Tanzanie	15,1	14,9	16,2	16,2	14,5	12,8	16,2	15,7	17,1	18,2
Zambie	20,4	7,4	14,3	16,9	27,2	24,2	19,4	26,8	26,4	25,6
États fragiles	10,5	14,2	12,5	10,3	11,3	9,3	8,8	9,7	13,0	14,3
Zimbabwe compris
Burundi	-18,9	-8,7	-11,0	-18,3	-22,2	-22,2	-20,8	-11,9	-12,1	-8,0
Comores	-14,2	-3,4	-8,5	-12,2	-14,8	-15,7	-19,8	-16,5	-13,5	-13,0
Congo, Rép. dém. du	8,8	11,2	10,0	3,7	8,5	14,9	6,9	0,7	17,2	20,9
Côte d'Ivoire	17,8	21,0	20,0	17,2	19,6	14,6	17,9	22,1	21,1	20,7
Erythrée	-19,9	-34,6	-33,8	-28,4	-17,8	-10,3	-9,0	-6,9	-3,5	3,1
Gambie	-5,9	10,7	-3,6	-9,5	-4,0	-7,3	-4,9	-4,8	-3,9	-4,9
Guinée	12,7	21,5	18,4	18,3	13,9	5,8	7,3	2,8	-0,2	2,1
Guinée-Bissau	4,4	3,5	7,5	5,9	-2,0	4,2	6,7	7,3	8,4	8,0
Libéria
République Centrafricaine	0,7	1,7	0,3	1,7	2,4	0,7	-1,4	-0,1	-0,8	1,3
São Tomé-et-Principe
Sierra Leone	3,6	-3,5	-0,4	4,1	7,6	6,1	0,8	14,7	16,2	17,0
Togo	3,2	0,5	-0,5	10,1	4,0	-0,1	2,6	2,7	2,6	3,0
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	22,5	19,3	21,3	22,1	23,7	22,8	22,7	19,0	21,4	21,7
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	18,9	16,2	17,1	18,6	20,6	19,7	18,4	14,6	16,1	17,7
Pays importateurs de pétrole	14,3	15,1	14,5	14,0	14,1	14,6	14,2	13,2	14,8	15,0
Hors Afrique du Sud	11,0	11,7	11,5	10,8	11,2	11,2	10,0	8,7	10,1	12,4
Zone franc	25,4	23,5	24,1	26,8	27,6	24,4	24,1	21,2	22,6	22,6
UEMOA	11,4	13,0	11,6	12,3	12,0	10,4	10,6	12,4	12,7	13,3
CEMAC	39,6	35,2	36,7	41,5	43,5	38,5	37,7	30,1	32,6	32,0
CAE-5	10,0	8,8	10,1	10,6	9,1	8,5	11,7	9,8	10,1	11,4
SADC	19,7	17,9	18,0	18,8	20,5	21,1	20,3	17,7	20,1	19,5
Union douanière d'Afrique australe	18,6	19,5	18,5	18,3	18,1	19,0	19,1	17,5	19,7	18,1
COMESA	16,2	10,9	12,2	14,1	18,2	19,3	17,2	12,1	13,7	15,4
Pays à forte intensité de ressources	36,6	27,3	33,3	36,3	40,6	36,6	36,5	28,2	31,4	31,9
Pétrolières	39,6	28,5	35,5	39,2	43,8	39,5	39,7	30,3	33,8	34,1
Non pétrolières	22,7	22,1	22,9	23,1	25,6	21,9	20,2	17,0	18,7	19,8
Pays à faible intensité de ressources	13,3	14,2	13,4	13,0	12,8	13,8	13,5	12,7	14,4	14,5
Pays côtiers	15,1	15,8	15,3	15,0	14,7	15,3	15,4	15,2	16,6	16,3
Pays enclavés	6,2	7,8	6,1	4,8	5,2	8,3	6,7	4,3	7,0	8,5
IADM	9,9	10,1	10,3	9,9	10,3	10,0	9,1	9,4	10,4	12,7
Régime de taux de change fixe	25,1	23,8	24,3	26,4	27,3	24,5	23,3	18,9	20,8	21,3
Régime de taux de change flottant	21,9	18,2	20,6	21,1	22,9	22,5	22,6	19,0	21,5	21,8

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris
(Administrations publiques; pourcentage du PIB)

	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	6,9	-2,3	5,8	8,4	11,3	3,3	5,8	-7,7	-3,4	0,0
Hors Nigéria	9,1	-0,6	1,8	7,0	17,9	9,7	9,0	-4,0	2,8	3,5
Angola	8,4	-6,4	-0,5	7,3	14,8	11,6	8,8	-7,3	3,1	4,5
Cameroun	7,7	1,3	-0,5	0,1	33,1	4,7	1,2	-0,1	-2,1	-1,2
Congo, Rép. du	13,5	0,3	3,6	14,6	16,4	9,4	23,1	4,7	20,7	24,9
Gabon	9,2	7,4	7,6	8,7	9,2	8,7	11,7	7,5	2,0	2,1
Guinée équatoriale	17,9	11,8	12,3	20,6	23,5	17,8	15,4	-8,0	0,8	-6,4
Nigéria	5,4	-3,3	8,1	9,3	7,0	-1,1	3,7	-10,1	-7,5	-2,3
Tchad	1,3	-6,3	-3,0	-0,4	2,4	3,1	4,5	-10,3	-1,2	1,4
Pays à revenu intermédiaire	0,0	-2,0	-1,3	0,2	1,2	1,5	-1,8	-6,1	-6,5	-4,9
Hors Afrique du Sud	1,4	-3,0	-1,6	1,3	4,5	3,5	-1,0	-5,8	-9,3	-7,5
Afrique du Sud	-0,2	-1,9	-1,2	0,0	0,8	1,2	-1,9	-6,1	-6,1	-4,6
Botswana	4,4	-1,0	0,9	6,9	10,5	6,3	-2,8	-9,1	-12,2	-9,1
Cap-Vert	-3,4	-4,3	-3,8	-6,4	-5,0	-0,7	-1,2	-5,0	-10,0	-10,1
Lesotho	8,2	-0,5	6,2	5,2	13,6	10,6	5,3	0,3	-12,9	-11,4
Maurice	-4,6	-5,6	-5,2	-5,1	-5,0	-4,3	-3,5	-3,4	-4,9	-3,9
Namibie	1,8	-4,7	-2,9	-0,5	3,1	6,1	3,3	-4,7	-7,3	-6,0
Seychelles	-3,6	-0,8	-1,0	0,7	-7,6	-8,9	-1,0	2,0	-2,2	-1,8
Swaziland	1,8	-2,9	-4,2	-2,6	7,4	7,5	1,0	-6,3	-13,3	-12,5
Pays à faible revenu	-2,2	-3,8	-2,8	-3,4	2,7	-3,2	-4,2	-4,4	-4,0	-3,8
Bénin	-0,2	-0,2	-0,1	-1,5	0,5	0,3	-0,1	-3,2	-2,5	-2,2
Burkina Faso	-0,9	-2,0	-4,7	-5,5	15,5	-5,6	-4,1	-4,7	-3,5	-3,1
Éthiopie	-3,5	-7,0	-3,0	-4,4	-3,9	-3,6	-2,9	-0,9	-2,3	-3,6
Ghana	-8,2	-4,9	-5,0	-4,6	-7,5	-9,2	-14,5	-9,7	-8,0	-4,0
Kenya	-3,3	-3,5	-1,3	-3,0	-3,6	-4,0	-4,9	-5,9	-6,2	-5,0
Madagascar	4,5	-4,8	-5,7	-4,3	37,4	-2,9	-2,1	-3,5	-2,2	-3,3
Malawi	-3,0	-4,7	-4,8	-1,3	1,3	-4,7	-5,4	-5,3	-0,9	0,8
Mali	4,0	-1,3	-2,6	-3,1	31,3	-3,2	-2,2	-4,7	-4,7	-3,9
Mozambique	-3,3	-3,7	-4,4	-2,8	-4,1	-2,9	-2,5	-5,6	-4,7	-7,3
Niger	7,1	-2,9	-3,5	-2,0	40,3	-1,0	1,5	-5,6	-4,0	-2,6
Ouganda	-1,4	-4,2	-1,2	-0,6	-0,9	-1,3	-3,0	-2,1	-2,4	-3,3
Rwanda	0,3	-1,7	1,3	0,9	0,2	-1,7	1,0	-2,3	1,0	-0,8
Sénégal	-3,7	-1,8	-2,1	-2,9	-5,6	-3,9	-4,3	-5,1	-4,3	-4,1
Tanzanie	-3,6	-3,1	-3,2	-5,2	-4,4	0,0	-5,1	-6,0	-5,1	-4,8
Zambie	2,4	-6,1	-2,9	-2,8	20,2	-1,3	-1,5	-3,0	-2,5	-1,8
États fragiles	-1,8	-2,9	-3,3	-3,1	-1,7	0,4	-1,5	-0,9	-4,3	-4,7
Zimbabwe compris	-1,7	-3,5	-1,9	0,1	-1,6	-1,0	-4,4	-4,7
Burundi	-2,3	-6,5	-5,3	-5,2	-1,5	1,0	-0,8	61,4	-4,0	-3,4
Comores	-1,7	-3,4	-1,7	0,1	-2,6	-2,0	-2,5	0,8	-2,3	-2,0
Congo, Rép. dém. du	-1,9	-0,6	-3,8	-3,8	0,4	-2,5	0,4	-4,4	-9,5	-10,2
Côte d'Ivoire	-2,3	-2,8	-2,6	-2,8	-2,4	-1,3	-2,3	-2,1	-2,5	-3,9
Érythrée	-17,9	-17,2	-16,6	-22,2	-14,1	-15,7	-21,1	-14,7	-14,6	-12,9
Gambie	-4,3	-4,9	-5,8	-7,9	-6,6	0,6	-1,6	-2,2	-1,2	-0,7
Guinée	-2,2	-6,4	-5,3	-1,6	-3,1	0,3	-1,3	-7,2	-1,0	-0,4
Guinée-Bissau	-5,6	-6,1	-7,6	-6,0	-4,6	-5,8	-3,8	1,8	-3,2	-1,2
Libéria	20,0	1,0	0,0	0,0	5,9	3,8	90,4	222,5	57,8	-2,1
République Centrafricaine	-0,1	-2,3	-1,8	-3,2	6,4	-0,4	-1,6	0,2	-2,7	-1,8
São Tomé-et-Príncipe	23,8	-13,9	-11,8	26,4	-9,5	120,7	-6,9	-16,9	-9,9	3,5
Sierra Leone	2,7	-6,5	-3,2	-2,0	-2,3	25,7	-4,8	-3,2	-4,5	-4,7
Togo	-1,8	2,4	1,0	-3,5	-3,8	-1,9	-0,9	-2,6	-4,0	-2,4
Zimbabwe ¹	-5,5	-10,4	-3,8	-4,4	-3,2	-1,7	-7,6	-3,6
Afrique subsaharienne	1,6	-2,6	0,5	1,7	4,7	0,8	0,2	-5,9	-4,6	-2,9
Zimbabwe compris	1,8	1,7	4,7	0,8	0,2	-5,9	-4,7	-2,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,2	-2,8	-1,6	-0,2	6,4	1,4	0,1	-4,0	-2,6	-2,2
Pays importateurs de pétrole	-1,0	-2,7	-2,0	-1,4	1,6	-0,4	-2,7	-5,0	-5,3	-4,4
Hors Afrique du Sud	-1,7	-3,6	-2,7	-2,7	2,3	-1,8	-3,4	-4,0	-4,6	-4,3
Zone franc	4,3	0,3	0,2	1,6	13,6	2,7	3,2	-2,4	-0,5	-0,5
UEMOA	-0,6	-1,9	-2,5	-3,1	7,6	-2,6	-2,3	-3,7	-3,5	-3,4
CEMAC	9,2	2,6	3,0	6,5	19,8	7,9	8,8	-1,0	2,4	2,4
CAE-5	-2,8	-3,5	-1,8	-3,0	-3,0	-1,9	-4,1	-3,6	-4,4	-4,2
SADC	0,7	-2,6	-1,7	0,2	3,5	2,1	-0,7	-6,0	-4,9	-3,6
Union douanière d'Afrique australe	0,1	-1,9	-1,1	0,3	1,5	1,7	-1,7	-6,2	-6,5	-4,9
COMESA	0,8	-4,8	-2,3	-0,7	5,1	1,1	0,5	-3,8	-2,2	-1,9
Pays à forte intensité de ressources	5,8	-2,6	4,3	6,9	10,2	3,2	4,6	-7,2	-3,7	-0,8
Pétrolières	6,9	-2,3	5,8	8,4	11,3	3,3	5,8	-7,7	-3,4	0,0
Non pétrolières	0,9	-3,6	-2,1	0,1	4,9	3,1	-1,6	-4,8	-5,4	-4,7
Pays à faible intensité de ressources	-1,2	-2,6	-2,0	-1,6	1,2	-0,8	-2,8	-5,0	-5,3	-4,4
Pays côtiers	-1,3	-2,4	-1,8	-1,3	0,1	-0,3	-3,0	-6,0	-5,8	-4,5
Pays enclavés	-1,0	-3,8	-2,7	-2,9	5,1	-2,4	-2,1	-1,8	-3,6	-4,0
IADM	-0,8	-3,3	-2,8	-3,0	7,1	-1,9	-3,5	-3,7	-3,5	-3,4
Régime de taux de change fixe	4,0	-0,2	0,1	1,9	12,4	3,2	2,6	-3,1	-2,3	-1,9
Régime de taux de change flottant	1,0	-3,2	0,6	1,7	2,9	0,3	-0,4	-6,5	-5,2	-3,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).¹Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons (Administrations publiques; pourcentage du PIB)										
Pays exportateurs de pétrole	6,3	-2,7	5,6	8,2	8,8	3,1	5,7	-7,9	-3,6	-0,2
Hors Nigéria	7,5	-1,7	1,2	6,4	11,7	9,3	8,6	-4,5	2,4	3,1
Angola	8,3	-7,2	-1,0	7,1	14,8	11,5	8,8	-7,4	3,0	4,4
Cameroun	1,5	0,8	-0,8	-0,4	4,7	3,5	0,4	-0,9	-2,9	-1,9
Congo, Rép. du	13,1	-0,2	3,3	14,5	16,3	9,1	22,5	4,3	20,2	24,3
Gabon	9,2	7,4	7,5	8,7	9,2	8,7	11,7	7,5	2,0	2,0
Guinée équatoriale	17,9	11,8	12,3	20,6	23,5	17,8	15,4	-8,0	0,8	-6,4
Nigéria	5,4	-3,3	8,1	9,3	7,0	-1,1	3,7	-10,1	-7,5	-2,3
Tchad	-0,9	-14,0	-6,0	-3,7	0,5	1,7	3,0	-13,9	-3,6	-1,0
Pays à revenu intermédiaire	-0,1	-2,1	-1,4	0,1	1,2	1,4	-1,9	-6,2	-6,6	-5,1
Hors Afrique du Sud	0,7	-3,5	-2,3	0,7	3,9	3,0	-1,7	-6,8	-10,3	-8,7
Afrique du Sud	-0,2	-1,9	-1,2	0,0	0,8	1,2	-1,9	-6,1	-6,1	-4,6
Botswana	3,8	-1,2	0,3	6,6	10,0	5,6	-3,5	-9,6	-12,6	-9,4
Cap-Vert	-9,5	-9,8	-12,8	-12,8	-10,5	-5,3	-6,1	-9,7	-15,8	-14,7
Lesotho	6,3	-3,4	3,3	3,0	12,5	9,2	3,6	-3,6	-20,0	-21,9
Maurice	-4,9	-5,8	-5,5	-5,3	-5,2	-4,5	-4,1	-5,0	-5,6	-5,1
Namibie	1,7	-4,8	-3,1	-0,6	3,0	6,0	3,2	-4,9	-7,5	-6,2
Seychelles	-4,8	-0,8	-1,1	-0,4	-8,9	-9,2	-4,3	-0,2	-5,2	-4,1
Swaziland	1,1	-3,9	-5,0	-3,6	6,5	7,0	0,5	-7,1	-14,8	-13,7
Pays à faible revenu	-8,3	-8,9	-8,2	-8,2	-8,2	-8,3	-8,4	-8,9	-8,3	-7,9
Bénin	-2,5	-1,9	-2,7	-3,5	-1,8	-2,6	-1,8	-6,3	-5,7	-5,4
Burkina Faso	-10,1	-7,5	-9,3	-10,1	-11,2	-12,1	-8,0	-10,5	-9,8	-9,2
Éthiopie	-7,7	-13,6	-7,6	-8,7	-7,4	-8,0	-6,9	-5,2	-6,1	-7,5
Ghana	-13,7	-9,6	-11,3	-9,9	-13,0	-15,3	-19,2	-14,7	-13,1	-7,9
Kenya	-4,5	-5,4	-2,5	-4,2	-4,7	-5,1	-6,0	-7,1	-7,5	-6,2
Madagascar	-9,4	-9,9	-13,9	-10,1	-10,5	-7,2	-5,5	-4,5	-3,3	-5,7
Malawi	-15,8	-12,6	-15,1	-13,4	-14,2	-18,6	-17,7	-14,0	-15,2	-10,7
Mali	-6,9	-5,7	-6,5	-7,1	-7,6	-7,9	-5,7	-9,4	-8,5	-7,5
Mozambique	-11,3	-12,9	-11,7	-8,8	-12,0	-12,2	-11,9	-15,2	-13,5	-16,7
Niger	-7,6	-7,9	-9,3	-9,5	-6,8	-8,1	-4,4	-10,3	-7,9	-8,7
Ouganda	-7,0	-10,4	-9,0	-8,1	-6,3	-5,8	-5,7	-5,5	-4,7	-5,1
Rwanda	-10,1	-9,0	-9,2	-10,8	-9,6	-10,7	-10,0	-13,1	-12,1	-12,6
Sénégal	-6,5	-4,2	-5,3	-5,8	-7,9	-6,8	-6,9	-8,5	-7,0	-6,5
Tanzanie	-9,9	-8,8	-10,6	-11,0	-9,7	-7,6	-10,6	-12,7	-10,3	-9,7
Zambie	-6,9	-13,1	-8,5	-8,4	-6,3	-5,8	-5,2	-7,2	-5,9	-4,4
États fragiles	-5,3	-4,9	-5,6	-6,2	-5,9	-3,6	-5,2	-6,5	-8,9	-9,0
Zimbabwe compris	-5,2	-6,5	-5,8	-3,6	-5,1	-6,3	-8,8	-8,8
Burundi	-22,2	-14,1	-21,5	-20,8	-21,8	-21,0	-25,7	-20,5	-32,1	-30,7
Comores	-7,8	-5,7	-4,5	-4,2	-7,6	-9,7	-13,0	-10,1	-8,4	-8,3
Congo, Rép. dém. du	-6,2	-2,6	-5,8	-9,0	-7,6	-4,0	-4,5	-8,9	-18,2	-17,0
Côte d'Ivoire	-3,3	-3,6	-3,5	-3,9	-3,0	-1,9	-4,0	-2,7	-3,4	-4,9
Érythrée	-24,8	-36,0	-31,7	-31,5	-18,2	-18,8	-24,0	-17,2	-21,0	-17,3
Gambie	-4,3	-4,9	-5,8	-7,9	-6,6	0,6	-1,6	-2,2	-1,2	-0,7
Guinée	-3,1	-9,3	-6,4	-2,3	-4,6	-0,5	-1,8	-7,6	-1,7	-1,1
Guinée-Bissau	-13,1	-11,3	-16,3	-12,5	-10,8	-14,0	-11,9	-13,5	-13,6	-12,5
Libéria	1,2	0,2	-0,3	0,0	5,8	3,6	-3,0	-1,7	-6,3	-7,1
République Centrafricaine	-6,1	-3,9	-5,2	-7,4	-7,0	-4,5	-6,3	-5,0	-8,1	-6,5
São Tomé-et-Principe	-16,7	-33,5	-31,0	9,4	-25,4	0,5	-36,9	-36,0	-27,5	-11,5
Sierra Leone	-10,0	-14,2	-11,9	-11,8	-10,5	-6,3	-9,4	-10,6	-11,4	-10,9
Togo	-3,1	1,9	0,2	-4,6	-5,2	-3,6	-2,5	-5,6	-6,7	-6,7
Zimbabwe ¹	-5,5	-10,4	-3,8	-4,4	-3,2	-2,7	-7,6	-4,3
Afrique subsaharienne	-0,4	-4,1	-1,0	0,2	0,9	-0,7	-1,2	-7,5	-6,1	-4,3
Zimbabwe compris	-0,2	0,2	0,9	-0,8	-1,2	-7,5	-6,1	-4,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-2,9	-6,1	-4,9	-3,3	-1,5	-1,9	-2,7	-7,3	-5,5	-5,0
Pays importateurs de pétrole	-3,6	-4,8	-4,2	-3,5	-2,9	-2,6	-4,6	-7,3	-7,5	-6,5
Hors Afrique du Sud	-6,7	-7,5	-7,0	-6,8	-6,3	-6,1	-7,1	-8,3	-8,6	-8,1
Zone franc	0,3	-1,7	-1,5	-0,3	1,3	0,6	1,4	-4,6	-2,5	-2,6
UEMOA	-5,7	-4,5	-5,4	-6,1	-6,1	-5,9	-5,2	-7,1	-6,6	-6,8
CEMAC	6,4	1,3	2,3	5,6	8,9	7,1	8,1	-2,0	1,6	1,6
CAE-5	-7,4	-7,9	-7,2	-7,9	-7,3	-6,7	-8,1	-9,2	-8,6	-8,0
SADC	-0,8	-3,8	-2,9	-1,0	0,8	1,0	-1,7	-7,2	-6,1	-4,8
Union douanière d'Afrique australe	0,1	-1,9	-1,2	0,3	1,4	1,6	-1,8	-6,2	-6,6	-5,0
COMESA	-3,0	-8,3	-5,8	-4,2	-1,4	-1,6	-2,2	-6,9	-5,1	-4,5
Pays à forte intensité de ressources	4,9	-3,3	3,8	6,4	7,3	2,6	4,2	-7,6	-4,1	-1,1
Pétrolières	6,3	-2,7	5,6	8,2	8,8	3,1	5,7	-7,9	-3,6	-0,2
Non pétrolières	-1,7	-5,6	-3,9	-1,7	0,0	0,3	-3,2	-6,3	-6,8	-6,0
Pays à faible intensité de ressources	-3,8	-4,7	-4,3	-3,7	-3,2	-3,0	-4,8	-7,4	-7,5	-6,6
Pays côtiers	-2,7	-3,6	-3,3	-2,4	-2,1	-1,7	-4,2	-7,3	-7,0	-5,8
Pays enclavés	-7,9	-9,2	-8,3	-8,8	-7,6	-7,7	-7,0	-7,7	-9,2	-9,2
IADM	-7,8	-8,3	-8,2	-8,0	-7,4	-7,5	-7,9	-8,4	-7,9	-7,6
Régime de taux de change fixe	0,7	-1,9	-1,5	0,2	2,3	1,4	0,9	-5,1	-4,1	-3,8
Régime de taux de change flottant	-0,6	-4,7	-0,9	0,3	0,6	-1,2	-1,6	-8,0	-6,5	-4,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).¹ Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons (Administrations publiques; pourcentage du PIB)										
	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	33,8	30,2	32,3	34,8	34,6	31,6	35,6	23,9	28,9	28,4
Hors Nigéria	33,7	27,1	27,2	29,8	35,7	36,3	39,5	30,6	32,1	31,7
Angola	44,3	37,2	37,5	40,4	46,4	46,7	50,5	35,5	39,3	38,2
Cameroun	17,5	16,2	15,2	14,2	19,3	19,1	20,0	17,6	16,4	16,7
Congo, Rép. du	39,7	29,7	30,0	38,6	44,3	39,1	46,2	29,1	41,1	42,8
Gabon	30,9	30,1	30,1	31,3	31,7	29,5	31,9	32,4	30,5	29,6
Guinée équatoriale	36,1	27,5	29,8	34,7	40,8	38,3	37,0	41,0	29,1	27,7
Nigéria	33,7	32,0	35,4	37,9	33,9	28,4	32,8	19,4	26,8	26,2
Tchad	16,8	7,8	8,5	9,4	16,9	22,8	26,4	16,7	22,0	22,3
Pays à revenu intermédiaire	27,8	25,3	25,9	27,5	28,4	28,8	28,2	27,2	27,0	27,6
Hors Afrique du Sud	31,5	30,4	30,1	32,1	33,2	32,1	30,3	29,6	26,0	26,4
Afrique du Sud	27,2	24,6	25,3	26,8	27,7	28,4	27,9	26,8	27,1	27,8
Botswana	36,9	39,1	36,6	40,1	39,2	36,6	32,1	32,8	29,1	30,6
Cap-Vert	23,9	21,5	23,0	23,7	23,8	24,0	25,0	21,2	23,0	25,3
Lesotho	58,1	46,4	51,1	52,8	61,7	62,4	62,7	65,5	47,0	40,4
Maurice	17,9	17,4	17,9	18,5	18,0	17,1	17,8	20,1	20,4	19,8
Namibie	29,0	26,5	25,6	27,3	29,4	31,7	30,9	25,1	23,2	24,9
Seychelles	36,4	38,7	40,8	40,0	40,6	31,7	28,9	34,2	27,6	29,3
Swaziland	36,2	26,5	30,4	32,3	40,0	39,3	39,2	35,4	23,8	21,9
Pays à faible revenu	16,3	15,3	16,0	15,9	16,2	16,8	16,8	16,3	17,3	17,6
Bénin	18,6	18,6	17,7	17,6	17,6	20,6	19,4	18,4	20,6	20,4
Burkina Faso	13,0	12,3	13,5	12,7	12,4	13,5	13,1	13,6	13,3	14,1
Éthiopie	14,0	16,2	16,1	14,6	14,8	12,7	12,0	12,0	14,1	13,4
Ghana	22,3	20,2	22,4	21,8	21,9	22,7	22,8	22,5	25,8	25,9
Kenya	20,4	17,8	20,2	20,0	20,0	20,9	20,8	21,2	21,9	22,4
Madagascar	11,8	10,3	12,0	10,9	11,2	11,7	13,2	10,8	10,1	10,6
Malawi	19,1	16,0	16,8	19,2	17,5	20,2	21,7	23,0	24,9	25,2
Mali	16,9	16,4	17,3	17,5	17,3	16,6	15,5	16,6	16,8	16,9
Mozambique	14,8	13,1	13,1	14,1	15,0	15,9	16,0	17,8	18,4	18,7
Niger	13,7	10,2	11,4	10,6	13,0	15,0	18,4	13,9	13,4	13,4
Ouganda	12,2	11,5	10,9	12,2	12,5	12,6	12,8	12,5	12,5	13,1
Rwanda	12,8	12,3	12,2	12,5	12,1	12,3	14,9	12,8	12,8	13,3
Sénégal	18,9	17,5	17,5	17,8	18,7	20,7	19,6	18,5	19,3	19,6
Tanzanie	15,2	12,1	12,7	13,3	15,3	17,4	17,3	16,7	17,2	17,6
Zambie	18,0	18,2	18,5	17,6	17,2	18,4	18,6	15,7	15,9	15,8
États fragiles	15,4	13,4	14,1	14,4	15,5	16,3	16,7	17,4	18,0	18,0
Zimbabwe compris	15,4	14,7	15,3	15,6	16,1	17,6	18,4	18,4
Burundi	17,4	21,1	18,6	16,1	16,4	17,5	18,5	26,4	16,2	16,7
Comores	14,1	15,8	15,6	15,7	13,6	12,7	13,1	14,0	13,6	13,9
Congo, Rép. dém. du	13,4	7,7	9,5	11,3	12,9	14,8	18,5	16,8	18,9	19,2
Côte d'Ivoire	17,2	16,1	16,6	16,0	17,8	18,6	17,1	18,3	18,9	18,3
Érythrée	22,3	31,0	23,2	25,9	23,0	21,2	18,2	13,1	13,1	13,7
Gambie	22,5	18,2	25,5	21,4	22,5	22,6	20,5	25,1	25,4	25,6
Guinée	14,1	11,0	11,5	14,5	14,4	14,3	15,6	16,4	19,2	19,3
Guinée-Bissau	8,9	7,5	8,4	8,9	9,8	8,0	9,1	9,0	10,3	10,0
Libéria	19,1	11,2	14,9	14,6	18,6	23,4	24,1	26,8	30,9	28,4
République Centrafricaine	9,4	8,1	8,3	8,2	9,5	10,3	10,4	10,8	10,7	10,8
São Tomé-et-Principe	31,9	15,6	16,9	64,0	20,9	40,1	17,7	17,0	19,0	30,5
Sierra Leone	11,9	12,5	12,3	12,3	12,3	11,3	11,4	12,1	11,3	12,2
Togo	16,7	17,0	16,8	15,7	16,9	17,0	17,0	19,0	17,5	18,2
Zimbabwe ¹	9,7	19,8	11,3	4,3	3,4	21,2	26,1	26,1
Afrique subsaharienne	26,2	23,6	24,8	26,2	26,6	26,0	27,1	22,7	24,6	24,7
Zimbabwe compris	26,4	26,2	26,6	26,0	27,1	22,7	24,6	24,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,3	19,4	20,0	20,9	22,9	23,5	24,3	21,5	22,2	22,2
Pays importateurs de pétrole	22,5	20,6	21,2	22,1	22,8	23,3	22,9	22,1	22,4	22,7
Hors Afrique du Sud	18,1	16,9	17,5	17,7	18,2	18,6	18,4	18,0	18,4	18,6
Zone franc	20,9	18,0	18,4	19,1	21,9	22,3	23,0	21,4	21,3	21,3
UEMOA	16,6	15,6	16,0	15,7	16,5	17,7	17,0	17,0	17,4	17,4
CEMAC	25,4	20,8	20,8	22,6	27,4	27,0	29,1	25,8	25,2	25,2
CAE-5	16,4	14,5	15,3	15,7	16,3	17,4	17,5	17,3	17,5	18,0
SADC	27,4	24,1	24,8	26,4	28,0	28,8	29,2	26,3	26,9	27,2
Union douanière d'Afrique australe	28,0	25,5	26,1	27,7	28,7	29,2	28,5	27,4	27,2	27,8
COMESA	23,5	20,3	21,0	21,9	24,0	24,6	26,2	21,5	22,9	22,7
Pays à forte intensité de ressources	31,9	28,7	30,5	32,7	32,7	30,3	33,4	23,5	27,7	27,3
Pétrolières	33,8	30,2	32,3	34,8	34,6	31,6	35,6	23,9	28,9	28,4
Non pétrolières	23,2	22,4	22,3	23,4	24,0	24,1	22,5	21,7	21,0	21,5
Pays à faible intensité de ressources	22,4	20,4	21,1	22,0	22,7	23,2	22,9	22,1	22,5	22,8
Pays côtiers	24,2	21,8	22,7	23,7	24,5	25,3	24,9	24,1	24,6	25,1
Pays enclavés	15,2	14,4	14,8	14,9	15,5	15,3	15,7	15,3	15,6	15,4
IADM	15,8	14,9	15,2	15,0	15,9	16,4	16,4	15,7	16,5	16,7
Régime de taux de change fixe	23,6	20,9	21,1	22,1	24,7	24,9	25,0	23,3	22,4	22,5
Régime de taux de change flottant	26,8	24,3	25,7	27,2	27,1	26,3	27,6	22,6	25,1	25,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).¹Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS11. Dépenses publiques (Administrations publiques; pourcentage du PIB)										
	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	27,5	32,9	26,7	26,6	25,8	28,4	29,9	31,7	32,5	28,6
Hors Nigéria	26,2	28,8	25,9	23,3	24,0	26,9	30,9	35,1	29,7	28,6
Angola	36,0	44,3	38,5	33,3	31,6	35,2	41,6	42,9	36,3	33,7
Cameroun	16,1	15,4	16,0	14,6	14,5	15,6	19,6	18,4	19,3	18,6
Congo, Rép. du	26,5	29,9	26,7	24,2	28,0	30,0	23,8	24,8	20,9	18,5
Gabon	21,8	22,8	22,6	22,7	22,5	20,9	20,2	24,9	28,6	27,6
Guinée équatoriale	18,2	15,7	17,5	14,1	17,3	20,5	21,6	49,0	28,3	34,1
Nigéria	28,3	35,3	27,2	28,7	26,9	29,5	29,2	29,5	34,2	28,5
Tchad	17,7	21,9	14,4	13,1	16,5	21,1	23,4	30,6	25,6	23,2
Pays à revenu intermédiaire	27,9	27,4	27,2	27,4	27,2	27,4	30,1	33,4	33,6	32,7
Hors Afrique du Sud	30,8	33,9	32,4	31,4	29,2	29,1	32,0	36,5	36,3	35,1
Afrique du Sud	27,5	26,5	26,5	26,8	26,9	27,2	29,8	33,0	33,2	32,3
Botswana	33,1	40,3	36,3	33,5	29,2	31,0	35,5	42,4	41,6	40,0
Cap-Vert	33,4	31,3	35,8	36,5	34,4	29,3	31,1	30,9	38,8	40,0
Lesotho	51,8	49,7	47,8	49,8	49,2	53,3	59,1	69,1	66,9	62,3
Maurice	22,8	23,2	23,4	23,9	23,2	21,6	21,9	25,1	26,0	25,0
Namibie	27,3	31,4	28,6	27,9	26,4	25,6	27,8	30,0	30,6	31,1
Seychelles	41,2	39,5	41,9	40,4	49,6	40,9	33,2	34,4	32,8	33,4
Swaziland	35,2	30,4	35,5	35,9	33,4	32,3	38,7	42,6	38,6	35,6
Pays à faible revenu	24,6	24,1	24,2	24,1	24,5	25,1	25,2	25,3	25,6	25,4
Bénin	21,1	20,5	20,4	21,2	19,3	23,3	21,2	24,7	26,4	25,8
Burkina Faso	23,2	19,8	22,8	22,7	23,6	25,6	21,2	24,1	23,1	23,3
Éthiopie	21,8	29,7	23,7	23,3	22,3	20,7	18,9	17,2	20,2	20,9
Ghana	36,1	29,8	33,7	31,7	34,9	38,1	42,0	37,2	39,0	33,8
Kenya	24,9	23,2	22,6	24,2	24,7	26,0	26,8	28,3	29,4	28,7
Madagascar	21,2	20,2	26,0	21,0	21,7	18,9	18,7	15,4	13,4	16,3
Malawi	34,8	28,6	31,9	32,6	31,6	38,8	39,4	37,1	40,1	35,9
Mali	23,8	22,1	23,8	24,6	24,9	24,5	21,2	26,0	25,3	24,4
Mozambique	26,1	26,0	24,8	22,9	27,0	28,1	27,9	32,9	31,9	35,4
Niger	21,3	18,1	20,7	20,2	19,8	23,1	22,8	24,2	21,3	22,2
Ouganda	19,1	21,9	19,8	20,2	18,7	18,4	18,6	18,0	17,3	18,2
Rwanda	22,9	21,4	21,3	23,4	21,7	23,1	24,8	25,9	25,0	25,8
Sénégal	25,4	21,8	22,7	23,6	26,6	27,5	26,5	27,0	26,3	26,1
Tanzanie	25,1	20,9	23,2	24,3	24,9	24,9	27,9	29,4	27,5	27,3
Zambie	24,9	31,3	27,0	26,1	23,5	24,3	23,8	22,9	21,8	20,2
États fragiles	20,7	18,3	19,7	20,6	21,4	19,8	21,9	23,9	26,9	27,0
Zimbabwe compris	20,7	21,2	21,1	19,3	21,2	23,9	27,2	27,1
Burundi	39,6	35,2	40,2	36,9	38,2	38,5	44,2	46,9	48,3	47,3
Comores	21,9	21,5	20,1	19,9	21,2	22,3	26,0	24,1	22,0	22,2
Congo, Rép. dém. du	19,6	10,3	15,3	20,3	20,4	18,8	23,0	25,7	37,2	36,2
Côte d'Ivoire	20,5	19,6	20,1	19,9	20,8	20,5	21,1	21,1	22,3	23,2
Érythrée	47,1	67,0	54,8	57,5	41,2	39,9	42,1	30,4	34,1	31,0
Gambie	26,8	23,1	31,3	29,4	29,1	22,0	22,2	27,3	26,6	26,3
Guinée	17,2	20,4	17,9	16,9	18,9	14,8	17,4	24,0	20,9	20,4
Guinée-Bissau	22,0	18,8	24,7	21,4	20,6	22,0	21,0	22,5	23,9	22,5
Libéria	17,9	11,0	15,1	14,6	12,9	19,8	27,1	28,6	37,3	35,5
République Centrafricaine	15,4	12,0	13,5	15,6	16,5	14,8	16,7	15,8	18,9	17,3
São Tomé-et-Principe	48,6	49,1	47,9	54,7	46,3	39,6	54,6	53,0	46,5	42,0
Sierra Leone	21,9	26,7	24,2	24,1	22,7	17,7	20,7	22,7	22,8	23,0
Togo	19,8	15,2	16,6	20,4	22,1	20,6	19,5	24,6	24,2	24,9
Zimbabwe ¹	15,2	30,3	15,1	8,7	6,5	23,9	33,7	30,4
Afrique subsaharienne	26,5	27,7	25,9	25,9	25,7	26,8	28,3	30,2	30,7	29,0
Zimbabwe compris	26,7	25,9	25,7	26,7	28,3	30,2	30,8	29,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	25,2	25,5	24,9	24,2	24,4	25,4	27,0	28,7	27,8	27,2
Pays importateurs de pétrole	26,1	25,4	25,5	25,6	25,7	25,9	27,5	29,4	29,8	29,2
Hors Afrique du Sud	24,8	24,4	24,5	24,5	24,6	24,8	25,5	26,3	27,0	26,7
Zone franc	20,6	19,8	19,9	19,4	20,6	21,8	21,6	25,9	23,8	23,9
UEMOA	22,3	20,1	21,4	21,8	22,6	23,6	22,2	24,1	24,0	24,2
CEMAC	19,0	19,4	18,5	17,0	18,5	19,9	21,0	27,8	23,6	23,6
CAE-5	23,9	22,4	22,5	23,6	23,6	24,1	25,5	26,5	26,1	26,0
SADC	28,2	27,9	27,7	27,3	27,2	27,9	30,9	33,5	32,9	32,0
Union douanière d'Afrique australe	28,0	27,5	27,3	27,4	27,2	27,5	30,3	33,6	33,8	32,9
COMESA	26,6	28,6	26,8	26,1	25,4	26,2	28,3	28,4	28,0	27,3
Pays à forte intensité de ressources	27,1	32,0	26,6	26,3	25,5	27,7	29,2	31,1	31,7	28,4
Pétrolières	27,5	32,9	26,7	26,6	25,8	28,4	29,9	31,7	32,5	28,6
Non pétrolières	25,0	28,0	26,2	25,1	24,0	23,8	25,7	27,9	27,8	27,5
Pays à faible intensité de ressources	26,2	25,1	25,4	25,7	25,9	26,2	27,7	29,5	30,1	29,4
Pays côtiers	27,0	25,4	25,9	26,2	26,6	27,0	29,1	31,5	31,7	30,9
Pays enclavés	23,1	23,6	23,1	23,8	23,1	23,0	22,7	23,0	24,8	24,6
IADM	23,6	23,2	23,4	23,0	23,3	23,8	24,3	24,1	24,4	24,3
Régime de taux de change fixe	22,9	22,9	22,7	21,9	22,4	23,5	24,0	28,3	26,5	26,4
Régime de taux de change flottant	27,4	28,9	26,6	26,9	26,5	27,5	29,3	30,6	31,7	29,6

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).¹Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS12. Masse monétaire au sens large
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	22,2	20,2	17,8	16,7	19,7	24,5	32,3	38,6	37,9	38,2
Hors Nigéria	17,9	16,0	15,0	15,0	16,7	19,2	23,5	31,0	28,2	29,1
Angola	21,1	17,3	16,4	16,2	19,0	22,6	31,2	43,3	38,1	39,3
Cameroun	19,3	17,7	18,1	17,9	18,3	20,8	21,7	23,5	24,1	24,1
Congo, Rép. du	16,0	14,0	13,4	14,0	16,4	17,8	18,4	22,7	18,4	17,7
Gabon	18,3	16,8	17,4	18,2	19,6	18,9	17,5	22,4	20,5	20,2
Guinée équatoriale	7,0	9,0	7,5	6,4	6,3	7,5	7,1	13,3	12,6	14,3
Nigéria	25,1	22,7	19,4	17,8	21,6	28,1	38,4	43,7	44,2	44,1
Tchad	10,3	11,5	8,1	9,0	9,1	11,8	13,3	14,7	15,2	15,5
Pays à revenu intermédiaire	72,7	61,5	62,5	67,6	73,7	79,4	80,5	77,8	83,6	84,8
Hors Afrique du Sud	52,4	46,6	47,4	49,6	53,9	55,2	55,9	59,9	62,9	62,6
Afrique du Sud	75,5	63,5	64,6	70,1	76,3	82,7	83,8	80,3	86,5	87,8
Botswana	35,7	29,1	28,1	28,0	37,4	42,4	42,6	55,0	58,3	57,2
Cap-Vert	79,2	71,6	76,7	81,9	81,7	77,7	77,8	73,4	74,1	71,3
Lesotho	34,5	32,1	30,5	31,0	36,6	37,0	37,3	42,3	45,0	47,1
Maurice	100,2	87,9	93,2	102,2	100,6	101,6	103,5	101,3	104,7	104,2
Namibie	39,3	36,5	37,1	37,6	41,7	39,9	39,9	39,3	39,7	40,0
Seychelles	86,1	90,8	102,5	100,6	94,4	67,4	65,8	46,1	65,8	67,8
Swaziland	23,7	21,6	21,6	21,6	24,0	25,4	26,0	25,0	25,0	25,0
Pays à faible revenu	29,5	29,5	28,8	28,3	29,5	30,7	30,3	30,6	31,6	33,0
Bénin	33,1	29,4	26,5	29,8	32,5	35,6	40,9	41,8	42,1	42,9
Burkina Faso	23,2	27,5	24,4	20,8	20,8	25,0	24,7	27,7	27,7	28,5
Éthiopie	34,8	44,3	39,0	38,0	36,1	33,0	28,1	24,9	25,8	26,1
Ghana	37,5	32,0	33,4	31,3	36,2	40,9	45,8	46,5	47,4	47,8
Kenya	40,9	39,5	40,1	39,4	40,3	42,6	42,3	42,9	44,5	46,8
Madagascar	19,7	21,4	21,3	18,0	19,2	20,4	19,6	20,9	21,3	21,5
Malawi	21,1	18,1	19,8	20,2	17,8	22,5	25,3	27,0	26,1	25,8
Mali	28,8	30,6	29,1	29,6	29,1	29,7	26,2	28,1	30,3	29,4
Mozambique	30,3	29,0	26,8	28,9	30,0	32,3	33,7	40,7	42,3	45,9
Niger	15,7	12,6	15,2	14,0	15,2	17,3	16,6	20,8	22,0	24,1
Ouganda	18,2	19,1	16,9	17,5	18,0	18,1	20,6	21,0	21,3	21,9
Rwanda	16,8	16,8	15,5	15,2	16,7	18,3	18,2	16,8	16,8	16,8
Sénégal	34,8	32,1	34,1	33,8	35,8	36,5	33,8	37,0	38,3	40,2
Tanzanie	24,6	20,7	21,2	22,2	26,0	26,7	26,7	26,7	28,9	31,4
Zambie	22,0	22,1	22,7	18,2	22,0	23,2	23,7	21,5	21,5	22,0
États fragiles	22,9	18,8	20,5	20,8	22,6	25,0	25,5	27,8	27,9	26,4
Zimbabwe compris	23,1	20,4	22,7	24,4	24,7	27,9	28,0	26,5
Burundi	30,5	27,0	27,7	29,9	31,7	31,1	32,0	31,1	31,7	31,2
Comores	25,3	24,5	23,1	23,1	25,9	26,6	27,7	31,3	28,0	28,0
Congo, Rép. dém. du	12,2	7,0	9,9	9,6	11,8	14,2	15,3	13,3	12,1	12,1
Côte d'Ivoire	26,3	22,1	23,7	24,1	25,3	29,9	28,6	32,4	33,3	29,9
Érythrée	130,2	146,2	129,0	129,3	123,9	127,7	141,3	118,3	115,5	115,1
Gambie	50,2	45,8	45,1	46,6	54,4	51,1	53,7	59,7	64,7	65,2
Guinée	20,2	15,8	18,2	19,0	21,5	19,6	22,7	27,2	26,6	25,9
Guinée-Bissau	19,1	10,9	15,4	16,8	17,6	21,6	24,3	26,1	26,1	26,1
Libéria	24,1	15,2	18,8	21,3	23,5	25,7	31,1	39,2	39,4	38,7
République Centrafricaine	15,5	14,6	16,4	18,0	16,0	14,6	12,5	12,8	12,9	13,0
São Tomé-et-Principe	37,7	30,1	28,0	36,0	38,9	41,9	43,5	39,8	38,3	38,6
Sierra Leone	21,9	20,5	19,2	21,1	21,3	22,7	25,2	30,3	28,9	28,0
Togo	34,8	27,6	31,1	28,9	33,9	38,6	41,4	46,0	47,4	48,5
Zimbabwe ¹	14,6	14,2	23,5	13,0	8,0	29,0	29,4	29,8
Afrique subsaharienne	42,6	37,9	37,1	38,8	42,2	46,1	48,7	49,4	51,2	51,6
Zimbabwe compris	43,8	38,7	42,1	46,0	48,6	49,4	51,1	51,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	27,7	26,4	26,0	25,9	27,5	29,1	30,1	32,8	32,9	33,6
Pays importateurs de pétrole	52,5	46,1	46,5	49,2	53,0	56,7	56,9	55,0	58,2	58,8
Hors Afrique du Sud	31,3	29,9	29,8	29,8	31,5	32,9	32,7	33,6	34,6	35,3
Zone franc	21,6	20,8	20,3	20,2	21,2	23,3	23,0	26,2	26,3	26,3
UEMOA	27,8	25,8	26,2	26,0	27,3	30,3	29,5	32,6	33,5	33,2
CEMAC	15,3	15,2	14,3	14,4	15,0	16,3	16,4	19,8	19,1	19,3
CAE-5	29,0	27,9	27,3	27,6	29,2	30,5	30,6	30,6	31,9	33,7
SADC	58,5	50,5	51,0	54,5	59,1	63,3	64,6	63,9	67,1	68,0
Union douanière d'Afrique australe	71,9	60,5	61,4	66,5	72,8	78,8	79,9	77,3	83,1	84,3
COMESA	30,5	30,6	29,9	29,5	30,1	30,9	32,3	34,5	33,7	34,5
Pays à forte intensité de ressources	23,4	21,1	19,2	18,3	21,4	25,8	32,3	38,2	37,8	37,9
Pétrolières	22,2	20,2	17,8	16,7	19,7	24,5	32,3	38,6	37,9	38,2
Non pétrolières	28,9	24,7	25,5	25,2	29,4	32,0	32,1	36,1	37,2	35,8
Pays à faible intensité de ressources	55,2	48,7	49,0	52,0	55,7	59,5	59,6	57,1	60,5	61,3
Pays côtiers	63,1	54,0	55,0	58,9	63,8	68,6	69,4	67,0	71,6	72,6
Pays enclavés	24,6	26,3	24,9	24,7	24,7	25,0	23,7	23,2	23,7	24,0
IADM	26,5	26,2	25,5	25,3	26,5	27,7	27,5	28,1	29,0	30,1
Régime de taux de change fixe	24,6	23,1	22,7	22,7	24,7	26,7	26,4	29,8	30,4	30,3
Régime de taux de change flottant	46,7	41,5	40,6	42,6	46,3	50,4	53,6	53,7	55,7	56,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).¹Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS13. Expansion de la masse monétaire au sens large (Pourcentages)										
	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	36,6	24,2	17,9	23,5	45,2	39,9	56,7	17,0	21,1	16,5
Hors Nigéria	35,4	24,4	24,8	36,2	32,5	33,0	50,6	14,0	15,9	15,3
Angola	62,4	67,5	49,8	59,7	59,6	49,5	93,5	20,3	20,2	19,6
Cameroun	10,5	-0,9	7,3	4,2	9,3	18,6	13,4	6,9	8,8	6,1
Congo, Rép. du	28,7	-2,4	15,9	36,3	47,9	6,9	36,4	5,0	10,5	9,6
Gabon	14,2	-0,3	11,8	26,0	17,4	7,2	8,8	2,2	13,3	10,2
Guinée équatoriale	30,7	56,7	33,5	34,7	14,1	41,3	30,1	31,3	13,5	26,7
Nigéria	38,0	24,1	14,0	16,0	54,0	44,8	61,1	19,1	24,5	17,3
Tchad	23,3	-3,1	3,3	48,6	6,6	33,4	24,7	-4,0	20,0	9,2
Pays à revenu intermédiaire	19,0	13,3	13,3	19,3	24,1	23,1	15,2	2,4	18,1	12,5
Hors Afrique du Sud	20,0	16,2	14,2	11,3	36,7	19,9	18,2	8,8	14,0	10,0
Afrique du Sud	18,9	12,9	13,1	20,5	22,5	23,6	14,8	1,6	18,7	12,9
Botswana	28,9	17,6	13,9	10,6	67,4	31,2	21,1	17,4	17,0	10,9
Cap-Vert	12,5	8,6	10,6	15,8	18,0	10,8	7,6	1,0	6,0	2,7
Lesotho	16,8	6,0	3,4	9,1	35,3	16,4	19,7	17,7	17,0	14,4
Maurice	14,7	24,3	18,3	15,8	9,5	15,3	14,7	3,4	12,0	8,5
Namibie	16,7	9,6	16,2	9,7	29,6	10,2	17,9	5,9	10,3	11,0
Seychelles	7,0	6,0	14,0	1,7	3,0	-8,0	24,2	-16,8	51,8	10,8
Swaziland	15,6	14,1	7,2	9,1	25,1	21,4	15,4	2,2	7,3	8,4
Pays à faible revenu	17,7	21,3	13,1	12,6	21,7	21,5	19,9	18,8	16,2	17,3
Bénin	15,7	6,6	-6,7	21,8	16,5	17,7	29,3	7,1	6,2	8,7
Burkina Faso	6,8	54,0	-7,2	-3,8	10,2	22,9	12,1	20,6	6,6	9,9
Éthiopie	18,1	10,4	10,9	19,6	17,4	19,7	22,9	19,9	17,1	18,3
Ghana	31,0	38,1	25,9	14,3	38,8	35,9	40,2	26,9	20,1	32,1
Kenya	14,5	11,5	13,4	9,1	17,1	19,1	14,2	15,9	15,0	15,9
Madagascar	17,1	6,4	19,4	4,6	24,9	24,2	12,6	10,4	10,6	13,9
Malawi	26,9	32,2	31,9	16,2	16,5	36,9	33,1	24,4	11,0	13,3
Mali	5,5	25,5	-2,4	11,7	8,8	9,3	0,4	16,2	17,1	6,1
Mozambique	20,2	15,3	5,9	27,0	23,3	24,2	20,3	32,6	21,1	23,1
Niger	15,7	42,2	20,3	6,6	16,2	23,0	12,2	29,3	20,0	16,1
Ouganda	16,5	23,3	9,0	8,7	16,4	17,4	31,1	25,0	19,3	13,7
Rwanda	23,0	15,2	12,1	16,7	31,3	30,8	24,2	7,1	12,5	12,3
Sénégal	9,5	31,5	12,9	7,4	12,7	12,7	1,7	10,6	9,6	11,4
Tanzanie	21,5	24,2	18,5	19,6	31,3	20,1	18,1	19,0	21,6	21,0
Zambie	24,8	23,4	30,2	0,4	45,1	26,3	22,0	8,2	16,0	18,0
États fragiles	22,0	3,4	24,3	17,2	24,6	24,4	19,5	19,2	12,7	6,6
Zimbabwe compris	18,1	11,6	26,4	19,3	15,2	25,9	12,9	6,7
Burundi	20,9	23,3	16,7	27,1	16,4	10,1	34,2	14,4	14,7	11,8
Comores	7,5	-0,7	-4,2	6,3	16,0	8,6	11,0	19,0	-5,0	5,2
Congo, Rép. dém. du	44,4	78,3	59,6	27,4	48,0	50,5	36,2	20,8	22,3	20,6
Côte d'Ivoire	11,3	-26,6	9,5	7,4	10,3	23,6	5,7	17,6	7,5	-4,3
Érythrée	11,2	15,1	11,7	10,7	5,7	12,1	15,9	13,7	17,5	17,6
Gambie	16,5	43,4	18,3	13,1	26,2	6,7	18,4	19,4	19,3	10,9
Guinée	35,5	35,3	37,0	37,2	59,4	4,7	39,0	25,4	15,4	11,6
Guinée-Bissau	25,7	-65,0	44,0	20,3	5,3	30,2	28,6	12,2	6,0	6,5
Libéria	33,7	39,4	38,4	30,9	27,6	33,4	38,0	29,9	8,4	9,5
République Centrafricaine	3,3	-8,0	14,2	16,5	-4,2	-3,7	-6,3	8,0	7,5	7,5
São Tomé-et-Principe	32,8	43,9	7,4	45,9	39,3	36,4	35,2	11,5	10,1	12,9
Sierra Leone	25,3	26,2	18,9	32,8	18,9	25,9	30,2	32,2	13,1	12,1
Togo	15,2	11,4	18,3	1,4	22,1	17,7	16,3	15,3	8,6	8,9
Zimbabwe ¹	-19,7	-47,9	61,3	-44,4	-48,0	306,4	18,5	8,3
Afrique subsaharienne	24,3	18,0	15,3	18,8	30,0	28,1	29,2	12,3	18,3	14,8
Zimbabwe compris	26,3	18,4	30,1	27,8	29,0	12,7	18,3	14,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,9	19,1	17,5	18,8	26,1	24,7	27,6	16,6	15,6	15,0
Pays importateurs de pétrole	18,8	15,2	14,1	16,6	23,2	22,6	17,3	10,0	16,9	14,0
Hors Afrique du Sud	18,7	17,4	15,0	13,2	23,9	21,7	19,6	17,7	15,4	14,8
Zone franc	14,1	5,4	9,0	14,8	13,5	19,3	13,8	12,3	10,9	8,4
UEMOA	10,6	6,7	5,9	7,5	12,1	18,7	8,9	16,1	9,8	5,6
CEMAC	17,8	3,9	12,3	22,9	15,0	19,9	19,0	8,6	12,1	11,3
CAE-5	17,8	18,2	14,0	13,1	22,2	19,6	20,1	18,3	18,0	16,8
SADC	24,0	19,5	18,1	22,2	28,8	26,8	24,3	7,4	18,5	14,7
Union douanière d'Afrique australe	19,2	13,0	13,1	19,5	24,7	23,5	15,2	2,5	18,3	12,7
COMESA	28,3	27,4	23,5	21,7	29,8	28,4	37,8	17,0	16,9	16,6
Pays à forte intensité de ressources	33,7	19,5	17,8	21,1	43,4	36,7	49,5	16,8	19,7	15,0
Pétrolières	36,6	24,2	17,9	23,5	45,2	39,9	56,7	17,0	21,1	16,5
Non pétrolières	20,7	1,2	17,2	11,0	35,6	22,2	17,6	15,6	12,5	7,0
Pays à faible intensité de ressources	18,6	17,0	13,7	17,3	21,9	22,7	17,3	9,4	14,7	14,7
Pays côtiers	18,6	14,7	13,8	18,2	22,6	22,7	16,0	6,5	17,8	14,7
Pays enclavés	18,3	27,3	13,4	14,0	19,3	22,5	22,2	19,8	16,2	14,9
IADM	17,5	20,0	12,3	12,3	20,9	21,6	20,2	18,1	15,6	16,3
Régime de taux de change fixe	15,4	6,8	9,7	13,9	18,8	19,6	14,8	12,0	11,5	8,8
Régime de taux de change flottant	26,4	20,8	16,8	20,0	32,7	30,1	32,7	12,4	19,9	16,2

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).¹Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS14. Créances sur le secteur privé non financier
(En pourcentage de la masse monétaire au sens large)

	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	61,6	54,7	57,5	61,2	55,3	66,9	67,0	68,5	59,1	59,4
Hors Nigéria	44,2	46,2	43,1	41,2	44,1	46,0	46,5	45,9	46,2	46,9
Angola	41,0	32,2	35,2	34,7	42,0	50,0	43,1	44,4	45,7	46,1
Cameroun	55,4	61,0	56,9	59,7	55,7	51,1	53,6	53,1	50,4	51,8
Congo, Rép. du	18,4	28,2	25,4	18,9	14,1	14,2	19,5	21,1	21,8	22,6
Gabon	54,2	69,8	56,7	50,2	51,8	56,8	55,3	49,8	50,0	51,8
Guinée équatoriale	42,2	33,2	30,3	33,6	40,6	40,8	65,7	54,5	59,7	61,2
Nigéria	72,9	59,7	66,1	73,8	62,6	80,9	81,2	83,4	67,4	67,4
Tchad	40,0	53,8	49,3	39,0	45,7	30,3	35,9	42,9	39,5	39,5
Pays à revenu intermédiaire	101,1	100,8	101,7	101,1	102,3	100,7	99,9	97,8	93,4	94,7
Hors Afrique du Sud	76,6	79,4	83,0	82,7	72,3	72,1	73,2	71,9	71,1	72,7
Afrique du Sud	104,5	103,8	104,4	103,5	106,3	104,6	103,5	101,3	96,4	97,7
Botswana	58,0	66,5	72,3	70,1	50,3	47,8	49,6	49,1	47,3	49,2
Cap-Vert	56,4	51,4	50,7	48,1	53,0	60,1	69,8	73,2	74,5	75,8
Lesotho	28,6	22,1	23,8	31,2	26,3	30,7	30,9	32,4	31,3	30,9
Maurice	83,4	88,3	80,2	81,0	82,8	82,2	90,8	88,1	88,6	91,5
Namibie	115,5	123,6	128,2	123,3	110,3	111,2	104,2	96,3	97,0	98,0
Seychelles	35,2	23,8	27,2	30,8	28,7	42,3	47,1	53,0	48,9	48,2
Swaziland	97,3	75,7	95,0	102,0	98,9	99,1	91,7	95,4	96,0	98,3
Pays à faible revenu	54,9	45,5	47,8	52,9	54,2	56,3	63,2	63,4	63,3	61,3
Bénin	53,7	48,4	56,3	54,3	51,8	54,9	51,0	53,2	51,9	50,8
Burkina Faso	72,4	50,7	61,2	79,2	82,0	67,2	72,5	61,2	60,5	58,6
Éthiopie	50,5	34,3	34,5	45,7	50,5	55,1	66,7	67,2	71,9	70,5
Ghana	62,8	48,9	49,2	58,8	59,6	72,2	74,2	68,2	64,5	60,0
Kenya	66,4	58,9	64,6	65,4	63,6	66,5	71,8	71,8	73,2	66,7
Madagascar	52,6	41,2	47,2	55,9	52,8	49,9	57,3	55,9	58,3	57,2
Malawi	43,9	29,2	30,6	37,2	50,1	48,6	53,1	58,3	58,3	61,9
Mali	60,8	61,4	67,2	56,3	61,7	60,7	57,9	62,7	56,8	55,8
Mozambique	47,2	43,7	39,4	45,6	49,1	46,0	55,8	66,7	65,6	60,7
Niger	53,4	42,8	43,3	48,7	55,2	54,0	65,8	59,8	58,6	57,3
Ouganda	45,9	36,1	39,6	41,2	45,7	48,1	54,9	57,7	56,6	56,0
Rwanda	60,5	60,5	59,5	60,6	56,7	52,4	73,3	67,2	70,9	77,0
Sénégal	65,1	61,3	59,3	68,7	63,5	62,2	71,7	67,2	66,5	65,1
Tanzanie	42,9	32,2	38,8	40,1	40,1	44,9	50,6	56,8	53,3	53,7
Zambie	46,7	...	35,3	41,7	44,3	50,2	61,9	54,9	53,5	49,0
États fragiles	44,2	46,4	44,7	43,8	42,7	42,9	46,8	45,0	41,8	36,0
Zimbabwe compris	43,2	42,9	41,8	41,5	46,7	45,4	43,1	37,4
Burundi	64,8	89,7	80,1	62,0	64,6	62,3	55,2	59,7	60,0	76,1
Comores	37,4	37,6	31,4	38,7	35,2	36,7	45,0	49,9	53,3	52,6
Congo, Rép. dém. du	31,3	16,7	21,8	26,6	28,3	32,2	47,6	45,7	39,7	36,8
Côte d'Ivoire	56,9	61,8	60,6	57,2	56,2	53,6	56,9	52,7	47,8	36,9
Érythrée	18,9	20,0	20,6	21,2	21,0	16,2	15,6	15,0	14,0	13,3
Gambie	32,0	40,8	30,1	31,0	31,1	33,6	34,2	31,6	34,1	37,0
Guinée	29,4	40,9	32,2	34,6	29,7	28,6	21,9	20,0	19,3	19,3
Guinée-Bissau	11,2	8,8	5,2	6,5	11,5	14,2	18,9	23,1	22,6	23,9
Libéria	36,1	63,6	35,2	32,4	36,0	37,6	39,3	39,7	39,5	40,2
République Centrafricaine	45,1	42,5	43,9	37,7	41,7	46,3	55,9	54,8	58,6	64,0
São Tomé-et-Principe	69,0	27,6	56,9	72,0	75,7	73,7	66,7	62,2	59,1	55,2
Sierra Leone	23,5	19,5	23,8	21,2	21,1	23,4	28,1	30,9	34,1	...
Togo	53,1	62,2	54,9	60,6	49,9	55,1	45,2	47,5	47,3	47,7
Zimbabwe ¹	29,0	27,8	26,9	16,5	44,7	53,7	69,8	70,0
Afrique subsaharienne	73,4	69,5	70,7	72,9	71,6	75,2	76,7	76,0	70,9	70,4
Zimbabwe compris	74,0	72,8	71,5	75,0	76,6	75,9	70,9	70,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	52,8	49,1	49,6	51,5	51,8	53,4	57,6	57,3	56,9	55,6
Pays importateurs de pétrole	79,2	76,4	77,0	78,5	79,4	79,3	81,6	79,8	77,1	76,2
Hors Afrique du Sud	56,0	50,2	51,9	55,2	54,6	56,2	61,9	61,6	61,0	58,9
Zone franc	53,0	55,3	53,0	53,1	53,1	50,3	55,4	52,7	51,1	49,7
UEMOA	59,7	56,4	58,3	60,8	60,6	57,8	61,1	57,9	55,3	51,3
CEMAC	46,1	54,1	47,6	45,1	45,5	42,8	49,7	47,4	47,0	48,2
CAE-5	54,0	46,5	50,9	51,8	51,8	54,6	60,9	63,1	62,4	60,7
SADC	85,0	84,4	84,6	84,5	85,8	85,3	84,7	83,5	79,9	80,3
Union douanière d'Afrique australe	102,0	101,6	102,8	102,0	103,2	101,6	100,4	98,3	93,7	95,0
COMESA	54,2	46,9	48,6	51,5	53,5	56,8	60,6	60,7	61,8	60,6
Pays à forte intensité de ressources	61,2	56,7	58,6	61,4	55,4	64,9	65,4	66,1	57,9	57,4
Pétrolières	61,6	54,7	57,5	61,2	55,3	66,9	67,0	68,5	59,1	59,4
Non pétrolières	59,0	66,8	63,7	62,6	55,9	55,4	57,4	53,7	51,5	46,2
Pays à faible intensité de ressources	81,5	77,4	78,6	80,3	82,1	82,0	84,3	82,7	79,9	79,5
Pays côtiers	89,1	86,2	87,5	88,2	89,7	89,5	90,4	88,8	85,2	84,8
Pays enclavés	52,2	40,6	43,4	49,1	52,9	53,4	62,0	61,8	62,4	62,1
IADM	52,8	44,9	45,9	51,4	52,5	53,8	60,5	60,7	60,3	59,0
Régime de taux de change fixe	56,8	59,0	58,5	58,4	56,0	53,7	57,7	55,2	53,7	52,7
Régime de taux de change flottant	77,2	72,1	73,6	76,4	75,2	80,0	80,9	80,5	74,6	74,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

¹ Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Tableau AS15. Exportations de biens et de services
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	51,6	46,8	48,9	53,6	50,7	51,8	52,8	37,5	43,2	42,1
Hors Nigéria	64,1	53,2	56,4	65,0	65,4	66,8	67,1	50,5	55,3	53,6
Angola	74,8	69,6	69,7	79,3	73,8	75,4	75,6	53,1	60,1	57,4
Cameroun	28,5	24,0	22,7	24,5	29,3	35,2	31,1	24,0	25,4	24,2
Congo, Rép. du	77,6	84,3	71,7	83,0	85,3	76,4	71,5	67,6	70,5	71,6
Gabon	63,5	55,2	62,2	64,7	61,9	62,2	66,4	56,9	59,4	57,9
Guinée équatoriale	85,0	96,8	90,1	87,4	86,8	81,9	78,8	69,9	63,2	60,3
Nigéria	42,7	42,7	44,1	45,8	41,0	41,0	41,6	27,8	34,2	33,6
Tchad	54,2	24,6	51,4	55,5	56,4	54,8	52,8	42,1	43,9	42,3
Pays à revenu intermédiaire	32,4	30,5	29,0	30,0	32,4	33,5	37,1	28,9	28,5	28,5
Hors Afrique du Sud	50,5	49,7	49,3	51,6	51,7	51,2	48,9	43,1	43,2	44,0
Afrique du Sud	30,1	27,9	26,4	27,4	30,0	31,3	35,5	27,1	26,7	26,5
Botswana	47,0	45,4	44,2	51,4	47,0	48,6	43,6	36,0	36,2	37,5
Cap-Vert	38,1	31,6	32,2	36,8	42,0	41,2	38,4	31,7	31,6	32,8
Lesotho	57,3	54,9	64,2	53,4	53,6	56,2	59,1	52,3	52,9	53,7
Maurice	57,4	56,4	54,0	59,9	61,6	58,8	52,9	45,1	42,8	42,2
Namibie	38,1	33,7	34,7	34,1	39,9	39,9	42,0	39,8	43,1	45,3
Seychelles	87,8	71,6	73,5	81,4	88,6	85,1	110,5	116,7	102,1	104,3
Swaziland	73,9	86,8	90,1	76,0	72,9	67,3	63,2	57,7	57,0	56,1
Pays à faible revenu	24,2	21,3	23,6	23,4	24,8	24,7	24,5	23,0	23,9	25,8
Bénin	15,0	13,7	14,3	12,9	13,4	16,8	17,6	15,3	15,0	14,8
Burkina Faso	10,5	8,7	11,3	9,8	10,9	10,5	9,8	12,6	14,2	15,2
Éthiopie	13,6	14,2	14,9	15,1	13,9	12,7	11,5	10,5	11,5	13,0
Ghana	39,7	40,6	39,3	36,4	40,1	40,0	42,5	50,3	48,7	51,0
Kenya	26,9	23,7	26,9	28,5	25,8	26,0	27,4	23,6	23,5	22,7
Madagascar	29,3	22,4	32,6	26,9	29,9	30,5	26,4	26,7	26,7	39,8
Malawi	22,2	19,7	20,6	20,4	19,1	24,2	26,5	21,9	25,2	25,6
Mali	26,7	26,0	24,3	24,5	30,0	26,6	28,4	26,1	27,2	29,4
Mozambique	33,7	28,6	30,9	31,7	38,4	35,4	32,3	25,1	26,8	31,6
Niger	17,6	15,7	18,3	16,8	16,4	17,4	18,9	19,2	19,5	20,0
Ouganda	16,0	11,4	12,5	13,1	15,5	16,9	21,9	23,8	23,6	23,7
Rwanda	12,5	10,3	13,1	12,6	11,2	11,1	14,6	10,2	10,8	11,9
Sénégal	26,3	26,6	27,1	27,0	25,6	25,5	26,4	23,3	24,8	25,0
Tanzanie	20,2	14,7	18,0	19,7	21,7	21,2	20,2	19,9	20,3	21,3
Zambie	38,1	29,5	38,9	35,5	38,8	41,4	35,8	35,0	35,8	37,0
États fragiles	41,3	35,0	37,3	39,9	41,3	44,8	43,3	39,4	45,2	45,5
Zimbabwe compris	42,4	40,0	41,4	44,6	43,5	40,0	45,5	45,4
Burundi	9,6	8,4	9,6	11,5	10,1	8,6	8,2	6,2	6,6	9,2
Comores	14,4	17,5	15,1	14,3	14,2	14,8	13,9	14,9	14,7	14,5
Congo, Rép. dém. du	45,6	26,1	30,2	33,4	37,8	65,5	61,3	45,4	55,9	60,5
Côte d'Ivoire	49,3	45,8	48,6	51,1	52,7	47,8	46,5	48,9	54,8	52,2
Érythrée	5,8	6,4	5,8	6,2	6,9	5,8	4,4	4,5	4,0	14,6
Gambie	40,1	45,2	49,4	44,3	43,6	35,5	27,5	29,2	27,6	27,1
Guinée	32,0	25,1	23,5	33,8	39,3	30,1	33,2	25,8	28,0	29,1
Guinée-Bissau	15,5	14,6	17,1	16,0	9,9	15,4	19,0	19,6	19,5	19,8
Libéria	72,4	36,8	70,0	61,6	81,4	74,3	74,9	55,9	61,9	69,8
République Centrafricaine	13,1	13,5	13,8	12,8	14,2	14,1	10,8	9,5	10,0	10,8
São Tomé-et-Principe	12,6	17,7	14,1	13,9	13,7	9,2	12,0	11,1	12,7	12,8
Sierra Leone	21,0	23,3	22,7	23,6	22,3	19,7	16,8	17,7	21,3	21,3
Togo	32,3	34,7	37,2	33,1	26,2	31,7	33,2	27,9	28,3	29,1
Zimbabwe	42,9	40,7	42,4	42,9	45,8	46,4	48,3	44,5
Afrique subsaharienne	37,6	33,1	34,0	36,5	37,7	38,8	41,0	31,1	33,8	34,0
Zimbabwe compris	38,5	36,5	37,7	38,8	41,1	31,2	33,9	34,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	41,9	34,4	37,5	41,2	42,8	43,8	44,3	35,3	38,6	39,2
Pays importateurs de pétrole	30,6	28,3	28,3	29,0	30,9	31,7	33,3	27,7	28,3	28,9
Hors Afrique du Sud	31,5	28,7	30,8	31,1	32,0	32,3	31,2	28,3	30,0	31,4
Zone franc	43,0	36,2	39,3	42,7	44,6	44,0	44,2	37,9	40,5	40,1
UEMOA	31,0	29,8	31,3	31,2	31,8	30,2	30,2	29,9	32,3	31,9
CEMAC	54,5	44,1	48,1	54,2	56,8	57,0	56,6	46,5	48,5	47,9
CAE-5	21,5	17,5	20,1	21,4	21,5	21,6	23,1	21,4	21,4	21,5
SADC	37,1	31,6	31,4	34,0	37,1	39,5	43,5	32,5	34,0	34,4
Union douanière d'Afrique australe	31,6	29,5	28,2	29,1	31,5	32,7	36,4	28,3	27,9	27,8
COMESA	44,0	34,8	38,5	43,0	43,9	46,7	47,7	34,9	39,5	40,0
Pays à forte intensité de ressources	50,0	45,0	47,2	51,7	49,7	50,4	51,0	37,9	43,1	42,2
Pétrolières	51,6	46,8	48,9	53,6	50,7	51,8	52,8	37,5	43,2	42,1
Non pétrolières	42,9	39,4	41,2	44,0	44,9	43,4	41,1	39,6	42,5	42,4
Pays à faible intensité de ressources	29,1	26,8	26,7	27,2	29,1	30,3	32,2	26,3	26,6	27,3
Pays côtiers	30,2	27,9	27,3	28,1	30,3	31,2	34,0	27,5	27,2	27,7
Pays enclavés	23,3	20,5	22,4	21,5	22,4	25,4	24,5	21,1	23,6	25,2
IADM	24,3	21,3	22,9	22,8	25,2	25,8	24,8	22,9	24,1	26,1
Régime de taux de change fixe	44,0	38,4	41,0	44,0	45,4	44,9	44,7	38,6	40,9	40,8
Régime de taux de change flottant	36,1	31,8	32,2	34,7	36,0	37,4	40,2	29,4	32,2	32,5

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

Tableau AS16. Importations de biens et de services
 (En pourcentage du PIB)

	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	32,5	42,6	35,4	34,7	27,3	32,1	33,0	31,4	31,9	30,6
Hors Nigéria	40,8	46,1	42,9	41,0	35,9	40,6	43,6	42,0	42,7	40,8
Angola	46,9	63,1	53,7	49,4	36,1	44,4	50,8	41,5	45,0	41,6
Cameroun	29,3	23,4	24,5	26,4	27,7	33,7	34,1	28,4	30,2	30,2
Congo, Rép. du	48,6	55,1	46,3	46,7	49,4	53,5	47,0	50,2	46,0	43,7
Gabon	29,2	31,0	32,0	27,7	31,6	28,3	26,1	30,7	41,5	39,9
Guinée équatoriale	38,7	76,4	55,0	43,6	33,1	30,3	31,6	57,8	35,3	39,5
Nigéria	26,6	40,5	30,5	30,5	21,7	25,9	24,7	23,5	24,0	23,0
Tchad	52,6	61,1	60,3	48,6	51,5	52,3	50,2	69,0	65,3	60,6
Pays à revenu intermédiaire	34,4	28,5	29,6	30,5	34,6	36,4	41,0	31,3	31,6	33,0
Hors Afrique du Sud	54,0	50,3	51,5	52,9	52,3	54,3	59,1	57,2	56,7	56,9
Afrique du Sud	31,9	25,5	26,7	27,9	32,5	34,2	38,5	28,0	28,5	30,0
Botswana	35,8	34,4	36,5	34,6	30,7	36,1	41,3	43,9	42,6	44,0
Cap-Vert	67,5	67,8	70,1	64,9	67,6	68,5	66,5	62,0	65,6	66,2
Lesotho	109,7	113,2	115,3	107,3	103,3	109,5	113,4	113,2	115,9	108,5
Maurice	66,3	55,1	56,4	65,9	72,9	69,0	67,5	56,2	54,1	53,6
Namibie	40,8	40,2	38,2	37,2	37,4	40,9	50,2	52,5	53,6	54,9
Seychelles	106,8	68,0	77,6	100,1	102,5	102,1	151,7	133,6	129,1	127,5
Swaziland	85,4	84,7	91,7	91,0	85,7	79,8	78,7	73,5	71,9	71,6
Pays à faible revenu	37,6	32,1	34,7	36,2	37,2	38,7	41,2	37,4	38,8	39,0
Bénin	26,7	26,5	26,6	22,3	23,5	31,7	29,3	28,3	26,9	26,0
Burkina Faso	25,3	22,1	25,6	25,3	24,2	24,7	26,5	24,8	28,1	28,3
Éthiopie	33,3	29,2	31,5	35,5	36,6	32,1	31,0	28,6	33,0	35,8
Ghana	65,9	54,5	60,3	61,7	65,1	67,0	75,5	69,6	73,8	64,9
Kenya	36,1	28,2	32,9	36,0	35,1	36,0	40,6	35,3	36,2	34,6
Madagascar	45,3	32,5	47,5	40,7	41,1	46,5	50,7	44,7	41,1	39,6
Malawi	46,1	38,7	41,1	49,4	43,2	44,1	52,7	40,8	41,9	40,6
Mali	35,2	33,2	32,6	33,4	35,1	35,6	39,3	37,3	38,2	39,1
Mozambique	44,9	47,1	41,8	43,9	47,2	45,2	46,5	43,8	45,9	49,6
Niger	31,1	25,6	29,4	31,1	29,5	29,5	36,0	42,5	43,7	43,1
Ouganda	26,6	25,4	22,1	23,9	26,8	27,9	32,0	35,3	33,6	34,5
Rwanda	25,9	23,4	24,6	24,7	25,1	25,2	29,9	28,2	29,6	29,1
Sénégal	45,2	38,7	39,8	42,4	43,1	47,9	53,0	43,2	44,2	44,2
Tanzanie	30,4	20,8	23,4	27,0	32,6	34,1	34,7	34,1	32,4	33,4
Zambie	37,3	42,0	43,2	36,7	30,1	39,2	37,2	31,7	33,3	35,5
États fragiles	42,9	32,8	36,7	41,7	41,2	47,0	48,0	42,8	48,6	49,9
Zimbabwe compris	45,8	42,9	42,8	47,6	50,1	46,2	51,1	51,0
Burundi	44,0	27,7	33,9	40,6	48,6	48,3	48,4	38,5	39,3	39,4
Comores	39,4	31,2	33,0	35,8	38,6	41,6	47,9	44,9	43,8	44,1
Congo, Rép. dém. du	53,4	28,4	34,2	44,9	42,6	68,9	76,4	63,9	72,1	77,1
Côte d'Ivoire	41,2	34,9	39,4	43,6	42,4	41,9	38,8	37,0	43,3	42,8
Érythrée	41,6	67,6	59,8	54,9	38,4	28,8	26,1	20,5	19,4	21,5
Gambie	59,4	54,0	70,4	67,1	60,8	51,7	46,8	49,5	48,8	47,6
Guinée	37,0	25,2	25,8	35,1	42,6	38,5	43,1	36,0	38,2	38,2
Guinée-Bissau	24,3	23,2	23,1	23,1	24,8	24,6	25,8	28,2	27,7	28,4
Libéria	242,5	54,2	230,8	219,9	280,4	234,4	247,0	184,6	197,7	200,7
République Centrafricaine	22,1	18,0	20,3	20,8	21,9	23,5	23,9	20,9	22,7	22,2
São Tomé-et-Príncipe	63,4	54,4	51,8	52,9	70,4	63,1	79,0	67,2	74,3	71,5
Sierra Leone	32,4	41,0	33,7	36,6	32,1	28,8	30,7	30,1	33,1	33,1
Togo	45,9	49,7	53,1	41,6	38,9	46,6	49,5	43,7	45,3	47,0
Zimbabwe	59,0	51,5	55,2	52,7	76,4	83,7	76,3	62,1
Afrique subsaharienne	34,6	33,3	32,6	33,5	33,0	35,9	38,2	33,4	34,1	34,2
Zimbabwe compris	35,3	33,6	33,1	36,0	38,4	33,6	34,3	34,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	41,0	37,7	39,3	40,3	38,9	41,9	44,4	41,2	42,8	42,3
Pays importateurs de pétrole	36,0	30,0	31,5	33,0	35,9	38,0	41,7	34,4	35,4	36,5
Hors Afrique du Sud	41,1	35,2	38,0	40,0	40,3	42,6	44,9	40,8	42,8	43,1
Zone franc	36,5	34,9	36,1	35,9	35,8	37,4	37,2	39,1	39,3	39,2
UEMOA	37,3	33,1	35,7	36,8	36,3	38,4	39,3	36,5	39,2	39,1
CEMAC	35,8	37,1	36,6	34,9	35,3	36,5	35,4	41,8	39,5	39,3
CAE-5	32,0	25,0	27,2	30,2	32,4	33,4	36,6	34,5	34,2	33,9
SADC	36,3	30,8	31,7	32,9	35,1	38,5	43,6	34,2	35,2	36,0
Union douanière d'Afrique australe	33,2	27,4	28,5	29,3	33,4	35,3	39,7	30,2	30,5	32,0
COMESA	42,7	40,1	41,6	42,9	38,6	43,1	47,3	40,4	42,9	42,1
Pays à forte intensité de ressources	33,6	40,9	35,9	35,5	28,9	33,3	34,2	32,8	33,5	32,4
Pétrolières	32,5	42,6	35,4	34,7	27,3	32,1	33,0	31,4	31,9	30,6
Non pétrolières	38,6	35,7	37,7	38,7	36,3	39,4	40,6	39,3	41,9	42,6
Pays à faible intensité de ressources	35,7	29,2	30,7	32,3	35,8	37,8	41,8	33,8	34,6	35,7
Pays côtiers	35,3	28,7	30,1	31,4	35,6	37,5	41,9	32,8	33,1	34,2
Pays enclavés	38,1	32,4	34,7	37,5	37,3	39,6	41,5	38,1	41,2	42,7
IADM	36,6	31,5	33,4	34,9	36,2	38,4	40,3	36,6	38,2	38,8
Régime de taux de change fixe	39,2	37,7	39,1	38,5	38,0	39,9	40,4	42,3	42,5	42,4
Régime de taux de change flottant	33,6	32,2	31,0	32,3	31,8	35,0	37,7	31,4	32,3	32,5

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

Tableau AS17. Balance commerciale (En pourcentage du PIB)										
	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	29,3	15,0	24,3	29,4	31,2	30,4	31,4	15,9	21,8	21,9
Hors Nigéria	39,4	22,7	30,0	40,3	42,1	42,4	42,4	23,5	29,4	29,5
Angola	48,7	28,9	38,6	51,4	51,1	51,9	50,5	28,6	35,5	35,9
Cameroun	1,9	1,9	0,0	0,3	3,7	3,4	1,9	-1,5	-0,8	-2,2
Congo, Rép. du	50,5	56,1	46,6	58,0	57,6	46,8	43,6	39,0	42,4	45,4
Gabon	45,2	35,2	41,9	47,4	41,5	44,7	50,4	37,4	33,6	32,7
Guinée équatoriale	61,0	53,8	59,0	60,8	65,3	62,7	57,3	26,5	38,1	31,6
Nigéria	22,2	10,1	20,6	22,0	23,9	21,8	22,8	10,2	16,2	16,3
Tchad	31,1	-8,4	28,0	37,4	32,7	30,3	27,0	3,7	6,3	9,1
Pays à revenu intermédiaire	-1,5	1,5	-0,5	-0,4	-1,7	-2,3	-2,7	-1,6	-2,3	-3,3
Hors Afrique du Sud	-5,0	-2,9	-3,8	-2,9	-2,4	-4,9	-10,8	-14,4	-13,9	-13,2
Afrique du Sud	-1,1	2,1	-0,1	-0,1	-1,7	-2,0	-1,6	0,1	-0,9	-2,1
Botswana	12,0	11,1	8,3	17,1	16,9	13,9	3,9	-5,3	-3,8	-3,3
Cap-Vert	-40,0	-38,1	-41,3	-35,0	-38,9	-43,9	-40,9	-41,9	-45,9	-43,8
Lesotho	-49,8	-54,7	-49,1	-49,9	-47,1	-51,1	-51,6	-58,3	-60,6	-52,4
Maurice	-15,7	-5,3	-9,1	-12,7	-16,7	-18,7	-21,3	-17,3	-17,3	-17,3
Namibie	-3,3	-9,3	-4,3	-3,7	1,2	-2,0	-7,7	-12,4	-11,5	-10,7
Seychelles	-34,3	-10,4	-18,2	-33,9	-29,9	-33,4	-56,1	-36,5	-34,6	-34,0
Swaziland	-3,9	5,7	4,0	-10,2	-9,4	-3,4	-0,3	-1,9	-2,3	-2,5
Pays à faible revenu	-12,6	-9,0	-10,1	-11,9	-11,7	-13,4	-15,6	-13,0	-13,4	-11,8
Bénin	-11,1	-11,3	-11,0	-8,7	-10,3	-13,6	-12,0	-12,6	-12,7	-12,1
Burkina Faso	-9,5	-9,1	-9,6	-10,2	-8,0	-8,8	-10,9	-6,9	-7,8	-6,9
Éthiopie	-21,3	-17,1	-19,8	-22,6	-23,7	-20,2	-20,0	-19,4	-22,9	-24,8
Ghana	-24,1	-10,3	-17,0	-23,7	-23,8	-25,9	-30,0	-14,2	-21,6	-10,9
Kenya	-14,4	-7,7	-10,1	-11,5	-15,1	-16,3	-18,9	-15,9	-16,7	-15,9
Madagascar	-13,1	-4,6	-10,2	-11,5	-9,9	-13,6	-20,1	-14,7	-12,1	2,3
Malawi	-17,3	-12,8	-14,1	-21,6	-17,5	-13,5	-19,5	-12,7	-10,3	-9,1
Mali	-2,7	-1,4	-2,5	-3,2	0,8	-3,3	-5,2	-5,2	-4,9	-2,7
Mozambique	-6,4	-12,8	-6,1	-7,6	-3,7	-4,9	-10,0	-14,1	-14,7	-13,4
Niger	-6,7	-5,0	-5,3	-8,7	-6,6	-5,4	-7,8	-9,7	-9,5	-9,1
Ouganda	-8,3	-9,4	-8,5	-9,1	-9,3	-8,4	-6,3	-7,2	-5,5	-6,0
Rwanda	-10,2	-9,0	-8,5	-8,8	-9,6	-10,8	-13,1	-14,6	-15,2	-14,4
Sénégal	-18,4	-11,8	-12,3	-15,1	-17,1	-22,1	-25,7	-19,3	-19,1	-18,9
Tanzanie	-11,6	-5,6	-6,9	-8,0	-11,8	-14,7	-16,4	-15,2	-13,3	-13,3
Zambie	4,8	-7,0	-0,3	1,6	12,1	7,8	2,8	6,9	6,6	5,7
États fragiles	5,1	8,4	6,5	4,4	6,4	5,3	3,0	3,5	4,3	3,5
Zimbabwe compris	3,1	2,8	4,5	4,1	0,9	0,2	1,4	1,5
Burundi	-20,2	-15,3	-15,2	-16,6	-20,2	-24,8	-24,1	-15,7	-17,2	-17,9
Comores	-23,1	-11,7	-16,4	-20,7	-22,4	-24,9	-31,3	-28,2	-28,0	-28,2
Congo, Rép. dém. du	0,7	2,1	0,9	-5,6	0,4	8,9	-1,1	-7,6	-3,7	-3,1
Côte d'Ivoire	15,1	18,5	16,6	14,6	17,5	12,9	14,0	18,1	18,7	16,6
Érythrée	-33,9	-54,0	-49,6	-44,2	-29,2	-24,2	-22,0	-17,0	-16,0	-7,1
Gambie	-27,6	-10,0	-26,4	-30,9	-27,2	-26,3	-27,0	-27,2	-26,6	-26,2
Guinée	1,4	6,8	3,1	5,4	4,2	-2,5	-2,9	-2,5	-4,6	-3,4
Guinée-Bissau	-3,1	-2,2	0,8	-0,9	-8,8	-4,1	-2,6	-3,6	-3,1	-3,4
Libéria	-42,4	-12,5	-37,4	-36,7	-45,7	-39,0	-53,5	-45,5	-53,2	-60,0
République Centrafricaine	-4,1	0,9	-1,4	-3,5	-3,1	-4,3	-8,1	-6,8	-8,0	-6,8
São Tomé-et-Principe	-40,0	-26,0	-28,3	-30,4	-41,1	-41,3	-59,2	-46,8	-48,3	-46,9
Sierra Leone	-8,5	-14,9	-8,2	-11,9	-6,6	-5,7	-10,4	-9,6	-9,0	-9,0
Togo	-10,3	-10,5	-13,9	-3,9	-9,0	-11,6	-13,4	-14,5	-16,3	-16,1
Zimbabwe	-12,7	-8,6	-10,2	-6,7	-25,4	-36,6	-27,6	-18,2
Afrique subsaharienne	7,1	3,3	4,9	6,8	8,0	7,4	8,5	2,1	4,5	4,9
Zimbabwe compris	7,6	6,7	7,9	7,3	8,3	2,0	4,4	4,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,1	1,9	3,6	6,8	8,8	8,3	8,0	0,2	3,0	4,1
Pays importateurs de pétrole	-4,3	-0,9	-2,5	-3,2	-4,0	-5,1	-6,7	-5,1	-5,6	-5,7
Hors Afrique du Sud	-8,1	-4,5	-5,7	-7,4	-7,0	-8,8	-11,7	-10,4	-10,5	-9,5
Zone franc	14,8	9,3	11,8	15,5	16,9	14,7	15,1	7,3	10,0	9,7
UEMOA	-1,7	1,5	0,3	-0,9	0,1	-3,6	-4,5	-1,8	-1,8	-1,9
CEMAC	30,7	19,1	24,6	31,7	33,0	32,0	32,4	17,0	21,3	20,8
CAE-5	-12,2	-7,5	-8,8	-9,8	-12,8	-14,1	-15,3	-13,8	-13,2	-13,1
SADC	4,0	2,2	1,6	3,4	4,3	4,9	6,0	1,9	3,2	3,4
Union douanière d'Afrique australe	-0,9	1,9	-0,1	0,1	-1,1	-1,6	-1,7	-0,8	-1,6	-2,6
COMESA	7,6	-1,2	1,4	5,7	9,2	10,8	10,8	0,5	4,6	6,0
Pays à forte intensité de ressources	25,5	13,2	20,5	25,4	27,8	26,6	27,3	13,9	19,1	19,3
Pétrolières	29,3	15,0	24,3	29,4	31,2	30,4	31,4	15,9	21,8	21,9
Non pétrolières	8,2	7,7	7,3	8,8	12,2	8,1	4,6	4,4	4,8	4,2
Pays à faible intensité de ressources	-5,9	-2,0	-3,7	-4,6	-6,0	-6,7	-8,2	-6,3	-6,8	-7,0
Pays côtiers	-4,9	-0,9	-2,7	-3,3	-5,1	-6,2	-7,4	-4,8	-5,5	-5,7
Pays enclavés	-11,1	-8,5	-9,5	-12,8	-11,5	-9,7	-11,8	-12,6	-12,6	-12,5
IADM	-10,2	-7,6	-8,5	-10,3	-9,0	-10,6	-12,8	-11,1	-11,4	-10,1
Régime de taux de change fixe	11,5	6,9	8,8	12,2	13,7	11,6	11,3	3,5	5,9	6,0
Régime de taux de change flottant	6,1	2,4	4,0	5,5	6,8	6,5	7,8	1,8	4,2	4,6

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

Tableau AS18. Solde extérieur courant, dons compris
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	12,0	-6,1	2,5	7,2	21,5	14,7	14,0	4,3	6,9	6,5
Hors Nigéria	7,0	-6,1	-2,3	8,3	13,9	9,1	5,8	-5,3	-0,5	-1,0
Angola	13,8	-5,2	3,5	16,8	25,2	15,9	7,5	-3,3	3,6	3,1
Cameroun	-1,1	-1,8	-3,4	-3,4	1,6	1,4	-1,8	-2,7	-4,3	-4,9
Congo, Rép. du	-2,7	2,5	-7,3	2,2	1,5	-8,6	-1,2	-12,4	-0,5	2,9
Gabon	17,9	9,5	11,2	22,9	15,8	18,2	21,3	11,6	2,1	2,3
Guinée équatoriale	-1,5	-33,3	-21,6	-6,2	7,1	4,3	9,1	-16,0	-4,6	-12,4
Nigéria	15,5	-6,0	5,5	6,5	26,5	18,8	20,4	11,6	12,4	12,0
Tchad	-9,7	-48,8	-17,4	2,4	-9,0	-10,6	-13,7	-32,5	-29,7	-26,3
Pays à revenu intermédiaire	-4,3	-0,5	-2,5	-2,7	-4,0	-5,7	-6,4	-4,2	-5,5	-6,9
Hors Afrique du Sud	3,4	3,1	1,9	4,0	6,6	6,1	-1,7	-6,1	-9,9	-9,1
Afrique du Sud	-5,2	-1,0	-3,0	-3,5	-5,3	-7,2	-7,1	-4,0	-5,0	-6,7
Botswana	11,2	5,7	3,5	15,2	17,2	15,4	4,9	-5,1	-7,6	-7,7
Cap-Vert	-8,8	-11,2	-14,4	-3,4	-5,0	-8,7	-12,4	-19,4	-25,1	-24,3
Lesotho	2,9	-13,5	-6,1	-7,9	4,7	14,1	9,6	-1,5	-19,9	-15,7
Maurice	-6,5	1,7	-1,8	-5,2	-9,4	-5,6	-10,4	-8,2	-8,6	-8,3
Namibie	7,5	6,1	7,0	4,7	13,8	9,1	2,7	-2,2	-6,6	-5,0
Seychelles	-21,0	0,2	-5,9	-19,7	-13,9	-20,8	-44,7	-23,1	-32,5	-28,8
Swaziland	-2,1	4,4	4,4	-4,1	-7,4	0,7	-4,1	-6,3	-12,8	-12,4
Pays à faible revenu	-6,9	-5,3	-5,0	-6,1	-6,2	-7,3	-9,6	-7,5	-8,4	-7,8
Bénin	-6,6	-8,3	-7,2	-5,5	-4,5	-9,4	-6,4	-7,0	-7,3	-6,6
Burkina Faso	-10,3	-9,0	-11,0	-11,6	-9,1	-8,2	-11,7	-6,3	-7,7	-7,1
Éthiopie	-5,9	-1,4	-4,0	-6,3	-9,1	-4,5	-5,6	-5,0	-7,8	-9,3
Ghana	-10,6	-1,6	-4,0	-8,3	-9,9	-12,0	-18,7	-5,1	-12,8	-8,1
Kenya	-2,8	-0,2	0,1	-0,8	-2,5	-4,1	-6,9	-6,2	-6,7	-6,4
Madagascar	-12,3	-6,0	-9,2	-10,6	-8,8	-12,7	-20,5	-16,8	-13,2	-5,6
Malawi	-9,2	-11,4	-11,1	-15,4	-7,8	-1,6	-9,9	-7,9	-1,0	-1,0
Mali	-7,4	-6,3	-8,5	-8,6	-4,2	-7,8	-7,9	-9,7	-9,4	-9,2
Mozambique	-10,9	-17,3	-10,7	-11,6	-10,7	-9,7	-11,9	-11,9	-13,6	-13,2
Niger	-9,2	-7,5	-7,3	-8,9	-8,6	-7,8	-13,2	-22,3	-22,6	-20,6
Ouganda	-2,4	-4,7	0,1	-1,4	-3,4	-3,9	-3,2	-4,8	-5,3	-6,1
Rwanda	-1,7	-2,5	1,8	1,0	-4,3	-2,2	-4,9	-7,2	-7,3	-5,8
Sénégal	-9,9	-6,1	-6,1	-7,7	-9,5	-11,8	-14,3	-8,7	-8,7	-9,0
Tanzanie	-6,8	-4,2	-3,6	-4,1	-7,7	-9,0	-9,8	-9,4	-8,0	-8,2
Zambie	-6,5	-14,9	-11,4	-8,4	1,2	-6,5	-7,1	-3,3	-3,5	-3,9
États fragiles	-2,6	0,4	-0,9	-2,8	-0,7	-3,0	-5,7	-2,2	-5,6	-6,2
Zimbabwe compris	-4,1	-4,1	-1,7	-3,5	-7,0	-4,6	-7,2	-6,9
Burundi	-10,4	-4,6	-8,4	-1,2	-14,5	-15,7	-12,2	-12,1	-10,2	-7,6
Comores	-7,2	-3,2	-4,6	-7,2	-6,1	-6,7	-11,6	-5,1	-10,1	-10,5
Congo, Rép. dém. du	-6,5	1,0	-2,4	-10,4	-2,1	-1,5	-15,9	-13,1	-20,0	-20,8
Côte d'Ivoire	1,3	2,1	1,6	0,2	2,8	-0,7	2,4	7,3	4,4	3,2
Érythrée	-3,1	9,7	-0,7	0,3	-3,6	-6,1	-5,5	-5,0	-2,2	3,2
Gambie	-14,1	-4,9	-10,1	-18,5	-13,4	-12,3	-16,0	-14,3	-14,4	-13,6
Guinée	-5,1	-0,8	-2,8	-0,4	-2,2	-8,8	-11,4	-10,2	-10,0	-8,4
Guinée-Bissau	1,1	-2,6	3,5	-0,2	-5,5	5,3	2,3	1,6	-1,3	-0,2
Libéria	-34,9	-34,2	-33,4	-38,3	-13,7	-31,2	-57,8	-23,9	-41,6	-43,2
République Centrafricaine	-5,6	-2,2	-1,7	-6,5	-3,0	-6,2	-10,3	-7,7	-7,9	-8,3
São Tomé-et-Principe	-28,8	-14,5	-16,8	-10,3	-28,8	-38,1	-50,1	-32,2	-38,3	-39,7
Sierra Leone	-7,1	-4,8	-5,7	-7,0	-5,6	-5,5	-11,7	-8,4	-9,6	-9,0
Togo	-2,8	-4,2	-3,0	5,3	-3,0	-6,2	-7,4	-5,7	-6,9	-6,4
Zimbabwe	-13,9	-13,2	-10,1	-8,2	-24,0	-30,1	-23,5	-13,7
Afrique subsaharienne	1,0	-2,9	-1,5	-0,3	4,5	1,3	1,1	-1,9	-1,5	-1,9
Zimbabwe compris	1,6	-0,4	4,4	1,3	1,0	-2,1	-1,6	-2,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-0,7	-3,6	-2,8	-0,2	2,3	0,0	-2,9	-6,1	-5,5	-5,4
Pays importateurs de pétrole	-4,9	-1,8	-3,0	-3,6	-4,4	-6,0	-7,5	-5,2	-6,5	-7,2
Hors Afrique du Sud	-4,5	-2,8	-2,9	-3,8	-3,2	-4,5	-7,9	-6,5	-8,1	-7,7
Zone franc	-1,7	-4,9	-4,6	-1,2	0,1	-1,8	-1,0	-5,7	-5,3	-5,7
UEMOA	-5,0	-3,6	-4,1	-4,7	-3,7	-6,1	-6,2	-3,9	-5,2	-5,3
CEMAC	1,3	-6,4	-5,2	2,3	3,7	2,2	3,6	-7,6	-5,4	-6,1
CAE-5	-4,0	-2,5	-1,1	-1,9	-4,5	-5,5	-7,0	-7,0	-6,9	-6,8
SADC	-2,5	-1,7	-2,6	-1,7	-0,8	-3,0	-4,7	-4,9	-4,6	-5,5
Union douanière d'Afrique australe	-4,1	-0,5	-2,4	-2,6	-3,8	-5,6	-6,1	-4,0	-5,2	-6,7
COMESA	1,4	-2,5	-0,9	1,3	5,7	2,8	-2,0	-5,6	-4,0	-3,8
Pays à forte intensité de ressources	10,3	-4,4	2,0	6,3	18,9	12,6	11,8	3,5	5,4	5,1
Pétrolières	12,0	-6,1	2,5	7,2	21,5	14,7	14,0	4,3	6,9	6,5
Non pétrolières	2,3	0,9	0,6	2,7	6,7	2,2	-0,6	-0,4	-2,7	-2,9
Pays à faible intensité de ressources	-5,8	-2,2	-3,4	-4,4	-5,8	-7,0	-8,4	-5,8	-6,9	-7,7
Pays côtiers	-5,8	-1,8	-3,3	-4,0	-5,8	-7,5	-8,6	-5,4	-6,3	-7,1
Pays enclavés	-5,8	-4,1	-4,3	-6,9	-5,9	-4,2	-7,8	-7,7	-9,9	-10,2
IADM	-6,8	-5,6	-5,5	-6,6	-5,8	-6,7	-9,1	-7,2	-8,2	-7,7
Régime de taux de change fixe	-0,2	-3,1	-3,0	0,3	2,2	0,2	-0,7	-5,6	-6,2	-6,4
Régime de taux de change flottant	1,3	-2,9	-1,1	-0,5	5,0	1,6	1,5	-1,1	-0,5	-1,0

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Tableau AS19. Solde extérieur courant, hors dons (En pourcentage du PIB)										
Pays exportateurs de pétrole	11,9	-6,2	2,4	7,1	21,4	14,7	13,9	4,3	6,9	6,5
Hors Nigéria	6,8	-6,7	-2,5	7,9	13,8	9,0	5,7	-5,4	-0,6	-1,1
Angola	14,0	-5,9	3,4	16,7	25,6	16,2	7,8	-2,9	3,8	3,3
Cameroun	-1,7	-2,4	-3,5	-3,9	1,0	0,6	-2,5	-3,4	-5,1	-5,6
Congo, Rép. du	-2,9	2,2	-7,4	2,2	1,5	-8,8	-1,8	-12,7	-1,0	2,3
Gabon	18,1	10,2	11,9	23,5	15,8	18,2	21,3	11,6	2,1	2,2
Guinée équatoriale	-1,6	-33,9	-22,0	-6,5	7,1	4,3	9,1	-15,9	-4,5	-12,3
Nigéria	15,5	-5,9	5,6	6,5	26,4	18,7	20,4	11,6	12,4	12,0
Tchad	-12,5	-52,1	-20,5	-1,1	-11,9	-13,1	-16,0	-35,2	-31,3	-27,9
Pays à revenu intermédiaire	-4,2	-0,5	-2,4	-2,4	-3,9	-5,8	-6,5	-4,2	-5,1	-6,5
Hors Afrique du Sud	-4,4	-1,7	-4,1	-2,9	-1,6	-2,9	-10,3	-15,0	-14,9	-13,5
Afrique du Sud	-4,2	-0,4	-2,2	-2,3	-4,2	-6,1	-6,0	-2,8	-3,9	-5,6
Botswana	4,0	2,1	-1,8	8,6	9,5	6,5	-2,8	-12,1	-11,6	-9,6
Cap-Vert	-13,7	-17,3	-20,2	-8,0	-9,1	-12,9	-18,4	-21,6	-25,8	-25,2
Lesotho	-25,2	-30,5	-25,9	-29,9	-21,6	-26,0	-22,5	-33,9	-37,5	-29,8
Maurice	-6,8	1,4	-2,1	-5,3	-9,6	-5,9	-11,4	-8,0	-9,6	-9,0
Namibie	-3,3	-2,8	-2,8	-4,2	2,2	-2,0	-9,8	-15,5	-14,2	-13,9
Seychelles	-23,5	-1,0	-7,5	-22,3	-16,2	-21,8	-49,6	-27,0	-34,2	-30,4
Swaziland	-15,2	-3,6	-4,9	-17,5	-21,1	-13,2	-19,3	-27,9	-23,2	-20,9
Pays à faible revenu	-10,2	-8,8	-8,6	-9,8	-9,4	-10,6	-12,7	-10,7	-11,5	-10,7
Bénin	-9,4	-11,6	-10,4	-7,5	-7,5	-12,3	-9,4	-11,0	-9,8	-9,0
Burkina Faso	-13,7	-13,3	-14,1	-14,9	-12,0	-12,5	-15,1	-10,8	-12,0	-11,3
Éthiopie	-11,6	-8,8	-9,6	-12,4	-14,8	-10,6	-10,5	-9,9	-13,1	-14,5
Ghana	-14,6	-5,7	-8,9	-12,6	-13,0	-15,8	-22,7	-9,6	-17,1	-11,4
Kenya	-2,9	-0,6	0,1	-0,8	-2,8	-4,3	-6,9	-6,2	-6,7	-6,4
Madagascar	-13,9	-8,6	-13,0	-11,9	-10,1	-13,3	-21,3	-16,8	-13,3	-6,1
Malawi	-20,7	-16,8	-18,0	-25,2	-21,2	-16,8	-22,2	-17,4	-16,6	-14,1
Mali	-9,4	-8,9	-10,4	-10,7	-6,8	-9,6	-9,6	-12,0	-11,6	-11,3
Mozambique	-17,3	-22,2	-16,5	-17,2	-17,0	-16,0	-19,6	-18,9	-20,5	-20,9
Niger	-11,8	-10,3	-10,5	-12,2	-10,9	-9,9	-15,3	-23,3	-24,0	-23,0
Ouganda	-7,9	-12,0	-8,3	-9,5	-8,0	-7,6	-6,2	-8,1	-7,7	-7,9
Rwanda	-12,3	-13,1	-11,4	-11,3	-12,3	-11,9	-14,4	-17,2	-18,5	-16,5
Sénégal	-10,9	-7,9	-7,8	-9,1	-10,0	-12,8	-14,9	-9,4	-9,3	-9,4
Tanzanie	-10,2	-7,3	-6,8	-8,2	-11,2	-12,0	-13,0	-12,6	-11,0	-10,5
Zambie	-8,3	-16,0	-12,2	-10,3	-0,7	-9,2	-9,3	-5,6	-5,2	-5,4
États fragiles	-5,5	-2,2	-3,0	-5,1	-3,7	-6,2	-9,4	-7,2	-8,5	-9,3
Zimbabwe compris
Burundi	-32,2	-21,1	-25,8	-29,1	-36,3	-37,4	-32,6	-27,0	-28,3	-26,0
Comores	-8,8	-3,2	-4,7	-7,7	-7,6	-9,5	-14,4	-11,1	-10,6	-11,1
Congo, Rép. dém. du	-13,3	-6,3	-7,9	-15,8	-9,8	-8,6	-24,6	-24,6	-26,4	-26,5
Côte d'Ivoire	0,9	1,9	1,7	0,4	3,0	-1,5	1,0	5,1	4,3	2,4
Érythrée	-10,0	-9,2	-15,7	-9,0	-7,7	-9,2	-8,3	-7,6	-8,6	-1,2
Gambie	-16,1	-13,0	-14,7	-20,2	-14,7	-13,5	-17,3	-19,0	-19,3	-18,3
Guinée	-5,3	-0,8	-2,6	-0,5	-2,3	-9,0	-11,9	-10,6	-10,2	-8,5
Guinée-Bissau	-5,6	-6,0	-2,4	-4,1	-12,4	-5,0	-4,1	-6,4	-5,9	-5,4
Libéria	-185,6	-99,9	-183,6	-181,2	-199,6	-177,9	-185,7	-138,5	-148,6	-136,1
République Centrafricaine	-9,5	-4,9	-6,9	-8,6	-8,3	-9,8	-13,9	-11,6	-12,7	-11,4
São Tomé-et-Principe	-48,4	-36,4	-37,8	-39,5	-53,5	-48,3	-63,0	-46,7	-58,2	-55,1
Sierra Leone	-12,2	-10,8	-12,9	-13,9	-10,9	-9,0	-14,1	-13,0	-13,2	-12,4
Togo	-4,2	-4,8	-3,7	4,2	-4,4	-8,0	-8,9	-8,8	-9,6	-10,7
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	0,2	-3,9	-2,3	-1,0	3,7	0,5	0,2	-2,9	-2,2	-2,6
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,5	-6,4	-5,6	-3,1	-0,4	-2,8	-5,4	-9,0	-7,8	-7,4
Pays importateurs de pétrole	-6,1	-3,1	-4,1	-4,6	-5,5	-7,3	-8,9	-6,7	-7,5	-8,1
Hors Afrique du Sud	-8,4	-6,3	-6,7	-7,8	-7,2	-8,7	-11,8	-10,7	-11,5	-10,8
Zone franc	-2,8	-6,1	-5,6	-2,1	-0,9	-3,1	-2,2	-7,2	-6,3	-6,9
UEMOA	-6,5	-5,4	-5,6	-6,1	-5,0	-8,0	-8,0	-6,3	-6,7	-7,1
CEMAC	0,7	-7,0	-5,7	1,7	3,1	1,5	3,0	-8,2	-6,0	-6,7
CAE-5	-7,1	-5,8	-4,9	-6,0	-7,4	-8,1	-9,4	-9,5	-9,3	-8,9
SADC	-3,0	-2,3	-3,0	-2,0	-1,3	-3,5	-5,4	-5,5	-4,9	-5,7
Union douanière d'Afrique australe	-4,0	-0,5	-2,4	-2,2	-3,7	-5,7	-6,2	-3,9	-4,8	-6,2
COMESA	-1,7	-6,2	-4,4	-2,1	2,7	0,0	-4,6	-8,6	-6,4	-6,0
Pays à forte intensité de ressources	9,6	-5,1	1,3	5,6	18,1	11,8	11,0	2,7	5,0	4,7
Pétrolières	11,9	-6,2	2,4	7,1	21,4	14,7	13,9	4,3	6,9	6,5
Non pétrolières	-1,5	-1,6	-2,4	-0,7	2,7	-2,3	-4,9	-5,1	-5,2	-5,3
Pays à faible intensité de ressources	-6,7	-3,3	-4,3	-5,1	-6,5	-7,9	-9,5	-6,9	-7,8	-8,5
Pays côtiers	-5,7	-2,0	-3,3	-3,7	-5,5	-7,3	-8,5	-5,2	-6,1	-7,0
Pays enclavés	-12,3	-10,6	-10,7	-13,8	-12,5	-11,0	-13,8	-14,2	-15,5	-15,4
IADM	-10,3	-9,3	-9,3	-10,5	-9,2	-10,2	-12,4	-10,7	-11,6	-10,9
Régime de taux de change fixe	-2,9	-5,4	-5,4	-2,2	-0,6	-2,9	-3,5	-9,0	-8,1	-8,3
Régime de taux de change flottant	0,9	-3,5	-1,6	-0,8	4,7	1,2	1,0	-1,5	-0,9	-1,3

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

Tableau AS20. Dons officiels (En pourcentage du PIB)										
	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Hors Nigéria	0,2	0,6	0,2	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Angola	-0,2	0,7	0,0	0,1	-0,4	-0,4	-0,2	-0,4	-0,2	-0,2
Cameroun	0,5	0,6	0,2	0,5	0,6	0,8	0,7	0,7	0,8	0,7
Congo, Rép. du	0,2	0,3	0,1	0,0	0,0	0,3	0,6	0,2	0,5	0,6
Gabon	-0,3	-0,7	-0,7	-0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guinée équatoriale	0,1	0,6	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1
Nigéria	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Tchad	2,9	3,3	3,2	3,5	2,9	2,5	2,3	2,7	1,5	1,6
Pays à revenu intermédiaire	-0,1	0,0	-0,1	-0,3	-0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,4	-0,5
Hors Afrique du Sud	7,6	4,7	5,9	6,8	8,0	8,7	8,4	8,6	5,0	4,2
Afrique du Sud	-1,0	-0,6	-0,8	-1,1	-1,1	-1,0	-1,1	-1,2	-1,1	-1,1
Botswana	7,2	3,6	5,2	6,6	7,7	8,9	7,7	7,0	4,0	1,9
Cap-Vert	4,9	6,0	5,8	4,6	4,1	4,2	6,0	2,2	0,7	1,0
Lesotho	28,0	17,0	19,7	22,0	26,2	40,1	32,1	32,4	17,6	14,1
Maurice	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,9	-0,1	1,0	0,7
Namibie	10,8	8,9	9,7	8,9	11,6	11,1	12,5	13,3	7,6	8,9
Seychelles	2,5	1,2	1,6	2,6	2,4	1,0	4,8	3,9	1,7	1,6
Swaziland	13,1	8,0	9,3	13,5	13,7	13,9	15,2	21,7	10,4	8,5
Pays à faible revenu	3,4	3,5	3,6	3,7	3,2	3,3	3,0	3,1	3,1	2,8
Bénin	2,8	3,2	3,2	2,0	3,1	2,8	3,0	4,0	2,4	2,4
Burkina Faso	3,4	4,3	3,2	3,3	2,9	4,3	3,4	4,5	4,3	4,2
Éthiopie	5,7	7,5	5,6	6,1	5,7	6,1	4,9	4,9	5,3	5,2
Ghana	4,0	4,1	4,9	4,3	3,1	3,7	4,1	4,5	4,3	3,2
Kenya	0,1	0,4	0,0	0,0	0,3	0,2	-0,1	-0,1	-0,1	0,0
Madagascar	1,6	2,6	3,8	1,3	1,3	0,6	0,8	0,0	0,1	0,5
Malawi	11,5	5,4	7,0	9,8	13,3	15,1	12,3	9,5	15,6	13,1
Mali	2,0	2,6	2,0	2,1	2,7	1,8	1,7	2,3	2,3	2,1
Mozambique	6,4	4,9	5,9	5,7	6,3	6,3	7,7	6,9	6,9	7,7
Niger	2,6	2,8	3,2	3,3	2,3	2,2	2,1	1,0	1,3	2,4
Ouganda	5,5	7,3	8,4	8,0	4,6	3,7	3,0	3,3	2,4	1,8
Rwanda	10,6	10,6	13,3	12,3	8,0	9,7	9,5	10,0	11,2	10,7
Sénégal	1,0	1,8	1,7	1,4	0,6	1,0	0,5	0,7	0,6	0,4
Tanzanie	3,4	3,1	3,2	4,1	3,5	3,0	3,2	3,1	3,0	2,3
Zambie	1,9	1,1	0,8	1,8	1,9	2,6	2,2	2,3	1,7	1,5
États fragiles	2,8	2,4	2,1	2,3	2,9	3,1	3,7	4,8	2,8	3,0
Zimbabwe compris
Burundi	21,8	16,5	17,4	27,9	21,8	21,6	20,3	14,9	18,1	18,3
Comores	1,5	0,0	0,1	0,4	1,6	2,8	2,8	6,0	0,5	0,5
Congo, Rép. dém. du	6,9	7,3	5,5	5,4	7,7	7,0	8,8	11,4	6,4	5,7
Côte d'Ivoire	0,4	0,3	-0,1	-0,1	-0,2	0,8	1,4	2,2	0,1	0,9
Érythrée	6,9	18,8	15,1	9,3	4,1	3,1	2,8	2,6	6,5	4,4
Gambie	2,0	8,1	4,5	1,7	1,3	1,2	1,3	4,8	4,9	4,7
Guinée	0,1	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,2	0,4	0,4	0,2	0,1
Guinée-Bissau	6,7	3,4	5,9	3,9	6,9	10,3	6,4	8,0	4,7	5,1
Libéria	150,7	65,7	150,2	142,9	185,9	146,8	127,9	114,6	107,0	92,9
République Centrafricaine	3,9	2,7	5,2	2,0	5,3	3,5	3,6	3,8	4,7	3,1
São Tomé-et-Principe	19,6	21,8	21,0	29,2	24,8	10,2	12,8	14,6	19,9	15,4
Sierra Leone	5,1	6,0	7,2	7,0	5,3	3,5	2,5	4,5	3,5	3,5
Togo	1,3	0,6	0,8	1,2	1,4	1,7	1,6	3,1	2,7	4,3
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	0,8	1,0	0,8	0,7	0,7	0,8	0,9	0,9	0,7	0,6
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,7	2,8	2,8	2,8	2,6	2,7	2,5	2,8	2,2	2,0
Pays importateurs de pétrole	1,1	1,2	1,1	1,0	1,1	1,2	1,4	1,4	1,0	0,9
Hors Afrique du Sud	3,9	3,5	3,7	3,9	3,9	4,0	3,9	4,1	3,3	3,0
Zone franc	1,1	1,3	1,0	1,0	1,0	1,2	1,2	1,5	1,0	1,2
UEMOA	1,5	1,8	1,5	1,4	1,3	1,8	1,8	2,4	1,5	1,8
CEMAC	0,6	0,6	0,5	0,6	0,7	0,7	0,6	0,7	0,6	0,5
CAE-5	3,1	3,3	3,6	4,0	2,8	2,5	2,4	2,4	2,4	2,0
SADC	0,4	0,6	0,4	0,2	0,4	0,5	0,6	0,5	0,3	0,2
Union douanière d'Afrique australe	-0,1	0,0	-0,1	-0,4	-0,2	0,0	0,0	-0,2	-0,5	-0,5
COMESA	3,0	3,6	3,5	3,4	2,9	2,8	2,5	2,9	2,3	2,1
Pays à forte intensité de ressources	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7	0,8	0,4	0,4
Pétrolières	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Non pétrolières	3,8	2,5	3,0	3,4	3,9	4,4	4,2	4,7	2,5	2,4
Pays à faible intensité de ressources	0,8	1,1	0,8	0,7	0,7	0,8	1,0	1,0	0,8	0,8
Pays côtiers	-0,2	0,2	0,0	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2
Pays enclavés	6,4	6,5	6,3	6,8	6,5	6,6	5,9	6,3	5,6	5,1
IADM	3,5	3,6	3,7	3,8	3,3	3,5	3,2	3,4	3,4	3,1
Régime de taux de change fixe	2,7	2,2	2,4	2,5	2,7	3,0	2,7	3,2	1,9	1,9
Régime de taux de change flottant	0,3	0,6	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

Tableau AS21. Taux de change effectifs réels¹
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	133,0	108,5	113,3	126,5	137,0	137,9	150,5	149,0
Hors Nigéria	141,3	114,6	123,3	130,4	143,2	149,8	159,8	170,5
Angola	184,1	117,5	139,8	158,7	191,0	207,2	223,7	249,0
Cameroun	113,5	110,5	110,3	109,8	113,4	114,7	119,2	120,9
Congo, Rép. du	119,4	111,3	116,2	115,7	117,4	120,5	127,1	132,8
Gabon	104,9	104,8	104,8	103,8	100,5	105,6	109,9	110,9
Guinée équatoriale	154,4	134,4	143,7	147,7	150,8	158,7	171,0	173,4
Nigéria	128,2	105,0	107,7	124,3	133,3	130,7	144,8	136,0
Tchad	120,7	119,1	114,0	119,9	126,8	116,7	126,3	136,4
Pays à revenu intermédiaire	99,3	99,0	106,6	105,1	99,8	95,0	89,9	97,7
Hors Afrique du Sud	104,5	107,0	107,0	105,8	104,5	102,1	103,0	106,0
Afrique du Sud	98,3	97,6	106,2	104,7	98,8	93,7	87,9	96,2
Botswana	106,6	115,9	109,9	108,2	106,9	103,5	104,6	106,9
Cap-Vert	101,7	103,3	100,2	97,7	100,4	102,9	107,3	107,0
Lesotho	128,1	112,2	132,1	133,4	129,4	128,8	117,0	125,1
Maurice	91,5	94,3	91,9	88,5	87,9	89,0	100,4	99,5
Namibie	108,7	104,7	112,1	113,9	111,8	107,0	98,6	108,4
Seychelles	82,5	101,0	94,2	92,3	87,9	71,6	66,5	62,1
Swaziland	112,1	103,7	112,6	113,8	113,2	113,2	107,7	110,6
Pays à faible revenu	103,4	95,9	92,6	98,3	103,3	106,3	116,7	116,5
Bénin	122,5	115,2	117,8	120,6	122,0	123,0	129,1	129,9
Burkina Faso	115,7	112,2	111,3	114,9	115,1	114,4	122,6	122,7
Éthiopie	101,2	90,1	84,9	91,3	99,3	104,0	126,3	117,7
Ghana	110,6	100,9	99,4	109,8	116,4	115,8	111,4	103,3
Kenya	134,1	106,5	104,0	116,2	135,3	146,5	168,5	186,7
Madagascar	92,1	105,8	80,0	84,8	85,4	99,9	110,3	108,6
Malawi	73,4	81,9	71,9	73,9	73,3	72,6	75,1	81,8
Mali	110,4	110,0	106,5	109,9	108,6	109,0	117,8	119,9
Mozambique	88,3	79,9	83,6	86,2	87,3	87,1	97,3	94,2
Niger	113,1	108,2	108,6	113,4	110,6	110,7	121,9	125,8
Ouganda	88,6	81,8	84,5	88,8	88,0	90,0	91,9	90,1
Rwanda	77,1	72,6	69,5	75,2	79,0	79,2	82,6	93,3
Sénégal	108,7	106,6	106,5	105,4	105,2	110,8	115,6	113,6
Tanzanie	68,9	78,2	72,2	70,7	66,4	65,6	69,7	72,5
Zambie	154,6	103,1	106,3	133,2	177,3	164,6	191,3	163,3
États fragiles	85,4	85,7	83,9	82,3	83,7	87,2	89,8	91,6
Zimbabwe compris
Burundi	72,4	69,0	66,4	74,1	76,8	71,2	73,5	80,2
Comores	127,3	116,8	120,4	121,8	124,9	132,0	137,4	137,9
Congo, Rép. dém. du	31,2	31,8	30,0	29,5	32,9	31,9	31,6	32,6
Côte d'Ivoire	118,0	115,0	116,4	116,5	116,0	117,9	123,4	123,3
Érythrée	112,1	95,0	83,5	106,0	118,4	118,5	134,1	190,6
Gambie	56,6	51,8	51,1	54,3	54,2	59,4	63,8	57,3
Guinée	73,9	88,3	83,1	66,6	60,0	81,0	78,7	83,8
Guinée-Bissau	111,2	107,2	108,7	106,9	108,0	111,3	120,8	118,8
Libéria
République Centrafricaine	114,1	111,3	108,2	109,1	114,4	115,1	123,9	127,4
São Tomé-et-Principe	106,7	86,9	84,1	94,8	112,7	121,4	120,6	114,1
Sierra Leone	71,6	77,7	69,4	70,2	71,1	70,3	76,9	81,3
Togo	114,4	109,5	110,8	113,7	112,4	113,4	121,7	123,1
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	110,3	101,0	104,3	109,2	111,6	111,0	115,2	118,3
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	109,7	99,9	99,8	104,2	109,8	113,1	121,5	124,2
Pays importateurs de pétrole	100,9	97,8	100,5	101,9	101,1	99,9	101,0	105,7
Hors Afrique du Sud	100,4	95,5	92,8	96,5	100,1	102,5	110,4	111,0
Zone franc	116,4	112,2	112,8	114,0	115,0	116,7	123,5	125,3
UEMOA	115,0	111,6	111,9	113,4	113,0	114,8	121,8	122,1
CEMAC	118,0	112,8	113,8	114,7	117,1	118,8	125,4	128,7
CAE-5	96,0	89,4	86,8	91,7	95,8	98,8	107,1	113,2
SADC	102,6	97,7	103,7	104,6	103,7	101,3	99,8	107,3
Union douanière d'Afrique australe	99,4	99,0	106,9	105,5	100,0	95,1	89,5	97,6
COMESA	114,5	95,2	96,2	104,4	116,2	121,6	133,8	138,5
Pays à forte intensité de ressources	129,1	108,3	112,1	123,2	132,4	133,4	144,4	143,2
Pétrolières	133,0	108,5	113,3	126,5	137,0	137,9	150,5	149,0
Non pétrolières	112,9	108,2	107,6	109,5	113,4	115,0	118,9	119,0
Pays à faible intensité de ressources	99,3	96,4	99,4	100,7	99,5	98,0	98,9	103,9
Pays côtiers	100,9	98,8	103,3	103,8	101,2	98,8	97,3	104,0
Pays enclavés	90,8	85,4	83,3	87,2	90,6	92,0	100,8	100,1
IADM	100,0	95,6	92,5	96,6	99,6	101,3	109,8	108,1
Régime de taux de change fixe	115,1	112,1	112,7	113,7	114,2	114,9	119,8	122,1
Régime de taux de change flottant	108,9	98,3	102,2	107,9	110,7	109,8	113,8	117,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

¹Une augmentation indique une appréciation.

Tableau AS22. Taux de change effectifs nominaux¹
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	62,6	66,8	62,2	61,7	63,3	61,9	63,8	57,6
Hors Nigéria	54,6	56,6	54,1	52,8	54,7	55,4	56,2	55,9
Angola	8,9	10,8	9,0	8,4	9,2	9,1	9,1	9,1
Cameroun	111,8	108,6	110,6	110,1	110,3	113,0	115,3	113,7
Congo, Rép. du	118,1	112,7	116,4	116,2	115,8	118,7	123,4	122,3
Gabon	109,6	106,3	108,2	108,1	108,3	110,6	112,6	111,5
Guinée équatoriale	123,6	114,0	119,7	119,6	120,2	126,2	132,2	129,1
Nigéria	68,0	74,2	67,8	68,0	69,2	66,3	68,9	58,1
Tchad	115,3	109,3	113,0	112,8	113,3	116,8	120,5	118,4
Pays à revenu intermédiaire	85,2	87,1	94,5	93,8	88,4	80,5	68,8	69,9
Hors Afrique du Sud	85,4	97,5	94,5	90,1	84,1	79,9	78,4	76,9
Afrique du Sud	84,7	85,4	94,0	93,8	88,5	80,2	67,1	68,6
Botswana	84,6	107,7	96,9	89,4	81,0	77,7	78,2	77,7
Cap-Vert	109,6	107,9	109,3	108,8	108,8	109,9	111,1	109,4
Lesotho	97,5	92,0	105,8	106,4	100,1	94,6	80,8	80,2
Maurice	74,6	86,7	82,8	76,8	71,4	68,3	73,5	68,8
Namibie	88,4	89,6	93,8	95,0	91,0	85,2	77,0	79,3
Seychelles	80,9	100,5	92,6	92,5	92,0	73,7	53,7	37,4
Swaziland	93,5	93,5	99,3	97,5	94,7	91,1	84,7	85,4
Pays à faible revenu	77,8	85,4	79,4	79,0	78,3	76,6	75,8	69,7
Bénin	117,9	112,1	116,9	116,4	116,1	119,1	121,1	118,7
Burkina Faso	120,0	114,3	117,5	117,9	118,7	121,7	124,1	123,5
Éthiopie	79,5	90,3	84,8	84,0	83,3	76,4	69,0	59,5
Ghana	45,6	55,2	49,4	48,6	47,6	44,0	38,2	29,9
Kenya	93,5	97,5	87,7	91,4	96,0	98,1	94,4	88,9
Madagascar	59,3	92,8	63,8	57,9	54,0	58,7	61,9	56,5
Malawi	40,5	59,0	47,2	42,8	38,2	36,5	37,6	38,9
Mali	113,4	109,2	111,7	111,2	111,5	114,3	118,4	118,7
Mozambique	55,9	62,6	59,2	58,2	53,3	51,5	57,2	55,0
Niger	116,0	111,4	114,5	114,0	114,0	116,9	120,7	120,3
Ouganda	82,8	80,7	83,7	84,1	81,6	82,6	82,3	73,7
Rwanda	61,6	69,5	61,3	63,0	63,5	60,9	59,3	62,9
Sénégal	112,8	109,1	111,3	111,2	111,4	113,5	116,8	116,5
Tanzanie	59,4	73,8	65,8	63,0	57,0	54,7	56,7	53,7
Zambie	67,7	64,0	57,0	61,2	77,1	67,5	75,8	58,6
États fragiles	58,7	68,8	65,5	59,6	57,4	56,6	54,6	50,8
Zimbabwe compris
Burundi	55,3	61,4	56,8	57,9	60,5	53,9	47,4	48,3
Comores	117,8	112,3	113,1	113,4	115,3	120,2	127,2	126,1
Congo, Rép. dém. du	2,5	3,6	3,2	2,6	2,7	2,2	2,0	1,4
Côte d'Ivoire	115,1	112,2	114,7	113,6	113,1	115,6	118,5	117,8
Érythrée	49,1	62,9	45,4	52,4	51,6	48,6	47,5	50,7
Gambie	40,7	42,3	37,4	39,1	39,3	42,2	45,7	39,6
Guinée	39,7	80,2	66,8	42,1	28,9	32,5	28,0	28,9
Guinée-Bissau	116,9	112,0	116,0	115,2	115,4	117,3	120,6	120,5
Libéria	54,5	61,2	60,6	58,1	56,5	50,5	46,6	45,7
République Centrafricaine	109,2	106,3	107,9	107,9	108,1	110,1	112,1	111,3
São Tomé-et-Principe	58,4	72,6	63,5	62,6	62,2	58,2	45,2	36,9
Sierra Leone	56,0	78,4	62,6	57,6	56,5	52,2	51,1	48,2
Togo	122,4	115,7	120,4	120,0	119,8	123,5	128,4	129,7
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	75,4	79,9	79,0	78,0	76,7	73,2	69,8	66,2
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	70,1	76,6	72,3	70,5	70,1	69,1	68,7	65,0
Pays importateurs de pétrole	81,2	86,0	87,4	86,2	82,9	78,2	71,5	69,4
Hors Afrique du Sud	75,3	83,9	78,7	76,8	75,2	73,4	72,3	67,1
Zone franc	115,1	110,6	113,5	113,1	113,2	116,2	119,5	118,3
UEMOA	115,9	111,7	114,6	114,1	114,1	116,8	120,0	119,4
CEMAC	114,2	109,3	112,3	112,0	112,2	115,5	118,8	117,1
CAE-5	77,1	83,9	77,8	78,2	76,9	76,4	75,9	71,5
SADC	67,5	71,9	73,6	72,1	69,3	64,3	58,1	57,8
Union douanière d'Afrique australe	85,3	86,9	94,6	94,1	88,7	80,7	68,4	69,8
COMESA	50,5	57,2	51,6	50,4	51,7	50,1	48,8	45,3
Pays à forte intensité de ressources	67,0	72,2	67,4	66,3	67,5	66,1	67,7	61,8
Pétrolières	62,6	66,8	62,2	61,7	63,3	61,9	63,8	57,6
Non pétrolières	85,7	96,2	91,2	86,7	84,8	82,9	83,1	79,9
Pays à faible intensité de ressources	80,5	84,6	86,7	85,8	82,5	77,4	70,1	68,1
Pays côtiers	83,0	86,5	89,9	89,3	85,2	79,6	70,9	70,2
Pays enclavés	69,1	75,3	72,9	71,1	70,2	67,2	64,2	58,5
IADM	78,7	86,1	81,2	80,1	78,7	76,9	76,6	70,7
Régime de taux de change fixe	110,0	108,9	110,7	109,7	108,5	109,8	111,4	110,4
Régime de taux de change flottant	68,3	73,6	72,2	71,3	70,0	65,9	62,0	58,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

¹Une augmentation indique une appréciation.

Tableau AS23. Dette extérieure envers les créanciers publics (En pourcentage du PIB)										
	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	17,0	49,1	41,4	21,6	8,1	8,1	5,8	7,4	5,7	5,5
Hors Nigéria	23,7	55,3	46,1	29,2	17,1	15,9	10,4	13,7	10,2	9,8
Angola	17,6	44,3	33,3	23,8	12,1	9,9	9,0	13,6	11,6	10,3
Cameroun	18,5	44,9	42,0	35,5	5,4	5,0	4,6	4,4	6,8	8,6
Congo, Rép. du	88,1	176,2	176,5	76,1	62,2	81,9	43,9	47,5	11,6	11,7
Gabon	28,1	58,3	40,4	29,5	33,9	28,5	8,5	11,3	10,8	12,8
Guinée équatoriale	2,5	10,4	6,1	3,0	1,6	1,1	0,6	1,0	0,7	0,6
Nigéria	12,3	45,2	38,4	16,4	2,1	2,4	2,2	2,6	2,3	2,3
Tchad	27,6	50,5	37,1	27,6	28,6	25,1	19,4	25,1	19,5	17,1
Pays à revenu intermédiaire	3,0	4,4	3,4	3,0	2,9	2,7	2,8	3,2	3,6	3,8
Hors Afrique du Sud	10,8	14,3	12,3	11,3	10,5	10,4	9,8	14,5	15,7	17,8
Afrique du Sud	2,0	3,0	2,3	2,0	1,9	1,8	1,8	1,8	2,2	2,1
Botswana	3,5	5,5	4,4	3,9	3,3	3,0	2,7	11,9	15,8	17,3
Cap-Vert	47,1	60,7	58,1	49,5	48,5	42,0	37,3	46,3	55,1	62,8
Lesotho	50,2	66,8	54,2	50,0	50,0	54,1	42,6	42,6	39,4	39,1
Maurice	12,3	16,5	13,5	13,1	12,0	10,6	12,0	12,5	10,7	14,6
Namibie	4,7	4,9	5,1	4,4	4,5	5,1	4,2	8,2	9,1	10,1
Seychelles	29,8	28,6	32,5	36,7	23,4	25,0	31,7	29,5	23,0	25,2
Swaziland	13,0	17,5	16,4	12,5	12,0	12,5	11,8	12,9	13,4	14,5
Pays à faible revenu	33,5	66,6	58,9	48,2	26,4	17,2	16,9	20,1	22,4	23,7
Bénin	22,1	36,6	33,8	37,0	11,5	12,6	15,5	15,1	17,3	18,2
Burkina Faso	28,9	42,2	43,5	38,7	20,0	19,7	22,6	27,2	28,5	30,3
Éthiopie	35,8	83,4	72,4	48,2	36,7	11,3	10,6	13,5	19,0	24,8
Ghana	39,4	98,9	72,6	59,1	17,1	23,9	24,2	32,3	34,5	29,4
Kenya	26,2	36,0	35,5	28,9	24,4	21,4	20,5	21,2	22,0	21,2
Madagascar	45,0	83,0	76,6	69,8	29,5	25,4	23,7	30,0	32,3	33,7
Malawi	53,6	121,0	112,6	108,3	14,4	15,6	17,4	19,7	22,1	22,1
Mali	32,2	49,2	48,4	46,9	22,5	22,0	21,3	23,9	25,3	26,1
Mozambique	47,3	83,5	77,5	70,7	45,5	21,4	21,4	27,8	32,6	39,9
Niger	31,2	69,9	58,8	51,6	15,8	15,9	13,9	16,3	17,1	19,2
Ouganda	34,7	63,7	56,3	47,9	44,8	12,3	12,2	14,6	15,5	16,6
Rwanda	36,8	85,2	80,2	58,3	15,6	15,3	14,4	13,9	14,5	13,4
Sénégal	28,4	54,0	46,3	40,2	18,5	19,0	18,2	25,1	25,3	25,7
Tanzanie	30,5	44,6	43,1	41,0	41,4	12,7	14,3	17,8	21,5	23,6
Zambie	39,3	156,5	115,9	57,5	5,0	9,6	8,7	12,9	13,1	14,2
États fragiles	81,2	102,2	93,4	88,3	83,3	79,2	61,9	58,2	53,6	48,6
Zimbabwe compris	76,5	83,5	80,3	65,6	61,7	56,6	51,6
Burundi	165,1	224,0	207,3	182,0	159,6	150,5	126,0	26,4	28,7	29,8
Comores	66,8	90,5	81,6	67,7	73,4	61,2	50,2	50,8	44,3	41,0
Congo, Rép. dém. du	134,2	184,7	163,7	152,9	122,6	134,6	97,5	101,5	100,6	87,0
Côte d'Ivoire	54,7	66,0	61,8	55,4	59,2	53,7	43,6	41,0	40,5	37,7
Érythrée	59,8	62,3	54,0	65,7	59,3	58,0	61,9	47,8	40,8	34,8
Gambie	100,1	139,1	146,5	134,6	133,1	46,0	40,0	44,9	42,5	41,0
Guinée	90,0	97,4	87,8	107,6	108,6	77,6	68,3	68,6	68,0	63,8
Guinée-Bissau	161,4	212,7	190,9	173,8	171,4	148,8	122,1	125,1	28,3	21,4
Libéria	730,8	1083,9	988,2	876,5	773,5	590,0	425,8	192,6	13,6	14,0
République centrafricaine	67,3	104,2	80,6	75,2	69,9	58,0	52,7	12,4	13,5	13,8
São Tomé-et-Principe	204,1	325,5	303,0	282,8	258,8	105,9	70,1	34,6	34,4	33,9
Sierra Leone	82,1	156,5	158,9	122,0	93,4	17,6	18,6	25,2	28,1	27,6
Togo	34,9	9,6	9,2	10,3	10,9	83,4	60,7	63,7	7,7	6,9
Zimbabwe	96,3	85,7	90,8	112,3	100,1	86,4	81,6
Afrique subsaharienne	17,4	36,0	30,0	21,9	13,3	11,5	10,1	11,6	10,9	11,0
Zimbabwe compris	12,1	13,8	11,9	10,5	11,2	11,3	11,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	33,8	62,9	54,6	43,5	28,7	23,5	19,0	22,0	21,1	21,0
Pays importateurs de pétrole	18,0	31,4	25,7	22,1	16,0	13,4	13,0	13,8	14,0	14,4
Hors Afrique du Sud	38,5	65,2	57,6	49,6	34,2	27,3	23,9	25,8	26,7	27,0
Zone franc	34,1	58,6	52,4	40,5	28,2	28,5	21,0	23,0	18,4	18,4
UEMOA	39,3	55,6	51,2	46,9	33,9	34,6	30,0	31,6	28,5	28,1
CEMAC	29,3	62,3	53,8	34,1	22,8	22,8	13,1	13,8	8,6	9,2
CAE-5	32,1	49,6	47,4	40,9	35,1	18,9	18,4	18,5	20,1	20,6
SADC	10,9	20,0	15,7	13,5	9,3	8,0	7,8	9,1	9,3	9,3
Union douanière d'Afrique australe	2,5	3,6	2,9	2,5	2,4	2,3	2,2	2,7	3,1	3,2
COMESA	33,1	67,2	57,1	43,7	26,7	20,8	17,1	20,0	20,2	19,7
Pays à forte intensité de ressources	20,3	52,0	43,7	25,5	12,2	11,4	8,5	10,6	8,9	8,5
Pétrolières	17,0	49,1	41,4	21,6	8,1	8,1	5,8	7,4	5,7	5,5
Non pétrolières	35,2	60,9	51,6	41,6	31,6	27,7	23,5	26,3	26,2	25,6
Pays à faible intensité de ressources	15,9	27,5	22,4	19,8	14,1	11,6	11,5	12,2	12,5	13,0
Pays côtiers	9,8	17,2	13,4	12,1	8,5	7,2	7,8	8,8	8,7	9,1
Pays enclavés	50,2	87,1	77,6	65,7	45,5	34,4	27,7	26,6	29,7	30,4
IADM	33,1	69,4	61,1	50,3	24,6	14,8	14,8	18,2	20,8	22,5
PPTTE	42,7	76,8	67,7	57,6	36,6	27,7	23,8	25,8	27,4	27,7
Initiative PPTTE (pays ayant atteint le point d'achèvement)	33,1	69,4	61,1	50,3	24,6	14,8	14,8	18,2	20,8	22,5
Régime de taux de change fixe	29,5	49,5	43,9	34,6	24,8	25,2	19,1	21,7	18,3	18,5
Régime de taux de change flottant	14,5	32,6	26,6	18,9	10,8	8,4	8,0	9,3	9,4	9,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

Tableau AS24. Termes de l'échange (Indice, 2000 = 100)										
	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	138,7	94,2	104,0	129,7	142,4	145,6	171,7	128,5	151,5	153,8
Hors Nigéria	147,4	95,0	102,2	129,1	151,8	161,8	192,1	133,4	161,1	164,4
Angola	147,5	80,8	97,6	126,4	152,2	159,5	201,8	119,3	156,1	160,1
Cameroun	136,0	102,1	99,9	119,7	140,0	161,9	158,5	135,5	148,1	135,2
Congo, Rép. du	141,9	106,0	106,9	130,9	149,0	156,1	166,6	126,4	130,3	145,3
Gabon	135,7	98,4	106,5	127,6	137,1	143,9	163,4	126,3	144,7	145,7
Guinée équatoriale	150,0	92,0	102,0	136,2	158,3	162,6	191,0	167,0	164,6	175,3
Nigéria	132,7	93,7	105,0	129,9	136,0	134,7	158,0	124,7	144,5	146,0
Tchad	142,7	106,9	91,2	120,2	146,2	156,0	199,7	134,1	171,7	178,6
Pays à revenu intermédiaire	108,9	102,3	104,0	106,0	109,7	111,8	113,1	110,5	112,4	112,3
Hors Afrique du Sud	106,7	103,4	105,3	106,8	107,7	109,3	104,6	102,3	103,7	102,3
Afrique du Sud	109,1	102,0	103,7	105,7	109,8	111,9	114,2	111,4	113,8	113,5
Botswana	99,3	99,5	99,7	99,7	99,6	99,2	98,3	100,0	92,1	91,3
Cap-Vert	122,4	96,3	105,5	125,5	127,7	125,1	128,2	111,8	118,9	117,6
Lesotho	130,2	115,0	118,4	121,0	127,1	134,6	149,8	157,4	158,9	172,3
Maurice	90,6	106,9	103,3	94,2	88,9	88,3	78,1	76,7	77,5	80,3
Namibie	104,5	96,6	95,7	104,3	109,1	112,2	101,2	95,1	97,0	98,6
Seychelles	197,7	150,0	222,0	188,2	198,5	212,1	167,4	193,8	176,0	187,2
Swaziland	129,2	98,6	109,8	119,6	126,0	136,2	154,2	140,2	142,1	143,4
Pays à faible revenu	91,0	90,4	88,1	84,9	92,3	92,6	97,1	102,0	105,0	108,1
Bénin	119,0	97,4	118,0	105,2	134,5	87,4	149,8	157,1	163,9	168,6
Burkina Faso	86,9	118,6	102,3	75,5	85,9	86,9	84,1	89,2	86,4	84,5
Éthiopie	80,9	81,6	71,9	76,7	83,1	84,7	87,9	93,6	104,4	102,9
Ghana	110,7	127,2	108,0	100,6	105,0	117,0	123,2	158,0	158,1	214,1
Kenya	69,3	84,0	78,2	72,6	68,9	63,7	63,3	69,3	64,2	61,3
Madagascar	87,7	103,5	99,1	101,6	102,0	69,3	66,5	68,8	66,4	66,3
Malawi	81,1	77,0	84,4	82,3	80,2	77,7	81,2	95,5	88,7	75,4
Mali	98,5	96,3	96,4	80,8	95,1	99,7	120,4	131,3	136,1	147,3
Mozambique	120,9	92,0	101,0	106,5	135,6	141,3	119,8	109,6	111,2	124,6
Niger	124,6	104,1	100,8	105,7	111,2	138,5	166,9	176,2	175,6	174,7
Ouganda	75,1	75,8	74,0	71,6	73,3	78,4	78,3	84,2	90,7	87,3
Rwanda	104,1	75,7	87,2	94,5	99,7	120,5	118,8	107,2	106,7	102,4
Sénégal	107,0	100,0	97,5	96,3	110,1	101,7	129,6	118,9	124,9	127,2
Tanzanie	52,6	65,3	59,3	53,9	47,3	51,5	51,2	51,4	55,6	54,2
Zambie	184,3	98,1	127,8	140,8	215,5	229,0	208,3	187,4	203,4	213,2
États fragiles	113,3	122,5	107,6	108,3	113,1	115,3	122,3	118,6	129,9	129,7
Zimbabwe compris
Burundi	99,5	78,4	100,4	111,4	108,1	87,3	90,5	98,4	72,6	64,8
Comores	93,9	303,1	190,1	100,2	82,1	61,1	36,0	59,9	58,7	57,2
Congo, Rép. dém. du	161,3	124,4	133,1	153,1	166,2	185,0	169,3	124,6	162,2	166,4
Côte d'Ivoire	108,6	135,5	104,5	96,0	103,6	107,7	131,1	132,9	133,6	133,5
Érythrée	71,7	83,4	61,9	73,3	71,7	90,8	60,9	63,1	47,7	456,9
Gambie	102,8	118,9	140,6	96,9	111,8	89,6	75,0	82,9	81,2	74,6
Guinée	84,6	98,3	87,7	85,8	90,5	87,1	72,0	78,4	78,5	78,3
Guinée-Bissau	60,3	72,8	78,0	70,8	52,6	48,6	51,4	44,5	45,8	46,3
Libéria	107,0	116,0	98,0	103,1	142,8	111,3
République Centrafricaine	58,4	75,2	67,4	63,7	61,6	55,3	43,7	50,6	47,1	46,6
São Tomé-et-Principe	51,7	72,0	54,0	57,1	53,2	45,3	49,1	48,2	56,8	56,7
Sierra Leone	87,9	100,4	95,7	90,8	85,0	83,4	84,4	87,2	94,9	93,7
Togo	115,0	115,7	94,8	138,1	117,5	105,6	119,2	117,5	169,1	161,7
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	115,0	99,0	101,4	109,3	116,6	118,6	129,1	118,0	127,9	129,4
Zimbabwe compris
Hors Afrique du Sud et Nigéria	112,2	98,2	97,5	103,7	114,3	117,4	128,3	118,5	129,5	132,3
Pays importateurs de pétrole	104,4	100,5	99,9	100,1	105,3	106,7	109,9	110,1	113,1	114,2
Hors Afrique du Sud	98,4	98,7	95,1	93,2	99,4	100,2	104,0	106,9	110,6	113,1
Zone franc	126,8	110,2	104,9	113,6	128,4	132,7	154,2	141,9	150,4	152,4
UEMOA	112,4	117,8	106,9	99,6	110,8	109,2	135,3	137,4	142,1	143,9
CEMAC	137,9	100,6	100,8	124,3	142,5	153,6	168,1	137,8	149,5	151,5
CAE-5	67,5	76,4	72,6	68,4	65,0	65,9	65,6	69,0	69,4	66,7
SADC	111,8	98,7	101,9	106,3	113,5	116,1	121,6	111,2	119,4	120,1
Union douanière d'Afrique australe	108,9	101,9	103,5	105,7	109,7	111,8	113,7	111,0	112,9	112,7
COMESA	113,6	92,2	96,7	105,6	117,5	119,1	129,0	113,7	129,2	129,3
Pays à forte intensité de ressources	136,5	99,2	105,8	126,9	140,4	143,5	166,0	131,0	151,1	153,2
Pétrolières	138,7	94,2	104,0	129,7	142,4	145,6	171,7	128,5	151,5	153,8
Non pétrolières	117,8	113,2	106,7	106,5	121,9	125,0	128,8	126,9	128,6	130,0
Pays à faible intensité de ressources	102,3	98,5	98,6	98,9	102,8	104,1	107,1	107,5	110,7	111,7
Pays côtiers	102,9	99,5	99,8	100,3	103,6	103,9	106,9	106,8	108,8	110,3
Pays enclavés	99,5	94,0	92,5	92,3	99,1	105,1	108,4	111,1	119,6	118,3
IADM	100,6	92,9	91,3	91,5	102,5	106,3	111,5	113,8	119,9	123,4
Régime de taux de change fixe	124,0	109,0	105,6	113,3	125,6	129,3	146,1	136,3	142,5	144,2
Régime de taux de change flottant	112,7	96,5	100,2	108,1	114,4	115,9	125,1	113,8	124,3	125,7

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).

Tableau AS25. Réserves (Mois d'importations de biens et de services)										
	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays exportateurs de pétrole	8,1	2,3	4,9	6,6	10,8	9,7	8,4	8,5	7,8	8,3
Hors Nigéria	4,4	1,2	1,9	3,0	5,9	5,5	5,5	5,5	5,7	6,5
Angola	4,1	0,9	1,6	2,5	6,3	5,1	5,0	5,1	4,9	5,5
Cameroun	3,8	2,4	2,6	2,6	4,1	5,1	4,6	6,3	5,2	5,0
Congo, Rép. du	4,7	0,2	0,7	3,1	5,8	5,8	8,3	9,9	13,6	19,4
Gabon	4,1	1,3	2,3	3,3	4,4	4,5	6,1	6,8	4,4	5,2
Guinée équatoriale	8,8	1,3	3,9	7,0	11,6	12,1	9,1	5,2	8,7	6,9
Nigéria	12,1	3,1	7,6	9,9	16,1	14,3	12,5	12,5	10,7	10,7
Tchad	2,2	1,3	1,0	0,9	2,3	3,1	3,8	1,5	1,4	1,9
Pays à revenu intermédiaire	4,1	3,3	3,6	3,9	4,1	4,5	4,2	5,6	4,9	4,5
Hors Afrique du Sud	7,7	8,4	7,1	6,9	8,0	9,0	7,5	8,3	7,5	7,3
Afrique du Sud	3,3	1,9	2,7	3,3	3,3	3,7	3,5	4,9	4,2	3,8
Botswana	22,6	23,0	18,5	21,1	27,7	26,3	19,6	19,9	18,9	17,7
Cap-Vert	3,1	2,0	2,6	3,2	3,8	3,3	2,7	2,8	2,7	2,6
Lesotho	5,6	5,2	4,3	4,4	5,4	6,6	7,3	7,7	5,6	5,2
Maurice	4,0	6,1	5,4	3,9	3,2	4,1	3,3	5,4	4,9	4,9
Namibie	2,3	2,0	1,6	1,4	1,8	3,0	3,5	3,8	3,6	3,7
Seychelles	0,8	1,4	0,6	0,8	1,4	0,5	0,5	2,0	1,9	2,4
Swaziland	2,6	2,2	1,9	1,3	2,0	4,0	4,0	4,1	3,2	2,4
Pays à faible revenu	4,0	5,3	4,9	3,9	4,0	4,3	3,1	4,1	4,0	4,2
Bénin	8,2	9,1	7,1	8,0	9,8	8,3	7,7	7,8	7,7	7,6
Burkina Faso	5,4	9,7	6,5	3,8	4,5	7,4	5,1	7,8	6,1	5,7
Éthiopie	2,8	4,9	5,7	2,9	1,9	2,5	1,3	1,6	1,8	1,8
Ghana	2,9	3,9	3,7	3,2	3,0	3,0	1,5	2,9	2,6	2,9
Kenya	3,4	4,2	3,4	3,2	3,7	4,1	2,8	4,0	4,9	5,2
Madagascar	2,8	2,8	2,9	2,8	3,1	3,0	2,5	3,0	2,6	3,3
Malawi	1,4	1,6	1,4	1,4	1,2	1,8	0,9	0,5	1,6	2,5
Mali	5,2	7,8	6,3	5,6	5,4	5,1	3,7	5,6	4,8	4,3
Mozambique	4,6	5,1	5,7	4,4	4,1	4,7	4,1	5,1	5,3	6,8
Niger	4,1	4,6	3,6	2,9	4,1	5,6	4,3	3,3	3,0	3,3
Ouganda	7,9	7,7	8,9	7,3	8,1	9,2	6,0	6,1	5,8	5,8
Rwanda	6,8	6,0	7,3	7,6	6,8	7,0	5,1	6,0	5,0	4,9
Sénégal	3,9	5,0	5,2	3,9	4,0	3,7	2,7	4,3	4,0	3,9
Tanzanie	6,5	10,1	9,2	6,4	5,8	6,1	4,8	4,6	5,1	4,9
Zambie	1,9	1,3	1,1	1,5	2,2	2,5	2,1	5,1	4,3	4,1
États fragiles	2,5	2,9	3,1	2,1	2,6	2,5	2,0	3,5	3,0	3,0
Zimbabwe compris	2,0	2,3	1,8	3,1	2,7	2,7
Burundi	4,2	4,9	3,5	3,7	3,5	4,5	5,7	7,6	6,5	6,5
Comores	7,5	11,2	10,4	7,4	7,2	7,3	5,3	6,9	6,7	6,5
Congo, Rép. dém. du	0,5	0,7	1,3	0,5	0,5	0,3	0,1	1,7	1,6	1,6
Côte d'Ivoire	3,0	3,3	3,3	2,2	2,9	3,6	3,0	3,9	3,6	3,9
Érythrée	1,0	0,5	0,6	0,6	0,7	1,1	1,9	3,2	4,0	5,2
Gambie	4,1	3,6	3,6	3,8	4,7	5,1	3,4	5,2	4,6	4,2
Guinée	1,3	1,9	1,5	1,6	1,4	1,1	1,0	3,1	1,7	1,3
Guinée-Bissau	7,1	3,6	7,1	7,0	6,6	8,0	6,8	6,6	6,5	6,4
Libéria	0,5	0,4	0,2	0,3	0,5	0,8	0,9	2,4	2,2	2,1
République Centrafricaine	4,6	7,8	6,9	6,0	4,7	2,5	3,1	5,6	5,2	5,3
São Tomé-et-Principe	4,9	5,7	4,2	5,3	4,6	5,1	5,1	5,4	4,0	7,4
Sierra Leone	4,7	2,0	4,1	4,5	4,8	5,4	4,4	7,0	5,3	4,8
Togo	4,3	3,0	4,2	2,7	5,2	4,5	4,8	5,9	4,4	3,6
Zimbabwe ¹	0,2	0,3	0,0	1,0	0,3	0,4
Afrique subsaharienne	5,2	3,3	4,2	4,7	5,9	6,0	5,2	6,0	5,6	5,6
Zimbabwe compris	5,6	5,9	5,2	5,9	5,5	5,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,5	4,3	4,2	3,9	4,9	5,1	4,3	5,0	4,9	5,2
Pays importateurs de pétrole	3,9	3,8	3,9	3,8	3,9	4,3	3,6	4,8	4,3	4,2
Hors Afrique du Sud	4,5	5,5	5,1	4,2	4,5	4,8	3,7	4,7	4,4	4,5
Zone franc	4,5	3,4	3,5	3,5	4,9	5,3	5,1	5,4	5,6	6,1
UEMOA	5,9	7,6	6,2	5,5	5,8	6,2	5,7	7,4
CEMAC	4,7	1,5	2,3	3,5	5,5	6,0	6,3	5,9	6,7	7,8
CAE-5	5,2	6,6	6,1	5,0	5,1	5,7	4,1	4,8	5,2	5,2
SADC	4,0	3,1	3,5	3,7	4,2	4,4	4,1	5,2	4,6	4,6
Union douanière d'Afrique australe	4,1	3,1	3,5	4,0	4,1	4,6	4,3	5,7	4,9	4,5
COMESA	3,4	2,9	3,0	2,7	3,9	3,9	3,5	4,1	4,0	4,3
Pays à forte intensité de ressources	7,8	3,3	5,2	6,5	10,0	9,2	8,0	8,2	7,6	7,9
Pétrolières	8,1	2,3	4,9	6,6	10,8	9,7	8,4	8,5	7,8	8,3
Non pétrolières	6,6	7,0	6,1	5,9	7,1	7,6	6,2	7,4	6,6	6,4
Pays à faible intensité de ressources	3,5	3,3	3,6	3,5	3,5	3,8	3,2	4,4	4,0	3,9
Pays côtiers	3,5	3,0	3,4	3,5	3,5	3,8	3,3	4,6	4,2	4,1
Pays enclavés	3,6	4,9	4,6	3,3	3,4	3,9	2,8	3,7	3,4	3,2
IADM	4,1	5,1	4,9	3,9	4,0	4,4	3,3	4,3	4,0	4,1
Régime de taux de change fixe	5,6	5,0	4,7	4,7	6,1	6,6	6,0	6,3	6,2	6,5
Régime de taux de change flottant	5,1	2,8	4,1	4,7	5,8	5,8	5,1	5,9	5,4	5,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).¹Suite à l'institution du système à plusieurs monnaies, les réserves de change brutes du Zimbabwe sont indiquées nettes des comptes courants des banques/RTBR et des réserves obligatoires statutaires.

Tableau SA26. Dette publique (Administrations publiques; pourcentage du PIB)								
	2004-08	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	28,5	67,1	55,4	34,9	17,3	18,2	17,0	21,3
Hors Nigéria	36,3	72,5	59,9	44,8	25,9	26,1	24,8	30,7
Angola	33,2	74,5	47,8	37,6	21,7	25,9	33,0	41,6
Cameroun	30,1	60,3	61,4	51,8	15,7	11,9	9,5	9,6
Congo, Rép. du	104,7	204,4	198,7	108,3	81,6	83,3	51,5	59,7
Gabon	45,6	64,4	65,9	56,8	41,4	43,1	20,8	26,1
Guinée équatoriale	2,5	10,4	6,2	3,0	1,6	1,1	0,7	5,1
Nigéria	23,5	63,9	52,7	28,6	11,8	12,8	11,6	15,1
Tchad	28,9	42,7	31,7	34,0	29,2	25,0	24,6	30,3
Pays à revenu intermédiaire	31,4	36,7	35,4	34,2	32,2	28,1	27,1	31,7
Hors Afrique du Sud	28,9	35,5	32,1	31,3	29,0	26,6	25,5	33,6
Afrique du Sud	31,7	36,9	35,9	34,6	32,6	28,3	27,3	31,5
Botswana	6,8	11,2	9,9	7,4	5,6	5,2	5,7	20,2
Cap-Vert	78,8	88,7	92,5	93,4	80,6	65,5	62,2	66,6
Lesotho	62,6	80,0	61,4	64,0	64,9	64,4	58,2	45,8
Maurice	51,1	61,0	53,3	55,3	52,6	49,0	45,5	51,2
Namibie	23,5	25,8	28,1	27,2	24,7	19,9	17,8	24,6
Seychelles	142,1	153,5	159,6	147,1	139,5	129,8	134,7	131,3
Swaziland	17,6	19,2	19,6	17,4	17,1	16,2	17,6	18,7
Pays à faible revenu	51,1	87,9	76,6	67,8	43,7	34,0	33,2	33,8
Bénin	28,0	37,2	35,1	42,9	15,3	21,5	25,0	26,7
Burkina Faso	31,6	44,6	45,8	44,1	21,7	21,9	24,4	27,9
Éthiopie	63,0	123,2	105,7	74,4	67,2	36,9	30,6	25,6
Ghana	64,4	120,8	93,8	77,5	42,0	51,2	57,6	60,4
Kenya	51,3	55,3	60,4	55,8	50,5	47,0	42,7	44,7
Madagascar	55,2	99,6	90,0	81,1	40,1	34,6	30,3	35,2
Malawi	74,5	152,6	131,6	133,1	29,4	33,9	44,3	47,2
Mali	34,1	50,4	49,2	55,2	20,4	21,9	24,0	24,0
Mozambique	51,2	88,1	70,7	81,0	53,6	23,9	26,8	32,1
Niger	31,2	69,9	58,8	51,6	15,8	15,9	13,9	16,3
Ouganda	48,1	87,0	68,9	65,8	62,8	20,3	22,5	22,3
Rwanda	47,2	100,6	90,8	70,7	26,6	26,9	21,2	19,8
Sénégal	35,1	56,8	53,4	49,4	23,0	24,5	25,1	32,1
Tanzanie	50,5	84,4	62,7	72,1	41,2	38,7	38,0	37,1
Zambie	60,0	171,0	141,0	81,0	27,2	24,3	26,7	26,4
États fragiles	58,5	68,7	67,4	67,4	63,4	48,7	45,9	36,0
Zimbabwe compris	57,4	67,1	63,8	50,4	48,4	39,3
Burundi	190,7	226,8	249,4	192,2	180,4	177,8	153,8	52,1
Comores	66,6	81,1	80,5	71,2	69,8	57,6	54,2	48,5
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	12,0	13,9	12,5	12,8	12,8	10,8	11,1	10,6
Érythrée	165,3	192,0	181,3	160,2	152,9	156,9	175,2	142,9
Gambie	131,2	204,8	174,5	162,6	167,5	72,0	79,5	72,9
Guinée	117,7	112,6	119,8	150,2	137,1	92,4	89,0	85,9
Guinée-Bissau	155,6	225,1	209,4	160,3	145,7	140,1	122,4	107,8
Libéria	442,5	537,2	347,8	136,3
République centrafricaine	92,7	100,0	102,9	107,7	93,9	79,1	79,6	30,7
São Tomé-et-Principe	18,3	34,8	30,9	27,0	20,9	7,8	4,8	2,0
Sierra Leone	43,3	95,1	73,7	60,3	46,2	18,5	18,0	14,3
Togo	106,4	125,7	119,7	115,3	109,5	101,5	85,8	77,7
Zimbabwe ¹	74,5	63,0	69,5	74,7	90,9	93,5
Afrique subsaharienne	36,6	60,8	53,8	44,4	31,6	27,1	26,0	28,9
Zimbabwe compris	32,4	44,5	31,7	27,3	26,2	29,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	45,6	76,7	66,8	58,1	39,3	32,4	31,2	33,1
Pays importateurs de pétrole	40,6	57,9	53,0	49,1	38,6	31,6	30,7	32,8
Hors Afrique du Sud	49,1	78,2	69,3	63,0	44,3	34,8	33,8	34,0
Zone franc	35,3	58,1	55,4	46,6	27,3	25,9	21,4	23,3
UEMOA	31,4	45,4	42,8	42,4	23,9	24,0	24,0	25,4
CEMAC	39,3	72,1	67,9	50,9	30,8	27,9	18,9	21,2
CAE-5	52,8	77,1	68,7	66,8	51,2	39,8	37,3	35,6
SADC	35,0	50,5	44,2	41,5	32,1	28,5	28,8	33,5
Union douanière d'Afrique australe	30,3	35,4	34,3	33,1	31,1	27,0	26,1	30,7
COMESA	50,1	88,1	75,7	61,6	44,7	34,3	33,9	35,3
Pays à forte intensité de ressources	29,0	64,0	53,6	35,6	19,3	18,6	17,6	21,8
Pétrolières	28,5	67,1	55,4	34,9	17,3	18,2	17,0	21,3
Non pétrolières	31,0	51,2	45,7	39,1	28,3	20,8	21,0	24,7
Pays à faible intensité de ressources	41,7	58,7	53,9	50,3	39,8	32,9	31,7	33,7
Pays côtiers	39,1	51,3	47,2	45,7	37,2	33,1	32,1	35,8
Pays enclavés	53,5	94,0	83,8	70,5	50,9	32,0	30,2	26,2
IADM	48,6	90,1	77,3	67,8	39,5	29,3	29,2	29,5
Régime de taux de change fixe	33,1	52,7	50,1	42,7	26,5	24,9	21,2	24,2
Régime de taux de change flottant	37,4	62,8	54,7	44,9	32,8	27,6	27,1	29,9

Sources : FMI, base de données du Département Afrique (16 avril 2010) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (9 avril 2010).¹Le dollar de Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Bibliographie

- Adrianaivo, Mihasonirina, and Charles Amo Yartey, 2009, "Understanding the Growth of African Financial Markets," IMF Working Paper 09/182 (Washington: International Monetary Fund).
- Aguiar, Mark, and Gita Gopinath, 2007, "Emerging Market Business Cycles: The Cycle is the Trend," *Journal of Political Economy*, Vol. 115, p. 69-102.
- Arbache, Jorge, Delfin S. Go, and John Page, 2008, "Is Africa's Economy at a Turning Point?" in *Africa at a Turning Point?: Growth, Aid, and External Shocks*, ed. by Delfin S. Go and John Page (Washington: World Bank).
- Balassone, Fabrizio, and Manmohan S. Kumar, 2007, "Cyclicality of Fiscal Policy," in *Promoting Fiscal Discipline* (Washington: International Monetary Fund).
- Banque mondiale, 2009a, *Global Development Finance: Charting a Global Recovery* (Washington : World Bank).
- _____, 2009b, "Migration and Development Brief 11," <http://siteresources.worldbank.org/INT-PROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/MigrationAndDevelopmentBrief11.pdf>.
- _____, 2010 (à paraître), *Global Monitoring Report: Achieving the MDGs in the Aftermath of the Global Economic Crisis* (Washington: World Bank).
- Beetsma, Roel, Massimo Giuliodori, and Peter Wierdsma, 2009, "Planning to Cheat: EU Fiscal Policy in Real Time," *Economic Policy*, Issue 60, p. 753-804.
- Bekaert, Geert, Campbell R. Harvey, and Christian Lundblad, 2006. "Growth Volatility and Financial Liberalization," *Journal of International Money and Finance*, Vol. 25, p. 370-403.
- Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Lledó, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq, and Irene Yackovlev, 2009, "Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis," IMF Staff Position Note SPN/09/10 (Washington: International Monetary Fund).
- Bertoli, S., A.G. Cornia, and F. Maranesi, 2008, "Aid Effort and Its Determinants—A Comparison of The Italian Performance With Other OECD Donors," Dipartimento di Scienze Economiche Università degli Studi di Firenze Working Paper No. 11 (Florence, September).
- Brautigam, D., 2010, *Dragon's Gift: The Real Story of China in Africa* (New York: Oxford University Press).
- Briceño-G., Cecilia, Karlis Smits, and Vivien Foster, 2008, "Financing Public Infrastructure in Sub-Saharan Africa: Patterns and Emerging Issues," Africa Infrastructure Country Diagnostic Project (Washington: World Bank).
- Bryant, John H., 2009, "Kenya's Cash Transfer Program: Protecting the Health and Human Rights of Orphans and Vulnerable Children," *Health and Human Rights*, Vol. 11, No. 2, p. 65-76.
- Chinn, Menzie D., and Hiro Ito, 2008, "A New Measure of Financial Openness," *Journal of Comparative Policy Analysis*, Vol. 10, Issue 3, p. 309-322.
- Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luiz-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Lledó, Irene Yackovlev, and Sophia Gollwitzer, 2010a (forthcoming), "Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund).
- _____, Jiro Honda, Amina Lahreche, and Genevieve Verdier, 2010b (forthcoming), "FDI Flows to Low-Income Countries: Global Drivers and Growth Implications" (Washington: International Monetary Fund).
- _____, Camelia Minoiu, and Felipe Zanna, 2010c (forthcoming), "Business Cycle Fluctuations and Development Aid: New Evidence" (Washington: International Monetary Fund).

- Faini, R., 2006, "Foreign Aid and Fiscal Policy", CEPR Discussion Paper No. 5721 (London, Center for Economic and Policy Research, June). Faria, Andre, and Paolo Mauro, 2004, "Institutions and the External Capital Structure of Countries," IMF Working Paper 04/236 (Washington: International Monetary Fund).
- Fonds monétaire international, 2007a, "Reaping the Benefits of Financial Globalization," IMF Research Department discussion paper (Washington). www.imf.org/external/np/res/docs/2007/0607.htm.
- _____, 2007b, *Perspectives de l'économie mondiale* (Washington, octobre).
- _____, 2008a, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, avril).
- _____, 2008b, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, octobre).
- _____, 2009a, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, avril).
- _____, 2009b, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, octobre).
- _____, 2009c, "The State of Public Finances: A Cross-Country Fiscal Monitor," IMF Staff Position Note 09/25 (Washington: International Monetary Fund).
- _____, 2009d, "The Implications of the Global Financial Crisis for Low-Income Countries—An Update" (Washington: International Monetary Fund, September).
- Hallet, M., 2009, "Economic Cycles and Development Aid: What Is the Evidence From the Past?" *ECFIN Economic Brief*, Issue 5 (Brussels: European Commission).
- Ilzetzki, Ethan, and Carlos A. Végh, 2008, "Procyclical Fiscal Policy in Developing Countries: Truth or Fiction?" NBER Working Paper No. 14191 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research); www.nber.org/papers/w14191.
- Kaminsky, Graciela, Carmen Reinhart, and Carlos Végh, 2004, "When It Rains, It Pours: Procyclical Capital Flows and Macroeconomic Policies", in *NBER Macroeconomics Annual 2004*, ed. by Kenneth Rogoff and Mark Gertler (Cambridge, Massachusetts: MIT Press), p. 11–53.
- Kose, Ayhan, Eswar S. Prasad, Kenneth Rogoff, and Shang-Jin Wei, 2009, "Financial Globalization and Economic Policies," Brookings Global Economy and Development Working Paper No. 34 (Washington: Brookings Institution).
- Kose, Ayhan, Eswar S. Prasad and Ashley D. Taylor, 2009, "Thresholds in the Process of International Financial Integration," NBER Working Paper No. 14916 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Lane, Philip R., and Gian Maria Milesi-Ferretti, 2007, "The External Wealth of Nations
- Mark II: Revised and Extended Estimates of Foreign Assets and Liabilities, 1970–2004." *Journal of International Economics*, Vol. 73, No. 2, p. 223–250.
- Levy Yeyati, Eduardo, Ugo Panizza, and Ernesto Stein, 2007, "The Cyclical Nature of North-South FDI Flows," *Journal of International Money and Finance*, Vol. 26, No. 1, p. 104–130.
- Lledó, Victor, Irene Yackovlev, and Lucie Gadenne, 2009, "Cyclical Patterns of Government Expenditure in Sub-Saharan Africa", IMF Working Paper 09/274 (Washington: International Monetary Fund).
- Montiel, Peter J., 1999, "Policy Responses to Volatile Capital Flows" (unpublished; Washington: World Bank). www.worldbank.org/research/interest/conf/past/papers15-16.htm.
- Moss, Todd, Vijaya Ramachandran, and Scott Standley, 2007, "Why Doesn't Africa Get More Equity Investment? Frontier Stock Markets, Firm Size, and Asset Allocations of Global Emerging Market Funds," Center for Global Development Working Paper Number 112 (Washington).
- Ngebeh, J. Paul, 2009, "Social Protection in Sierra Leone: Leveraging on CDD Approaches to Assist the Vulnerable," paper presented at South-South Learning Forum 2009, "Social Protection

- Responses to the Three Waves of Crisis: Finance, Food, and Fuel South – Agenda,” June 15–18. (Cairo: World Bank).
- Nwadinobi, Ezinne, 2009, “Cash Transfers in a Low-Income Countries Context–Nigeria,” Paper presented at South-South Learning Forum 2009, “Social Protection Responses to the Three Waves of Crisis: Finance, Food, and Fuel South – Agenda,” June 15–18 (Cairo: World Bank).
- Obstfeld, Maurice, 2009, “International Finance and Growth in Developing Countries: What Have We Learned?” IMF Staff Papers, No. 56, p. 63–111 (Washington: International Monetary Fund).
- OCDE, 2010, “L’aide au développement a augmenté en 2009 et la plupart des donateurs atteindront les objectifs d’aide pour 2010” (Paris : Organisation pour le développement et la coopération économiques).
- ODI, 2010, “Ethiopia Phase 2,” Global Financial Crisis Discussion Series, Paper 16 (London: Overseas Development Institute).
- Ostry, Jonathan D., Atish R. Ghosh, Karl Habermeier, Marcos Chamon, Mahvash S. Qureshi, and Dennis B.S. Reinhardt, 2010, “Capital Inflows: The Role of Controls,” IMF Staff Position Note SPN/10/04 (Washington: International Monetary Fund).
- Oxfam, 2010, “The Global Economic Crisis and Developing Countries: Impact and Response,” Oxfam International Research Report (Boston).
- Prasad, Eswar, Kenneth Rogoff, Shang-Jin Wei, and M. Ayhan Kose, 2003, “Effects of Financial Globalization on Developing Countries: Some Empirical Evidence,” Occasional Paper 220 (Washington: International Monetary Fund).
- Rajan, Raghuram, and Ioannis Tokatlidis, 2005, “Dollar Shortages and Crisis,” *International Journal of Central Banking*, Vol. 1, No. 2, p. 177–220.
- Ramachandran, Vijaya, Alan Gelb, and Manju Kedia Shah, 2009, *Africa’s Private Sector: What’s Wrong with the Business Environment and What to Do About It* (Washington: Center for Global Development).
- Ravallion, Martin, 2009, “The Crisis and the World’s Poorest,” in *Development Outreach* (Washington: World Bank, December).
- Rodrik, Dani, and Arvind Subramanian, 2008, “Why Did Financial Globalization Disappoint?” Working Paper 2008-0143 (Cambridge, Massachusetts: Weatherhead Center for International Affairs, Harvard University, March).
- Samson, Michael, 2006, “Are Conditionality Necessary for Human Development?” Paper presented at the Third Annual Conference on Conditional Cash Transfers, Istanbul, June 26–30.
- _____, 2007, “African Perspectives on Cash Transfers: The Developmental Impact of Social Transfers,” paper presented at the Africa Regional Workshop on Cash Transfer (CT) Programmes for Vulnerable Groups, Mombasa, Kenya, February 25–28.
- Thornton, John, 2008, “Explaining Procyclical Fiscal Policy in African Countries,” *Journal of African Economies*, Vol. 17, No. 3, p. 451–464.
- Weigand, Christine, and Margaret Grosh, 2008, “Levels and Patterns of Safety Net Spending in Developing and Transition Countries,” Social Protection Discussion Paper (Washington: World Bank).
- Yartey, Charles Amo, 2008, “The Determinants of Stock Market Development in Emerging Economies: Is South Africa Different?” IMF Working Paper 08/32 (Washington: International Monetary Fund).

Publications du Département Afrique du FMI, 2009–10

LIVRES ET MONOGRAPHIES

2009

The Impact of the Global Financial Crisis on Sub-Saharan Africa Département Afrique

Tanzania: The Story of an African Transition Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad, and Stéphane Roudet

DOCUMENTS DU DÉPARTEMENT AFRIQUE

09/04

The Global Financial Crisis and Adjustments to Shocks in Kenya, Tanzania, and Uganda: A Balance Sheet Analysis Perspective Masha, Iyabo

09/03

Impact of the Global Financial Crisis on Exchange Rates and Policies in Sub-Saharan Africa Ben Ltaifa, Nabil, Stella Kaendera, and Shiv Dixit

09/02

Spillover Effects and the East African Community: Explaining the Slowdown and the Recovery Drummond, Paulo and Gustavo Ramirez

09/01

Foreign Exchange Reserve Adequacy in East African Community Countries Drummond, Paulo, Aristide Mrema, Stéphane Roudet, and Mika Saito

NOTES DE POSITION DES SERVICES DU FMI

09/20

The International Financial Crisis and Global Recession: Impact on the CEMAC Region and Policy Considerations Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo, Plamen Iossifov, and Dimitre Millkov

09/16

The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member Countries and Policy Options Mueller, Johannes, Irene Yackovlev, and Hans Weisfeld

09/14

The Southern African Development Community's Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance Burgess, Robert

09/10

Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq, and Irene Yackovlev

DOCUMENTS DE TRAVAIL**10/66**

ICT Equipment Investment and Growth in Low- and Lower-Middle-Income Countries Haacker, Markus

10/58

The Real Exchange Rate and Growth Revisited: The Washington Consensus Strikes Back? Berg, Andrew and Yanliang Miao

10/49

Firm Productivity, Innovation and Financial Development Dabla, Norris, Erasmus Kersting and Genevieve Verdier

09/274

Cyclical Patterns of Government Expenditures in Sub-Saharan Africa: Facts and Factors Lledo, Victor, Irene Yackovlev, and Lucie Gadenne

09/269

A Framework to Assess the Effectiveness of IMF Technical Assistance in National Account Pastor, Gonzalo C.

09/260

Improving Surveillance Across the CEMAC Region Iossifov, Plamen, Noriaki Kinoshita, Misa Takebe, Robert C. York, and Zaijin Zhan

09/244

A Rule Based Medium-Term Fiscal Policy Framework for Tanzania Kim, Daehaeng, Mika Saito

09/227

Analyzing Fiscal Space Using the MAMS Model: An Application to Burkina Faso Gottschalk, Jan, Vu manh Le, Hans Lofgren, Kofi Nouve

09/216

Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances in Sub-Saharan Africa Singh, Raju Jan, Markus Haacker, and Kyung-woo Lee

09/215

São Tomé and Príncipe: Domestic Tax System and Tax Revenue Potential Farhan, Nisreen

09/192

The Gambia: Demand for Broad Money and Implications for Monetary Policy Conduct Sriram, Subramanian S.

09/182

Understanding the Growth of African Markets Yartey, Charles Amo, and Mihasonirina Andrianaivo

09/180

Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources, Risks, and Policy Responses Iossifov, Plamen, and May Y. Khamis

09/155

Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries Drummond, Paulo Flavio Nacif, and Gustavo Ramirez

09/148

In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence from an Inflation Targeting Index Miao, Yanliang

09/146

Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and Costs of Eurorization for Cape Verde Imam, Patrick A.

09/115

The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles Initiative for Benin Mongardini, Joannes, and Issouf Samaké

09/114

Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial Markets Deléchat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smith Wagh, and John Wakeman-Linn

09/113

Financial Deepening in the CFA Franc Zone: The Role of Institutions Singh, Raju, Kangni Kpodar, and Dhaneshwar Ghura

09/107

Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate Assessment Eyraud, Luc

09/98

Understanding Inflation Inertia in Angola Klein, Nir, and Alexander Kyei

09/75

Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange Rate in Sub-Saharan African Countries Mongardini, Joannes, and Brett Rayner

09/37

Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross-country Experience Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter, and Jeta Menkulasi

09/36

The Macroeconomic Impact of Scaled-up Aid: The Case of Niger Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti, and Gonzalo Salinas

09/27

The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence from Emerging Markets Akitoby, Bernardin, and Thomas Stratmann

09/25

Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative Approach Eyraud, Luc

09/15

The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald, and Liliane Schumacher

09/14

Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle-Income Countries Chen, Chuling

09/11

How Can Burundi Raise Its Growth Rate? The Impact of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's Growth Performance Basdevant, Olivier